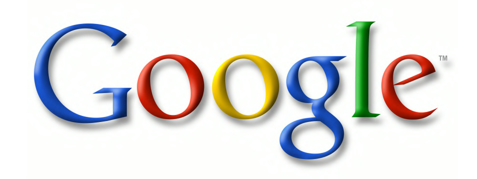
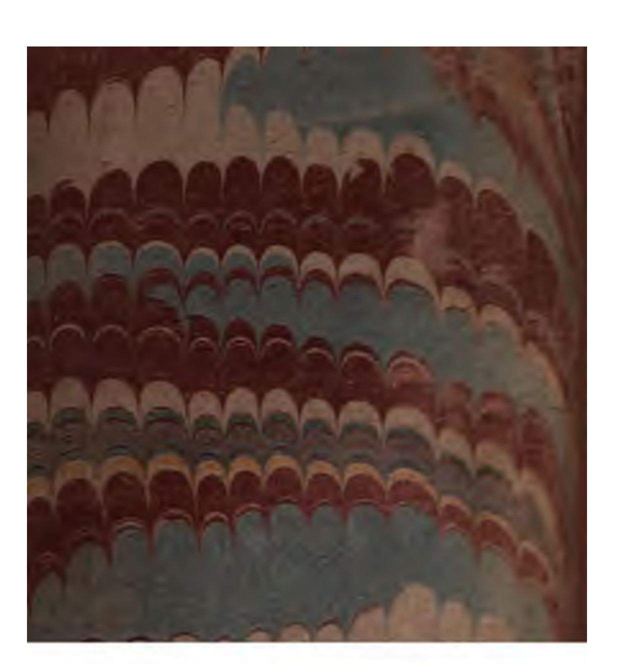
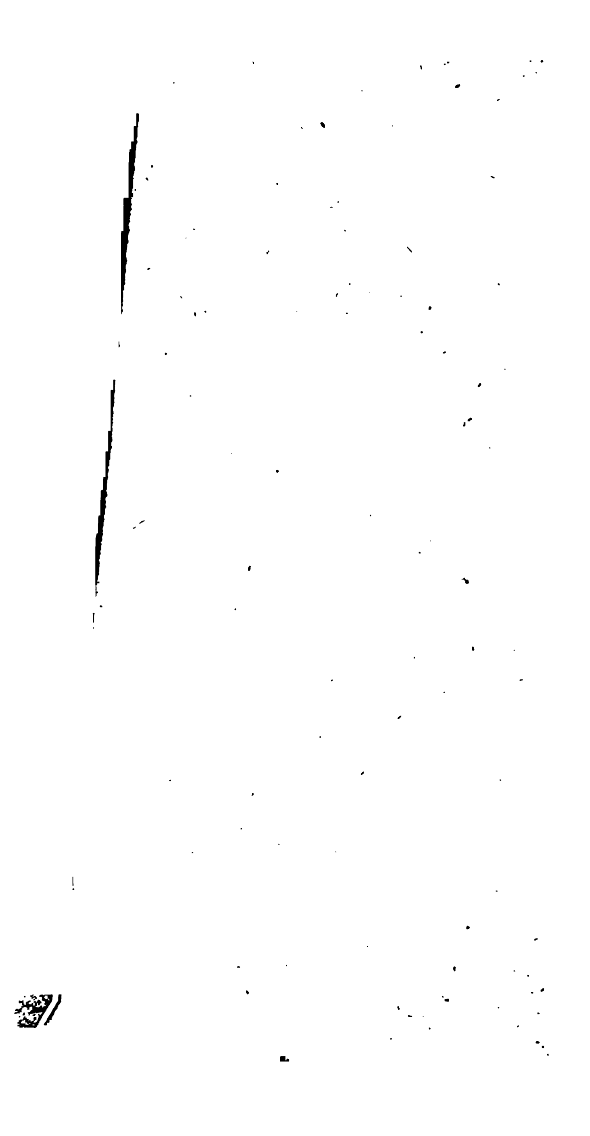






LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNÉE M. DCC. XLV.

OCTOBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCT. M. DCC. XLV.

VITA E LETTERE DI AMERICO Vespucci, Gentiluomo Fiorentino, racolte e illustrate dall'Abbate Angelo-Maria Bandini. Fiorenze, 1745. nella Stamperia all'Insegna di Apollo. Con licenza de Superiori.

C'est-à dire : *La Vie & les Lettres d'Americ Vespuce, Gentilhomme Florentin, recueillies & accompagnées de notes par M. l'Abbé Bandini. A Florence*, 1745.

Octob.

à l'Imprimerie qui a p
gne Apollon. Vol. in-
est contenue en 76 pa
six Lettres d'Americ
qui contiennent ses tr
sont de 121 *pages, sans*
dre l'Index.

CETTE Vie d'Améi
ce est comprise en
pitres.

Le premier Chapitre
l'origine de la famille d
ces, & des grands Homi
le a produits. Les Vespu
originaires d'un petit Vil
mé *Peretola*, qui est sit
mille de Florence au cou
l'Ab. Bandini a jugé à
remarquer que c'est en
dans la maison de M^rs
que le Diable Belphegc
Machiavel, s'alla cach
éviter ses créanciers & f
La famille des Vespuces
ancienne & très - puissan

long tems, comme plusieurs monumens en font foi. Elle alla s'établir à Florence vers le treiziéme siécle, & suivant la coûtume de la plûpart des nobles familles de cette Ville elle se logea près de la porte qui conduisoit a leurs terres, & à leur premiere habitation: leur maison est aujourd'hui un Hôpital déservi par les Peres de S. Jean de Dieu, que nous appellons plus communément les Peres de la Charité. On y voit encore les armes des Vespuces, & on a mis sur la grande porte cette Inscription.

Americo Vespucio Patricio Florentino
Ob repertam Americam
Sui & Patriæ nominis illustratori
Amplificatori orbis terrarum
In hac olim Vespucia Domo
A tanto viro habitata
Patres Sancti Joannis de Deo Cultores
Gratæ memoriæ causa.

Les Vespuces possedoient plusieurs autres maisons auprès de

celle qui est aujourd'hui l'
dont nous venons de parl
le voit par leurs armes qui
tent encore.

La famille des Vespuces
toute ancienneté des hom
commandables par leur sci
par leur pieté. M. l'Ab. B.
tr'autres Simon Vespuce
Pierre, qui ayant gagné be
au commerce, employa en
pies la plus grande partie
biens. Vers l'an 1383, co
ment avec sa femme, il
une Chapelle dans l'Eglise
les Saints, Paroisse des Ve
pour lui servir de sépultu
tous ses descendans; & fon
de sa maison un Hôpital
titre de Ste Marie de l'humil
quel Hôpital devoit entret
lits. Il est aujourd'hui poss
les Freres de la Charité. L
ce Simon Vespuce nommé
Conseiller privé d'Alfon
d'Arragon & de Sicile; ce
affectionnoit beaucoup les

ces, & il leur fit don d'une terre considerable située dans la Calabre.

M. l'Ab. B. fait voir que les Vespuces ont possedé à Florence les Charges les plus honorables & les plus importantes. L'an 1478. Gui-Antoine Vespuce fut envoyé Ambassadeur de la République à Rome, & deux ans après en France, & fut chargé de plusieurs autres Ambassades & Négociations de très-grande conséquence. Son fils nommé Jean s'appliqua beaucoup aux Lettres; & étant encore fort jeune, traduisit de Latin en Italien la guerre de Catilina écrite par Saluste. Ce Jean Vespuce étoit connu & fort aimé du Pape Léon Dix. Georges-Antoine Vespuce, oncle paternel d'Améric Vespuce, fut un homme de Lettres du premier ordre, ami de tous les Sçavans de son tems; il fut Prevôt de la Cathédrale de Florence, & sur la fin de ses jours il se retira au Couvent de S. Marc de la même Ville, & y prit l'habit de S. Do-

minique des mains du fameux
vanarolle, il mourut l'an 15
17 d'Avril. Antoine frere d'A
ric Vespuce & son fils nommé
thelemi se sont fait une grand
putation par leur sçavoir &
donné au public plusieurs Ou
ges de leur façon.

Le Chapitre second traite
naissance, de l'éducation &
études d'Améric Vespuce.

Le plus grand lustre de la fa
le des Vespuces vient sans d
d'Albéric, ou ce qui est le m
nom d'Améric Vespuce. Il na
à Florence le 9 de Mars l'an 1
Il fut élevé dans les Lettres
son oncle Georges-Antoine Ve
ce dont nous avons parlé ci de
c'étoit un excellent Maître, i
seignoit la Grammaire à tou
Noblesse de Florence, &
expliquoit les meilleurs Po
Latins & Italiens; il s'attac
sur-tout à leur faire lire avec
Virgile, le Dante & le Pétrar
L'an 1478 la peste causée par

pluyes continuelles ravagea la plûpart des Villages d'Italie, & ſur-tout Rome & Florence. Améric Veſpuce fut obligé de quitter cette derniere Ville pour éviter la contagion, & de ſe retirer à la campagne, il écrivit de cette retraite à ſon pere une Lettre où il rend compte de ſes occupations, il s'appliquoit fortement à écrire en Latin. Cette Lettre commence par ces mots : *Honorande pater quod ad vos non ſcripſerim proximis diebus, &c.* Ce qui eſt un monument de l'uſage barbare où l'on étoit alors de ſe ſervir en latin de la ſeconde perſonne du pluriel en parlant à une ſeule perſonne ; la peſte étant ceſſée Améric revint à Florence, où il continua de ſe livrer tout entier à l'étude, il apprit l'Hiſtoire, s'appliqua aux Mathématiques, & ſur-tout à la Géométrie, à l'Aſtronomie & à la Coſmographie. Il y avoit alors à Florence un très grand nombre d'hommes excellens pour les Lettres & pour

toutes ſortes de Sciences qui y avoient été attirés de toute part par Laurent de Médicis. Tels étoient Jean Pic Seigneur de la Mirandole, Hermolaüs - Barbarus, Ange Politien, Marſil-Ficin, Chriſtophe Landin, Calcondile & une infinité d'autres. Tous ces Sçavans étoient amis particuliers de l'oncle d'Améric, & on ne peut pas douter que celui-ci n'ait beaucoup profité du commerce qu'il a eu avec tant de grands hommes.

Le troiſiéme Chapitre traite des Voyages d'Améric Veſpuce.

Vers les tems dont nous parlons les Florentins faiſoient un très-grand commerce, les familles les plus nobles ne faiſoient point difficulté de s'y livrer, & c'eſt par ce moyen que pluſieurs d'entr'elles avoient acquis des richeſſes immenſes; les Veſpuces firent comme les autres; le frere aîné d'Améric nommé *Hierome* trafiqua dans le Levant, il réuſſit d'abord, mais ayant enſuite eſſuyé de grandes

es, il se dégoûta tout-à-fait du
ce. Leur pere nommé *Ana-*
crut qu'Améric seroit plus
eux que son aîné, il esperoit
coup de son courage, de sa
érité, & de son sçavoir, qua-
dont il a donné dans la suite
lus grandes preuves. Améric
barqua pour l'Espagne en
, conduisant avec lui un
d nombre de jeunes Floren-
, parmi lesquels étoit son
u Jean Vespuce, qui devint
la suite un très-habile Pilote.
ric, dit M. l'Ab. B. entreprit
oyage plûtôt pour s'instruire
pour gagner de l'argent. Il
à Séville lorsque Christophle
omb entreprit son premier
age en 1492. M. l'Ab. B. racon-
ssez au long les deux voyages

lement que M. l'Ab. B. est persuadé que ce fut dans le second voyage de Colomb que les Espagnols prirent le mal de Naples dont à leur retour ils infecterent toute l'Europe. Voici ce qui se trouve dans un ancien Régistre écrit vers l'an 1520 sur l'année 1494. *In questo anno il male, che noi chiamiamo Franciosо fut portato nell' Europa da quelli, che navigarono col Colombo, preso dalle Donne di detta Isola, liquali ritornando in Spagna ne infettarono molte Cortigiane, & da quelle si venne ampliando, attalche quelli Spagnuoli, che dipoi vennera a Napoli contro a Francesi in favor del Re Fernando, ne empierono l'uno & l'altro esercito per mezo della Meretrici, & li Franciosi lo chamarono male di Napoli.*

Améric fut témoin des honneurs & des recompenses dont on combla Colomb au retour de son second voyage ; & jaloux de la gloire que venoit d'acquerir ce fameux Navigateur, il résolut de faire lui-mê-

me le voyage du nouveau Monde, ſe promettant de pouſſer les découvertes bien plus loin que l'on n'avoit encore fait.

Améric partit de Cadis le 10 de Mai 1497 avec quatre vaiſſeaux qu'avoit fait armer pour ce voyage Ferdinand Roi de Caſtille. Il alla d'abord deſcendre aux Iſles Canaries où il fit ſes proviſions. Enſuite s'étant rembarqué, & navigeant vers le Couchant toûjours dans la Zone Torride, il trouva enfin une terre ferme diſtante environ de mille lieuës des Iſles Canaries, ayant pris hauteur il ſe trouva au 16me degré de latitude-nord, & à 74 degrés de longitude des Canaries vers l'Occident. Il deſcendit à terre & y trouva une multide infinie d'hommes qui d'abord s'enfuirent devant lui, il tâcha de leur faire entendre qu'il n'avoit aucune mauvaiſe intention à leur égard ; mais tous ces ſignes furent inutiles & ils s'opiniatrerent à reſter dans leurs bois & ſur leurs

montagnes. Améric & ſes Compagnons entrerent dans les Cabannes des Sauvages, & y laiſſerent des miroirs, des couteaux & d'autres bagatelles dont ils préſumerent que ces Barbares ſeroient curieux. En effet ce ſtratagême réuſſit; les Sauvages s'apprivoiſerent petit-à-petit, & ſe familiariſerent enfin avec les Eſpagnols. Après être demeuré quelque tems avec ces peuples, Améric recommença à naviger, il paſſa le Golphe de Parias, il toucha à la Marguerite, il arriva enſuite à une eſpéce de Ville de Sauvages toute coupée de canaux, & ſituée à peu-près comme Veniſe; de-là il vint au Cap de la Véla, côtoyant toûjours la terre ferme de l'Orient au Couchant pendant l'eſpace de 870 lieuës; & découvrit ſur ſon chemin un nombre infini d'Iſles. Ayant été fort bien accueilli par une de ces Nations Sauvages, il réſolut de leur marquer ſa reconnoiſſance en allant faire la guerre aux habitans d'une Iſle

voisine qui étoient leurs plus cruels ennemis ; il alla donc descendre dans cette Isle, il combatit contre ses habitans, en tua un grand nombre, en fit 222 prisonniers, se rembarqua, fit voile pour l'Espagne, & arriva au Port de Cadis le 15me d'Octobre 1498. Voilà quel fut le succès du premier voyage d'Améric Vespuce.

Améric se reposa pendant l'hiver & repartit de Cadis pour son second voyage le 16 de Mai 1499 avec trois vaisseaux de conserve, il alla droit aux Isles du Cap vert, s'arrêta dans une de ces Isles nommée l'*Isle de feu*, il y fit de l'eau & du bois, se rembarqua, & après 44 jours de navigation il arriva à la terre ferme, contiguë à celle qu'il avoit découverte dans son premier voyage ; l'endroit où il débarqua est par le 8me degré de latitude méridionale, & à 800 lieuës des Isles du Cap vert. Il dit que vers cet endroit il trouva deux fleuves, l'un plus grand qui cou-

loit du couchant au le
avoit quatre lieuës de
son embouchure, l'autre e
trois, & couloit du M
Septentrion. Il reconnut
terre étoit habitée & voulut
cendre, mais les bois éto
touffus le long des bords des
res qu'il ne lui fut pas possi
les pénétrer. Il poursuivit sa n
tion du côté du Midi, mais
tellement tourmenté par le
rans qu'il fut obligé de chan
route & de naviger vers le S
trion, il aborda dans une Isl
dit être située au dixiéme de
latitude septentrionale, & il
ta les habitans, de-là il entr
le Golphe de Parias, il pou
sa route le long de cette côt
dant 400 lieuës. Entre plusie
tres singularités qu'il ren
chez les differens peuples
trouverent sur sa route, il r
qu'ayant abordé dans un
pour y faire de l'eau, il f
surpris d'y voir des pas d'ho
d'une grandeur démesurée;

ses Compagnons suivirent un petit sentier qu'ils trouverent, & environ au bout d'une lieuë ils découvrirent dans un vallon cinq Cabanes, ils les visiterent & n'y rencontrerent que deux vieilles femmes & trois jeunes filles d'une taille gigantesque, à qui ils firent grande peur, ces femmes leur presenterent à manger, & ils délibererent entr'eux d'enlever les trois jeunes filles pour les transporter en Castille, sur ces entrefaites arriverent à la porte de la Cabane trente hommes bien plus géans encore que les femmes. Il dit que ces hommes, étant à genoux, auroient été plus grands que les Espagnols debout. L'étonnement & la frayeur furent grands de part & d'autre. Ces Géans avoient des arcs, des fléches & des massuës, & ils parloient d'un ton à faire croire à nos avanturiers qu'ils alloient leur faire un mauvais parti, ceux-ci tinrent conseil entr'eux, les uns vouloient attaquer les Géans

dans la Cabane même, les
étoient d'avis qu'ils pour
battre plus avantageusem
plaine campagne, enfin le
qui prévalut fut de ne poin
aggresseurs & de regagner le
seaux sans coup férir, s'il étoi
sible. Les Géans les poursui
jusqu'à la mer, mais sans o
attaquer & leur tirerent seulem
quelques fléches lorsqu'ils les vir
naviger dans leur Chalouppe,
répondit des Vaisseaux à ces Sau
ges par quelques coups de canon
les firent fuir avec grande fraye
vers leurs montagnes. Vespuce
vit cét amas d'habitations situé
comme Venise sur un grand nom-
bre de petites Isles, & dont il par-
le dans son premier voyage. Il
poursuivit sa navigation encore
trois cens lieuës par delà, ensuite
revenant au midi il alla débarquer
à l'Isle de S. Domingue, où il fut
assez mal reçu, à cause de l'envie
que lui portoit Colomb. Il s'y re-
posa deux mois & dix-sept jours;

puis il ſe rembarqua, & navigeant de nouveau vers le nord, il découvrit plus de mille Iſles dont, à ce qu'il dit, la plûpart étoient habitées. Il vouloit continuer ſa route, mais ſes gens l'obligerent à prendre celle d'Eſpagne, où il arriva le 8 de Septembre 1500. Il rapporta de ſon voyage des perles & des pierreries d'un grand prix qu'il preſenta au Roi & à la Reine; il ramena outre cela 232 Sauvages qu'il avoit enlevés & qu'il vendit à Cadis, mais il ne tarda pas à tomber malade, ſans doute à cauſe des grandes fatigues qu'il avoit eſſuyées dans ſon ſecond voyage.

La réputation des heureuſes découvertes d'Améric ſe répandit par toute l'Europe, & Florence, pour donner une marque éclatante de la part qu'elle prenoit à la gloire de ſon Citoyen, ordonna qu'il ſeroit fait des illuminations dans le quartier de tous les Saints pendant trois jours & trois nuits conſécutives; honneur qui n'a été accordé par

cette République qu'à de
nes du rang le plus dist
pour des services signalés
à la patrie.

Cependant le Roi de
faisoit armer trois vaissea
le dessein de faire repartir V
pour un troisiéme voyage
vouloit l'envoyer dans les
Orientales, lorsque Dom
nuel Roi de Portugal se mit e
d'attirer Vespuce à son service
lui dépêcha à cet effet un Couri
le priant avec les plus grandes i
tances de le venir trouver au pl
tôt. Vespuce ne pouvoit se déte
miner à manquer au Roi de Cast
le dont il avoit été si bien traité
pour se dégager du Roi de Portu
gal il prétexta sa mauvaise santé;
mais ce Prince ne se rebuta point,
& lui envoya un Florentin son ami
avec ordre de l'amener à Lisbonne
à quelque prix que ce fût. Vespu
ce ne put se refuser à ces instances
réiterées, & partit de Séville à la
dérobée pour la Cour de Portugal;

où il étoit attendu avec tant d'impatience.

Le Roi Emanuel lui donna trois vaisseaux, & notre Navigateur mit à la voile du port de Lisbonne le dixiéme de Mai 1501, il dirigea sa course vers la Côte occidentale de l'Afrique, Il s'arrêta dans un port de cette Côte située vers le quatorsiéme degré de latitude-nord, il s'y rafraichit & y resta onze jours, aprés lesquels il se rembarqua & fit route vers le Midi pour courir la mer Atlantique, il navigea pendant 67 jours, au bout desquels il arriva à une Isle distante de 700 lieuës du port où il s'étoit d'abord arrêté. Le 1er d'Août il aborda à une terre habitée, située par les cinq degrés de latitude méridionale; il en prit possession au nom du Roi de Portugal, il en partit, & aprés avoir couru le long de la même Côte environ 300 lieues, il arriva au Cap de S. Augustin, qu'il trouva être au 8me degré de latitude méridio-

nale, il fit amitié avec les peuples de ces Cantons, puis ayant pris congé d'eux il s'avança vers le Midi jusqu'au 52me degré de latitude australe, ayant ainsi côtoyé toute cette partie de l'Amérique qui s'étend depuis le Brésil jusqu'au Pays des Patagons. Là il fut accueilli d'une furieuse tempête, & comme c'étoit au mois d'Avril le froid commençoit à être si rude dans ces Cantons qu'il resolut de prendre la route de Portugal. A 250 lieuës il essuya encore une autre tempête qui dura cinq jours, quand elle fut calmée il tourna vers l'Afrique dans le dessein de reconnoître la Côte d'Ethiopie, il s'y reposa 15 jours, après lesquels il passa aux Azores, & de-là en Portugal, où il arriva le 7 Septembre 1504, après 18 mois & 11 jours d'une très-périlleuse navigation.

Vespuce partit du port de Lisbonne pour son quatriéme voyage le 10 de Mai 1503. Le but de ce voyage étoit d'aller reconnoître

l'Isle de Malaca, l'une des Moluques. Dom Emmanuel donna six vaisseaux à celui qu'il chargea de cette expédition, mais il avoit mal choisi, ce Capitaine étoit un homme plein de vanité & d'obstinations contre l'avis de tout son monde, il voulut aller faire parade de sa flotte près des Côtes d'Afrique où il avoit été l'année d'auparavant, ses vaisseaux essuierent d'horribles tourmentes sur cette mer, ensuite ayant voulu aborder à une petite Isle pour s'y rafraîchir, il alla donner contre un rocher qui brisa son vaisseau, ses gens se sauverent, mais il se sépara du vaisseau que montoit Vespuce, lequel n'ayant plus de Capitaine fit voile vers le Brésil qui leur avoit été indiqué pour le rendez-vous général en cas que l'on se perdit; Vespuce n'y trouva aucun de ses Compagnons de voyage, & après y être resté quelque tems, & y avoir bâti un fort où il laissa 24 hommes, voyant qu'il manquoit de tout ce qui lui

étoit néceſſaire pour faire une entrepriſe, il ſe remit en mer & arriva à Liſbonne le 18 de Juin 1504, après une courſe de 14 mois.

Veſpuce a fait une Relation de chacun de ſes quatre voyages; il ne nomme point celui à qui il les adreſſe, il le traite ſeulement *de Magnifique Seigneur*, & *de Voſtre Magnificence*. M. l'Ab. Bandini, dans ſon quatriéme Chapitre s'attache à prouver que ce magnifique Seigneur eſt Pierre Sodérini qui a été Gonfalonier de la République de Florence: outre ces quatre Relations il ſe trouve encore deux autres Relations; l'une de ſon premier voyage, l'autre de ſon troiſiéme voyage. Ces deux Ecrits ſont adreſſés à un Laurent de Médicis. M. l'Ab. B. fait voir que ce ne peut être un autre Médicis que Laurent fils de Pierre.

Dans le cinquiéme Chapitre, M. l'Ab. B. raçonte ce que fit Veſpuce depuis ſes quatre voyages juſqu'à ſa mort, il paroît qu'il ne ceſſa

cessa pas un moment de s'occuper d'Astronomie, de Géographie & de tout ce qui peut regarder l'art de la Navigation. M. l'Ab. B. nous apprend qu'il avoit beaucoup écrit sur ces matieres. Mais il ne nous reste de lui que les Rélations dont nous avons parlé ci-dessus. Le Roi d'Espagne, pour l'engager à donner des Mémoires sur la Marine, le fit, en 1507, son *Piloto Maggiore*, avec 75000 Maravedis de gages, & dès lors on donna le nom d'*Amérique* à la Partie du Monde nouvellement découverte. On ne sçait aucune particularité de sa mort, un seul Historien nous apprend qu'il mourut en 1516 dans le cours d'un nouveau voyage qu'il avoit entrepris, & qu'il fut enterré dans une des Isles Terceres. Dom Emmanuel Roi de Portugal fit mettre dans la Cathédrale de Lisbonne le vaisseau *la Victoire*; sur lequel Vespuce avoit découvert le Brésil pour servir de monu-

ment à la gloire de ce grand N
gateur.

Dans le ſixiéme Chapitre
l'Ab. B. entreprend de faire
qu'Améric Veſpuce a ſeul m
l'honneur de donner ſon nc
l'Amérique. Que Colomb n'
mais abordé dans cette Parti
Monde, & qu'il découvrit ſe
ment S. Domingue, Cuba, la
maïque & quelques terres v
nes. M. l'Ab. B. paroît fort
content de M. Pluche & du
Charlevoix, parce que ces
Auteurs ont oſé avancer que
puce s'étoit approprié les dé
vertes de Colomb avec une inſ
mauvaiſe foi, le reſſentiment d
B. va même ſi loin qu'il s'étend
ques ſur toute notre Nation. V
ſes propres termes : *Quella*
Nazione, che ha contraſtato ſen
e contraſta con tanta impunita la
tuna, e la gloria dell'Italiana
gli e ſtata la Maeſtra in tut
ſcienze, e nelle arti piu belle.

Dans le ſeptiéme & der

Chapitre M. l'Ab. Bandini parle des differens portraits ou gravûres qui ont été faits d'Améric Vespuce. Il nous suffira de sçavoir qu'il étoit d'une taille ordinaire & bien proportionnée, qu'il avoit le visage sec & maigre & l'air rêveur.

A la suite de cette Vie on trouve les Rélations des quatre voyages de Vespuce en forme de Lettres adressées à Pierre Sodérini dont nous avons parlé, elles se trouvoient déja imprimées dans le Recueil de Ramusio. Suivent les deux autres Rélations adressées à Laurent de Médicis fils de Pierre. Ces dernieres paroissent ici pour la premiere fois & sont en forme de Lettres ainsi que les premieres Rélations.



DISSERTATION SUR L'INCERTITUDE des signes de la mort, & l'abus des Enterremens & Embaumemens précipités. Par JACQUES-JEAN BRUHIER, *Docteur en Medecine, seconde Partie.* A Paris, chez *Morel le jeune*, au Palais; *Prault*, Quai de Gêvres; *Prault*, Quai de Conti; *Simon*, ruë de la Parcheminerie, & *Chaubert*, Libraire de ce Journal. 1745. vol. *in*-12. de 540 pages.

NOUS rendîmes compte de la premiere Partie de cêt Ouvrage dans nôtre Journal de Décembre 1742. M. Bruhier la terminoit en priant ses Lecteurs de lui faire part des réfléxions que son Ouvrage pourroit faire naître. Plusieurs personnes ont eu pour lui cette complaisance, & c'est à ces réfléxions, & aux recherches que l'Auteur n'a cessé de faire depuis, que nous devons la seconde

Partie. Il seroit à souhaiter que l'exemple qu'il donne fût universellement suivi ; on ne verroit plus tant de premieres éditions, inutile ornement des bibliothéques, & le public ne seroit plus trompé par l'avidité des Libraires & quelquefois des Auteurs. Au reste l'ouvrage que nous annonçons sous le titre de supplément est un ouvrage méthodique composé sur le même fond que le premier, enrichi d'une foule d'observations nouvelles, de réponses aux critiques, & de recherches sur des matieres que l'Auteur avoit laissées intactes. Le tout est tellement économisé que les deux parties de ce Traité forment actuellement un ouvrage complet, en y joignant le *Mémoire* que l'Auteur a eu l'honneur de presenter au Roi & aux Magistrats *sur la nécessité d'un Réglement général au sujet des Enterremens & des Embaumemens*, lequel, comme on a pû le voir par l'Extrait que nous en donnâmes

dans le tems, contenoit les conséquences néceſſaires des vérités établies dans les deux parties de la Diſſertation dont nous parlons. Entrons en matiere.

M. Bruhier répond dans le Chapitre premier aux objections qu'on lui a faites contre les Hiſtoires qu'il a rapportées dans la premiere partie, & il le fait à la ſatisfaction des Lecteurs qui n'affectent point le ſcrupule. Rien de ſi formel que les termes qu'emploie Valére-Maxime en rapportant la fin tragique d'Acilius-Aviola & de L. Lamia. Rien de ſi concluant pour la vérité de ces hiſtoires que les réfléxions de M. Bruhier. Il prouve avec la même évidence la certitude de celle de Géron Archevêque de Cologne, & de Reichmuth-Adolch, ou Adoicht; que la réſurrection du Cardinal André ne doit point être regardée comme miraculeuſe, ſelon les régles établies même par S. Auguſtin; &, après avoir rapporté pluſieurs hiſt-

toires certaines dans le goût de celles de la premiere partie qu'on a critiquées, il en raconte une dixaine d'autres qui sont récentes, ou extraites d'Auteurs non suspects. Il donne tous les enseignemens possibles en faveur de ceux qui seroient curieux de s'éclaircir par eux-mêmes de leur vérité. Nous n'indiquerons que la derniere, qui est interessante par plusieurs circonstances, 1°. parce qu'il s'agit d'une femme de 80 ans, âge où naturellement on doit moins craindre de se méprendre en prenant les apparences de la mort pour la réalité; 2°. parce que c'est la premiere Partie de cet Ouvrage qui lui a prolongé les jours, en empêchant qu'on ne mît la prétenduë morte sur la paille pendant une nuit très-froide ; preuve évidente qu'il n'y a point d'âge, point de maladie, où l'on ne puisse être trompé par les apparences de la mort, comme M. Bruhier le dit, parce qu'il n'y en a point où le

malade ne puisse tomber en syncope, affection qui est l'image la plus ressemblante de la mort.

L'Auteur a réservé pour le Chapitre second, où il traite des Noiés, l'histoire de Laurent Jonas, tiré en vie de l'eau où il étoit resté pendant sept semaines. Il auroit pû fortifier le témoignage de Pechlin & de Bartholin par celui de Spranger Auteur contemporain. Ce qui nous interesse sur-tout dans les preuves, c'est celle qu'il tire des observations suivant lesquelles deux, trois, & même huit jours de séjour dans l'eau n'ont point été suffisans pour causer la mort: le dernier terme est constaté par une observation du Docteur Kunckel rapportée dans les Mélanges de l'Académie des Curieux de la Nature, *Dec. III. Ann. V. & VI. Obs.* 71. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le héros de cette histoire est aussi Suédois. Le sang de ces peuples seroit-il donc *pisculenta natura*, pour parler comme

Pechlin, Auteur de cette Nation ?

La maniere dont la vie de ces hommes a pû se conserver pendant si long-tems méritoit bien d'être recherchée; aussi M. Bruhier n'y manque-t-il pas. Cette discussion le conduit à cette proposition que la respiration & la circulation peuvent demeurer suspenduës sans que la mort suive nécessairement cette interruption; proposition, paradoxe à la vérité, & contraire à l'idée la plus universelle sur le principe de la vie, mais qui est une conséquence nécessaire des faits certains que l'Auteur a compilés dans ce Chapitre, & dans le suivant, où il parle des Pendus rappellés à la vie.

Au reste, ajoûte l'Auteur, la nature fournit des faits beaucoup plus extraordinaires que ceux qu'on a lûs jusqu'à present. Il ne nous est pas possible de le suivre dans le détail qu'il en fait. Un des plus interessans, certifié pourtant non-seulement par tous les Au-

de l'air dans les poumons qui y interrompt la circulation du sang. Quant à la cause de cette rétention M. Bruhier ne pense pas, comme Becker & M. Detharding, que ce soit l'abaissement convulsif de l'épiglotte; mais il ne s'explique pas sur ce qu'il en pense.

En conséquence de cette théorie M. Bruhier rejette tous les secours qui ne sont propres qu'à faire rendre l'eau, que l'ancienne Ecole regardoit comme cause de la mort des Noiés; il n'adopte, d'aprés Mrs Detharding & Becker, que les remedes qui peuvent remetre les liqueurs en mouvement, & faire sortir l'air de la poitrine. Tels sont les frictions, l'irritation du gosier, la laryngotomie, la chaleur graduée du feu, la fumée de tabac injectée dans l'anus, les sternutatoires, les vomitifs, les antiapoplectiques, &c. Les effets de chacun de ces secours sont expliqués physiquement & médicinalement en aussi peu de mots qu'il est possi-

cessa pas un moment de s'occuper d'Astronomie, de Géographie & de tout ce qui peut regarder l'art de la Navigation. M. l'Ab. B. nous apprend qu'il avoit beaucoup écrit sur ces matieres. Mais il ne nous reste de lui que les Rélations dont nous avons parlé ci-dessus. Le Roi d'Espagne, pour l'engager à donner des Mémoires sur la Marine, le fit, en 1507, son *Piloto Maggiore*, avec 75000 Maravedis de gages, & dès lors on donna le nom d'*Amérique* à la Partie du Monde nouvellement découverte. On ne sçait aucune particularité de sa mort, un seul Historien nous apprend qu'il mourut en 1516 dans le cours d'un nouveau voyage qu'il avoit entrepris, & qu'il fut enterré dans une des Isles Terceres. Dom Emmanuel Roi de Portugal fit mettre dans la Cathédrale de Lisbonne le vaisseau *la Victoire*, sur lequel Vespuce avoit découvert le Brésil pour servir de monu-

le mérite des secours dont parlent les Auteurs, il commence par examiner la cause de la mort des Pendus; & prouve par les observations, & par la théorie, que c'est une apopléxie produite par l'arrêt du sang dans le cerveau à raison de la compression des veines jugulaires. En conséquence les frictions, les bains chauds, l'esprit de sel ammoniac, la saignée, les remedes spiritueux, le vinaigre avec le poivre, les vomitifs, le *castoreum*, quelques topiques émolliens, sont des sécours que l'Auteur adopte. Au reste il paroît compter au moins autant sur un remède aussi singulier que désagréable à administrer, c'est de souffler dans la bouche du pendu, pourvû qu'on ait dans la sienne quelques aromates. Mais comme c'est du souffle que dépend la principale vertu de cette pratique, M. Bruhier examine si l'on peut asseoir sur elle des esperances fondées, & conclud pour l'affirmative en conséquence

de quatre expériences dont les trois premieres sont tirées des *Transactions Philosophiques de la Societé Royale de Londres*, & la quatriéme de l'Ouvrage de Becker. Il s'agit dans la premiere d'un poulet étranglé qu'on rappella à la vie en soufflant dans la trachée artére; dans un autre d'un chien étranglé qu'on ranima en soufflant dans le canal thorachique ; dans la troisiéme d'un chien qui mouroit & ressuscitoit lorsqu'on souffloit & qu'on cessoit de souffler dans la trachée artére : enfin il s'agit dans la derniere d'un chien étranglé qui fut ressuscité par Becker en soufflant dans le même canal.

L'Auteur explique ensuite l'effet du souffle relativement aux expériences dont il s'agit, & conclud » 1°. que c'est une pratique fort » avantageuse de souffler dans la » bouche des Pendus pour les rap- » peler à la vie ; 2°. que si on ne » réussit pas par cette voie on peut » leur faire l'opération de la Tra-

» cheotomie, & souffler l'air dans les
» poumons par l'incision qui aura
» été faite ; 3°. qu'il ne faut pas se
» rebuter de quelques tentatives
» inutiles, puisque ce qui n'a réussi
» à Becker qu'à la cinquiéme fois
» pourroit ne réussir que plus tard
» dans d'autres circonstances ; 4°.
» qu'il ne faut pas négliger en mê-
» me tems l'application des secours
» qui peuvent contribuer à rendre
» d'ailleurs au sang la fluidité qu'il
» a perduë ; 5°. que si la mort ne
» suit pas l'étranglement, c'est
» moins l'heureux effet de la roi-
» deur des cartilages dont le larynx
» est composé, ou de la laxité de
» la corde, que d'une disposition
» du sang à reprendre aisément
» son mouvement de fluidité ; 6°.
» qu'il y à tout lieu de croire qu'un
» secours très-efficace pour rappel-
» ler les Pendus à la vie seroit de
» leur injecter de l'air dans le sang,
» en l'introduisant dans quelques
» veines par le moien d'un tube.
» Car quelle difference de l'y faire

» entrer par le canal thorachique,
» ou par un autre endroit ? Ce Chapitre est terminé par quelques histoires, dont la derniere sur-tout est remarquable par une circonstance, c'est que le sujet fut rappellé à la vie après avoir été pendu pendant vingt-quatre heures.

L'objet de l'Auteur dans le Chapitre quatre est de prouver que c'est un homicide d'enterrer les femmes qui meurent enceintes sans leur faire l'operation césarienne, & les enfans reputés morts en venant au monde sans essaier des sécours dont l'application est fort aisée. Il cite en preuve de la premiere proposition nombre d'observations d'enfans venus vivans au monde après la mort de leur mere ; en quoi il n'y a rien d'étonnant, puisque l'un & l'autre renferment un principe de vie different, comme l'Auteur le prouve fort bien. Il établit la seconde proposition sur le rapport de la Faculté de Medecine de Wittemberg.

qui dit que les enfans naissent quelquefois si foibles qu'ils paroissent pendant un tems considerable sans sentiment, sans mouvement, & sans respiration Les secours qu'il conseille d'après cette Faculté sont des tiraillemens, des fomentations spiritueuses ou aromatiques, ou ces mêmes liqueurs coulées dans la bouche des enfans, les frictions, & d'après plusieurs observations la suction du mamellon du teton gauche ; enfin il conseille de leur souffler dans la bouche. Il faut voir dans l'Ouvrage comment chacun de ces secours peut produire l'effet auquel il est destiné. Nous remarquerons seulement que le dernier peut également rappeller à la vie les adultes qui paroissent l'avoir perduë. C'est du moins ce qu'on doit conclure de plusieurs observations.

Nous ne voulions qu'indiquer les sujets traités dans le Chapitre cinquiéme, où il est parlé de la mort apparente produite par des

causes externes, comme le froid, la fumée de charbon, la foudre, les vapeurs du vin, & les exhalaisons mortelles; mais nous ne pouvons nous empêcher de transcrire une observation très-singuliere du célébre Naturaliste Michel-Bernard Valentini. » Un chat aiant » été gelé par le froid de l'hiver, » foulé aux pieds, & poussé comme » mort par des enfans, une Ser- » vante l'enterra dans un fumier, » & le couvrit de beaucoup de » paille. Qu'arriva-t-il? la Servan- » te, quelques jours après, entend » pendant la nuit un grand bruit » contre un mur qui étoit près » d'elle: il sembloit qu'on gratât » ce mur avec les ongles. La fille » s'imagina que c'étoit un esprit; » mais au lever du Soleil on en re- » connut la cause, qui étoit le » chat en question qui couroit de » côté & d'autre: il s'enfuioit au » plus vîte comme s'il eût été enra- » gé, en lançant des regards farou- » ches, quoiqu'on l'appellât d'un

» ton caressant. Je n'aurois pas
» voulu ajoûter foi à cette histoire,
» si je n'avois vû de mes propres
» ïeux le chat mort & ressuscité.

Le sixiéme Chapitre traite des apparences de la mort produites par des maladies internes, comme l'apopléxie, l'épilepsie, la catalepsie, l'ecstase, l'affection hystérique, la peste, la syncope, la léthargie, & autres affections soporeuses & convulsives. Chacune de ces maladies fait le sujet d'un article, & chaque article renferme plusieurs observations qui vont au but de l'Auteur, & la discussion des secours qu'on peut administrer. Nous ne parlerons ici que de la syncope, parce que parmi tant d'objets qui méritent l'attention des Lecteurs, il est naturel de nous fixer aux plus interessans.

Suivant la description que Nymman donne de la syncope, » I
» visage du malade paroît cadav
» reux, la respiration & le pou
» deviennent insensibles, les mem

» bres se raccourcissent, & les
» dents se serrent si fort que ce
» n'est qu'avec beaucoup de vio-
» lence qu'on peut écarter les mâ-
» choires. Il est certain, comme
le remarque M. Bruhier, que ces
accidens caractérisent plûtôt une
maladie convulsive qu'une mala-
die de relâchement ; or il n'y a
point d'état plus opposé à la mort
qu'une augmentation des mouve-
mens. L'Auteur a rapporté dans la
premiere Partie plusieurs histoires
de *syncoptiques*, &, pour prouver
que cet accident est beaucoup plus
fréquent dans les maladies qu'on
ne se l'imagine, il rapporte dans
cette partie plusieurs autres faits
qui donnent lieu aux réfléxions
suivantes ; » après des histoires de
» cette nature peut-on se dispenser
» de souscrire au sentiment d'A-
» lexander Bénédictus, qui deman-
» de au moins trois jours avant
» qu'on enterre les personnes qui
» sont tombées en syncope ? Je le
» répéte, ces exemples sont plus

» fréquens qu'on ne se l'imagine,
» & Forestus après quarante-six ans
» de pratique assuroit qu'il avoit
» vû un grand nombre de malades
» qui étoient revenus à la vie après
» avoir été attaqués de syncopes si
» violentes qu'on les prenoit pour
» morts. Nous donnerons encore
» dans les Chapitres suivans des
» exemples de syncopes aussi con-
» siderables que celles dont parle
» Forestus. Il y en a en effet un
bien remarquable dans le Chapitre
sept, c'est celui d'un homme épui-
sé par une longue maladie, que la
prévoiance du Medecin qui le trai-
toit sauva de la mort, en empê-
chant de précipiter son enterre-
ment. En lisant cette observation
on est effraié des risques que cou-
rent les hommes d'être enterrés
vivans, puisque de tous ceux à qui
on pourroit donner la sépulture
avec securité, il n'y en a guéres
dont l'état pût en inspirer une plus
parfaite que celui dont il s'agit.
On ne peut donc être trop en gar-

de contre l'apparence de la mort, & dès qu'il est constant qu'il n'y a pas de maladies où il ne puisse arriver une syncope, il l'est également qu'il n'y en a point où, sans une prudence & une attention, malheureusement trop rares, on ne soit exposé à être enterré vivant.

Le Chapitre sept traite des ouvertures simples & des embaumemens. M. Bruhier rapporte plusieurs histoires également funestes & remarquables de personnes à qui la précipitation dans ces deux cas à coûté la vie; &, ce qui mérite beaucoup d'attention, il prouve par un fait, qu'on ne peut soupçonner d'être ajusté au théatre, que l'insensibilité peut aller si loin que les plus énormes incisions ne font donner aucun signe de vie. Il avoit rapporté dans le Chapitre précédent plusieurs histoires fort singulieres pour prouver l'incertitude de l'épreuve du feu. Le Chapitre neuf contient la récapitula-

tion de celles qu'on peut faire pour constàter la mort. Elle est accompagnée de réfléxions nouvelles, dont plusieurs prouvent qu'en abandonnant à son état un malade réputé mort, on le prive quelquefois des secours qui pourroient le ramener à la vie, d'autres réfléxions mettent en état de juger du degré de confiance qu'on peut raisonnablement donner à chacune de ces épreuves. On y trouve d'ailleurs une longue énumération d'Auteurs très-célébres, qui, sans être aussi circonspects que M. Bruhier le demande, le sont beaucoup plus qu'on ne l'est presque par tout le monde. Car ils veulent qu'on garde les corps reputés morts pendant deux & même trois jours, avant que de leur donner la sépulture; précaution qui, toute insuffisante qu'elle est, sur tout si on se presse de les mettre sur la paillasse, obvieroit pourtant à une partie des inconvéniens combattus dans l'Ouvrage de M. Bruhier. —

Comme

Comme il n'a rien voulu négliger pour se rendre utile, il a donné par forme de Supplément un grand nombre d'histoires de résurrections qui sont venues à sa connoissance lorsque la derniere feuille de son Ouvrage étoit composée. Une des plus frappantes est celle que rapporte Hamilton dans son Traité de la fievre miliaire. Il s'agit d'une femme qui fut jugée morte après une convulsion universelle dans laquelle elle tomba. La premiere précaution du Docteur Anglois fut de deffendre de la tirer du lit, qu'après plusieurs jours, & de l'enterrer qu'après huit. Elle resta près de trois jours sans donner le moindre signe de vie, si ce n'est à la fin du troisiéme par un peu de chaleur, qui quelque tems après fut suivie d'une respiration presque insensible, & par la suite d'une guérison parfaite.

Il paroît par quelques autres observations que la vie ne s'éteint point dans les corps que leur in-

ſenſibilité apparente fait juger morts, même d'apopléxie. D'où l'Auteur conclud que ces apparences ne ſont pas une raiſon pour négliger de donner les conſolations ſpirituelles que l'état d'une mort prochaine demande, & pour autoriſer à tenir dans la chambre des diſcours qui peuvent faire peine à la perſonne, ſi elle n'eſt pas morte.

Le Suplément eſt terminé par pluſieurs Hiſtoires dont le Diocéſe de Rheims a été la ſcéne. Elles ont été communiquées à l'Auteur par M. Dorigni, Lieutenant Criminel au Bailliage de cette Ville, qui términe ſa relation par cette judicieuſe réfléxion, *jugez par ce que j'ai appris en peu d'heures & dans un auſſi petit canton, de ce que je pourrois apprendre ſi je m'étendois.* JE SUIS PERSUADÉ QUE LE MAL EST BIEN PLUS GRAND QU'ON NE PENSE.

C'eſt dans la même perſuaſion que nous avons peut-être paſſé les

bornes ordinaires de nos Extraits en rendant compte d'un Ouvrage aussi digne d'attention; il interesse tous les hommes, il renferme des observations amusantes & instructives, enfin c'est un mélange curieux de Physique, de Medecine, & d'Histoire naturelle, qui se prêtent des lumieres l'une à l'autre.

VOYAGES DE M. SHAW dans plusieurs Provinces de la Barbarie & du Levant, contenant des Observations Géographiques, Physiques, Philologiques, & mêlées, sur les Royaumes d'Alger & de Tunis, sur la Syrie, l'Egypte & l'Arabie Pétrée, avec des Cartes, & des figures. Traduit de l'Anglois. Deux Tomes en un Volume in-4°. A la Haye, chez *Jean Néaulme*. 1743. & à Paris, chez *Briasson*.

LE Public a reçu avec satisfaction les Voyages de M. Shaw qu'il attendoit depuis long-tems avec empressement.

Cet Ouvrage, dédié au Roi de Prusse, est précedé d'une Préface dans laquelle l'Auteur s'est principalement proposé de faire connoître la maniere de voyager dans les Pays par lesquels il a passé, la maniere de vivre des Voyageurs, les peines qu'ils ont à souffrir & les dangers ausquels ils sont exposés; ce détail contient des circonstances curieuses & interessantes.

L'Auteur paroît avoir eu deux objets principaux, la Géographie & la Physique. Mais de plus il a rempli son Ouvrage de mille traits concernant les Antiquités de toute espéce, l'Histoire Sacrée & prophane, l'Histoite naturelle, la politique, la Medecine & les Langues; on y trouve des découvertes nouvelles sur chacune de ces Sciences, l'Auteur explique & éclaircit plusieurs passages des anciens Auteurs Grecs & Latins, il fait une heureuse application d'un nombre prodigieux d'endroits de la Sainte Ecriture; enfin il confir-

me ou rectifie en plusieurs rencontres les sentimens des Itinéraires, des Géographes & des Voyageurs de tous les tems.

Le premier Tome de cet Ouvrage contient des Observations Géographiques sur les Royaumes de Tunis & d'Alger, & des Observations Physiques sur les mêmes Royaumes.

Une profonde érudition regne dans toutes les recherches de l'Auteur. Mais il ne néglige pas l'occasion de rendre son Ouvrage amusant & interessant par les Observations qu'il fait sur les Sciences, les Arts, les Manufactures, les habillemens & les coûtumes des habitans de ces Royaumes, leur gouvernement, leurs forces, leurs revenus, leurs Cours de Justice, leurs châtimens, leurs interêts & alliances avec les Princes Chrétiens.

L'Auteur rapporte quelques traits assez singuliers touchant les prétendus Prophétes & Faiseurs de Miracles qui se trouvent en assez

grand nombre parmi les Mahométans du Pays d'Alger. Il dit que s'étant trouvé près de Setéef avec Secdy-Ashous, l'un des Marabuts des Ammer, fameux dans toute la Province Occidentale par la réputation qu'il avoit de vomir du feu: *Je lui vis faire plusieurs fois*, dit M. Shaw, *ce prétendu miracle : la premiere fois je fus extrêmement surpris de remarquer que sa bouche se remplissoit tout d'un coup de flammes ; il paroissoit alors être dans de grandes souffrances. Mais peu après le voyant donner le même spectacle une seconde fois (car il prétendoit avoir de fréquens entretiens avec Dieu & que l'état où il paroissoit alors en étoit la marque) je découvris à travers de toute son adresse comment cela se faisoit. Il se cachoit la tête & les mains dans son Burnoose, afin, disoit-il, de converser plus décemment avec la Divinité ; mais en effet c'étoit pour allumer son feu sans qu'on s'en apperçût : car aussi-tôt qu'il eut préparé toutes choses pour faire paroître*

la flamme, on voyoit sortir beaucoup de fumée. Comme il retiroit ses mains & sa tête de dessous son Burnoose on sentoit aussi une odeur forte de souffre & d'étoupes, sans compter qu'on voyoit même des fils de ces étoupes accrochés à sa barbe ; de maniere que personne ne pouvoit s'y tromper, à moins que ce ne fût des gens tout-à fait stupides & prévenus ; j'en parlai à quelques Turcs qui étoient avec moi & qui s'apperçurent aussi de l'imposture, mais les Arabes défendoient toûjours le prétendu don miraculeux de Secdy-Ashous, soûtenant que personne n'étoit semblable à lui.

On voit que ces peuples trouvent encore merveilleux ce qui nous paroît puérile.

Ces Marabuts, dont il est ici question & qui sont en grande vénération chez les Mahométans, sont en général des gens d'une vie fort austere, toûjours occupés à la priere ou à la méditation. Ce qu'il y a de singulier, c'est que la réputation

de sainteté est héréditaire chez eux comme la Noblesse l'est parmi nous, & l'on rend au fils les mêmes honneurs qu'au pere, *pourvû,* dit l'Auteur, *qu'il sçache observer le decorum & prendre un certain air de gravité qui en impose.*

M. Shaw fait mention de quelques-unes des prétenduës Prophéties de ces Mahométans qui ont été démenties par l'évenement, mais il déclare que dans la crainte d'être ennuyeux il n'entrera dans aucun détail à ce sujet; *cependant il ne peut*, dit-il, *en omettre une dont l'avenir découvrira la vérité, & qui est fort remarquable en ce qu'elle promet aux Chrétiens le rétablissement de leur Réligion dans tous les Royaumes qui leur ont été enlevés autrefois par les Sarasins & par les Turcs. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est que cette prédiction est universellement reçûë dans tous les Etats Mahométans, & que pour cette raison ils ferment soigneusement les portes de leurs Villes tous les Ven-*

dredis depuis dix heures jusqu'à midi, qui est, disent-ils, le tems marqué pour cette catastrophe.

L'Auteur expose ensuite les differentes punitions usitées chez ces peuples. » Dans les plaintes pour » causes de dettes, le débiteur est » ordinairement retenu en prison » jusqu'à ce que les Chouses ou » Huissiers ayent saisi & vendu » ses effets. Si la vente rend plus » que ne doit le prisonnier on lui » met le surplus en main en le re- » lâchant, & si les biens saisis ne » suffisent pas pour payer les » créanciers, il n'en recouvre pas » moins sa liberté, & on ne peut » plus rien lui demander dans la » suite pour raison des anciennes » prétentions. Les moindres crimes » sont punis de la bastonnade qui » consiste à donner au criminel un » certain nombre de coups, quel- » quefois deux ou trois cens sur la » plante des pieds avec un bâton » de la grosseur du petit doigt: mais » pour les grands crimes on don-

» ne non-seulement la bastonnade
» de la maniere que je viens de di-
» re, mais aussi sur le bas-ventre;
» châtiment qui est ordinairement
» suivi de la mort. Si un Juif ou
» un Chrétien est convaincu de
» meurtre ou de quelqu'autre cri-
» me capital on le conduit hors
» de la Ville & on le brûle tout
» vif; mais si c'est un Maure ou un
» Arabe on l'empale ou on le pend
» par le col aux crénaux de la Vil-
» le ou bien on le précipite sur des
» crocs de fer qui sont au bas des
» murs où les criminels demeurent
» accrochés & vivent quelquefois
» trente ou quarante heures dans
» les plus horribles souffrances.

» Pour les Turcs ils ne sont pas
» punis en public comme les au-
» tres; mais suivant le crime qu'ils
» ont commis on leur donne la
» bastonnade ou on les étrangle
» dans la maison de l'Aga par res-
» pect pour leur qualité de Musul-
» mans. Les femmes sont aussi,
» suivant l'exigence des cas, ou

» confinées dans une maiſon parti-
» culiere de correction, ou ſi le
» crime eſt capital, pour ménager
» encore la modeſtie de leur ſexe,
» on les met dans un ſac & on les
» noye dans la mer. Chez les Mau-
» res Occidentaux le ſupplice bar-
» bare de ſcier en deux les crimi-
» nels eſt encore en uſage ; pour
» cet effet ils mettent le malheu-
» reux qui eſt condamné à la mort
» entre deux planches de la même
» longueur & largeur que lui, &
» commencent l'exécution par le
» bout où eſt la tête ; on m'a dit
» (continue l'Auteur) que Kardi-
» naſls, homme de diſtinction &
» de grand crédit dans ce Pays-là,
» très-connu de nos Mariniers &
» de la Garniſon de Gibraltar, qui
» a été autrefois Ambaſſadeur en
» Angleterre, avoit depuis peu ſu-
» bi cette peine cruelle. Je dois
» dire encore à la loüange de ces
» peuples-ci que lorſqu'il s'agit de
» punir le crime, ils n'ont que
» fort peu ou point d'égard à la

» qualité ou au rang du criminel :
» & que, quoiqu'à la vérité une
» amende pécuniaire arrête quel-
» fois le cours de la Justice, ce-
» pendant si le crime est odieux &
» bien prouvé, le criminel, quel
» qu'il soit, est puni du supplice
» ordinaire.

Les forces navales des Algériens ont été autrefois si considérables qu'ils étoient, il y a deux siécles, la terreur de toutes les Nations commerçantes de l'Europe.

» Quant aux Relations que ces
» Corsaires ont avec les Princes
» Chrétiens, ils ont des alliances
» avec les François, les Anglois,
» les Hollandois & les Suédois. La
» Porte a souvent fortement inter-
» cedé en faveur des Sujets de la
» Maison d'Autriche en Italie, mais
» inutilement jusqu'ici, quoique
» les Algériens s'avoüent eux-mê-
» mes vassaux du Grand Seigneur &
» comme tels devroient ce semble
» lui obéir : les Suédois ont acheté
» leur paix 70000 Dollars, ce qui a

» extrêmement surpris tout le
» monde, qui a prétendu y trou-
» ver du mistére, parce qu'ils n'ont
» que fort peu de vaisseaux dans
» la Méditerranée. Les succès
» qu'eurent les Hollandois dans
» leur derniere guerre avec les
» Algériens qui a duré douze ans,
» & pendant laquelle ils ont dé-
» truit plusieurs de leurs Armateurs,
» le magnifique present de toutes
» sortes de munitions navales
» qu'on leur promit quand la paix
» seroit ratifiée, enfin la timidité
» naturelle du Dey qui craignoit
» s'il continuöit à faire des pertes,
» de passer pour malheureux, ca-
» ractére fatal dans ces Pays-ci
» pour un Chef : toutes ces choses,
» dis-je, furent les principaux
» motifs qui engagerent les Algé-
» riens à faire la paix avec les Hol-
» landois, il est certain que le plus
» grand nombre des Soldats & gé-
» néralement tous les Officiers de
» mer s'y opposoient fortement,
» disant que ce seroit en vain qu'ils

» armeroient en courſe, s'ils avoient » la paix avec les trois Nations » commerçantes ; qu'ils n'avoient » rien perdu dans cette guerre au » prix de ce qu'ils y avoient gagné. » Comme les jeunes Soldats ont de » la peine à vivre s'il ne ſe fait des » priſes dont ils ont leur part, ils » murmurent beaucoup du peu de » ſuccès qu'ils ont eu depuis quel- » ques années & il y a grande » apparence, comme peu d'années » pourront peut-être le vérifier, » qu'ils obligeront un jour le Dey » regnant à rompre quelques-unes » des allianees que ſon prédéceſ- » ſeur a contractées, « c'eſt ainſi que l'Auteur penſoit en 1732 de l'état du gouvernement des Algériens.

» Il eſt certain (continue l'Au- » teur) que les Algériens ont beau- » coup d'eſtime & d'inclination » pour la Nation Angloiſe, & ſi » l'on pouvoit tabler avec quelque » certitude ſur leur régence, nous » n'aurions probablement (dit-il)

» rien à craindre d'eux quelqu'en-
» vie qu'il leur prît de chercher
» noiſe à quelqu'une des Nations
» commerçantes, mais ils ſont
» gouvernés en quelque maniere
» au hazard & par caprice plûtôt
» que par la raiſon & par la pru-
» dence. Les Hollandois ont grand
» ſoin de cultiver la bonne intelli-
» gence avec eux, en leur faiſant
» un preſent tous les ans, moyen
» qui leur a parfaitement réuſſi
» juſqu'à preſent. Les François d'un
» autre côté les tiennent en reſpect
» par le ſouvenir du bombarde-
» ment qu'ils ont fait eſſuyer à
» leur Ville & par le reſſentiment
» qu'ils ont témoigné en dernier
» lieu à Tripoli.

Suivant ce que dit ici l'Auteur, on voit que les Algériens ménagent les Anglois par inclination, les Hollandois par interêt, & les François par crainte; cependant il prétend que ſa Nation peut avec autant de raiſon que la Nation Françoiſe intimider les Algériens,

il compare l'expédition du Chevalier Edoüard Sprag à Boujeiah, à celle du Marquis d'Eſtrées contre la Ville d'Alger, & les Ports de Minorque & de Gibraltar lui paroiſſent devoir être auſſi formidables aux Algériens que ceux de Marſeille & de Breſt : quoiqu'il en ſoit il aſſure que les menaces & le ton haut ne ſont pas le moyen le plus ſûr pour réuſſir auprès des Algériens, il ne croit pas non plus que la raiſon puiſſe toûjours être de ſaiſon & avoir quelqu'autorité dans une Cour où ſouvent un Cuiſinier eſt premier Miniſtre & à laquelle il n'eſt pas extraordinaire de voir une milice inſolente preſcrire la Loi, mais l'art de diſtribuer à propos de l'argent, des Kaftans & des montres d'or eſt, ſuivant l'Auteur, la ſcience que les Conſuls doivent mettre en uſage dans cette Cour, conformément à un ancien proverbe que les Algériens eux-mêmes ont ſouvent dans la bouche *donnez à un Turc de l'ar-*

gent d'une main & il vous permettra de lui crever les yeux de l'autre.

L'Etat politique d'Alger dont l'Auteur donne une idée & la constitution de son Gouvernement sont conformes à la situation où se trouvoit ce Royaume en 1732 lorsqu'il en est sorti; » on ne sçau» roit dire (ajoûte-t-il) combien » cela pourra durer, parce qu'il » n'y a que fort peu ou point d'é» quité, d'honneur & de bonne » foi chez ces gens qui agissent par » bricole plûtôt que par choix: de» sorte que rien n'est plus vrai que » ce qu'Aly Bacha, un de leurs » derniers Deys, avoüa un jour » à M. le Consul Cole qui se plai» gnoit de quelques insultes faites » par ces Corsaires à des vaisseaux » Anglois, sçavoir, *que les Algé» riens sont une troupe de brigands » & qu'il en étoit le Capitaine.*

Le second Tome de cet Ouvrage contient des Observations Géographiques, Physiques & mêlées sur la Syrie, la Phénicie, la Terre

Sainte, l'Egypte, l'Arabie Pétrée & ſur les campemens des Iſraëlites. Entre toutes les Deſcriptions remarquables contenuës dans le ſecond Volume, celles de la Ville de Jeruſalem méritent une attention particuliere.

Les Deſcriptions du Deſert de Sin & du Mont Sinas que les Arabes appellent *Jibbel Mouſa*, c'eſt-à-dire, *la Montagne de Moiſe*, ſont faites avec le plus long détail & la plus grande exactitude, l'heureuſe application que l'Auteur ſçait faire des paſſages de l'Ecriture lui eſt d'une grande utilité pour l'indication de ces differens lieux, & rend ſes Obſervations extrêmement ſatisfaiſantes pour le Lecteur.

Il eſt remarquable que ſur le ſommet du Mont Sinaï les Chrétiens & les Mahométans exercent chacun publiquement leur Religion dans une Chapelle. Les campemens des Iſraëlites paroiſſent marqués avec ſoin, cependant

lorsque l'Auteur n'a que des conjectures à proposer pour désigner la situation de quelques-uns de ces campemens, il s'en tient là, sans chercher à donner pour vrai ce qui ne lui a paru que douteux.

L'Auteur marque précisément l'endroit du passage de la Mer rouge, & il refute les sentimens de ceux qui ont voulu attribuer le miracle à une cause naturelle, & particulierement un endroit de l'Historien Josepphe, où cet Auteur semble l'avoir voulu faire entendre.

Les merveilles de l'Egypte nous ont aussi paru décrites avec la plus grande exactitude & expliquées par des découvertes nouvelles.

Ce second Volume est terminé par un très-grand nombre d'Extraits de plusieurs Auteurs anciens & d'autres Pieces qui servent de preuves & d'éclaircissemens à cet Ouvrage, ce qui fait voir également l'érudition & la sincérité de l'Auteur.

ROUTIER DES COSTES DES *Indes Orientales & de la Chine. Par M. Daprès de Mannevillette, Lieutenant des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez *Ph. J. B. Deleſpine*, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, ruë S. Jacques, à la Victoire & au Palmier. 1745. *in*-4°. pag. 248.

ON ne peut guéres preſenter au Public un Ouvrage plus utile que celui-ci, l'objet qu'on s'y propoſe eſt l'aggrandiſſement du Commerce, & la perfection de la Navigation. Un excellent Routier remplit néceſſairement ces deux conditions. Malgré le grand nombre des Cartes Hydrographiques que nous avons, il y en a peu qui ſoient exactes, rien cependant de plus eſſentiel. Il eſt vrai que nous ne pouvons en avoir de bonnes qu'après une ſuite de tems conſide-

table, les excellens Navigateurs ſont rares, la plus grande partie de ceux qui parcourent les mers ne ſont pas aſſez habiles pour qu'on puiſſe compter ſur les obſervations qu'ils font; de plus l'exactitude des Cartes dépend du grand nombre de voyages que nos vaiſſeaux ne ſont pas toûjours à portée de faire. Cependant ce ſeroit une choſe fort avantageuſe que d'être ſûr de la poſition des endroits que nous ſommes obligés de parcourir tous les jours; n'eſt-il pas bien important aux Navigateurs de reconnoître les giſſemens des Côtes, d'aſſigner les bancs de ſable, les rochers, les vents qui ſoufflent dans certaines régions, enfin de ſçavoir les routes qu'il faut préciſément tenir? Tout ceci eſt en abrégé, ce qu'a tâché de faire M. Daprès de Mannevillette, Lieutenant des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes.

Il eſt vrai que ces obſervations ne regardent que les Côtes des Indes Orientales & de la Chine; il eſt

à croire que les Officiers qui auront du talent & qui se trouveront dans les mêmes circonstances imiteront un si bon exemple. L'Ouvrage est dédié à M. de Fulvye ; l'Auteur dit qu'excité par les bontés dont ce Magistrat l'honore, il a reçû de son bienfaicteur toutes les facilités dont il avoit besoin pour faire paroître un Ouvrage dont il sentoit toute l'utilité que le commerce pourroit en retirer.

Nous n'apprenions jusqu'à present le chemin que nous devions tenir pour aller dans nos Colonies & dans nos établissemens que par les Cartes des Anglois & des Hollandois. Le succès de nos voyages dépendoit uniquement de leurs instructions, il a fallu dans le commencement en user ainsi, mais notre propre expérience nous a procuré des connoissances plus parfaites, & l'on a remarqué un grand nombre de fautes sur leurs Cartes.

M. Daprès de Mannevillette a

recueilli avec beaucoup de ſoin, de travail & de dépenſe pendant douze ans tout ce qui pouvoit être utile à la correction des routes que nos vaiſſeaux ſont obligés de tenir. Nous rapporterons en abrégé le plan qu'a ſuivi notre Auteur pour corriger les Cartes marines. On jugera par-là du travail immenſe qu'il a embraſſé & de l'utilité qu'il procure à ſes compatriotes.

La ſurface de la Terre, comme celle de la mer, eſt repreſentée par des Cartes plates, parce que dans la conſtruction de ces Cartes on n'a aucun égard à la convéxité du Globe terreſtre, de plus les méridiens y ſont repreſentés par des lignes droites paralléles entr'elles, & par une ſuite de cette conſtruction les degrés de longitude ſur divers paralléles ſont égaux aux degrés de l'Equateur. Ce qui n'eſt point dans l'exacte vérité. Il eſt vrai que l'on a une méthode pour corriger cette erreur. Cette inexactitude eſt moins ſenſible dans la Zone Torri-

de, ſur-tout lorſque les Cartes ne contiennent pas une grande étendue. Mais il eſt neceſſaire par-tout ailleurs d'y faire attention. Chaque Pilote trace ordinairement ſur la Carte avec laquelle il fait route les nouvelles terres qu'il découvre par la latitude obſervée, les côtes avec leurs giſſemens, les bancs de ſable & autres écueils qu'il rencontre.

La plus grande difficulté de la navigation eſt dans l'art de déterminer la longitude neceſſaire pour connoître l'exacte poſition des lieux. Les divers moyens de l'obſerver ſont au deſſus de la portée des Pilotes, & excepté quelques endroits principaux pour leſquels on a mis en uſage les Obſervations aſtronomiques on n'eſt parvenu à connoître les autres que par une maniere d'eſtime toûjours très-incertaine & très-fautive. Ce que nous venons de dire ſuffit pour nous faire juger du peu d'exactitude des Cartes, & combien les Navi-

gateurs

gateurs sont incertains de la route qu'ils sont obligés de tenir.

Les Cartes générales ne suffisant pas, il a fallu en construire de particulieres, afin que les objets fussent moins confus & que ceux qui navigeoient dans un détroit dont le détail est inconnu, ne fussent pas exposés à un nauffrage évident, mais plusieurs de celles-ci sont manuscrites. On a donc conservé les Cartes générales pour de grandes traversées, pendant lesquelles les vaisseaux côtoyent rarement les côtes, & l'on a gardé les Cartes particulieres ou celles d'un plus grand point pour chaque Pays.

Une des Cartes générales dont la plûpart des Pilotes se servent est celle de Pietergros, ainsi que du Recueil de Thornton. Mais l'un & l'autre demandent beaucoup de corrections.

Voici ce qu'a fait M. Daprès de Mannevillette, il a recueilli quantité de Cartes & de Plans très-détaill-

lés pour chaque partie ; il les a comparés avec les remarques des Routiers ou des Pilotes les plus expérimentés ; il a raſſemblé une infinité de Journaux qui étoient reſtés comme enſevelis, parce que l'on ne ſçavoit point en faire uſage ; il en a extrait les routes, il a reformé par là pluſieurs diſtances, latitudes & giſſemens mal déterminés auparavant.

L'Auteur a employé dans la conſtruction de ces nouvelles Cartes trois méthodes, l'une *Aſtronomique*, & à laquelle il faut toûjours avoir recours lorſqu'il eſt poſſible, la ſeconde méthode eſt appellée *géographique*, parce qu'elle conſiſte à lier par des triangles les endroits où l'on n'a pas fait d'obſervation avec ceux dont la poſition eſt certaine ; la troiſiéme méthode eſt celle qui ſe déduit de la route des vaiſſeaux. Comme cette derniere méthode eſt la moins certaine, il a fallu apporter plus de précautions dans les changemens que M. Da-

près de M. a faits, aussi ne s'est il déterminé que par le concours d'un grand nombre de Routiers qui ne s'éloignent pas sensiblement, il a beaucoup comparé ses propres Routes avec celles des autres, & lorsqu'il n'a pû venir à bout de les concilier, il en a averti dans son Ouvrage.

Il est divisé en plusieurs Instructions qui regardent chaque Voyage, il contient encore diverses remarques sur les habitans, sur le commerce, sur les précautions qu'il faut avoir dans quelques Contrées; enfin les Navigateurs ne peuvent que remercier M. Daprès de Mannevillette de son travail, & ne manqueront pas d'en profiter pour leur propre sureté. Il seroit bien à souhaiter qu'il se trouvât plusieurs Officiers aussi zélés & aussi habiles que M. Daprès de M. qui n'a point épargné ses soins ni ménagé sa santé pour le service de sa patrie & de la Compagnie à laquelle il est attaché.

Ce Volume *in*-4°. n'a été compoſé qu'en faveur de pluſieurs Navigateurs qui n'auroient pas voulu faire la dépenſe d'acheter le Recueil de toutes les Cartes qui ſont inſerées dans un *in-folio* intitulé *le Neptune Oriental*, dont celui-ci contient le même diſcours, & a été reduit pour les Cartes à deux générales. La premiere comprend la Côte d'Afrique depuis l'Equateur juſqu'au Détroit de *Babel-Mandel*, & celles d'Aſie juſqu'à l'embouchure du *Gange*. La ſeconde contient le Golfe de *Bengal*, avec l'Archipel des *Indes* en général.



HISTOIRE DU THE'ATRE François, depuis son origine jusqu'à present. Avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Pieces, & des notes historiques & critiques. Tome IV. A Paris, chez *P. G. le Mercier*, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & *Saillant*, Libraire, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1745. *in*-12. pag. 549. sans la Préface.

CE Volume, qui comprend l'Histoire de notre Théatre depuis 1601 jusqu'en 1632, n'offre dans une grande multitude de Pieces, que bien peu d'Ouvrages qui fassent honneur à leurs Auteurs. Si le Théatre n'y paroît plus tout-à-fait dans son enfance, comme dans le siécle précédent : c'est une jeunesse qui n'est encor- guéres éclairée par la raison. Nous trouvons enfin P. Corneille en 1629 &

1732: mais ce n'est que dans *Mélite* & dans *Clitandre* : & de-là à l'Auteur de *Cinna*, quelle distance !

Quant aux autres Poëtes, les seuls qui puissent ici mériter quelque attention, ce sont Hardy, Théophile, Racan, Mayret, Gombaud, Rotrou, Pichou, Scudery, & du Ryer. On commença alors à songer aux régles du Poëme Dramatique, & Mayret en fit usage dans sa *Silvanire*, & dans sa *Sophonisbe* : mais il étoit réservé à Corneille de nous montrer le premier la Tragédie dans toute sa majesté, en joignant à l'observation de ces régles, la noblesse des caractéres, & la force de l'expression.

A l'égard de la Comédie, ses progrès ont encore été plus tardifs; les Pieces ausquelles on donnoit ce nom n'étoient pour la plûpart que des Farces licentieuses propres à corrompre les mœurs, bien loin de pouvoir les corriger. Dans les autres rien ne ressent le genre comique.

Nos Auteurs remarquent à la fin de leur Préface, que quelque foibles que soient les Pieces dont les extraits composent ce Volume, la plûpart ont eu des succès marqués : ils attribuent cette réussite à deux causes. Le goût naturel de la Nation pour le Spectacle Dramatique, & les talens des Acteurs. » Leur Jeu, quoiqu'un peu forcé, » soûtenu d'une déclamation am-» poulée, mais pleine d'art, don-» noit de l'éclat à des Pieces mé-» diocres. Cette espéce de prestige » alloit même jusqu'à faire trouver » beaux des vers remplis d'images » basses, & de jeux de mots.

Ils en rapportent pour exemple ces vers tirés de la Tragicomédie de Mayret, intitulée *Chriseide & Arimand*, où Mondory joüoit le Rolle d'Arimand.

» Voici le Paradis où loge ma Déesse :
» Vraiment petit logis, vante-toi desormais
» D'avoir plus de beauté que tu n'en eus jamais.

» Fait de terre, & de bois, & tout couvert de chaume,
» Tu vaux mieux qu'un Palais, tu vaux mieux qu'un Royaume,
» Et sans te point flatter, tu vaux mieux que les Cieux,
» Puisque dans ton enclos tu loges ses beaux yeux.
» Les Cieux n'ont qu'un Soleil qui fait qu'on les adore,
» Mais toi, tu en as deux, & plus puissans encore.

Quelque idée qu'on puisse se former des talens de Mondory, il est difficile de ne pas attribuer principalement le succès de quelques-unes des Pieces de son tems au défaut de jugement de la part des Spectateurs dont le goût n'étoit pas plus éclairé que celui des Auteurs. Ces Pieces plaisoient & devoient plaire, parce que telles qu'elles étoient, elles étoient les meilleures qu'on eût encore vûes; parce qu'on n'avoit point d'exemple, peut-être même point d'idée d'une plus grande perfection.

Alexandre Hardy a fait paroître un nombre presque innombrable de Pieces, depuis le commencement du 17me siecle jusqu'à sa mort qui doit être arrivée entre 1628 & 1632. Quelques Auteurs lui en attribuent huit cens, d'autres six cens, & c'est à ce nombre qu'il s'est restraint lui-même: heureusement il n'en reste que 41, tant *Tragédies* que *Tragicomedies*, & *Pastorales*. Il les a fait imprimer lui-même après les avoir retouchées. Deux mille vers ne lui coûtoient bien souvent, dit-on, que 24 heures: en trois jours une Piece étoit composée, apprise, & representée. Hardy étoit fort pauvre; pour se soûtenir & faire subsister sa famille, il fut obligé de contracter une societé avec les Comédiens: il leur devoit fournir autant de Pieces qu'ils pouvoient en avoir besoin, & il remplit toûjours cet engagement avec exactitude; ces Comédiens nouvellement établis joüoient trois fois la Semaine, &

comme les Poëmes Dramatiques de ce tems étoient de la derniere foiblesse, souvent la même Semaine les voyoit naître & mourir. Ceux qu'Hardy composoit à la hâte n'étoient à la vérité guéres plus supportables : mais du moins il suppléoit à la qualité par la quantité : si l'on n'avoit jamais rien de bon, l'on avoit souvent du nouveau.

Voici le jugement qu'un Auteur célébre (*) a porté de ce Poëte. » Dès qu'on lit Hardy, sa fécondi- » té cesse d'être merveilleuse. Les » vers ne lui ont pas beaucoup » coûté, ni la disposition de ses » Pieces non plus. Tous sujets lui » sont bons : la mort d'Achille, & » celle d'une Bourgeoise que son » mari surprend en flagrant délit, » tout cela est également Tragédie » chez Hardy. Nul scrupule sur les » mœurs, ni sur les bienséances. » Tantôt on trouve une Courtisan- » ne au lit qui par ses discours soû- » tient assez bien son caractére ;

(*) M. de Fontenelle.

» tantôt l'héroïne eſt violée; tantôt
» une femme mariée donne des
» rendez-vous à ſon galant. Les
» premieres careſſes ſe font ſur le
» Théatre, & ce qui ſe paſſe en-
» tre deux amans, on n'en fait
» perdre aux Spectateurs que le
» moins que l'on peut.... Les Per-
» ſonnages de Hardy ſe baiſent vo-
» lontiers ſur le Théatre; & pourvû
» que deux amans ne ſoient point
» broüillés, vous les voyez ſauter
» au col l'un de l'autre.

Nos Auteurs, ſans être plus favorables aux Ouvrages de Hardy, le ſont un peu plus à ſa perſonne. S'il eſt tombé groſſierement dans le défaut d'inobſervation des trois unités, il n'a fait en cela que ſuivre ſes prédeceſſeurs, & ſes contemporains. Rien de plus commun alors que de voir une Princeſſe mariée au premier Acte, donner dans le ſecond la naiſſance au Héros ſon fils; ce Prince déja tout élevé au troiſiéme, au quatriéme faiſoit l'amour & des con-

quêtes: & au cinquiéme il épousoit une Princesse dont on n'avoit pas pû parler au commencement, attendu qu'elle n'étoit pas née. La Lyre de ces Poëtes avoit, suivant *Sarrazin*, aussi-bien que celles d'Orphée & d'Amphion, le pouvoir de bâtir des Villes, & de faire suivre des rochers & des forêts: leur Théatre étoit comme ces Cartes de Géographie qui, malgré leur petitesse, representent toute l'étendue de la Terre. Ainsi tout ce qu'on peut reprocher à cet égard à Hardy, c'est de n'avoir pas eu assez de force de génie pour reformer ce mauvais usage.

Au surplus on convient ici que ses plans sont sans choix, & sans discernement, que sa versification est des plus foibles, & des plus basses, & qu'il a aussi mal observé les régles des mœurs & des bienséances que celles de la Poësie Dramatique; mais il n'en est pas moins vrai qu'il avoit de grands talens, que sa triste situation, & sa trop

grande facilité ne lui ont presque pas permis de mettre en usage : il entendoit assez bien son Théatre, & s'il a été forcé de peindre à la hâte tous les sujets qui se trouvoient sous sa main, au moins a-t-il tâché de les representer sur la Scéne avec un art qui lui étoit naturel, art ignoré de la plûpart des Poëtes qui l'avoient précédé.

On releve enfin une derniere obligation que les Auteurs Dramatiques ont à Hardy : c'est d'avoir » le premier introduit l'usage » de recevoir de l'argent de ses » Pieces, usage inconnu avant lui, » & que les Poëtes ses successeurs » ont observé assez régulierement.

L'année 1617 fut une époque fatale pour la gloire de Hardy : sa Tragédie de *Pirame & Thisbé*, qui fut alors representée eut dans sa nouveauté un succès inoui, & se conserva long-tems au Théatre : Théophile est donc celui qui a porté le premier coup à la réputation dont Hardy avoit joüi jusqu'alors.

Racan, Mayret & les autres qui vinrent après, acheverent de la ternir; on joüoit cependant encore ses Pieces en 1635.

Quelques loüanges qui ayent été données à *Pirame*, il n'en est pas moins vrai que cette Piece est remplie de pensées fausses, on peut même dire ridicules: personne n'ignore les deux vers cités par M. Despreaux, que Thisbé adresse au poignard de Pirame: on en rapporte ici quatre autres à peu-près de la même force. Pirame croyant qu'un lion a devoré Thisbé, apostrophe ainsi cet animal:

» Toi, son vivant cercueil, reviens me devorer,
» Cruel lion, reviens, je te veux adorer.
» S'il faut que ma Déesse en ton sang se confonde,
» Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

Desbarreaux, intime ami de Théophile, lui attribuoit la Tragé-

die de *Sophonisbe* que Mayret a fait paroître depuis ſur le Théatre.

Le ſuccès qu'eut en 1618 la *Paſtorale* de M. le Marquis de Racan intitulée *Artenice* ou *les Bergeries*, étoit mieux mérité. Cette Piece, ſupérieure à toutes celles de ſon tems par la conduite & par la noble ſimplicité des penſées, a particulierement le mérite de l'élégance & de la correction du langage. Nos Auteurs en donnent un extrait aſſez étendu.

Les Paſtorales étoient alors fort en vogue, mais on ne voit point que ce goût général ait fait produire aucune autre Piece digne d'attention. Pendant près de 40 ans, on a tiré de l'*Aſtrée* la plûpart des ſujets des Pieces de Théatre, & les Poëtes ſe contentoient ordinairement de mettre en vers ce que M. Durfé y fait dire en proſe aux perſonnages de ſon Roman. Ces Pieces s'appelloient des *Paſtorales*. Inſenſiblement on abandonna ce genre d'Ouvrages, & ſuivant la

remarque de nos Auteurs, ceux qui depuis ont voulu les remettre au Théatre n'ont pris qu'une peine inutile.

M. de Racan, au jugement de M. Despreaux, avoit plus de génie que Malherbe : mais il étoit plus négligé, & songeoit trop à le copier. Il excelloit sur-tout à dire les petites choses, & c'est en quoi il ressembloit mieux aux anciens.

» Malherbe d'un Héros peut chanter
les exploits.
» Racan chanter Philis, les Bergers, &
les bois.

Jean de Mayret fit paroître en 1620 la Tragicomédie de *Chriseide & d'Arimand*. Il n'avoit alors que 16 ans. On a de lui douze Pieces composées dans le cours de 17 années. Quelque foibles qu'elles soient, sur-tout la premiere, le Théatre a beaucoup d'obligation à leur Auteur. Il a cherché à épurer la Scéne, il y a presenté des sujets disposés & traités plus raisonna-

es; &
blement ; enfin c'est lui qui a e..ir, té l'émulation des Poetes qui paru rent depuis.

La Silvie Tragicomédie Pastorale est le second Ouvrage de Mayret. Jamais Piece n'a eu une réussite plus complette, & l'Auteur dans une dispute que sa jalousie contre *le Cid* lui fit avoir depuis avec Corneille, n'a pas craint de mettre ces deux Poëmes en paralléle. C'étoit, suivant lui, les deux Pieces de Théatre dont les beautés fantastiques avoient le plus abusé d'honnêtes gens, avec cette difference que le charme de *la Silvie* avoit duré plus long-tems que celui du *Cid*.

Nos Auteurs ont vû *la Silvie* avec des yeux bien differens, & personne n'appellera du jugement qu'ils portent à son désavantage. Ils en rapportent trois vers pour donner un échantillon du mérite de la Poesie. Silvie voulant assurer le Prince de Sicile de la sincerité de ses tendres sentimens, lui dit :

rem ... 1081

ux , vissiez-vous m...

flamme !

lle m'est trop connuë ;
aucoup mieux te voir le
corps tout nû.

La Sophonisbe de Mayret peut être regardée comme son chef-d'œuvre. Son succès fut si grand que Corneille lui-même hésita depuis à traiter le même sujet. Nos Auteurs, d'après M. de Fontenelle, trouvent, avec grande raison, cette crainte très-mal fondée : l'événement parut cependant la justifier, Mayret eut pour lors l'avantage sur son concurrent. Suivant M. de S. Evremont, ce Poëte (Mayret) » qui avoit dépeint sa Sophonisbe » infidelle au vieux Syphax, & » amoureuse du jeune & victorieux » Massinisse, plût quasi généralement à tout le monde, pour avoir

» rencontré le goût des Dames; & » le vrai esprit des gens de la Cour, » & Corneille au contraire eut le » malheur de ne plaire pas, pour » avoir conservé à la fille d'As- » drubal son véritable caractére.

Jean Ogier de Gombaud a donné au Théatre l'*Amaranthe, Pastorale : Aconce & Cydippe, Tragicomédie, & les Danaïdes Tragédie.*

Il n'a fait imprimer que la Pastorale, & la Tragédie qui avoient été fort applaudies; la Tragicomédie n'ayant pas été reçûë aussi favorablement du Public, fut condamnée par l'Auteur à ne plus voir le jour.

Eu égard au tems où l'*Amaranthe* a été composée, en 1625, elle mérite quelque éloge : la versification en est assez coulante, quoiqu'elle ne soit pas exempte de pointes & de jeux de mots : on y trouve encore *des chœurs.*

Rotrou parut en 1628. Son coup d'essai fut une Tragicomédie intitulée l'*Hypocondriaque*, ou *le mort*

amoureux: il n'avoit alors que
ans. Ce premier Ouvrage se
sent de la jeunesse du Poëte. I
est de même de *la Bague de l'ou*
Comédie qu'il donna la même
née. Les applaudissemens qu'e
attirerent à Rotrou l'attacher
de plus en plus au Théatre qui
est redevable d'un grand nom
de Pieces. Rotrou étoit né avec
talent naturel pour la Poësie D
matique : il est vrai qu'il n'év
pas tout à fait les défauts de
contemporains, mais il s'y li
avec moins de licence. Quoiq
eût puisé les principes de son
dans Hardy, son génie supéri
les lui fit appliquer plus conver
blement, & il s'éleva fort au-d
sus de son modéle. Le Cardinal
Richelieu le mit dans la suite
nombre de ceux qui travailloi
sous ses ordres aux Poëmes D
matiques qu'on nommoit alors
Pieces des cinq Auteurs, par
qu'ils étoient cinq qui y mettoi
la main, & en composoient,

même tems, chacun un Acte. C'étoient M[rs] de Boisrobert, Rotrou, Corneille, de l'Etoille, & Colletet.

Le plus grand éloge, qu'on puisse donner à Rotrou, c'est d'avoir contribué à former Corneille: celui-ci conserva toûjours pour lui beaucoup de vénération: il préféroit ses conseils à ceux de tous les autres Poëtes du tems; enfin il ne rougissoit point de l'appeller son *pere*.

Pichou a donné 4 Pieces: *les Folies de Cardenio*, *les Avantures de Rosileon*, *l'Infidelle Confidente*, Tragicomédies, & *la Filis de Scire*, *Comédie Pastorale*. La seconde n'a pas été imprimée, vraisemblablement parce qu'elle n'avoit pas eu de réussite à la representation. Nos Auteurs n'en trouvent pas le sort de Pichou moins favorable. De 4 Poëmes qu'il a donnés au Théatre, trois y ont été reçus avec applaudissement: on trouve, disent-ils, peu de Poëtes aussi heureux; au

furplus les Ouvrages de Pichou font, au moins, très-foibles.

M. de Scudery a commencé à se faire connoître sur le Théatre François en 1629. Il fit alors paroître sa Tragicomédie de *Ligdamon*, & *Ligdias*, ou *la ressemblance*, & cette Piece fut suivie d'un grand nombre d'autres jusqu'en 1643. M. de Scudery avoit une facilité surprenante, mais pour de mauvais Ouvrages: tel étoit Hardy son premier maître dont il conserva, à peu de chose près, tous les défauts. Ses Pieces ont cependant eu presques toutes un grand succès, du moins, si on l'en croit dans ses Préfaces, où il voudroit aussi donner une grande idée de ses exploits militaires. Il y prétend avoir passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans son Cabinet, & avoir usé beaucoup plus de méches en arquebuse qu'en chandelle: sçavoir mieux ranger les Soldats que les paroles, & mieux quarrer les bataillons que les pé-

riodes. De pareilles qualités ne méritoient pas moins que le gouvernement *du Fort de Notre-Dame de la Garde* rendu fameux par *Chapelle*. Ce fut M. de Scudery qui, soit par jalousie, soit pour plaire au Cardinal de Richelieu, attaqua le *Cid* le premier.

Suivant nos Auteurs, Corneille n'a donné *Mélite* sa premiere Piece, qu'en 1629. M. de Fontenelle la suppose joüée dès 1625. C'est une époque remarquable pour le Théatre François dont les progrès depuis Jodelle avoient été extrêmement lents. A peine soixante & dix-sept ans avoient pû operer la difference qui se remarque entre la Cléopatre de Jodelle & la Sophonisbe de Mayret, au lieu que le seul Corneille en moins de dix ans a porté la Tragédie à son plus haut degré.

Le public ne rendit pas d'abord à *Mélite* toute la justice qu'elle méritoit : c'étoit une Piece d'un goût nouveau, & il fallut plusieurs re-

presentations pour faire sentir sa supériorité sur toutes celles qui l'avoient précedée : mais par la suite le succès fut complet, on conçut même une si grande idée du nouvel Auteur, qu'il se forma sur le champ une seconde Troupe de Comédiens ; on croit que ce fut celle de Mondory : ces nouveaux Acteurs vinrent remplacer sur le Théatre du Marais ceux qui s'y étoient établis en 1600, & qui depuis, faute de Spectateurs, avoient été obligés de l'abandonner. Cette Piece, suivant les expressions de M. Corneille lui-même, n'a garde d'être dans les régles, puisqu'il ne sçavoit pas même alors qu'il y en eût. » Ce sens commun (ajoûte-t-» il) qui étoit toute ma régle, » m'avoit fait trouver l'unité d'ac-» tion pour broüiller 4 amans par » une seule intrigue, & m'avoit » donné assez d'aversion pour cet » horrible déréglement qui met-» toit Paris, Rome, & Constan-» tinople sur le même Théatre, » pour

» pour reduire le mien dans une
» seule Ville.

On reprocha à M. Corneille de ne s'être pas conformé à la régle des 24 heures : c'est ce qui lui fit composer *Clitandre*. Mais s'il y suivit cette régle, ce ne fut pas encore par conviction de sa nécessité. Voici comme il s'explique à ce sujet dans sa Préface de *Clitandre* imprimée en 1632. » Que si
» j'ai renfermé cette Piece dans
» l'espace d'un jour, ce n'est pas
» que je me repente de n'y avoir
» point mis Mélite, ou que je me
» sois resolu à m'y attacher doré-
» navant ; aujourd'hui quelques-
» uns adorent cette régle, beau-
» coup la méprisent. Pour moi j'ai
» voulu seulement montrer que si
» je m'en éloigne, ce n'est pas fau-
» te de la connoître.

Au reste, M. Corneille a prévenu la critique que *Clitandre* pourroit mériter. Il nous apprend lui-même que ce fut seulement pour imposer silence aux Censeurs de

Mélite, & » par une espéce de » bravade, qu'il entreprit de com- » poser une Piece réguliere (c'est- » à-dire dans ces 24 heures) plei- » ne d'incidens, & d'un stile plus » élevé, mais qui ne vaudroit rien » du tout; en quoi il réussit parfai- » tement.

Pierre du Ryer est Auteur d'un assez grand nombre de Pieces de Théatre. Il donna en 1630 & 1631 le *Tragicomédie d'Argenis & Poliarque, en deux journées*. Les vers en sont un peu plus travaillés que ceux de Hardy, mais la conduite n'en est pas plus réguliere. On doit porter un jugement plus avantageux d'une autre *Tragicomédie* intitulée *Lisandre & Caliste* qu'il fit paroître en 1632. La versification en est assez passable, & il y a peu de pointes; enfin » on y voit » le germe d'un Auteur qui s'éleva » jusqu'à *Scevole*.

On remarque ici que *le Mariage d'amour, Pastorelle du Sieur du Ryer* que M. l'Abbé d'Olivet a mis

à la tête du Catalogue des Pieces de Théatre de Pierre du Ryer, eſt d'Iſaac du Ryer ſon pere.

Nos Auteurs ont donné un extrait aſſez étendu d'une *Piece Comique* intitulée *la Comédie des Proverbes* repreſentée en 1616. Cette Piece qui eſt en proſe & en trois Actes, eſt de la compoſition » d'A- » drien de Montluc, Prince de » Chabanois, Comte de Carmain, » ou de Cramail. Cet Ouvrage n'eſt qu'un tiſſu de quolibets, de façons de parler proverbiales, & de plaiſanteries uſitées encore aujourd'hui parmi le bas peuple. Le tout compoſe une *Farce* aſſez bien conduite, où l'on voit le badinage d'un homme d'eſprit qui, par un goût ſingulier, a voulu deſcendre au-deſſous de lui-même, & qui a employé à cet amuſement quelques heures de loiſir. Cette Piece a dû avoir dans le tems un ſuccès prodigieux, & l'auroit peut-être encore aujourd'hui, s'il étoit poſſible qu'elle fût joüée.

On a inseré aussi dans ce Volume, une des *Farces* qui se representoient dans ce tems-là à l'Hôtel de Bourgogne. Comme elle est fort courte, & que ces sortes de Pieces sont fort rares, on a cru faire plaisir au public en la transcrivant en entier. Nous nous contenterons d'en rapporter l'*argument* » Gros Guillaume va en marchandise, & donne » sa fille en garde à Turlupin ; le » Seigneur Horace vient pour l'avoir en mariage. Turlupin le » veut tuer. Il le reconnoît, de» mande des gages pour porter à » sa maîtresse. Le Seigneur Hora» ce lui donne une chaîne, il la » retient. Le mariage se fait. Le » pere revient de la marchandise, » puis tous se battent.

Quant aux Acteurs, ceux sur lesquels on trouve ici quelques détails, sont, Deslauriers, dit *Bruscambille*. Robert Guerin, dit *la Fleur*, ou *gros Guillaume*. Henri le Grand, dit *belle Ville*, ou *Turlupin*; & Hugues-Guerin, dit *Flechelle*, ou *Gaultier-Garguille*.

Bruscambille a joüé à l'Hôtel de Bourgogne au moins depuis 1610 jusqu'en 1634. Il a composé quelques Ouvrages tels que *Fantaisies*, *Paradoxes*, *Harangues & plaisantes imaginations*, le tout en termes bas & peu mesurés sur les bienséances. Il est aussi Auteur de plusieurs *Prologues* burlesques dont on rapporte à cette occasion quelques morceaux.

Les Prologues étoient ordinairement prononcés par un Acteur qui se chargeoit en particulier de cet emploi, & qui le plus souvent les composoit lui-même, & sur le champ. L'usage des Prologues avoit d'abord été introduit sur le Théatre François à l'imitation des anciens : on les employoit comme des *argumens*, afin d'instruire les Spectateurs du sujet de la Piece. Dans la suite ces Prologues ne furent plus destinés qu'à amuser le peuple en attendant que la Piece commençât, & à calmer une impatience tumultueuse qui alors

n'avoit rien qui la reprimât.

Gros Guillaume, *Turlupin*, & *Gaultier-Garguille* étoient regardés comme des Acteurs inimitables dans les Farces: leurs habillemens singuliers contribuoient encore à rendre leur jeu plus comique. Ils joüoient sans femmes, dans la crainte qu'elles ne missent entr'eux quelque désunion.

Ils moururent tous trois en 1634 dans la même semaine. Gros Guillaume joüoit à visage découvert, & ses deux camarades étoient toûjours masqués. Gros Guillaume eut la témérité de contrefaire un Magistrat à qui une certaine grimace étoit familiere, & en conséquence il fut décrété, ainsi que les deux autres. Ceux-ci prirent la fuite, mais gros Guillaume fut arrêté; le chagrin les emporta tous trois quelques jours après. Voici les trois derniers vers d'une des Epitaphes qu'on fit alors pour eux.

. . . .

» Sache que la mort prend son tems

» De retirer les Charlatans,
» Quand personne ne peut plus rire.

Turlupin & *Gaultier - Garguille* joüoient aussi avec applaudissement dans le haut-comique, & dans le tragique. Gaultier-Garguille a composé des *Prologues* & plusieurs *Chansons* : il en a fait imprimer un Recueil ; le motif du privilége qui lui fut accordé à ce sujet le 4me Mars 1631 est assez remarquable. Il est donné sur ce que l'Auteur a exposé qu'il *craignoit qu'autres ne contrefissent son Livre*, *& n'ajoûtassent d'autres Chansons plus dissoluës que les siennes*.

Nous terminerons cet Extrait, ainsi que nous avons fait le précédent, en rapportant quelques traits singuliers de quelques-unes des Pieces que comprend ce 4me Volume.

Dans la 8me journée de *Théagènes* & *Cariclée* de Hardy, un chœur d'Ethiopiens dit en parlant de cette Princesse.

» Sa priere fendroit l'estomach d'une
roche.

La Chasteté repentie, Pastorelle, par la Valleyrye en 1602, finit de la façon la plus contraire aux bonnes mœurs. Diane prend le parti de ceder à l'amour, mais avec discretion. Voici sa raison.

» Caron me pensera toûjours vierge
aussi-bien
» Comme si je l'étois, quand on n'en
sçaura rien.

Imitez cet exemple, dit l'amour aux Spectatrices.

» Faites de votre honneur comme elle
fait du sien,
» Qui toûjours est entier, mais qu'on
sçache rien.
» Et par elle apprenez que les plus fines
Dames
» De pareilles douceurs entretiennent
leurs ames
» Dedans leurs cabinets, & que bien
sottes sont
» Les filles aujourd'hui, qui comme elles
ne font.

Dans la Tragédie de *Panthée*, de *Claude Guerin de la Dorouviere*, en 1608. *Cirus* compose lui-même cette Epitaphe pour *Abradate* & pour *Panthée*.

» Cy gisent deux amans dont l'un pour l'autre est mort,
» Par la mort séparés, & rejoints par la mort.
» Deux ! non : car divisés par un cruel encombre,
» Rejoints par le trépas, ils ne l'ont pû souffrir.
» Morts ! non : car leur vertu ne doit jamais mourir,
» Non plus que l'unité ne peut souffrir de nombre.

La Tragédie de *Henri le Grand* par Claude Billard de Courgenay vers 1610, presente au second Acte un morceau remarquable. Monsieur le Dauphin depuis Roi de France sous le nom de Louis XIII y dit :

» . . . . Je ne suis jamais las
» De courir tout un jour : mais si je prends un Livre,

» La tête me fait mal, & m'entête, & m'enyvre,
» La migraine me tient : n'en sçais-je pas assés
» Pour l'aîné d'un grand Roy ? tous ces Roys trépassés
» Il y a si long-tems, ne sçavoient rien que lire,
» Parler fort bon François, & faire bien le Sire.
» Qu'en desire-t-on plus ? on m'a dit bien souvent
» Que jamais Philosophe, ou quelqu'homme sçavant
» N'eut beaucoup de valeur : un Sçavant se défie
» Il craint mettre au hazard cette Philosophie,
» Et Livres, & sçavoir, ces charmes les plus doux
» Des muses, qui ne sont à l'épreuve des coups,
» Comme l'est un bon casque, une forte cuirasse,
» Et sur-tout un grand cœur, comme je l'ai de race.

Nous citerons pour dernier exemple trois vers que *Durval*

met dans la bouche de *Pluton*, dans sa *Tragicomédie des Travaux d'Ulisse*. Pluton, en parlant d'Ulisse qui quoique vivant a pénétré dans son empire, s'exprime ainsi :

» Donc un homme pourra triompher de la Parque !
» Mais que sçauroit-il faire avec tous ses efforts ?
» Il ne sçauroit tuer en enfer que des morts.

AD VIROS CLARISSIMOS IN Regiam Parisiensem Academiam Inscriptionum, & Politiorum Litteratum ascitos, &c.

C'est-à-dire : *Lettre de M. le Card. Querini, Bibliothécaire du Vatican & Evêque de Bresse, à Messieurs de l'Académie des Inscriptions & des Belles-Lettres de Paris.* in-4°. pag. 74. Datée de Bresse le 28 Septembre 1745, & imprimée dans la même Ville.

L'ESTIME particuliere que M. le Cardinal Querini a pour cette Académie, & le favorable

accueil qu'elle a toûjours fait aux differens Ouvrages, qu'il a donnés au Public, l'ont, dit-il, engagé, non-ſeulement à éviter avec ſoin ce qui pourroit lui aliener les eſprits de quelques-uns de ceux qui la compoſent, mais encore à rechercher les moyens de ſe les concilier toûjours davantage. Il a donc été vivement touché d'apprendre de differens endroits que quelques-uns de ſes Confreres, car c'eſt ainſi qu'il les appelle, n'approuvoient pas, que dans le premier Volume des Lettres du Cardinal Polus qu'il a publiées, & dont nous avons donné l'Extrait dans notre Journal du Mois d'Avril dernier, il eût entrepris de juſtifier tout ce que ce Cardinal avoit fait & écrit contre Henri VIII.

» Pendant quatre mois qu'ont
» duré les chaleurs de l'été je n'ai
» pas craint, *dit-il*, de m'enfermer
» ſans ſortir une ſeule fois de mon
» Cabinet pour hâter l'Edition du
» ſecond Tome des Œuvres du

» Card. Polus, avec une Préface
» dans laquelle j'ai essayé de mettre la mémoire de ce Prelat à
» couvert de tout reproche, tant
» pour ce qui regarde la dureté
» des expressions dont il s'est servi contre Henri VIII. dans son
» Livre de l'*Unité Ecclesiastique*,
» que l'ardeur avec laquelle il avoit
» travaillé pour animer Charles V.
» & les autres Puissances Catholiques à lui déclarer la guerre.
» Mais le retardement de quelques
» anciennes Pieces que j'attendois
» de Sienne, & qui devoient necessairement entrer dans ce second Volume, ne m'ayant
» pas permis de le publier aussi
» promptement que je l'esperois,
» pour dissiper les fâcheuses impressions que le premier avoit
» laissées dans quelques-uns des
» membres de l'Académie, j'ai
» cru devoir lui adresser la Préface
» que j'ai mise à la tête, comme
» une Piece qui bien-loin de mériter leur censure obtiendra sans

» doute leur ſuffrage en faveur des
» Ecrits & de la conduite du Card.
» Polus.

Il fait voir enſuite que cette Préface apologétique doit même intereſſer la Nation Françoiſe ; qu'il paroît par pluſieurs Lettres du Card. Polus, que la Ville de Paris fut le port où prévoyant la tempête qui s'élevoit contre lui en Angleterre, il ſe réfugia ; que comme les Ecoles de Théologie y étoient pour lors très floriſſantes, il y fit pendant quelque tems ſes études, & que dans la ſuite il s'y attira la bienveillance des Rois François I. & Henri II. dont le dernier proteſta, que s'il l'eût mieux connu, il auroit favoriſé ſon élection au Souverain Pontificat.

M. le Card. Querini nous apprend dans cette Préface que le ſecond Volume des Lettres du C. Polus ne contient que celles qui ont été écrites pendant les années 1537, 38, & 39, & que ces Let-

tres, qui ſont au nombre de 92, renferment tout ce que l'Hiſtoire Sacrée & Politique de ce tems-là offre de conſiderable & d'intereſſant, enſorte qu'il oſe dire qu'aucunes Annales, ſoit celles de Baronius, ſoit celles de Raynald ou autres, ne comprennent point tant d'événemens dans un ſi court intervalle.

L'Eminentiſſime Editeur aſſure que de toutes ces Lettres il n'y en a que quatre qui ayent déja été imprimées, & que preſque toutes les autres ont été priſes ſur les originaux mêmes. Pour en faire ſentir l'importance il les réduit à quatre claſſes. La premiere contient les Lettres de compliment adreſſées au Card. Polus ſur ſon élévation au Cardinalat, avec les Réponſes qu'il fit à ces Lettres. On trouvera dans la ſeconde claſſe tout ce qui concerne ſa Légation de Flandres. On y voit, dit-il, un caractére de douceur, de modération & de charité bien éloigné de

cette dureté & de cette animosité contre Henri VIII. qui lui ont été tant reprochées ; il conjure M. Shelhorn Bibliothécaire de Memminguen, & les autres Protestans qui ont attaqué la réputation du Card. Polus sur cet article, de lire ces Lettres ; ils y verront que la haine & l'aigreur n'entrerent jamais dans le cœur de cet illustre Prélat. M. le Card. Querini cite en effet un très-long morceau d'une de ces Lettres qui ne respire que paix, que charité, qu'amour pour le Roi d'Angleterre & pour sa nation.

On trouvera dans la troisiéme classe les Lettres écrites depuis le retour du Card. Polus de Flandres en Italie, elles sont encore un nouveau témoignage de l'aversion qu'il avoit pour les moyens violens qu'on proposoit d'employer pour contraindre Henri VIII. à rentrer dans l'obéissance dûe au S. Siége. Il est cependant à remarquer que le Card. Polus avoit eu des preu-

ves certaines que pendant son séjour en Flandres ce Prince lui avoit tendu plusieurs embuches pour le faire périr.

La quatriéme classe des Lettres du Card. Polus comprend toutes celles qui ont rapport à sa Légation d'Espagne. Cette Légation, dit M. le Card. Querini, est le principal fondement des accusations que les Hérétiques ont intentées contre le Card. Polus. A les entendre, il semble que Paul III. lui eût ordonné de rompre toutes les négociations de paix, & de jetter par-tout des semences de guerre.

Disjice compositam pacem, sere crimina belli.

Mais il faut sçavoir, dit-il, qu'avant le départ de notre Cardinal pour l'Espagne, l'Empereur & le Roi de France étoient déja convenus de faire la guerre à Henri VIII. & que ce fut en vertu de cette convention qu'ils demanderent au

Pape d'envoyer Polus en Espagne pour engager Philippe second à prendre le même parti, ensorte que si cette guerre étoit répréhensible, on en doit faire tomber le blâme plûtôt sur les deux Rois, que sur le Card. Polus, qui n'étoit chargé, que de presser l'exécution du Traité fait entre ces Princes. Du reste, ces Lettres dont on transcrit ici un long morceau, font foi que le Card. Polus se conduisit dans toute cette affaire avec une modération aussi singuliere que celle qu'il fit paroître lorsqu'Henri VIII. fit couper la tête à son frere, & ensuite à sa mere pour lors âgée de 70 ans. Il allégue encore plusieurs autres endroits de ces Lettres, qui prouvent, selon lui, qu'il faut être privé de tor sentiment pour representer le (Polus comme un homme vindic tif & animé d'une haine morte contre son Roi.

Après avoir parlé des Lett *du* Card. Polus comprises dans

Volume, M. le Card. Querini vient à quelques autres qu'il y a placées en tête. La premiere est de M. Shelhorn. Ce dernier fait tous ses efforts pour montrer que Polus dans ces deux Ambassades n'avoit fait que sonner la trompette contre Henri VIII. dans le dessein d'engager Charles V. & François I. à l'accabler de toute leur puissance: M. le Card. Querini a joint à cette Lettre des remarques qui réunies aux Lettres renfermées dans ce second Volume, font si parfaitement l'apologie du C. Polus sur ce point, qu'il se flatte qu'elles ouvriront les yeux à ce sçavant Luthérien & qu'il reconnoîtra qu'il *a changé un oiseau en serpent, & un agneau en tygre.*

Ainsi quelque fortes que soient les expressions dont le Card. Polus se sert contre Henri VIII. dans son Livre de l'*Unité Ecclesiastique*, il n'est pas plus possible de les attribuer à un sentiment de haine contre ce Prince, que les repro-

ches qu'un fils fait à un pere criminel, un Medecin à un malade qui eſt en danger de la vie, & un Confeſſeur à ſon Pénitent, puiſque dans ces occaſions les uns & les autres ne ſe propoſent que le bien & l'avantage de la perſonne qui en eſt l'objet, comme il paroît en effet que dans tous ſes Ecrits & dans toute ſa conduite, le Card. Polus n'a eu en vûë que le ſalut de ſon Roi & ſon retour à la Foi Catholique.

La ſeconde Piece eſt une Diſſertation de M. le Card. Querini, dans laquelle il s'eſt ſervi des Lettres du Card. Polus renfermées dans ce Volume pour faire voir quel étoit pour lors l'eſprit & la conduite de l'Egliſe Romaine par rapport aux affaires de Religion, & par conſéquent que les Sectaires s'en étoient ſéparés contre toute juſtice. Le Card. Querini l'ayant envoyée pluſieurs mois avant qu'elle parût à M. Shelhorn dont nous avons déja parlé, ce Sçavant

avec lequel nôtre illustre Prélat est depuis long-tems dans un très-grand commerce de Litterature, lui répondit qu'il avoit vû avec plaisir cette Dissertation, & qu'elle lui avoit donné un grand desir de lire les nouvelles Lettres du C. Polus qui y étoient annoncées; mais que cependant, sans la crainte de faire quelque peine à un homme pour lequel il a une profonde vénération, il ne lui eût pas été impossible de montrer par le témoignage de plusieurs Auteurs non suspects, que la conduite de Paul III. n'avoit pas été entierement irrépréhensible.

Le Card. Querini assure ici que quoique cette Dissertation eût déja le sceau de l'impression, lorsque la réponse de M. Shelhorn lui fut renduë, il n'auroit pas cependant fait difficulté d'en retrancher tous les endroits sur lesquels cet habile Bibliothécaire lui auroit fait voir qu'il se seroit écarté de la vérité. Il le prie du moins de lire avec

ſoin la Vie de Paul III. que ce même Card. a donnée au Public, & de voir ſi les traits envénimés qu'il a lancés en differens endroits de ſes *Aménités Eccleſiaſtiques & Civiles*, Aménités, dit-il, qui ne doivent paroître rien moins que telles à des Catholiques, *Amœnitatum Tomos, quibus nihil Catholicorum auribus inamœnius*, peuvent donner la moindre atteinte aux loüanges immortelles de ce grand Pape.

Le Card. Querini montre que c'eſt ſans aucun fondement que M. Shelhorn après Cardan, a accuſé Paul III. d'avoir été entêté de l'Aſtrologie Judiciaire. Il l'exhorte à méditer attentivement ſur les deux piéces dont nous venons de parler, de peur qu'on ne l'accuſe de n'avoir pas traité Paul III. avec autant d'équité que Pierre Aretin l'a traité. En effet, M. le Card. Querini rapporte un long paſſage de cet Auteur, avec un grand nombre d'autres, où l'on donne les plus

grands éloges aux vertus de ce Pape, à son amour pour les Sçavans, à sa science dans les Lettres Saintes & profanes, au choix qu'il faisoit des personnes qu'il élevoit à la pourpre, à la sagesse avec laquelle il se conduisit dans le Schisme d'Angleterre, & à tout ce qu'il fit pour presser la réforme de l'Eglise universelle.

Viennent ensuite differentes autres Pieces, & d'abord 8 Lettres du Pape Paul III. écrites dans le tems de la premiere Légation du Card. Polus au Peuple d'Angleterre, au Roi d'Ecosse, au Roi de France, à la Reine Gouvernante des Pays Bas, au Roi des Romains, au Card. de Liége, & enfin au C. Polus. M. Shelhorn, à qui ces 8 Lettres étoient connuës, prétend qu'elles prouvent invinciblement que la Légation du Card. Polus à qui elles sont relatives, n'avoit d'autre but que de soulever les Anglois contre leur Souverain ; mais M. le C. Querini montre par une

Lettre du Card. Polus au Cardinal Carpi, dans laquelle il lui rend un compte sincere du but de sa Légation, qu'il n'approuvoit nullement que le peuple Anglois eût recours aux armes pour remédier aux maux que le Roi Henri VIII. faisoit à la Foi Catholique, & qu'empruntant le langage de la Medecine, il assuroit au contraire que pour les guerir *il falloit plûtôt recourir à la Diéte qu'aux operations de la Chirurgie.*

Ces huit Lettres sont suivies de deux Instructions qui furent données au Card. Polus, la premiere pour sa Légation en Flandres, & la seconde pour sa Légation en Espagne; il paroît qu'il avoit lui-même composé la premiere; ainsi on peut la mettre au rang de ses Ouvrages. M. le Cardinal Querini prévoit que cette Piece, & surtout l'endroit où il y est dit que le Card. Polus aura besoin de répandre quelqu'argent parmi les Anglois, qui souffroient persécution pour

pour leur attachement au S. Siége, pourra fournir encore à M. Shelhorn un nouveau motif pour attaquer le Card. Polus avec sa violence ordinaire & de le representer toûjours comme un homme, qui n'épargnoit rien pour allumer le feu de la révolte en Angleterre. Mais c'est un reproche auquel S.E. a déja répondu, & auquel elle répond encore ici avec une force à laquelle il y a lieu d'esperer, que le sçavant Protestant sera obligé de ceder.

Enfin les dernieres Pieces que M. le Card. Querini a jugé à propos de mettre à la tête des Lettres du Card. Polus pour servir d'Introduction à ce Volume, sont quatre Lettres du Card. Alexandre Farnése pour lors Ablégat du S. Siége auprès de l'Empereur Charles V. De ces Lettres qui paroissent pour la premiere fois, l'une est adressée au Card. Polus, & les autres à Paul III. Elles ont toutes rapport au Schisme d'Angleterre,

& M. le Card. Querini en a retranché ce qui ne concernoit que les interêts de la Maison Farnése. Elles servent comme toutes les Pieces, dont nous venons de parler, à nous faire mieux connoître le caractere du Cardinal Polus, le but de la Cour Romaine dans les négociations dont elle l'avoit chargé, & en même tems l'injustice de M. Shelhorn & des autres Protestans dans la maniere dont ils parlent de ce grand Personnage.

Comme cette Lettre contient un article qui a rapport aux interêts de la Maison Farnése, M. le Card. Querini prévient l'objection qu'on en pourroit tirer contre le désinteressement de Paul III. & répond encore à un passage de M. de Thou qui est aussi peu avantageux à la mémoire de ce Pape qu'il l'est à celle d'Henri VIII.

Enfin l'Eminentissime Auteur conclut cette Préface qu'il appréhende d'avoir poussée peut-être trop *loin*, en disant qu'on verra par la

lecture de ces Lettres, qu'il n'a manqué au Card. Polus aucune des vertus héroïques, qui rendent digne d'être mis dans le Catalogue des Saints.

Il revient ensuite à M[rs] de l'Académie des Belles-Lettres, & leur dit que cette Préface doit les mettre en état de juger si c'est à tort qu'il a soûtenu de toutes ses forces qu'on ne peut accuser avec justice le Card. Polus d'avoir eu une haine implacable contre Henri VIII. Il les conjure seulement de ne point tellement se laisser aller à l'autorité de M. de Thou, que de croire avec lui que » la nature » avoit favorisé Henri VIII. des » dons les plus précieux, qu'on ne » peut reprocher à ce Prince qu'un » emportement effréné pour le » plaisir, & que s'il avoit trouvé » des Papes plus équitables & plus » prudens, il se seroit soûmis de lui-» même à leurs décisions. Il les prie de s'en rapporter plûtôt à M. Bossuet qui dans le 7[me] Liv. de l'Hist-

toire des Variations, ne voit dans toute la conduite d'Henri VIII. que le *comble de la cruauté & de la tyrannie* ; & à M. Burnet lui-même qui n'a pas craint de dire, que *ce Prince donna l'exemple pernicieux de fouler aux pieds la justice, & d'opprimer l'innocence la plus manifeste.* Ce célébre Historien du Schisme d'Angleterre, en cite plusieurs exemples, & finit en disant que *ce sont là des taches si odieuses, qu'un honnête homme ne sçauroit l'en excuser.*

Après cela, continue M. le C. Querini, ne doit-on pas dire que M. de Thou a fait un tort insigne à la mémoire de François I. en soûtenant dans le paralléle, qu'il fait de ce Prince avec Henri VIII. que jamais on n'avoit vû deux Princes, dont les inclinations & le caractere fussent plus semblables. Notre illustre Auteur fait voir par le témoignage des Historiens tant François qu'étrangers, qu'il n'y a rien de moins juste que ce paralléle

& que ſur ce point M. de Thou ne mérite pas plus de croyance, que ſur ce qu'il a avancé au ſujet du Card. Beton, & de la Reine Marie d'Ecoſſe.

A cette Lettre écrite & imprimée à Breſſe, M. le Card. Querini a joint un poſtcrit imprimé à Rome, dans lequel il fait part à ſes illuſtres confreres de la Traduction qu'il a faite en vers latins, de quelques endroits du Poëme de M. de Voltaire ſur la bataille de Fontenoy. Ce Poëme lui fut envoyé par l'Auteur même & S. E. le reçut lorſqu'elle alloit de Breſſe à Rome.

La beauté de cette Piece qu'il appelle *novem cælatum muſis opus*, le frappa ſi vivement, qu'il ne pût reſiſter à l'envie de la traduire : comme il eſt dans l'uſage en voyageant de mettre toûjours les Muſes de ſa compagnie, elles le ſervirent ſi promptement, qu'à ſon arrivée à Vérone, il en avoit déja traduit le commencement. Il le montra même, dit-il à M. Scipion Maffei,

[redacted]

avec qui il eſt dans une étroite liaiſon, & l'envoya ſur le champ à M. de Voltaire avec une Lettre pleine de témoignage d'eſtime & de reconnoiſſance.

Dans la Lettre que M. le Card. Querini écrit à l'Académie, il met d'abord les vers de M. de Voltaire, & enſuite la traduction qu'il en a faite; c'eſt, dit-il, placer un morceau d'une pourpre précieuſe à côté d'une vile étoffe, mais la modeſtie de ce langage n'empêchera pas les Lecteurs de retrouver dans quelques échantillons de cette Traduction que nous allons donner ici, le feu, la pompe & l'harmonie qu'on admire dans l'original. Tel eſt le début de M. de Voltaire.

Quoi du ſiécle paſſé le fameux Satyrique
Aura fait retentir la trompette héroïque,
Aura chanté du Rhin les bords enſanglantés,
Ses défenſeurs mourans, ſes flots épouvantés,
Son Dieu même en fureur effrayé du paſſage,

Cédant à nos yeux ſon onde & ſon ri-
vage !

Et vous, quand votre Roi, dans des
plaines de ſang,

Voit la mort devant lui voler de rang en
rang ;

Tandis que de Tournay foudroyant les
murailles,

Il ſuſpend les aſſauts pour courir aux
batailles,

Quand des bras de l'hymen s'élançant au
trépas,

Son fils, ſon digne fils, ſuit de ſi près ſes
pas ;

Vous heureux par ſes loix, & grands
par ſa vaillance,

François, garderez-vous un indigne ſi-
lence ?

Voici maintenant la Traduction de M. le Card. Querini.

Ergo-ne præteriti *Satyris* muſa incly-
ta ſæcli,

Heroïcæ clangore tubæ compleverit au-
ras,

Sparſa canens Rheni atro littora ſangui-
ne, cæſos,

Ejus custodes, nec non vada territa, & horum
Numen turbatum, atque furens quod cerneret undas
Et ripas aditum patribus permittere nostris,
Et vos qui vestrum Regem spectatis aperta
In loca prosiliisse, ubi cuncta cruore madescunt,
Ante ejus volitatque oculos ubi mortis imago
Plurima, Tornaci dum muros scilicet ictu
Sternere fulmineo aggressus, jubet illico cœptis
Paulatim absisti, tentandaqne prælia præfert.
Dumque unà natus se proripit ex hymenei
Complexu ad funus, caput objectare periclis.
Nil veritusque, terit propius vestigia patris,
Ne proles indigna suo genitore feratur.
Vos, inquam, Galli, vos tanti Principis æquè
Quos magnos arma efficiunt, & jura beatos

Non pudeat decora hæc tam grandia & alta ſilere ? &c.

Ce début dont on ne donne ici qu'une partie, lui ayant ſi heureuſement réuſſi, ſon deſſein étoit, dit-il, de ne point entrer dans Rome, qu'il n'eût achevé la Traduction de tout le Poëme. Il s'y ſentoit d'autant plus entraîné qu'il trouvoit un art infini dans la maniere avec laquelle M. de Voltaire a peint avec des traits vrais, mais non injurieux, les Nations dont Louis XV. a triomphé. Mais la difficulté de faire entrer dans des vers latins les differens noms propres dont cette Piece eſt remplie, & qui y font cependant un ſi bel effet, obligea S. E. à ſe contenter d'en traduire differens morceaux.

Nous en placerons encore ici un autre, parce qu'il eſt court, & qu'après ceux qui regardent le Roi, il n'y en a guéres qui intereſſent plus la reconnoiſſance de la nation. Voici le François.

J'y vois ces combattans que vous conduisez tous ;
C'est - là ce fier Saxon qu'on croit né parmi nous,
Maurice, qui touchant à l'infernale rive
Rappelle pour son Roi son ame fugitive,
Et qui demande à Mars dont il a la valeur,
De vivre encore un jour, & de mourir vainqueur.
Conservez, justes cieux, ses hautes destinées,
Pour Louis & pour nous prolongez ses années.

Traduction Latine.

Hanc ducibus vobis perfusam sanguine ripam
Attigi, ubi aspicio turmas quæ vestra sequuntur
Signa, ubi Saxo ferus, nostræ quem stirpis alumnum
Dixeris, infernas jam jam cessurus ad umbras,
Mauritius Regis causâ revocat fugientem
Jam jam animam, Martemque rogat, cujus vigor illi,
Addatur lux una sibi, victorque recedat.

Di justi, servate hominis sublimia fata,
Sitque diu Regis, nostrûmque ad commoda sospes.

Les differens Ouvrages qui sont sortis de la plume de M. le Card. Querini, ou qui ont paru sous ses auspices, avoient déja appris au monde sçavant, qu'il y occupoit un des premiers rangs parmi ceux qui y sont le plus versés dans la connoissance des Antiquités Sacrées & profanes, mais on avoit ignoré jusqu'à ce jour qu'il méritoit le même rang parmi les Poetes. On peut dire qu'il lui est dû avec d'autant plus de justice, que la scrupuleuse fidélité avec laquelle il a rendu les beautés de son original, loüange qu'il est si rare & si difficile à un Traducteur d'obtenir, n'a rien ôté à ses vers de cette rapidité, de cet entousiasme & de cette élévation qui caractérisent le Poëte. Mais il n'est pas moins flateur pour M. de Voltaire d'avoir trouvé un Traducteur encore plus propre par l'éclat

de ses talens que par l'éminence de son rang, à seconder l'ardeur, qu'il a de célébrer la gloire du Roi & de la Nation.

Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent point de nous étendre sur la fin de cette Lettre dans laquelle M. le Card. Querini, pour répondre aux nouvelles attaques d'un Journaliste de Hollande, nous apprend la maniere dont il compte employer les deux mois de séjour qu'il se propose de faire à Rome ; nous nous contenterons de dire, qu'au lieu d'en sortir, comme c'est l'usage, pour joüir pendant l'Automne des agrémens de la campagne, il continuera d'embellir ou de reparer quatre des plus illustres basiliques de Rome ausquelles il fait travailler depuis quelques années avec une libéralité digne de son zéle, à preparer l'impression du troisiéme Volume du Card. Polus, celle du second étant actuellement finie, & à faire donner incessamment au

Public le dernier Tome des Œuvres de S. Ephrem.

DE LA MANIERE DE GRAVER à l'eau forte & au burin & de la gravûre en maniere noire. A Paris, chez *Charles-Antoine Jombert*, au coin de la ruë Gilſle-cœur. 1745. vol. *in*-8°. pages 162.

IL y a long-tems que la premiere Edition de cet Ouvrage a paru, & ceux qui avoient du goût pour la gravûre la mirent en grande reputation par les inſtructions qu'ils y recevoient pour arriver à la perfection de leur art; les Connoiſſeurs regardent encore aujourd'hui cet Ouvrage comme un des meilleurs qu'il y ait ſur cette matiere. Cependant comme la façon de graver eſt aujourd'hui differente de celle du tems de M. Boſſe; que d'ailleurs la gravûre s'eſt perfectionnée depuis cet Auteur. On a cru qu'il étoit avantageux en

réimprimant ce Livre de s'étendre autant ſur la maniere de graver au vernis mol que ſur le vernis dur qui étoit plus en uſage du tems de M. Boſſe. On n'a cependant rien retranché de ce qu'il avoit donné là - deſſus. Mais on a eu ſoin d'ajoûter des remarques aux endroits où il étoit neceſſaire, ſoit pour le bon goût de la gravûre ſoit pour des correctifs eſſentiels, comme ſur la maniere de préparer les ouvrages.

Ce qui eſt de plus remarquable dans cette nouvelle Edition, c'eſt qu'on s'eſt fort étendu ſur la gravûre au burin que M. Boſſe avoit négligée pour des raiſons qui lui étoient propres, & la plûpart de ceux qui s'appliquent à cet art, n'ont pas le talent qu'il poſſedoit de ſçavoir preparer les planches, & de les avancer à l'eau forte avec tant d'habileté qu'elles n'avoient pas beſoin d'être retouchées au burin.

On a jugé pareillement devoir parler de la *gravûre en maniere*

noire; les gens de l'art ſçavent que c'eſt une découverte dûë à notre ſiécle. Cette façon de graver eſt differente des autres par la maniere dont il faut préparer le cuivre avant que de graver, & l'art de former les objets & les choſes qu'on veut repreſenter. Elle eſt de plus remarquable par d'autres endroits que nous nous exempterons de rapporter.

M. Boſſe s'étoit fort étendu ſur l'art d'imprimer en taille-douce. Mais comme la conſtruction des preſſes & des autres uſtenciles a changé depuis cet habile Graveur, on a été obligé de ſupprimer toutes les planches qu'il avoit données, & l'on a mis en leur place de nouveaux deſſeins de preſſes conformes à la maniere dont on les conſtruit à preſent.

Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties, la premiere traite de la gravûre au vernis dur comme elle ſe pratiquoit du tems de M. Boſſe. On y a joint, comme nous l'avons

dit, quelques remarques. On donne dans la seconde Partie la maniere de graver au vernis mol. Cette partie est neuve, & dûë entierement à l'Editeur.

La gravûre au burin fait l'objet de la troisiéme Partie, & on a rapporté à cet endroit l'art de graver en maniere noire dont on n'avoit point encore traité.

La quatriéme Partie explique la construction des presses & des autres ustenciles necessaires à l'Imprimeur en taille-douce.

Cet Ouvrage est terminé par un grand détail des matieres qui lient ces quatre parties ensemble & qui rappellent au Lecteur les choses les plus essentielles.

THESAURUS ANTIQUITATUM Sacrarum complectens selectissima Clarissimorum Virorum Opuscula, in quibus veterum Hebræorum mores, Leges, Instituta, Ritus Sacri & Civiles illustrantur. Opus ad illustratio-

nem utriusque Testamenti & ad Philologiam Sacram & Prophanam utilissimum, maximèque necessarium. Volumen primum Authore Blasio Ugolino. Venetiis 1744. Apud Joannem-Gabrielem Hertz, Superiorum permissu ac privilegio.

C'est-à-dire: *Thrésor des Antiquités Sacrées, contenant les Ouvrages choisis des Hommes Illustres, qui ont travaillé à éclaircir ce qui regarde les mœurs, les Loix, les Instituts, les Rites Sacrés & Civiles des anciens Hébreux. Ouvrage très utile & même très necessaire pour l'intelligence de l'Ancien & du Nouveau Testament, pour la Philologie Sacrée & Prophane. Tome premier : par M. Blaise Ugolini.* A Venise, chez *Jean-Gabriel Hetz.* 1744. *in-fol.* colomnes 376. sans l'*Epître Dédicatoire* & *les Prolégoménes.*

AVANT la publication de ce premier Volume, il a paru un Programme, où l'Auteur expoſoit le plan de ce grand Ouvrage, & où il rendoit compte de ſon travail & des dépenſes, qu'il a été obligé de faire pour acquerir & aſſembler tous les Traités philologiques qui compoſent ce Recueil. Nous avons déja annoncé ce Programme dans les *Nouvelles Litteraires* de notre Journal de Septembre dernier. Mais la notice que nous en avons donnée eſt ſi abrégée que nous croyons devoir expliquer ici plus en détail tout ce qui regarde cette belle Edition.

Pluſieurs Sçavans avoient entrepris avant M. Ugolini d'enrichir le public de ce Tréſor d'Antiquités Sacrées, mais les uns enlevés par une mort prématurée n'ont pû achever leur Ouvrage, les autres rebutés par les difficultés qu'ils ont rencontrées dans l'exécution l'ont abandonné. La gloire de le con-

duire à ſa perfection étoit réſervée à M. Ugolini, Auteur non moins recommandable par ſon courage & ſa conſtance à ſoûtenir un travail ſi pénible, que par ſon érudition, & par la maniere dont il a exécuté ce vaſte projet. Il a employé dix années tant à raſſembler les divers Traités ou Diſſertations des Sçavans qui ont travaillé ſur les Antiquités Sacrées qu'à mettre en Latin les Livres Hébreux qui n'avoient pas encore été traduits en cette Langue & à expliquer par des notes ſçavantes tous les endroits de ces Ouvrages qui demandoient des éclairciſſemens.

M. Fabricius, dans ſa *Bibliotheca Antiquaria*, imprimée à Hambourg 1713, avoit tracé un plan pour former un Tréſor d'Antiquités Hébraïques. Il ne s'étoit pas contenté d'indiquer les Sources où l'on peut puiſer les plus ſolides connoiſſances de cette partie de la Litterature, mais il avoit de plus donné la Liſte des Livres & des

Traités qui devoient entrer dans ce corps d'Antiquités ; l'Ouvrage devoit être distribué en douze Volumes. Les matieres y étoient rangées dans un bel ordre, M. Fabricius ayant placé dans les premiers Volumes les Traités qui donnent une idée générale des affaires & de la République des Hébreux, & dans les suivans tout ce qui regarde le détail de leurs coûtumes & de leurs usages. On a lieu d'être étonné que M. Ugolini n'en ait pas fait mention dans sa Préface. Peut-être a-t il regardé ce plan de M. Fabricius comme fort imparfait en comparaison de celui qu'il se propose de suivre. En effet il déclare que de huit cens Volumes ou Traités qu'il a recueillis & qu'en partie il a fait copier à grands frais dans toutes les Bibliothéques de l'Europe, il en a choisi cinq cens qui lui ont paru tous mériter d'entrer dans ce Recueil. Il en a exclus les Ouvrages des Auteurs qui ont donné des explications dogmati-

ques & allégoriques ſur les Antiquités Sacrées, ſon deſſein n'étant que de ſatisfaire le goût de ceux qui s'appliquent à la Philologie. Le Programme contient un Catalogue d'une partie des Ouvrages qui compoſent ce Recueil. Nous aurions ſouhaité de pouvoir preſenter ici ce Catalogue à nos Lecteurs, mais nous croyons devoir nous en diſpenſer; car outre qu'il eſt d'une longueur exceſſive, nous aurons occaſion d'indiquer les differens Traités contenus dans chaque Tome en donnant l'extrait des Préfaces que l'Auteur mettra à la tête de tous les Volumes. Nous nous contenterons d'indiquer ici les Traités que M. Ugol. a traduits d'Hébreu en Latin, & qu'il a accompagnés de notes philologiques. L'Auteur nomme d'abord les *Toſafta*, c'eſt-à-dire, les *additions* où pluſieurs Traités qui ont été ajoûtés à la *Miſna*, & qui par leur antiquité & leur utilité peuvent être comparés à ce grand Livre,

s'ils ne doivent même lui être préferés par la notice qu'ils nous donnent d'une infinité de choses qui manquent dans la *Misna*. On trouvera aussi les Livres appellés *Siphri* & *Siphra*, & vingt-huit Traités du célébre Maïmonide qui n'avoient pas encore été mis en Latin, avec vingt-cinq autres Traités du même Rabbin, traduits par Louis Compiegne de Veil.

Enfin M. Ugolini a enrichi cette Collection de trois sçavans Traités sur le Temple, les vêtemens du grand Prêtre & la Musique des Hébreux, tirés des Ouvrages d'*Abraham ben David Arié*, traduits pour la premiere fois en Latin & accompagnés de notes. Il passe sous silence un grand nombre de Dissertations & de Traités de sa composition que l'on trouvera insérés dans ce Recueil.

On aura peut-être de la peine à croire que dans l'espace de dix ans l'Auteur ait pû mettre un si grand Ouvrage en état de paroître. Il

assure cependant qu'il a pris la précaution de ne rien faire imprimer que tout ne fût prêt, afin que s'il venoit à mourir pendant le cours de l'impression, l'Edition n'en fût pas moins en état d'être donnée au public. Tout l'Ouvrage sera distribué en XXV Volumes *in-fol.* du même format que le Trésor de Grævius & de Gronovius de l'Edition de Venise. On achevera de l'imprimer dans l'espace de cinq ans. Il sera orné de plusieurs planches bien gravées, & on n'en tirera que 400 exemplaires, la beauté du papier & des caracteres ne laisse rien à desirer. Ceux qui voudront l'avoir par souscription feront déposer 44 liv. monnoye de Venise chez *Gabriel Hertz* pour chaque Volume, & on les vendra 55 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit.

Voila en peu de mots l'idée que le Programme nous donne de cette belle Edition. Nous allons maintenant rendre compte des Prolégoménes & des Traités contenus

[redacted]

dans le premier Volume. M. Ugolini s'est attaché dans les Prolégoménes à relever le mérite de cette Collection, & à prouver qu'elle doit être préferée à celle des Antiquités des autres peuples. *Si* les Sçavans ont fait un accueil favorable au Trésor des Antiqnités Grecques & Romaines, on a lieu de se flatter qu'ils recevront celui-ci avec d'autant plus d'empressement que la Nation dont il s'agit de connoître les Antiquités surpasse toutes les autres par les prérogatives dont Dieu l'a honorée par son ancienneté même & par toutes les marques de distinction qui peuvent rendre une Nation respectable. Les monumens antiques des autres peuples n'interessent que notre curiosité, mais ceux dont il est question dans ce Recueil sont d'autant plus dignes de nos recherches qu'ils ont un rapport immédiat avec les Vérités de notre Religion. Il s'agit ici de connoître dans le plus grand détail l'Histoire, les Loix

Loix, les coûtumes, & les pratiques Religieuſes d'un peuple que Dieu a choiſi, auquel il s'eſt manifeſté, dont il a été le Ligiſlateur & le Chef, & a qui il a confié le dépôt des S^tes Ecritures & des promeſſes, qui ſont l'objet & le fondement de notre foi. De quelle importance n'eſt-il donc pas pour nous, s'écrie M. Ugolini, d'acquerir la connoiſſance de ces monumens, ſans leſquels nous ne ſçaurions bien entendre l'Ancien & le Nouveau Teſtament. Il n'eſt pas poſſible, ajoûte-t il, de rendre raiſon des uſages, des coûtumes & des pratiques établies anciennement dans le Chriſtianiſme ſans le ſecours de ces monumens. Les Apôtres, qui en ſont les Auteurs, étoient Hébreux, & c'eſt ſur le modéle de la Synagogue des Hébreux qu'ils ont formé l'Egliſe Chrétienne; c'eſt des Juifs mêmes qu'ils ont emprunté la plûpart des cérémonies & des pratiques que nous obſervons encore aujourd'hui. M.

Ugolini prétend encore que l'on ne pourra jamais parvenir à bien démêler les Antiquités des autres Nations, si l'on n'est bien au fait de celles des Hébreux. Car personne n'ignore, dit-il, que non-seulement les peuples voisins de la Palestine, comme les Egyptiens, les Syriens, les Phéniciens, mais les Grecs mêmes & les Romains, dont nous estimons tant les monumens ont puisé leurs Loix, & la plûpart de leurs coûtumes & de leurs connoissances dans les sources des Hébreux, c'est-à-dire, dans les Livres de Moyse & dans les Prophetes.

Après avoir montré en peu de mots les grands avantages que l'on peut retirer de cette Collection, l'Auteur répond aux objections que pourroient lui faire ceux qui ayant mauvaise opinion de la Litterature Hébraïque le blameront peut-être d'avoir recueilli avec tant de soin une infinité de Traités remplis la plûpart de faussetés, de fables, de choses inutiles, ou du

moins peu intereſſantes. Il oppoſe au ſentiment de ceux qui penſent ſi mal des Livres Hébreux, l'autorité d'Euſébe de Céſarée & de S. Jerôme; il cite les témoignages de ces Peres qui ont déclaré en plus d'un endroit de leurs Ecrits qu'ils étoient redevables de l'intelligence des Ecritures aux explications qu'ils en ont trouvées dans les Livres des Hébreux. Et pourquoi, dit M. Ugolini, dans les matieres purement philologiques, où il n'eſt point queſtion des dogmes de la Religion, comme dans tout ce qui regarde le Temple, les habits des Prêtres, les Sacrifices, les Fêtes, pourquoi n'ajoûtera-t-on pas aux Livres de la *Miſna*, à ceux des *additions*, & aux Traités de Maïmonide la même foi que l'on ajoûte aux Auteurs Grecs & Latins, pour ce qui eſt des Antiquités de leurs Nations? Ceux qui ont compoſé la *Miſna* n'ont rien avancé qui ne ſoit fondé ſur d'anciens monumens, qui leur ont été tranſmis

par les Pontifes, par les principaux personnages du Sanhedrin, qui vivoient dans le tems que le second Temple existoit encore. Ce précieux Livre a été écrit dans le second siécle après la Naissance de Jesus-Christ, & on ne sçauroit assez dire combien il répand de lumiere sur l'Ancien Testament, & particulierement sur le Nouveau. On y trouve à chaque page les mêmes sentences, les mêmes paraboles, les mêmes proverbes & similitudes, & on y reconnoît partout le même stile, les mêmes tours de phrase, les idiotismes, les coûtumes, les opinions, les Rites publics & particuliers que l'on trouve dans le Nouveau Testament; on ne sera point surpris de cette ressemblance, si l'on considere que Jesus-Christ & les Evangelistes ont parlé & écrit en Hébreu & se sont toûjours servi des manieres de s'exprimer qui étoient en usage de leur tems.

M. Ugolini répond ensuite à

une autre objection. Il est des personnes, dit-il, qui regardant les Juifs comme les ennemis du nom Chrétien, croyent que l'on doit se défier de leurs Ecrits, leurs Auteurs ne s'étant par-tout attaché qu'à fournir des armes aux Infidéles pour attaquer la Foi Catholique. M. Ugol. renvoye ceux qui ont cette défiance à la *Théologie Juive* & au Traité du *Jubilé des Hébreux & des Chrétiens* par M. Voisin. Ils verront, dit-il, dans ces Traités comment le sçavant M. Voisin a démontré par le secours des Livres Hébreux la parfaite conformité des sentimens tant de l'Eglise de l'Ancien Testament que de celle du Nouveau, dans ce qui regarde les articles de la Foi; & ils apprendront qu'on n'a point de meilleures armes pour défendre la Religion Catholique contre les efforts des Juifs modernes & même de tous les Hérétiques, que celles que nous fournissent les anciens Hébreux. En effet M. Voisin mon-

tre clairement dans son Ouvrage; que nous avons conservé avec beaucoup de fidélité toutes les anciennes Traditions, & que notre Théologie n'est qu'une interprétation suivie des S^tes Ecritures, telle que les Juifs l'ont reçûë de Moïse & des Prophétes. Car si les Juifs ont aujourd'hui des sentimens differens des nôtres, ce n'est qu'à l'égard de l'état du Messie, & il n'est pas douteux qu'ils n'ont embrassé ces nouvelles opinions que par un effet de leur malice & en haine du nom Chrétien. Mais en cela ils se sont écartés des Traditions anciennes, & ayant abandonné les Vérités divines qui leur avoient été transmises par leurs ancêtres, ils ont été assez aveuglés pour y substituer des fables remplies de calomnies & d'impostures.

Les Lecteurs pourront faire usage de ce Recueil avec d'autant moins de danger que M. Ugolini s'engage à découvrir par ses notes le venin qui pourroit être caché

dans les Livres des Juifs; il aura ſoin de diſcerner les Traditions que les Juifs ont reçûës de Moyſe, ou de Dieu même par ſon miniſtere d'avec celles que leur aveuglement & leur animoſité contre les Chrétiens leur ont fait imaginer. On ne peut pas douter que la plûpart des Traditions reçûës dans l'Egliſe Juive ne ſoient émanées de Dieu même ou du moins fondées ſur une autorité divine. On ne peut nier ce principe ſans donner atteinte aux Traditions Apoſtoliques & au fondement de notre Religion. Jesus-Christ & les Apôtres citent ſouvent les Traditions qu'une ſucceſſion non interrompuë des Grands Prêtres & des Peres du grand Conſiſtoire avoit conſervées juſqu'à leur tems, pour prouver le Myſtére de la Redemption & confondre l'opiniatreté des Juifs. On trouve à chaque page dans les Targums & les Miſdrachims & les autres Ecrits des anciens Hébreux les témoignages les plus clairs tou-

chant la Divinité, les Souffrances, & la Mort du Meſſie, la Vocation des Gentils, l'abrogation de l'ancienne Loi, & l'établiſſement d'une nouvelle Alliance, touchant le culte des Anges, l'interceſſion des Saints, les prieres pour les morts, les peines temporelles que l'on aura à ſouffrir, ſoit dans cette vie, ſoit dans l'autre après la remiſſion de la coulpe, témoignages extrêmement précieux dont on peut faire uſage contre les Juifs mêmes & contre les Hérétiques.

Ce n'eſt qu'après la mort des Prophétes, & même quelque tems après la naiſſance de la Secte des Phariſiens, que les Traditions ridicules & contraires à la parole de Dieu ont commencé à s'introduire. Mais elles ne furent jamais plus abondantes que dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécle de l'Egliſe. Les Ecrivains Juifs de ce tems-là remplirent leurs Ecrits de tant de fables & porterent l'extravagance ſi loin que leurs Succeſſeurs ſe plai-

gnirent que l'on avoit abandonné la Loi de Dieu pour ſuivre des Traditions humaines. M. Ugolini promet à ſes Lecteurs qu'ils ne trouveront rien dans ce Recueil qui ne ſoit inſtructif & digne de leur attention.

Le premier Volume commence par un de ces Traités qui portent le titre de *Toſafta*, c'eſt-à-dire, additions ou ſupplément au Livre de la *Miſna* composé par le Rabbi Chija Diſciple de R. Jehuda Hakkadoſch qui vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle. Il eſt queſtion dans ce Traité de tout ce que l'on devoit obſerver au jour des expiations. M. Ugol. avertit qu'il ne l'a mis à la tête de ſon Recueil que pour preſenter au public un échantillon de ſon travail. Comme il l'a traduit de l'Hébreu en Latin & qu'il l'a accompagné de notes, le public ſera en état de juger par ce morceau de la maniere dont tout le reſte de l'Ouvrage eſt exécuté. Il prévient le Lecteur

que ce Traité n'étant pas ici dans sa place naturelle, il le donnera une seconde fois avec le Texte à côté, lorsqu'il s'agira des Fêtes des Hébreux. La Traduction en est simple & litterale. M. Ugolini ne s'est attaché qu'à rendre mot à mot le Texte original. Il a cru devoir suivre l'exemple des Auteurs les plus illustres, qui traduisant l'Hébreu en Latin ont toûjours négligé l'élégance de la diction pour rendre avec plus d'exactitude & de naïveté toute la force du Texte. Nous allons rapporter quelques lignes de cette Traduction avec les notes pour mettre nos Lecteurs à portée de juger de la forme de cet Ouvrage.

Le Traité sur le Jour des Expiations commence ainsi : *Pourquoi séparoit-on le Grand Prêtre & le mettoit-on dans l'appartement des Parhedrins ? Le R. Jehuda fils de Betera en dit la raison. C'est que s'il arrivoit que sa femme eût ses régles, & qu'il habitât avec elle, il étoit*

impur pendant ſept jours, le Rabbi Jehuda appelloit auſſi cet appartement Bilvotin. Tous les appartemens du Sanctuaire n'avoient point le Meſuſa excepté celui des Parhedrins, parce qu'il étoit tous les ans la demeure du Grand Prêtre pendant ſept jours, &c.

Les notes expliquent tous les termes du Texte, elles ſont tirées la plûpart des Commentaires de Maïmonide. Elles nous apprennent que cette ſéparation du Grand Prêtre avoit été ordonnée par Moyſe pour empêcher qu'il ne ſe ſouillât par le commerce qu'il auroit pû avoir avec ſa femme dans un tems défendu par la Loi, & qu'il ne ſe mît par-là hors d'état de faire ſes fonctions le jour des expiations. Pendant ce tems-là le Grand Prêtre s'exerçoit aux fonction de ſon miniſtere, comme à faire l'aſperſion du ſang de la victime, à brûler l'encens, à allumer les cierges, & à brûler ſur l'Autel les membres de la victime que l'on

ſacrifioit chaque jour, afin qu'il fût plus verſé dans ſes fonctions pour le jour de la ſolemnité. Le troiſiéme & le ſeptiéme jour on faiſoit ſur la perſonne du Grand Prêtre un aſperſion de cendre d'une vache rouge, mais s'il arrivoit que l'un de ces deux jours fût le jour du Sabbat, on differoit l'aſperſion au lendemain. Les vieillards les plus diſtingués du Sénat faiſoient au Grand Prêtre la lecture des cérémonies qui étoient à obſerver dans l'oblation du Sacrifice. La veille de la Solemnité on le plaçoit à la porte de l'orient, & on faiſoit paſſer devant lui les jeunes Taureaux, les Béliers & les Agneaux deſtinés au Sacrifice, afin qu'il pût les reconnoître & s'acquiter plus promptement de ſes fonctions.

La note ſur l'appartement des Parhedrins eſt priſe du Livre intitulé *Bábyl-Joma.* Elle dit que cet appartement avoit été d'abord appellé l'appartement des Conſeillers, *Bilvotin*, ſuivant la prononciation des Hébreux, & en

Grec Βουλευτῶν, mais que depuis que le Souverain Pontificat fût devenu vénal & annuel, comme les Préfectures des Gouverneurs des Provinces que l'on appelle en Grec Παρέδροι ou Πρόεδροι, on a donné à l'appartement que les Souverains Pontifes avoient dans le Temple le nom de *Conclave Parhedrin*. Il y a ensuite dans les notes une longue discussion sur la situation de cet appartement, où M. Ugol. rapporte plusieurs témoignages de divers Auteurs, qui le placent les uns au midi, les autres au septentrion. Il explique aussi ce que c'étoit que le *Mesusa*. Ce terme signifie une bande de parchemin, sur laquelle étoient écrits quelques versets du Deuteronome, c'est-à-dire, les 5me, 6me, 7me & 8me versets de la VIme Section de ce Livre, & les versets depuis le 13me de l'XIme Section jusqu'au 20me. On attachoit ce parchemin au-dessus de la porte de certaines maisons ou bâtimens avec des cérémonies parti-

culieres. L'Auteur des notes ne dit pas dans cet endroit quel étoit l'usage du *Mesusa*, ni à quelle fin on l'attachoit sur certaines maisons, il se reserve d'en parler plus au long lorsqu'il donnera le Traité que Maïmonide a composé sur ce sujet. Il cite seulement un passage de ce Commentateur, où il est dit que la montagne, les appartemens, les Vestibules, les Synagogues & les Ecoles du Temple, dans lesquelles il n'y avoit pas de lieux habités, étoient exempts du *Mesusa*, parce qu'ils sont sacrés, mais que l'Eglise des Bourgs & des Villages où les Voyageurs vont loger & l'Eglise des Villes dans laquelle il y a quelques lieux habités doivent avoir le *Mesusa*. La porte des Parhedrins n'en étoit pas exempte, parce qu'elle conduisoit à l'appartement où le Grand Prêtre se retiroit pendant les sept jours de séparation.

Le Traité sur le jour des expiations est divisé en quatre Chapi-

tres, il occupe avec les notes cent onze colomnes. Le reste du Volume contient la Préface d'un Ouvrage intitulé *le Poignard des Chrétiens*, par Raymond Martini de l'Ordre des Freres Prêcheurs, avec les observations de M. Voisin.

L'Auteur expose dans sa Préface le dessein & le plan de son Livre, il dit qu'il veut se servir des Livres de l'Ancien Testament, du Talmud même & des autres Ecrits ou monumens reconnus chez les Juifs pour authentiques pour en composer un Ouvrage, qui sera comme un *poignard* entre les mains des Prédicateurs Chrétiens pour couper & distribuer aux Juifs le pain de la parole de Dieu, pour combattre leur impieté, leur perfidie & leur obstination à ne pas vouloir reconnoître que JESUS-CHRIST est le Messie. Ce poignard sera en même tems d'un grand usage contre les Sarazins & les autres ennemis de la Foi. Il sera composé de deux espéces de matiere. La premiere

& la principale matiere consister
dans l'authorité de la Loi & de
Prophetes & de tout l'Ancien Tes
tament ; la seconde dans les Tra
ditions contenuës dans le Talmu
& les Midraschims ou les Glosses
Les Juifs croyent que Moyse a re
çu ces Traditions de Dieu même su
le Mont Sinaï, qu'il les a ensuit
enseignées de vive voix à Josu
son Disciple, & Josué à ses Suc
cesseurs, & qu'elles ont passé ain
de pere en fils, ou de Maître e
Disciple, jusques au tems qu
les Rabbins les ont redigées pa
écrit. De-là vient que l'on appell
ces Traditions la Loi Orale ou no
écrite. Il ne faut pas comprendr
sous ce nom toutes les absurdité
contenuës dans le Talmud. Ray
mond Martini ne se propose d'em
ployer que les Traditions qu'
trouvera conformes à la doctrin
des Prophetes & des Sts Peres d
l'Eglise, & qui fournissent les ar
gumens les plus propres à confon
dre la mauvaise foi des Juifs mo
dernes. Est-il rien de plus conso

lant pour un Chrétien, dit cet Auteur, que de pouvois se servir des armes de son ennemi pour le combattre & le terrasser. » Il déclare que dans toutes ses disputes contre les Juifs il ne se servira que du Texte Hébreu, comme étant le plus fidéle & le plus favorable à la Doctrine Chrétienne.

Ce projet de Raymond Martini a donné occasion au sçavant M. Voisin, extrêmement versé dans la Litterature Hébraïque, d'expliquer dans ses observations ce que c'est que la Loi Orale & non écrite, de traiter toutes les matieres contenuës dans *la Misna*, & de donner une idée détaillée de la doctrine des anciens Hébreux. Galatin avoit composé avant M. Voisin un Ouvrage sur le même sujet intitulé *de Arcanis Catholicæ Veritatis.* Mais cet Ouvrage est si peu exact & si rempli de fautes que M. Voisin a cru qu'il étoit necessaire de traiter de nouveau la même matiere. Il commence par la Loi Orale, &

il nomme d'après Maïmonide tous les personnages par le canal desquels cette Loi a été transmise depuis Moyse jusqu'au tems qu'elle fut redigée par écrit. Il remarque qu'elle parvint sans aucune alteration jusqu'au Pontificat de Siméon le Juste, fils du Grand Prêtre Onias, qu'alors *Sadoch* & *Bajetos*, Chefs de la Secte Sadducéenne, abandonnant la doctrine d'Antigonus Sochæus leur Maître commencerent à violer les saintes Traditions par leurs Hérésies, enseignant qu'il n'y auroit point de recompense pour les bonnes œuvres, que la Loi Orale n'étoit qu'une imagination des hommes, & qu'il ne falloit ajoûter foi qu'à ce qui étoit écrit dans le Livre de la Loi. L'Auteur du *Tzemach - David* rapporte en ces termes l'origine de leur erreur. Sadoch & Bajetos, Disciples d'Antigone, tomberent dans l'erreur pour n'avoir pas bien pris le sens des paroles de leur maître, lorsqu'il leur dit : *ne soyez pas*

comme des serviteurs mercenaires en servant Dieu par l'esperance des recompenses. Alors l'un d'eux se tournant vers son compagnon, remarquez bien, dit il, que notre maître nous a dit *qu'il ne falloit attendre ni recompense, ni châtiment*; là-dessus ils se separerent de la Communion d'Israël, ils attaquerent la Tradition niant la Loi Orale & les biens & les peines de la vie future.

Les Ecrivains Juifs ne sont point d'accord sur le dénombrement & les noms des Peres qui ont transmis la Loi Orale. Mais l'Auteur du *Tzémach - David* croit qu'on peut concilier les diverses énumerations, en disant que quoique la suite & les noms des Peres soient differens, il n'y a cependant point de contrarieté dans leurs manieres d'exposer comment la transmission de la Loi s'est faite, parce que chaque Auteur au lieu de nommer les mêmes personnes en a pû nommer d'au-

tres qui vivoient dans le même siécle.

Après avoir parlé de la Loi Orale, M. Voisin traite du Consistoire. Il dit qu'il y avoit chez les Hébreux divers Consistoires dans les differentes Villes, qui étoient composés de 23 Juges. Le Consistoire suprême étoit composé de 71 hommes. Sa résidence, qui d'abord avoit été indéterminée, fut enfin fixée dans la Ville de Jerusalem. Ce Tribunal étoit le fondement & l'organe de la Loi Orale, d'où la Doctrine, les Statuts & les jugemens se répandoient sur Israël. Lorsqu'il s'élevoit des difficultés on ne s'addressoit pas d'abord au grand Consistoire, on consultoit auparavant celui de la Ville où l'on étoit habitant. Le grand Consistoire avoit le droit non-seulement de conserver les anciennes Traditions dans toute leur pureté, mais de créer de nouvelles Constitutions, ausquelles tout le peuple étoit obligé d'obéir. Le grand Prê-

tre y présidoit & sa personne seule avoit autant d'autorité que le peuple entier. Il jugeoit tout le monde & il n'étoit soûmis au jugement de personne. Sa dignité duroit autant que sa vie dans l'état parfait de l'ancienne Loi, mais lorsque la corruption se fut glissée dans les affaires du gouvernement le Souverain Pontificat devint annuel. La succession non interrompuë des Grands Prêtres, dont les Juifs ont conservé précieusement les noms, est le plus grand argument qu'ils ayent pour prouver l'authenticité de leurs Traditions. M. Voisin en fait le dénombrement depuis Aaron jusqu'à la ruine du second Temple, & il l'accompagne de toutes les preuves qu'il en a trouvé dans les Auteurs Juifs.

Il passe ensuite à l'Edition de la *Misna*, qui n'est autre chose que le Recueil de toutes les Traditions depuis Moyse jusqu'au Rabbi Jehuda-Hakkadosch qui les a red-

gées par écrit dans le second siécle de l'Eglise. Les Traditions contenuës dans la *Misna* sont de cinq espéces differentes, la premiere contient les explications qui viennent de Dieu même par l'entremise de Moyse ; elles sont assez désignées dans l'Ecriture pour que l'on puisse les en déduire avec probabilité. Il n'y a point de dispute parmi les Juifs sur ces Traditions.

La seconde espéce regarde les Constitutions que Moyse a reçûës sur le Mont Sinaï. Elles ne s'apprennent point par conjecture, ni par les secours des régles de la Dialectique, & il n'est pas permis d'en faire un sujet de dispute.

La 3[me] comprend les Constitutions que l'on tire de l'Ecriture par conjecture, par des argumens *à pari*, ou par quelqu'autre lieu de la Dialectique. Les Sçavans sont souvent en dispute sur ces Constitutions, elles roulent sur des choses dont Moyse n'a point fait mention, mais sur lesquelles il a or-

donné de consulter les Prêtres & les Lévites ou le Juge proposé pour décider les questions qui s'éleveront dans chaque siécle.

La 4me renferme les Decrets que les Sages ont établis dans chaque siécle pour mettre la Loi à couvert des prévarications. Ces Decrets sont souvent une matiere de dispute, étant permis à chacun de les interpréter à sa maniere.

La 5me contient les Coûtumes & les Constitutions reçûës d'un commun consentement que les Prophetes & les Sages ont introduites soit pour ce qui concerne les choses défenduës ou permises, soit pour ce qui regarde les jugemens pécuniaires, par exemple, au commencement de l'année du Jubilé chacun devoit rentrer en possession de ses biens immeubles, mais comme cela ne s'exécutoit que difficilement, parce que les riches ne vouloient pas aider les pauvres de leur argent, Hilell a ordonné que les pauvres remettroient leurs

biens entre les mains du Magiſtrat, afin que le pauvre n'eût plus affaire au riche. Cette Ordonnance a été approuvée d'un commun conſentement.

Le Rabbenu Hakkodoſch a diſtribué toutes ces eſpéces de Traditions en ſix claſſes, la premiere traite des ſemences, la ſeconde des fêtes, la 3me des femmes, la 4me des dommages, la 5me des ſanctifications, & la 6me des purifications. Non content d'avoir ainſi montré l'œconomie & l'arrangement des matieres contenuës dans la *Miſna*, M. Voiſin donne encore un extrait de tout le contenu de ce Livre en indiquant ce qui eſt traité & décidé dans chaque Chapitre. Il ne s'eſt pas moins étendu ſur la Loi Ecrite. Il parcourt tous les Livres de l'Ancien Teſtament, il en fait l'analyſe, & il rapporte tout ce que les plus ſçavans Hébreux ont dit de remarquable ſur chaque Livre. Il fait la critique de la Vulgate & des Septantes, il prouve l'intégrité du

du Texte Hébreu. Il s'attache encore à démontrer par les Livres des anciens Hébreux contre la plûpart des Rabbins, que la Loi de Moyse n'avoit pas été donnée pour être éternelle & immuable, & qu'elle devoit être abrogée par la Loi du Messie. Ces observations de M. Voisin sont d'autant plus interessantes qu'elles contiennent un grand nombre de principes de Théologie & de connoissances préliminaires qu'il est necessaire d'avoir presentes à l'esprit pour bien entendre toutes les matieres que M. Ugol. doit traiter dans ce Trésor d'Antiquité. Nous renvoyons le Lecteur au Livre même, les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettant pas de donner plus d'étenduë à cet Extrait.

Comme M. Ugol. a témoigné dans sa Préface qu'on lui feroit plaisir si on lui communiquoit des manuscrits d'Ouvrages qui n'ont point été imprimés & qui seroient propres à être inserés dans son Re-

cueil, nous lui donnons avis qu'il ſe trouve dans la Bibliothéque de M. le Chancellier divers Ouvrages Philologiques qui traitent des Antiquités Hébraïques. En voici la Liſte.

1. *Leviticus, Liber Numerorum, Liber Deuteronomii cum Exodi reliquiis ubi deſcribitur Status Reipublicæ Hebræorum, eorum politia civilis & Eccleſiaſtica.* in-fol.

2. *Diſceptatio cauſa Chriſti in foro Pontificio ac civili.*

3. *Clavis Scripturæ, ſeu de formâ Judiciorum Judaïcorum in Sacra & Civili politia.*

4. *Pandecta Talmudica, ſeu Corpus Juris Civilis & Canonici Judæorum Digeſtum à Rabbi Moſe Maïmonide.* fol. 2. vol. Mſ. de M. Voiſin.

5. *Prolegomena de ſexcentis & tredecim Preceptis, ad quæ univerſam Judæi Scripturam referunt, ponentes in iis Traditionum ſuarum fundamenta* in-fol. Mſ. de M. Voiſin.

6. *Præfatio ad Prolegomena ſuper Librum Talmud.*

Maïmoni in Libros Talmudicos Præfatio, in qua totius operis utilitas demonstratur.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ANTOINE de Rubeis, Imprimeur - Libraire de cette Ville, a publié, il y a déja quelque tems, un Livre dans lequel on fait le paralléle des ſentimens des Gentils, tant Grecs que Romains, avec les Dogmes de la Religion Chrétienne, & de leurs vertus avec celles des Chrétiens parfaits, & où l'on fait voir que quelque grande qu'en ſoit la difference, il n'en eſt pas moins vrai, que Dieu a toûjours éclairé les hommes à meſure qu'ils ſont venus au monde, & qu'il les a toûjours aſſiſtés comme leur pere commun. Cet Ouvrage a pour titre : *Specimen Philoſophiæ moralis expreſſum in præſtantioribus Legibus & virtutibus Gentilium, Græcorum ac Latinorum* à D. Ludo-

vico Andruzzi, Comite S. Andreæ, Abbate S. Mariæ, Theologiæ Doctore elucubratum, dedicatum Em. ac Rev. Principi S. R. E. Cardinali.... Ang. Mariæ Quirino. Romæ, Typis Antonii de Rubeis. 1744. *in*-4°.

M. Antoine-Hyacinthe Santangeli, Docteur en Medecine, & premier Medecin de l'Hôpital *di S. Gallicano*, a donné au public deux Dissertations : la premiere sur les fievres ; & la seconde sur les maladies de poitrine. 1743 & 1744. *in*-4°.

Lettere di Fra Guittone d'Arezzo. In Roma 1745. Ces Lettres de Gui d'Arezzo qui n'avoient point encore été imprimées, forment un Volume de 330 pag. d'impression *in*-4°. pour le Texte seul. M. Bottari Florentin, de l'Académie de la Crusca qui en est l'Editeur, les a enrichies de beaucoup de remarques ; il y a encore ajoûté une Table très-étenduë, dans laquelle il explique un grand nombre de mots qui ne se trouvent point dans le Vocabulaire de la Crusca.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

Joannis Zachariæ Pianteri Institutiones Chirurgiæ, tum Medicæ, tum manualis in usus discentium. Adjecta sunt icones nonnullorum ferramentorum, aliarumque rerum quæ ad Chirurgiæ Officinam pertinent. Lipsiæ, 1745. *in*-8°.

Henrici Benselii Syntagma Dissertationum in Academia Lundensi habitarum, quibus varia Theologiæ, Philologiæ, Antiquitatum, & Historiæ capita illustrantur; cum Præfatione J. E. Kappii. Lipsiæ, 1745. *in*-4°.

ANGLETERRE.

D'EDIMBOURG.

Pharmacopœia Collegii Regii Medicorum Edimburgensis. Ed. Nov. auctior & emendatior. Edimburgi, apud W. Sauds. 1744. *in*-8°.

Synopsis Metaphysicæ, Ontologiam & Pneumatogiam complectens. Editio altera auctior. Ibid. 1744. *in*-8°.

DE LONDRES.

Sir Isaac Newton's two treatises of the quadrature of curves, and analysis by equations of an infinite number of termes, &c. c'est-à-dire : *Deux Traités du Chevalier Newton sur la quadrature des courbes ; & analyses par équations d'un nombre infini de termes avec l'explication, qui contiennent les Traités mêmes, traduits en Anglois, avec un ample Commentaire, dans lequel les démonstrations sont suppléées où elles sont necessaires, la doctrine éclaircie, & le tout mis à la portée des Commençans, pour lesquels il est principalement destiné : par Jean Stewart M. A. Professeur de Mathématiques dans l'Université d'Aberdeen.* Londres, aux dépends de la Societé pour l'accroissement des Sciences. Chez J. Nourse, au Temple bar ; & J. Wiston, dans Fleet-Street. 1745. *in-4°.*

A Mechanical account of poisons in several Essays, by Richard Mead, &c. ou *Traité Méchanique des poi-*

sons en plusieurs Essais : par Richard Mead D. M. du College des Medecins & de la Societé Royale de Londres, *&c* Troisiéme Edition, fort augmentée. Londres, chez Brendley, dans New-bond-Street. 1745. *in-8°.*

Letters relating to the plague, and other contagious distempers whereunto ar eadded Copper plates of machines, Which may be useful, *&c.* c'est-à-dire : *Lettres sur la péste, & autres maladies contagieuses, ausquelles on a ajoûté des planches representant les machines qui peuvent être utiles dans les tems de peste, destinées à l'utilité du public & des familles, particulierement pour la sureté des Magistrats en faisant leurs fonctions, & la conservation du Clergé & autres, qui sont obligés de visiter les malades.* Par Théophile Lobb D. M. Membre du Collége des Medecins & de la Societé Royale de Londres. Londres, chez James Bucklard dans Pater-noster-Row. 1745. *in-8°.*

An account of a most efficacious Medicine for soreness, weakness, and several other distempers of the eyes, by Sir Hans-Floane Bart, &c. c'est-à-dire : *Traité d'un remede très-efficace pour la douleur, la foiblesse, & autres maladies des yeux. Par M. le Chevalier Hans-Floane, Médecin de Sa Majesté, &c.* Seconde Edition. Chez Dan. Browne, près le Temple Bar. 1745. *in*-8°.

A mechanical inquiry into the nature, cause, seat, and cure of the Diabetes, with an explicacion of the most remarkables symptoms ; ou *Recherches méchaniques sur la nature, la cause, le siége & la cure du Diabetes, avec l'explication des symptomes les plus remarquables.* Chez Bern. Hickley, &c. 1745. *in* 8°.

Physical disquisitions demonstrating the real causes of the blood's morbid rarefaction, and stagnation, and that the cure of fevers, acute and chronic diseases, c'est-à-dire : *Recherches medicinales pour démontrer les causes réelles de la raréfaction &*

stagnation maladive du sang, & que la cure des fievres, des maladies aiguës & chroniques en général, peut être faite avec plus de certitude que par la pratique ordinaire de la Medecine; cette Théorie confirmée par des Histoires authentiques de maladies gueries dans l'Amérique & à Londres, dans lesquelles ces régles étoient inefficaces; les symptomes & la nature de chaque cause sont expliquées ainsi que les formules. Par Jean Tennent, Docteur en Medecine. Londres. Chez W. Payna, à la tête d'Horace dans le Strand. 1745. *in-8°.*

A Treatise of the gout and rhumatism, wherein a method is laid down of relieving in an eminent degree those excruciating distempers, &c. ou *Traité sur la goute & le rhumatisme dans lequel on donne une méthode pour soulager puissamment ces maladies douloureuses* Par R. James D. M. Londres, chez T. Osborne dans Gray's-Inn, & J. Roberts dans Warwick-Lane. 1745. in-8°.

The uncertainty of ſigns of death, &c. c'eſt-à-dire : *L'incertitude des ſignes de la mort, &c.* Par M. Bruhier, Docteur en Medecine, traduit depuis peu en Anglois. Londres. 1745. *in*-12. 2. volumes.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Jean Swart, Libraire de cette Ville, a fait traduire en François l'Ouvrage de M. le Comte de Marſigli, publié en 1726 à la Haye & à Amſterdam ſous le titre de *Danubius Pannonico-Myſicus obſervationibus geographicis, aſtronomicis, hydrographicis, hiſtoricis, phyſicis perluſtratus.... ab Aloyſio Ferd. Comite Marſili.* Cette Traduction qui forme ſix vol. ainſi que l'original, eſt imprimée, & elle ſera en vente au mois de Fevrier 1746. L'Edition Latine dont on connoît la beauté, a ſervi de modéle, ſoit pour la beauté & la grandeur du papier, ſoit pour les planches, les lettres initiales, les culs de lampes

& les autres ornemens de goût, soit pour la netteté & l'élégance des caracteres. On promet que l'Edition Françoise sera plus correcte que ne l'est l'Edition Latine, dans laquelle il s'est glissé plusieurs fautes considerables. On n'en a tiré que 250 exemplaires. Le prix est actuellement de 160 florins d'Hollande. *in-fol. max.*

Pierre Paupie a publié depuis peu la seconde Partie du second Tome de l'Ouvrage connu sous ce titre: *La Sainte Bible*, ou *le Vieux & le Nouveau Testament*, *avec un Commentaire Litteral composé de notes choisies & tirées de divers Auteurs Anglois.* 1745. *in-4°.* Cette Partie contient le troisiéme Livre du Pentateuque, ou le Lévitique. Nous avons annoncé cet Ouvrage il y a plusieurs années, & le Volume qui paroît s'est fait attendre plus qu'on ne pensoit. On promet que désormais les Volumes se suivront de six en six mois, & que J. Swart Libraire de cette Ville,

les débitera par voye de souscription. Ce Libraire ne demande aucun payement d'avance, il exige seulement que les Souscripteurs payent & retirent en même tems chaque Volume, à mesure qu'il paroîtra. Le prix de la Souscription qui sera ouverte jusqu'au premier Mai prochain, est d'un sols d'Hollande par feuille, à l'exception des vignettes, & des titres rouges, dont le prix sera le double. Ceux qui voudront se procurer les Tomes qui sont imprimés, y seront reçus jusqu'à la cloture de la Souscription, en payant pour la Genèse flor. 4. pour l'Exode flor. 3. 15. pour le Lévitique flor. 2. 5. pour le tont flor. 10. (21. l. environ (monnoye de France), passé ce terme, le prix sera de flor. 13. On ajoûte une Table à la fin de chaque Tome en faveur de ceux qui voudront faire relier ces mêmes Volumes chacun en particulier, & on promet toute l'attention possible à la correction des

épreuves. Nous croyons qu'il n'est pas inutile d'avertir que l'Auteur de ce nouveau Commentaire, qui, suivant son premier plan, ne devoit employer que des notes choisies & tirées des Commentateurs Anglois, emprunte à present sans aucune affectation ses remarques de M. le Clerc, du P. Calmet & d'autres sçavans Auteurs.

D'AMSTERDAM.

J. Wetstein, Imprimeur-Libraire de cette Ville, vient de mettre au jour deux Ouvrages interessans pour ceux qui aiment les Belles-Lettres. Le premier est Diodore de Sicile Grec-Lat. Διοδώρȣ. &c. *Diodori Siculi Bibliotheca Historica Libri qui supersunt, Interprete Laurentio Rodomano ad fidem Mss. recensuit Petrus Wesselingius, atque H. Stephani, Laur. Rhodomani, Fulvii Ursini, H. Valesii, Jacobi Palmerii, & suas adnotationes cum Indicibus completissimis adjecit.* 1745 *in-fol.* 2. vol.

Le second est une nouvelle Edi-

tion des Œuvres de Virgile dont voici le titre entier : *P. Virgilii Maronis Opera, cum integris & emendatioribus Commentariis Servii, Philargyri, Pierii. Accedunt Fulvii Ursini, Georgii Fabricii, Francisci Nausii, Joh. Musonii, Tanaquilli Fabri, & aliorum; ac præcipuè Nicolai Heinsii notæ nunc primum editæ : quibus & suas in omne opus animadversiones & variantes in Servium lectiones, addidit Petrus Burmannus, post ejus obitum interruptam Editionis curam suscepit & adornavit Petrus Burmannus junior. Cum Indicibus absolutissimis, & figuris elegantissimis.* 1745. *in*-4°. 4 vol.

Defensio declarationis Conventus Cleri Gallicani anni 1682 *de Ecclesiastica potestate; Auctore illustrissimo ac Reverendissimo D. Jacobo Benigno Bossuet Episcopo Meldensi, cum nonnullis notis.* Amstelodami, sumptibus Societatis. 1745. *in-fol.* 2 volumes.

Le même Ouvrage traduit en François a été aussi imprimé en la

même Ville; à quoi on a ajoûté le rapport fait à l'assemblée générale du Clergé de France de 1682. par M. Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslin Evêque de Tournay; au sujet de la puissance Ecclesiastique. Ce morceau qui n'avoit pas encore été donné au public forme avec la Traduction de la Défense de la déclaration, & quelques autres Pieces qu'on y a jointes, trois Volumes petit *in fol.*

On trouve à Paris des exemplaires de cet Ouvrage, ainsi que de la Traduction qu'on en a faite, chez le Mercier, ruë S. Jacques, au Livre d'or; la veuve Alix, Cloître S. Benoît; Barois, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers; & chez Boudet, ruë S. Jacques, à la Fontaine d'or.

FRANCE.

DE PERPIGNAN.

On a publié depuis peu en cette Ville un petit Traité d'Ornithologie qui paroîtra curieux aux amateurs de l'Histoire naturelle, par

la maniere dont l'Auteur distingue les diverses classes des oyseaux, leurs genres & leurs espéces. En attendant que nous le fassions connoître ples particulierement dans ce Journal, en voici le titre : *Ornitologiæ specimen novum, sive series avium in Ruscinone, Pyrenæis montibus, atque in Gallia æquinoctiali observatarum in classes, genera & species nova methodo digesta.* Auctore Petro Barrere, Societatis Regiæ Scientiarum Monspeliensis Socio, in Academiâ Perpiniacensi Medicinæ Professore, Nosocomii Regii Militum Medico, in Insula Gallo-Americana Cayenna olim Medico ac Botanico Regio. Perpiniani, apud Guill. Simon le Comte, Regis Typographum. 1745. *in*-4°.

DE MONTPELLIER.

Augustin-François Rochard, Imprimeur-Libraire de cette Ville, vient de mettre au jour un *Mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais*, composé par M. de Sauvages, Con-

seiller Medecin du Roi, Professeur en Medecine, Membre des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier & de Suéde. Ce Mémoire est signé par Messieurs les Professeurs en Medecine de la même Ville. 1746. *in*-4°.

DE PARIS.

M. de la Condamine de l'Académie Royale des Sciences a donné au public *la Relation du Voyage* qu'il a fait dans l'interieur de l'Amérique Méridionale, depuis la Côte de la mer du Sud jusqu'aux Côtes de la mer du Brésil & de la Gayane, en descendant la riviere des Amazones : lûë à l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences le 28 Avril 1745, avec une Carte du Maragon ou de la riviere des Amazones, levée par le même. Chez la veuve Pissot, Libraire, Quai de Conty, à la Croix d'or. 1745. *in*-8°.

On a mis dans le même Volume une *Lettre à Madame* * * * *sur l'émeute populaire excitée en la Ville de*

Cuença au Perou le 29 Août 1737. contre les Académiciens des Sciences, envoyés pour la mesure de la Terre; imprimée chez la même Veuve Pissot sous la date de 1746, avec les Pieces justificatives pour servir de preuves à la plûpart des faits allégués dans la Lettre précédente. Ces Pieces ont été extraites du procès criminel de la mort du S[r] Jean Seniergues, suivi en l'Audience Roïale, ou Parlement de Quito; elles sont en Espagnol & en François.

On a publié depuis peu le premier Volume du *Dictionnaire de Medecine, de Chirurgie, de Chymie, de Botanique, d'Anatomie, de Pharmacie, d'Histoire naturelle,* précédé d'un Discours historique sur l'origine & le progrès de la Medecine, traduit de l'Anglois de M. James, par Messieurs Diderot, Eidous, & Toussaint, revû, corrigé & augmenté par M. Julien Busson, Docteur-Régent de la Faculté de Medecine de Paris. Chez Briasson, à la Science & à l'Ange Gar-

dien ; David l'aîné, à la Plume d'or, & Durand, à S. Landry & au Griffon. 1746. *in-fol.* Ce premier Volume est précédé d'un Avertissement de l'Editeur.

M. Desparcieux de la Societé Royale des Sciences de Montpellier, dont nous avons déja eu occasion de parler dans ce Journal, a donné encore tout récemment un Ouvrage qui roule sur un sujet également curieux & interessant ; il a pour titre : *Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine, d'où l'on déduit la maniere de déterminer les rentes viageres, tant simples qu'en Tontines* ; précédé d'une courte explication sur les rentes à terme ou annuités ; & accompagné d'un grand nombre de Tables. Chez les Freres Guerin, Imprimeurs-Libraires, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 1746. *in-4°.*

Manuel des Marchands pour les Négociations en change, soit en fournissant, soit en prenant des Lettres

de France sur l'étranger & de l'étranger sur la France; dans lequel on trouvera un calcul à tant pour cent, ou à tant pour mille, en monnoye de France, des parties du denier ou du sols, monnoye étrangere, qui font le cours du change; avec une réduction de la perte & du bénéfice que la monnoye courante des Villes maritimes d'Italie, & de toutes celles, tant maritimes qu'autres d'Espagne, d'Angleterre, de Dannemarck, d'Hollande, & de Flandres anciennement & nouvellement conquise, donne sur la monnoye de France, & que celle de France donne sur celle desdits Pays. Le tout également necessaire aux Négocians, aux gens de mer qui y commercent & aux personnes militaires, & autres qui sont obligées d'y voyager, pour juger tout d'un coup de la difference desdites monnoyes à la nôtre. Dédié à M. le Comte de Maurepas Sécrétaire d'Etat de la Marine; par un Négociant. Chez P.G.

le Mercier, Imp. Libr. ruë Saint Jacques. 1746. *in*-12.

Il paroît depuis peu chez Hérissant pere & fils, ruë neuve Notre-Dame, un Ouvrage en deux Volumes intitulé : *Code des Paroisses ou Recueil des plus importantes questions sur les Curés & leurs Paroissiens, résoluës par l'Ecriture, les Conciles & les Peres, &c.* Ces deux Volumes sont précédés l'un & l'autre d'un Avertissement. 1746. *in*-12.

Essai de Rhétorique Françoise à l'usage des jeunes Demoiselles; avec des exemples tirés, pour la plûpart, de nos meilleurs Orateurs & Poëtes modernes. Chez Ganeau, ruë S. Jacques, à S. Louis. 1746. *in*-12.

Le Clerc, Libraire, Quai des Augustins, à la Croix d'or, vient de mettre au jour une nouvelle Edition des *Mémoires de Montécuculi, Généralissime des Troupes de l'Empereur*, divisés en trois Livres.

I. De l'Art Militaire.

II. De la Guerre contre le Turc.

III. Relation de la Campagne de 1664. Nouvelle Edition, revûë & corrigée en plusieurs endroits par l'Auteur, & augmentée de plus de 200 notes historiques & géographiques, avec des figures en taille-douce. 1746. *in*-12.

L'Arithmétique en sa perfection, mise en pratique selon l'usage des Financiers, gens de pratique, Banquiers & Marchands; contenant une ample & familiere application de ses principes, tant en nombres entiers qu'en fractions : un Traité de Géométrie-pratique appliquée à l'arpentage & au toisé, tant des superficies que des corps solides : un abrégé d'Algébre suivi de quantité de questions curieuses : & un Traité d'Arithméque aux Jettons. Par F. le Gendre Arithméticien. Derniere Edition, corrigée & augmentée d'une nouvelle Régle d'alliage. Chez Michel-Etienne David, Libraire, Quai des Augustins, à la Providence. 1746. *in*-12.

Retraite Spirituelle pour les Per-

sonnes Religieuses. Par le P. Claude Jude, de la Compagnie de Jesus. Ouvrage Posthume. 1746. *in*-12.

Retraite Spirituelle pour tous les états, à l'usage des Personnes du monde & des Personnes Religieuses. Par le Pere J. B. de Belingan, de la Compagnie de Jesus. Ces deux Retraites se vendent chez Gissey, ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; & Bordelet, ruë Saint Jacques, à S. Ignace. 1746. *in*-12.

Les mêmes Libraires, & David fils le jeune, ont aussi mis en vente, *Supplément au Dictionnaire Militaire, ou Recueil alphabétique de tous les termes propres à l'Art de la Guerre, sur ce qui regarde la Tactique, le Génie, l'Artillerie, la subsistance des Troupes, & la Marine, &c.* Par M. A. D. L. C. Dédié à S. A. M. le Prince de Turenne, Colonel Général de la Cavalérie Légére Françoise & étrangere. 1746. *in*-12. Tom. IIIme.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal d'Oct. 1745.

Fin de la Table.

LE JOURNAL DES SCAVANS

POUR

L'ANNE'E M. DCC. X

NOVEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Qua
Auguſtins, du côté du Pont Saint Micl
à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLV.

AVEC PRIVILEGE DU R



LE JOURNAL DES SCAVANS.

NOV. M. DCC. XLV.

BIBLIOTHEQUE POETIQUE ou nouveau choix des plus belles Pieces de vers en tous genres depuis MAROT *jusqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies & des remarques sur leurs Ouvrages.* A Paris, chez *Briasson*, ruë Saint Jacques, à la Science, 1745. IV. volumes *in*-12. le premier de 456 pp. sans l'*Introduction*, une *Lettre à l'Editeur*, & la *Table* qui en contient 82; le II.

de 548 pp; le III. de 566; & le IV. de 556. *On trouve en tête la copie du Parnasse François de M. Titon du Tillet.*

NOUS avons annoncé dans le tems le projet de Souscription de cet Ouvrage imprimé en quatre Volumes *in*-4°. & dans nos *Nouvelles* nous avons parlé de sa publication, & de son exécution entierement conforme au projet, & par conséquent qui ne laisse rien à desirer aux Souscripteurs; mais il en étoit resté dans le magasin du Libraire un si petit nombre d'exemplaires au-delà de celui des Souscriptions, que nous crûmes plus raisonnable d'attendre à rendre compte du travail de M. LE FORT DE LA MORINIERE que l'Edition *in*-12. fut renduë publique, parce que nous satisferons en même tems ceux qui sont en état de paier plus cher la curiosité, & ceux qui sont obligés de lui donner des bornes plus étroites.

Comme on trouve communément dans les plus petits cabinets de livres les Œuvres de Racine, Boileau, Moliere, la Fontaine, & Rousseau, l'Editeur n'en a rien fait entrer dans sa Bibliothéque ; on n'y verra d'ouvrages, de leur tems ou des tems précédens, que ceux dont les éditions sont rares, ou qu'on n'acheteroit que pour quelques pieces qu'on trouvera ici plus aisément.

L'idée d'une Bibliothéque Poëtique n'est point une idée neuve ; Messieurs de Port-Royal, le Pere Bouhours, M[rs] de Fontenelle, de la Monnoie, & de la Martiniere, ont déja fait des collections dans ce genre ; mais le Recueil le plus étendu finit par les œuvres de Benserade mort en 1691; celui-ci contient un demi siécle & plus au par-delà.

Voici les loix que l'Editeur s'est faites en formant sa compilation. Les noms ne lui en ont point imposé ; il n'a eu égard qu'au beau

Tel réuſſit mal dans un genre qui excelle dans un autre. Quand le beau dans une piéce s'eſt trouvé noié dans le mauvais ou le médiocre, qui n'en differe gueres en fait de poëſie, M. le Fort l'a abrégé autant qu'il a pû ſans faire tort au ſens, déſignant par une étoile les termes impropres, & les vers mal conſtruits qu'il n'auroit pû ſupprimer ſans lui nuire. Quelque flatté qu'il ſoit de l'approbation que nous avons donnée aux corrections qu'il avoit faites, ſurtout dans les vers des anciens Poëtes qui feſoient partie de ſon *Choix de Poëſies Morales & Chretiennes*, l'Editeur n'a point voulu mettre encore de mauvaiſe humeur ceux qui ont blamé la liberté qu'il avoit priſe.

Au reſte quelque attention qu'il ait apportée pour ne trier que du bon, on ne doit point s'attendre à ne lire que des chefs-d'œuvres; il ne ſe flatte pas même de réunir les ſuffrages ſur chaque piece. Per-

tére de l'esprit, & les premieres impressions reçûës influent sur nos jugemens.

Les Hommes Illustres de Perrault, ceux du P. Niceron, *les Jugemens des Sçavans* de Baillet, l'*Histoire de l'Académie Françoise*, ont fourni les matériaux nécessaires pour les Vies que l'Editeur a mises à la tête de l'Extrait des ouvrages de chaque Poëte qui ont place dans son Recueil. Quant aux remarques qu'il a ajoûtées pour l'intelligence des Auteurs, & dont une partie est dûë à Mrs Ménage, la Martiniere, Brossette, M. le Fort dit modestement qu'il ne sera pas difficile de distinguer celles qui lui appartiennent en propre.

Le stile barbare de Ronsard, Baïf, Jodelle, & autres Auteurs qui ont suivi Marot immédiatement, ne lui a point permis d'en rien extraire. Il auroit pû faire une ample moisson dans les ouvrages des Poëtes actuellement vivans, mais la crainte de faire des mécon-

tens l'a déterminé à n'en r
prunter.

Ajoûtons à ces judicieuse
tions la ſuivante, qui fait l'
ſon cœur, comme les préc
de la juſteſſe de ſon eſprit
trouvera dans ſon Recue:
des pieces qui, à la honte
Auteurs, ſemblent n'avoir é
que pour tourner en rid
mérite ou la vertu.

On a vû dans le titre
vrage qu'il ne renferme ri
terieur aux poëſies de Mar
ment) & dans l'extrait du l
préliminaire que l'Editeur
Vie abrégée de chaque Aut
tête de l'extrait de ſes Ou
pour faire du moins connoî
qui ont précedé Marot,
ner en abrégé l'origine &
re de la Poëſie Françoiſe
Fort n'a point fait difficult
courir à celle qu'en a
l'Abbé Maſſieu, & à quelq
tres Ouvrages connus. Nou
donner une idée de ſon
qu'il nomme *Introduction.*

Les Bardes furent nos premiers Poëtes, au rapport de Diodore de Sicile. Les Druides, Poëtes & Philosophes, firent aussi de la poësie un usage conforme à leur profession; & l'on y élevoit les enfans dans des écoles publiques. La poësie Latine succeda à la Gauloise, mais le bon goût s'affoiblit tellement à proportion de la décadence de l'Empire Romain, que Charlemagne fit de vains efforts pour le ressusciter. On en peut juger par les vers d'Alcuin, & de Théodulphe, Evêque d'Orléans.

Les Goths amenerent avec eux leurs Poëtes nommés *Runes*, qui introduisirent la consonance dans les vers, & leurs Ouvrages porterent d'abord le même nom, qui fut ensuite changé en celui de *Rimes.* C'est du moins le sentiment de plusieurs Sçavans, que l'Editeur ne donne pourtant que comme une conjecture. Au reste, quelle que soit l'origine de la rime, le goût en devint si dominant

qu'on lui sacrifia tout jusqu'à la justesse des pensées & au choix des expressions, & que souvent on affectoit de faire rimer l'hémistiche avec la fin du vers.

Cependant la Langue Françoise avoit aussi ses Poëtes nommés *Facteurs*, ou *Fatistes*, dont les Ouvrages s'appelloient *Faits*. Comme leur poësie n'avoit que de l'esprit, ceux qui avoient l'art de mettre les pensées dans leur jour se nommerent *Troubadours*, ou *Trouveres*. Ces étincelles de poësie parurent principalement aux deux extrémités du Royaume, en Provence & en Picardie. On trouve parmi les noms des Trouveres de si beaux noms qu'il n'y a point de seigneur aujourd'hui qui ne se fît gloire d'en descendre. La plûpart des poësies des Troubadours consistoient en Sonnets, Pastorales, Chansons, Sirrentes, & autres petites Pieces, entre lesquelles on compte les Tençons : la Picardie avoit *ses plaids & gieux sous l'ormel*. Les

Troubadeurs firent auſſi des Comédies, ſi l'on peut donner ce nom à un dialogue continuel ſans action.

A ces premiers Comiques ſuccederent ſur la fin du troiſiéme ſiecle les Confreres de la Paſſion, qui par devotion joüoient les choſes ſaintes. Ces repreſentations prirent un tel empire qu'elles ſe mêlerent juſques dans l'Office Divin, où elles jettoient ſouvent un comique très-indécent, comme on le peut voir dans l'Introduction.

Les Confreres de la Paſſion cederent la place aux Clers de la Bazoche, qui furent remplacés à leur tour par les Enfans ſans ſouci, dont le chef ſe nommoit *le Prince des Sots*, ou *de la Sotie*, qui donnerent des Farces, ſouvent très-indécentes au peuple las de *Myſteres*, & de *Moralités*. Ces Farces ſe nommerent *les Jeux des pois pilés*. Ces Comédiens furent chaſſés de la Cour par Philippe-Auguſte, ainſi que tous ceux qui correm-

poient les peuples sous prétexte de les réjoüir (*a*). Mais la poësie ne fut pas enveloppée dans cette disgrace; Hélinand fut toûjours traité avec distinction. Il est, entre autres Ouvrages, Auteur du Poëme de la Mort fort estimé dans son tems.

L'Editeur parle ensuite de Hugues de Bercy, Auteur de la *Bible Guyot*, de Raoul de Houdan, de Chrétien de Troies, qui furent en grande reputation, de maître Vace, Thibault de Mailly, Tristan, le Châtelain de Coucy, Blondel, Pierre de S. Cloct, ou de Jean *li Nivelois*, qu'on dit être l'inventeur des vers Alexandrins, & d'Habers qui florissoit sous le regne de Louis VIII. Sous le regne de S. Louis la poësie fut cultivée par les plus grands Seigneurs,

(*a*) L'Auteur n'est pas ici d'accord avec ceux de l'*Histoire du Théatre François*, comme on le peut voir dans les Extraits que nous avons donnés des deux derniers Volumes de cet Ouvrage.

Charles d'Anjou ; Henri, Duc de Brabant ; Pierre Mauclerc, Comte de Bretagne ; Raoul, Comte de Soiſſons ; Thibault, Comte de Champagne. Nous avons rendu compte des Chanſons de ce dernier, commentées par M. de la Ravaliere. Les ſuccès du Comte de Champagne, & le goût de la Nation, produiſirent beaucoup de Poëtes de ce genre, dont on trouvera les principaux nommés dans l'Introduction. N'oublions pas qu'une femme, nommée *Doëte* de Troye, s'y diſtingua. Elle compoſoit les vers & les paroles. On trouve après ſon article les noms de pluſieurs Poëtes contemporains qui firent des Ouvrages d'un autre genre.

C'eſt dans ce tems que parurent en grand nombre les *Fabels* ou *Fabliaux*, eſpéces de Contes, ou Nouvelles, où ſe diſtinguerent beaucoup de Poëtes, dont l'Introduction rappelle les noms.

Mais tous ces Ouvrages furent

effacés par le fameux Roman de la Rose, commencé par Guillaume de Loris, & continué par Jean de Méun, surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux ; & qui se lit encore avec plaisir aujourd'hui. Il n'y a pas d'Ouvrage où les femmes soient plus maltraitées ; ce qui donna occasion, cent-vingt ans après, à Martin Franc, qui fut Secretaire de Félix V & de Nicolas V, Papes, de faire *le Champion des Dames*, Poëme extrêmement prolixe, où, non content de venger le beau sexe ; il soûtient que le masculin lui est inférieur de tous points.

Ce fut vers le regne de Charles Cinq, surnommé *le Sage*, qu'on vit naître le Chant Roial, le Lai, le Virelai, le Triolet, le Rondeau, & toutes les autres Pieces dont le principal mérite consiste dans le refrain. Le Vaudeville, plus ancien que toutes ces Pieces, puisqu'on en fait remonter la naissance jusqu'au tems de Charlemagne, fut

renouvellé au terroir de Vire, petite ville de Normandie, & il eſt vraiſemblable qu'on l'appella d'abord *Vaudevire*, d'où par corruption s'eſt formé le mot de *Vaudeville.* Son objet fut d'abord la cenſure des vices, mais il ne tarda pas à déſigner les vicieux, & la licence alla ſi loin qu'on ſe crut obligé d'engager le Pape Urbain II. à reprimer cet abus.

Le regne de ces Pieces de poëſies fut auſſi celui des Quatrains. Pluſieurs Poëtes les cultiverent avec quelque reputation. L'un des plus connus fut Alain Chartier. C'eſt dans ſon tems, ou au plus tard ſous le regne de Charles VII, que les Elégies, les Complaintes, les Epitaphes, commencerent à avoir cours.

La deſtruction de Troie la grande, Poëme de Jacques Milet, prouve auſſi qu'on compoſoit des Poëmes d'une longue étenduë. Arnoul & Simon Greban, freres, ſe firent de la reputation par leur eſpèce de

Tragédie des *Actes des Apôtres*. Mais elle n'avoit ni le goût ni la simplicité élégante qu'on remarque dans les poësies de Charles Duc d'Orléans, pere de Louis XII. La fécondité de ce Poëte égala ses talens.

Villon, moins fécond, fait briller par-tout son génie heureux, mais il tombe souvent dans le bas & le bouffon, & ses Ouvrages se ressentent du dérangement de ses mœurs. On peut voir dans l'Introduction l'Histoire abrégée de ce Poëte.

Les Poëtes du même siécle, & du suivant qui précéderent Marot, sont en grand nombre, mais plusieurs sont peu connus, & la plûpart encore moins lûs. Les plus célébres sont Martial d'Auvergne, Olivier de la Marche, Pierre Michault, Georges Châtelain, Guillaume Coquillart, Jean Molinet, Guillaume Cretin, Jean Lemaire, Guillaume Alexis, Laurent Desmoulins, Pierre Gringore, Jean

Meſchinot, André Delavigne, & Jean Marot, pere de Clément, Guillaume Michel, Michel d'Amboiſe, & quelques autres. M. le Fort dit quelque choſe de chacun de ces Auteurs, mais d'une maniere ſi conciſe qu'il eſt impoſſible de l'extraire. Nous remarquerons ſeulement de Jean Molinet qu'il eut beaucoup de part aux bienfaits de Marguerite d'Autriche. Cette Princeſſe, qui écrivoit bien en vers & en proſe, au milieu d'une tempête, dont ſon vaiſſeau étoit battu, après avoir manqué un ſecond mariage, au milieu des horreurs de la mort, ſe fit de ſang froid l'Epitaphe ſuivante :

Cy giſt Margot, la gente Demoiſelle,
Qu'a deux maris, & encore eſt pucelle.

Cette Princeſſe avoit deux rivales célébres en fait de poëſie, les Dames d'Entragues & le Monnier.

Voilà les Poëtes, du moins les plus connus, qui fleurirent avant le regne de François I. Si M. le Fort

n'en a rien extrait pour son Ouvrage, c'est par rapport aux deffauts de leur versification, de leur composition, à leurs imaginations bizarres & monstrueuses, aux ridicules fictions qu'ils avoient substituées à la Mythologie. Le seul point où ils excelloient étoit le naïf, & en ce genre ils sont pleins de traits qui peuvent servir de modéle encore aujourd'hui. Tel est du moins le jugement qu'en porte M. le Fort d'après M. l'Abbé Massieu.

La renaissance des Lettres sous François I. fut aussi celle d'un meilleur goût dans les Ouvrages de poësie. Ce fut alors que la Comédie & la Tragédie, dont l'enfance avoit duré plus long tems que celle des autres genres de poësie, commencerent à prendre des forces. Cependant Ronsard compte pour rien toutes les Comédies avant Jodelle, en qui un *naturel esmerveillable*, comme dit Pasquier, tint lieu de la connoissance des

Auteurs dont ce Poëte étoit privé.

Voilà ce que la neceſſité d'extraire nous permet de dire de l'Introduction, & voici les divers Auteurs qui ont fourni à notre Editeur les morceaux dont ſes quatre Volumes ſont composés. Nous croions que nos Lecteurs ne seront pas fâchés de cette énumération, qui leur fera peut-être connoître des Poëtes dont ils ignorent l'exiſtence, & qui ſervira à faire juger du travail prodigieux que ce Recueil a demandé à l'Editeur.

Tome I. Marot, Saint Gelais, du Bellay, Paſſerat, Bertaud, Regnier, Théophile, Malherbe, Habert, Maynard, Malleville, Voiture, Baro, Rotrou, de l'Etoile, Sarazin, Triſtan l'Hermite, Hubert de Ceriſy, Saint Amand, du Ryer, Brebeuf, Maître Adam, Gombault, Boiſrobert, Saint Pavin, Gille Boileau, Patrix.

Tome II. Racan, le Pere Lemoine, Godeau, Montplaiſir, Ma-

dame de la Suze, Lalane, le C
valier d'Aceilly, Chapelain, Go
berville, le R. P. ***, M. de l
murs, de R**, N**, d'Andilly,
Pompone, Desbarreaux, Desm
rests, Conrard, Cassagne, la
bliere, Gilbert, Cotin, Choisi
Madame de Ville-Dieu, de Sa
N**, P. Corneille, Furetiere, Q
nault, Benserade, Ménage, M
treuil, Rabutin, Mlle Delavign
Pelisson, Charleval, d'Haynau
Madame Deshoulieres, Chape
Mlle de Scudery.

Tome III. Segrais, Perrau
Chevreau, Bétoulaud, Tallema
N**, Boursault, le Laboure
Madame de Plat-Buisson, Ch
pentier, le P. Commire, Duch
Bellocq, Pavillon, Martin, l
Descartes, Testu, Maucroix,
Fosse, Regnard, Fléchier, Laîn
Mlle Cheron, Lafare, Mlle Berna
N**, Regnier, Brulart, Coulang
Geneſt, Chaulieu, Longepier
G** Saint Gilles, le R. P.**,
le Marquis de ***.

Tome IV. Le R. P. Delarue, Boivin, de Villiers, Mlle Masquieres, la Monnoye, Valincourt, Boutard, du Cerceau, la Motte, Senecé, de Caux, le P. Campistron, N***, Saint Didier, le Pere Cleric, le P. Porée, le P. Brumoy, Maynard, Tristan, Scarron, Chappelle, Lepays, Pelisson, B***, Mlle Cheron, Sanlec, Mlle Bernard, N***, le R. P. Porée, la Fosse, L***.

On appercevra sans doute qu'il y a plusieurs noms répetés deux fois dans la notice du Tome IVme. Plusieurs Pieces de differens Auteurs ayant été omises dans leurs articles, l'Editeur a mieux aimé les renvoier à la fin de l'Ouvrage que d'en priver ses Lecteurs, & elles composent une bonne partie du XXme Livre. Il est aisé de juger par cette longue liste d'Auteurs, combien il a fallu qu'il ait devoré d'ennui pour l'épargner à ceux qui prendront son Recueil, sur-tout quand on voit tant de noms incon-

nus, ou même diffamés par nos meilleurs Critiques, pour emploier l'expression d'un des moins indulgens. Il nous reste, pour donner une juste idée du travail de l'Editeur, à rapporter un échantillon des Pieces dont il a fait usage, & nous le choisirons parmi les Auteurs où l'on soupçonneroit moins de trouver du bon. On verra qu'il y a des perles dans le fumier d'Ennius. Tel est ce morceau de l'Ode que Théophile adressa à Louis XIII, lorsqu'il fut banni par Arrêt du Parlement, au sortir de prison.

Celui qui lance le tonnerre,
Qui gouverne les élémens,
Et qui jusqu'en ses fondemens
D'un clin d'œil fait trembler la terre;
Dieu, qui vous mit le sceptre en main,
Et qui peut vous l'ôter demain;
Dieu, qui vous prête sa lumiere,
Et qui, malgré les fleurs de lis,
Un jour fera de la poussiere
De vos membres ensevelis:

Ce grand Dieu, qui mit les abîmes
Dans le centre de l'Univers,
Et qui les tient toûjours ouverts
Pour la punition des crimes,
Veut aussi que les innocens
A l'ombre de ses bras puissans
Trouvent à toute heure un refuge,
Et ne sera point irrité
Que vous tarissiez le déluge
Des maux où vous m'avez jetté.

❋

Eloigné des bords de la Seine,
Et du doux climat de la Cour,
Il me semble que l'œil du jour
Ne luit plus sur moi qu'avec peine:
Dans l'horreur de mes longs ennuis
Je cherche, insensé que je suis,
Une lionne en sa colere,
Qui, me déchirant par morceaux,
Laisse mon sang & ma misere
En la bouche des lionceaux......

❋

Vous, grand Roi, si sage & si juste
Que l'on n'en voit point de pareil,
Voulez-vous suivre le conseil

Qui fit jadis faillir Auguste ? (1)
Sa faute offense ses neveux,
Et dérobe beaucoup de vœux
Aux autels qu'on doit à sa gloire ;
Et même le ciel aujourd'hui
Fait des plaintes à la Mémoire
De ce qu'elle a parlé de lui. . . .



Nous finirons par un autre m
ceau du même Poëte, qui sont
Stances intitulées, *le Matin.*
Ouvrages n'ont fourni que qua
morceaux, encore ne sont-ils
emploiés en entier.

L'aurore sur le front du jour
Seme l'azur, l'or, & l'ivoire,
Et le Soleil, lassé de boire,
Commence son oblique tour.



(1) Ce Prince rélégua Ovide en S
thie, parce qu'il avoit été, selon la p
commune opinion, témoin indiscret
certain mystere qu'Auguste avoit inte
de cacher.

Ses chevaux au ſortir de l'onde,
De flamme & de clarté couverts,
La bouche & les naſeaux ouverts,
(2) Ronflent la lumiere du monde.

❋

La Lune fuit devant nos ïeux,
La nuit a retiré ſes voiles;
Peu à peu le front des ètoiles
S'unit à la couleur des cieux.

❋

Déja la diligente avette
A pillé les fleurs & le thin,
Et revient riche du butin
Qu'elle a fait ſur le mont Hymette.

❋

Je vois le généreux lion
Qui ſort de ſa caverne creuſe,
Hériſſant la perruque affreuſe
Qui met en fuite Endymion.....

❋

---

(2) Outre que ce verbe n'a point de régime, *ronfler la lumiere* eſt une façon de parler des plus étranges.

Je vois les agneaux bondiſſans
Sur ces bleds qui ne ſont que naître ;
Cloris chantant les mene paître
Parmi ces côteaux verdiſſans.

❦

Les oiſeaux, par leur doux ramage,
A l'envi ſemblent adorer
La lumiere qui vient dorer
Leur cabinet & leur plumage.

❦

La charruë écorche la plaine ;
Le bouvier, qui ſuit les ſillons,
Excite, à force d'aiguillons,
Le couple de bœufs qui l'entraîne.

❦

Alix apprête ſon fuſeau ;
Sa mere, qui lui fait ſa tâche,
Preſſe le chanvre qu'elle attache
A ſa quenoüille de roſeau. . . .

❦

Alidor cherche à ſon reveil
Le tréſor qu'il voioit en ſonge ;
Et ſe repaît du doux menſonge
Qui le flattoit dans le ſommeil.

❦

Le forgeron est au fourneau,
Et déja le charbon s'allume ;
Le fer embrasé, sur l'enclume
Etincelle sous le marteau.

❦

Cette chandelle semble morte ;
Le jour l'a fait évanouir :
Le Soleil vient nous éblouïr,
Voi qu'il passe à travers la porte.

❦

(3) Levons-nous; cet Astre charmant
Nous avertit de rendre hommage,
A celui dont il est l'image,
Et qu'il annonce incessamment.

❦

Nous avons copié ces notes de l'Editeur pour en donner un échantillon. On s'appercevra aisément que les mots, *ronfler la lumiere*, qu'il critique si justement, sont une mauvaise imitation de ces expressions de Virgile en parlant des

(3) Cette strophe est de la façon du R. P. du Cerceau, Jesuite, qui a traduit l'*Aurore* de Théophile en beaux vers Latins.

Chevaux du Soleil; *lucemque elatis naribus efflant.*

ESSAI SUR LES PROBABILITE'S de la durée de la vie humaine. Par M. Déparcieux, de la Societé Royale de Montpellier. A Paris, chez les Freres *Guerin*, ruë S. Jacques, à S. Thomas d'Aquin. 1745. vol. *in*-4°. pages 132. avec 22. Tables.

LE titre seul de cet Ouvrage doit exciter la curiosité des Lecteurs; soûmettre aux loix du calcul la durée de la vie humaine, découvrir quel ordre de mortalité l'Auteur de la nature paroît avoir établi, trouver le tems qu'une Societé d'hommes du même âge est à s'éteindre, examiner en consequence quel est le denier qu'un prêt doit rapporter lorsqu'on contracte avec deux ou plusieurs rentiers d'un âge different : ce sont des sujets interessans pour les personnes de tous états. Les Géométres trouveront ici des méthodes

qui demandoient dans l'Auteur de la ſagacité pour en faire une juſte application, & ceux qui ſeront moins verſés dans l'analyſe ſeront également ſatisfaits par des Tables qui ſont le fruit du travail pénible qu'a fait M. Déparcieux.

Cet Ouvrage, quoique peu étendu, eſt diviſé en trois parties. La premiere traite des rentes à termes, ou *annuités*; elle eſt toute géométrique. La ſeconde porte le nom d'*Eſſai ſur la probabilité de la durée de la vie humaine.* Dans la 3me il s'agit des *rentes viageres.* Quoique ces parties ſoient differemment intitulées, elles ont cependant une liaiſon neceſſaire entr'elles nous en ferons voir les rapports.

Un problême fort connu chez les Arithméticiens, & qu'ils regardent comme un de ceux qui demandent le plus d'adreſſe pour la ſolution eſt celui qui apprend à reſoudre la queſtion ſuivante.

Un prêt fait à quelqu'un étant

assigné avec le denier de l'interêt, & l'interêt, trouver le capital & les interêts des interêts au bout de ce nombre d'années connuës. Ce problême est susceptible de diverses conditions; on peut chercher, par exemple, quel prêt il faut faire pour que le capital & les interêts des interêts fassent une certaine somme au bout d'un tems donné: où l'on veut encore déterminer combien on doit prêter pour recevoir chaque année la même somme pendant un certain nombre d'annees. Enfin si l'on connoît le prêt & l'interêt avec le tems, on demande d'assigner la valeur de chaque payement égal pour acquiter le capital & l'interêt des interêts. Une des grandes commodités de l'Algébre, c'est de renfermer sous une expression générale tous les cas particuliers; parmi le nombre des termes qui composent une formule, ceux qui ont été premierement connus, ou déterminés peuvent à leur tour

être ſuppoſés inconnus : c'eſt préciſément ce qu'a fait M. Déparcieux. Lorſqu'il a eu une fois trouvé l'expreſſion générale du premier problême, ce n'a plus été qu'une affaire d'analyſe pour découvrir les trois autres. Il eſt vrai qu'on auroit pû employer differens moyens pour y parvenir. Mais c'auroit été manquer d'adreſſe, & il y a eu plus d'art à ſe ſervir de la même formule pour differens cas, & à les déduire les uns des autres.

Lorſque dans l'uſage ordinaire on veut reſoudre ces problêmes, il faut faire la régle pour chaque queſtion qui eſt propoſée, & l'on n'eſt pas plus avancé pour les autres qui peuvent ſe preſenter : la formule algébrique avec tous ces avantages deviendroit en quelque ſorte infructueuſe ſi elle laiſſoit faire au Lecteur toutes les ſubſtitutions qui ſont neceſſaires. Mais M. Déparcieux a compoſé quatre Tables, dont la premiere renferme un eſpace de 50 ans, où l'interêt, &

l'interêt des interêts avec le capital, est compris pour un prêt de 100. liv. soit que ce prêt soit fait au denier 20, 18, & 16. Le nombre 100 suffit, parce qu'il est aisé par une simple régle de trois, de trouver les interêts des interêts avec le capital pour telle autre somme prêtée que l'on assignera.

Il arrive souvent aux Géométres qui tournent leurs vûës du côté de la pratique de découvrir plusieurs erreurs que le public est accoûtumé de regarder comme des vérités. On dit tous les jours qu'un Prêteur qui voudroit recevoir 100 liv. au bout d'un an, interêt & capital sur le pied du denier 20, devroit donner 95 liv. Il est cependant démontré qu'il faut donner 95 liv. 4 f. 9. d. sans quoi l'emprunteur paye l'interêt presque au denier 19.

La seconde Table est le résultat du second problême. La troisiéme & la quatriéme le sont des deux autres, de maniere qu'avec ces Tables construites, il est facile à cha-

cun de resoudre sur le champ toutes les questions qu'on peut proposer sur ce qui fait l'objet des quatre questions : il suffit de chercher dans chacune des Tables, & l'on trouve le résultat. Ces Tables sont donc une suite de la formule qu'a employé M. Déparcieux.

Il est commode par exemple de trouver que si l'on veut recevoir tous les ans 100 liv. & pendant 4 années consécutives, il faut donner 344 liv. 10. s. 9. d. on peut se servir très - utilement de cette Table, ainsi que d'une autre qui détermine combien il faut recevoir par an d'une somme prêtée & pour tel nombre d'années que l'on voudra. Cette maniere d'emprunter fort commune en Angleterre, est celle à laquelle on donne le nom d'*annuités*; elle peut être d'un grand usage lorsqu'un état voudra faire des emprunts considerables, & elle est préférable à toute autre, parce qu'on peut la varier en differentes manieres ; elle facilite de plus

à l'emprunteur de payer en payemens égaux, interêt & l'interêt des interêts avec le capital pendant un certain nombre d'années, après lesquelles le débiteur ne doit ni interêt ni capital.

Voilà l'idée de la premiere partie & l'usage qu'on peut en faire. La seconde, ainsi que nous l'avons dit, est l'Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine.

Vers la fin du dernier siécle M. Guillaume Petis, Anglois, avoit essayé d'établir l'ordre de la mortalité des hommes par le moyen des Registres mortuaires de *Londres* & de *Dublin* ; mais il est aisé de voir que ces deux Villes étant très-commerçantes, un grand nombre d'étrangers viennent s'y établir & y meurent; ainsi les Registres mortuaires de ces Villes ne peuvent servir à établir l'ordre général de la mortalité du genre humain, parce qu'il faudroit, s'il étoit possible un endroit d'où il ne sortît personne, & où il n'en-

trât aucun étranger. Le Docteur Halley avoit choisi la Ville de Bresslau en Silésie pour composer une Table des probabilités de la vie par la raison qu'il sort peu de monde de cette Ville, & qu'il y vient peu d'étrangers. Il déduit plusieurs usages de cette Table, entr'autres la maniere de déterminer la valeur des rentes viageres simples.

M. Simpson a fait imprimer à Londres en 1742 un Ouvrage sur la même matiere, mais il a parti d'après une Table établie sur l'ordre de la mortalité des habitans de Londres. Ce qui fait qu'on doit peu compter sur les conséquences qu'il en tire, puisque les raisons que nous avons rapportées ne peuvent manquer de la rendre défectueuse.

M. Kerseboom a travaillé sur le même sujet & a fait plus de recherches qu'aucun autre, il a composé une Table pour établir l'ordre de mortalité des habitans des Provinces de Hollande & Westfrise

par des obſervations faites depuis près d'un ſiécle.

C'eſt après tous ces Auteurs que M. Déparcieux a fait de nouvelles recherches pour faire un Ouvrage plus complet. D'ailleurs aucun d'eux n'avoit fait l'application de l'ordre de mortalité aux *Tontines ſimples* & à celles qui ſont *compoſées*.

Il eſt inutile de faire connoître les avantages qu'il y a de déterminer exactement l'ordre de mortalité; on ſent tout d'un coup que lorſqu'un état ou des particuliers veulent ſe charger de rentes viageres, il faut que le prêteur comme l'emprunteur ſçachent ce qu'ils doivent donner équitablement aux rentiers de differens âges. La matiere n'eſt pas moins intereſſante pour ceux qui achetent des maiſons, ou d'autres biens à vie, & enfin pour ceux qui font quelques penſions & qui veulent examiner quel fonds ils donnent.

Parmi les diverſes manieres d'établir l'ordre de mortalité, M.

Déparcieux a préferé de se servir des deux Tontines qui ont été créées, l'une en 1689 au mois de Décembre, l'autre en 1696 au mois de Fevrier. Cette Tontine avoit été divisée en differentes classes pour differens âges de cinq en cinq ans. Tous les enfans depuis un an jusqu'à 5 exclusivement composoient la premiere classe, & les enfans depuis 5 ans jusqu'à 10 composoient la seconde classe, ainsi de suite. M. Déparcieux en a formé une Table, & dans une des colomnes, il a placé ceux qui sont morts chaque année, & dans une autre il indique le nombre qui reste de cette classe à mesure que les survivans acquerent un âge plus avancé; connoissant le nombre des morts qu'il y a eu dans le courant de chaque année, il est facile de marquer ceux qui vivent au commencement de l'année suivante. Après avoir ainsi disposé dans les diverses classes, & pour les differens âges ceux qui mouroient &

ceux qui vivoient, l'Auteur a cherché les rapports moyens selon lesquels sont morts tous les rentiers dans tous les differens âges, & dans toutes les differentes classes. Pour y parvenir il a fallu placer dans une colomne tout ce qu'il y avoit eu de rentiers vivans du même âge, comme de 20 ans ou de 25, &c. & dans une autre colomne ce qu'il en restoit cinq ans après, & prenant la somme totale de part & d'autre, la comparaison indique ce qu'il y a de personnes vivantes dans toutes les classes cinq ans après, & cinq ans auparavant; enfin répétant la même operation pour chaque lustre, on parvient à l'ordre moyen de mortalité que l'on cherchoit.

Il est donc évident que si l'on a un état actuel des morts & des vivans de chaque classe, on pourra trouver les rapports selon lesquels sont morts tous les rentiers dans tous les differens âges, & dans toutes les classes. Or il y a

plusieurs de ces classes qui sont éteintes. Il est vrai que cet ordre de mortalité établi pour les rentiers, ne doit pas être pris en rigueur pour celui de tout le monde indistinctement, l'Auteur en convient, mais outre qu'il sera toûjours applicable à tous les rentiers, c'est qu'il faudra suivre le même principe lorsqu'on voudra determiner l'ordre de mortalité de tous les hommes : d'ailleurs toutes les conséquences qu'on en tirera pecheront plus en excès qu'en défaut. Car il n'est pas douteux qu'un nombre de rentiers viagers doit en géneral mourir moins vîte qu'un pareil nombre de personnes prises indistinctement ; on ne s'avise guéres de mettre des rentes viageres sur des personnes d'un mauvais ou d'un temperament délicat.

Les rapports moyens de mortalité étant trouvés & pour toutes les classes, l'Auteur a supposé un nombre de personnes comme 1000,

toutes ayant l'âge de trois ans pour des raisons que nous ne déduirons point ici, & il a cherché par le calcul combien il en devoit rester à l'âge de 7 ans, de 12, de 17, de 22, &c. de cinq ans en cinq ans. Puis il en a formé une Table.

On remarque que les rapports moyens de mortalité que trouve M. Déparcieux sont un peu plus grands que ceux qui sont indiqués par les Tables de Mrs Halley & Kerseboom. On voit, par exemple, que sur 1000 personnes de l'âge d'un an, il en reste à l'âge de 34 ans environ 700; & selon M. Halley, la moitié, & selon M. Kerseboon un peu moins; mais si l'on y fait attention on s'appercevra qu'il en doit être ainsi, parce que l'ordre moyen qu'établit notre Auteur est d'après des Tontiniers qui sont pour la plûpart gens que l'on a choisis, & que M. Déparcieux a supposé que ces 1000 personnes étoient des enfans de trois ans qui

ont par conſéquent échappé à un grand nombre de dangers auquel la premiere enfance eſt ſujette : au contraire l'ordre moyen de mortalité trouvé par ceux que nous venons de citer eſt pour tous les hommes pris indifferemment ; il doit donc en mourir un plus grand nombre.

L'ordre moyen bien établi, on peut trouver quelle probabilité il y a qu'un rentier d'un âge déterminé mourra ou ne mourra pas pendant un certain tems donné : par exemple on peut parier au moins 90 contre 1, qu'un rentier de 30 ans ne mourra pas dans l'eſpace de l'année ſuivante, où à l'âge de 31 ans; car de ces 1000 perſonnes il en reſte 734 à 30 ans, & 726 à l'âge de 31 ans, donc c'eſt 726 qui reſtent contre 8 qui meurent, & c'eſt à peu-près le rapport de 90 à 1 : on peut parier un contre un ou égalité, qu'un rentier de 30 ans vivra juſqu'à 67 ans, parce qu'à cet âge il ne reſte envi-

ron que la moitié du nombre des rentiers qui vivent à l'âge de 30 ans.

Les usages de cette Table peuvent s'étendre plus ou moins ; si l'on veut, par exemple, estimer les differens paris qu'on voudra faire pour voir si deux rentiers d'un même âge ou de differens âges vivront encore tous les deux au bout d'un certain tems assigné, il est facile d'en donner le rapport. On demande quel pari on doit faire pour avoir le degré de probabilité que deux rentiers, l'un de 20 ans, & l'autre de 30, vivront encore tous les deux quinze ans après, on trouve qu'il y a presque le triple contre le simple à parier qu'ils vivront encore tous les deux quinze ans après. On peut pareillement examiner s'il est plus probable qu'un homme de 30 ans parviendra à l'âge de 45 ans qu'un homme de 20 ne parviendra à l'âge de 35 ans, & il y a presque égalité.

M. Déparcieux qui a moins ſongé à éviter le travail qu'à chercher de nouveaux moyens pour connoître avec plus de certitude l'ordre de mortalité s'eſt fait communiquer une grande partie des Néchrologes de pluſieurs Maiſons Religieuſes, tant en hommes qu'en femmes ; cette comparaiſon lui devenoit neceſſaire. Il a donc tiré de ces Régiſtres les années de profeſſion de Religieux & Religieuſes, avec celles de leur mort. Il en a composé diverſes Tables ; on eſt étonné de voir la reſſemblance qu'il y-a entre les ordres de mortalité de pluſieurs perſonnes qui habitent differens lieux & qui menent un genre de vie tout different. Ce n'eſt pas qu'on veuille dire que l'ordre de mortalité ſoit le même que celui des rentiers ou des gens du monde ; il s'enſuit ſeulement qu'il y a un certain ordre de mortalité, entre les Religieux d'un ordre tout different.

Une choſe importante & qu'il

auroit été difficile de prouver sans ce rapport, c'est que l'ordre de mortalité entre 40 & 50 ans qu'on regarde comme critique pour les femmes n'est pas plus grand pour elles que pour les hommes : on pourroit même assurer le contraire.

Un autre préjugé assez établi, c'est de croire que les Religieux & Religieuses vivent plus que les gens du monde, cependant ils vivent moins que ceux qui sont choisis comme les rentiers : les Néchrologes le démontrent d'une maniere sans replique.

Le Systême de M. Déparcieux ne doit donc pas être regardé comme une pure hypothése: divers ordres de mortalité établissent une même loi constante & uniforme. L'Auteur a inseré dans son Ouvrage un état des morts & des naissances qui sont arrivées dans la Parroisse de S. Sulpice. On voit qu'il est mort 17 femmes à l'âge de 100 ans, & seulement 5 hommes

du même âge, qu'il eſt mort 9 femmes à l'âge de 99 ans, & ſeulement 3 hommes; 10 femmes à 98 ans & point d'hommes, enfin 126 femmes & ſeulement 49 hommes au-delà de 90 ans. Il eſt donc certain que les femmes vivent plus que les hommes.

Le même état prouve qu'il n'y a point d'âge plus critique pour les femmes que pour les hommes. Cette Table eſt par elle-même très-curieuſe pour pluſieurs inductions qu'on peut en tirer, entre autres qu'on vit plus long-tems dans l'état du mariage que dans le célibat.

De tout ceci il réſulte une vie moyenne que la nature a établie parmi les hommes, & dont elle s'éloigne moins que nous ne penſons. Il eſt bien vrai qu'il nous eſt impoſſible d'aſſigner le moment qui doit terminer la vie d'une perſonne en particulier; mais dès que l'on imaginera une ſocieté d'hommes de differens âges, il en

meurt, comme on vient de le vo:
un certain nombre, & cette qua
tité suit un ordre qui n'
troublé que par des causes ac
dentelles ausquelles on ne d
point avoir égard ici, mais il
aisé de concevoir que lorsque no
avons vécu un certain tems,
mesure que ce tems augmente,
nous reste moins de probabilité q
nous y survivrons ; car à mesu
que nous approchons de ce derni
instant qu'on regarde comme fat
la quantité des survivans dim
nuent & par conséquent la prob
bilité.

Parmi le nombre des personn
qui formeront cette societé ; il
donc démontré que les uns vivro
plus & les autres moins dans u
certaine dégradation que l'on
tâché de connoître : toutes les a
nées de vie de cette même soci
ne feront assurément qu'un tout
une somme qu'il n'est pas diffic
d'assigner ; or ce même nomb
d'années partagé à chacun de

ſocieté donne un âge auquel chacun des aſſociés a part ; cet âge ou ce quotient eſt la vie moyenne de chacun.

Il eſt très-indifferent à quelqu'un de payer une rente pendant l'eſpace de 47 ans à 1000 perſonnes ou de payer à la fin de la premiere année à 940 perſonnes, puis à la fin de la ſeconde à 870, &c. ainſi de ſuite toûjours en diminuant, de maniere que le nombre des perſonnes ſoit diminué dans un tel rapport, qu'étant arrivé au dernier il ne lui en ait pas coûté davantage, c'eſt-à-dire qu'il n'ait donné que la même ſomme. Il eſt donc évident que cette dégradation augmentant ſuivant les differens âges, les perſonnes qui compoſent la ſocieté ont plus ou moins d'eſperance de vivre, & par conſéquent plus ou moins de vie moyenne, ou commune entr'eux. On aura preſentement une idée très-claire de la vie moyenne lorſqu'on dira que c'eſt le nombre d'années que

doivent esperer de vivre les personnes d'un même âge l'une dans l'autre.

La Table de M. Déparcieux nous montre que 118 personnes de l'âge de 80 ans ont une vie moyenne de 4 ans 8 mois, ou c'est le tems qu'une personne de cet âge peut encore esperer de vivre ; on ne veut pas dire que quelques-unes d'entr'elles ne vivront pas plus que cela, & d'autres moins, mais comme il est necessaire que de ce nombre il en meure plusieurs auparavant, d'autres après ; tout le tems que chacune de ces personnes vivroient, ajoûté ensemble ne feroit pas plus que si ces mêmes personnes restoient toutes vivantes pendant 4 ans 8 mois.

Les vies moyennes des differens âges sont marquées dans les Tables de notre Auteur. Il y a joint celles qu'ont trouvé les Ecrivains que nous avons cités. Il est aisé par l'arrangement qu'il leur a donné d'en faire la comparaison. On remarque

marque que les vies moyennes de Londres ſont moindres que celles de Breſlaw, & celles-ci plus petites que celles de Hollande. Les vies moyennes n'ont pas le même rapport pour tous les âges dans les differens endroits. On peut faire quelques autres remarques qui ne ſont pas moins importantes, & qu'on peut dire mériter l'attention des Magiſtrats : qui croiroit que la vie moïenne des enfans du peuple de Paris n'eſt que de 23 ans & demi, au contraire celle des enfans de plusieurs Provinces de France eſt environ de 40 ans.

Combien d'avantages peut-on retirer de ces Tables, & combien y a-t-il de réfléxions à faire ſur la maniere dont ſont élevés par les nourrices les enfans des pauvres qui n'ont d'autres protecteurs que le miniſtere public.

La vie moyenne des Religieux Bénédictins eſt un peu plus grande preſentement qu'elle n'étoit autrefois : celle des Religieux de S^te^

Genevieve eſt un peu moindre que celle des Bénédictins ; & en général celle des Religieuſes eſt plus grande que celle des Religieux ; M. Kerſeboon avoit avancé qu'un certain nombre de femmes vivoient plus qu'un pareil nombre d'hommes dans le rapport de 18 à 17, & la naiſſance des garçons eſt à celle des filles comme 18 à 17. Tous ces réſultats s'accordent parfaitement bien.

La troiſiéme partie traite des rentes viageres ; c'eſt une application des principes qui ont été établis, comme nous l'avons annoncé.

On ſçait que la rente viagere ſimple eſt celle dont la rente eſt entierement éteinte à la mort de celui qui conſtitue.

La rente viagere en Tontine eſt celle qui eſt conſtituée ſur pluſieurs perſonnes du même âge ou approchant, à condition qu'à la mort de chaque aſſocié la rente dont il jouiſſoit ſe repartit aux ſurvivans de la ſocieté en tout ou en partie *juſqu'au* dernier vivant.

Nous avons dit en rendant compte de la premiere partie, que M. Déparcieux avoit formé une Table pour faire connoître ce qu'il faut donner par an pour acquitter en tel nombre de payemens égaux, un prêt quelconque avec les interêts & capital : or l'ordre de mortalité étant établi, il s'ensuit qu'un certain nombre de rentiers associés (voulant prêter une somme quelconque pour recevoir interêt & capital pendant un nombre d'années déterminé) doivent profiter du revenu de la mise de ceux qui probablement ne vivront pas le tems convenu, c'étoit manquer à la justice distributive, mais comment remédier à un mal dont le principe n'étoit ni connu ni établi. Nous sommes aujourd'hui à portée de ne plus tomber dans le même inconvénient : par le moyen des Tables que M. Déparcieux a construites, il est facile de trouver combien les rentiers des differens âges doivent donner de capital

pour un nombre d'années qui n'excede pas 100 ans : on voit, par exemple, que des rentiers de 15 ans doivent donner 1594 liv. pour avoir 100 liv. de rente par an, ceux qui sont à l'âge de 40 ans doivent fournir 1362 liv. Cette Table peut servir à voir combien il faut donner pour rembourser une rente viagere que l'on aura faite à quelqu'un : supposons qu'une personne fasse une rente viagere de 100 liv. à quelqu'un âgé de 46 ans, & que 17 ans après, il veuille le rembourser, on trouve qu'il faut lui donner 843 liv.

Le raisonnement que nous avons fait au sujet des rentes viageres, doit s'appliquer ici aux Tontines simples, & composées; il faut avoir égard aux probabilités de la vie moyenne de plusieurs personnes qui se mettent dans une espéce de societé : principe certain, mais qu'on n'avoit pû mettre en pratique.

Diverses Tables de l'Auteur satisfont à toutes les questions qu'on peut proposer sur cette matiere.

M. Déparcieux a ajoûté à cette partie plusieurs remarques sur les Lotteries où il y a des rentes viageres, ainsi que sur la maniere de déterminer les rentes constituées sur deux, sur trois personnes de même âge, & d'un âge different.

Nous finirons par rapporter ce qu'on lit chez l'Auteur au sujet de la Banque de Venise. M. Déparcieux dit que plusieurs personnes lui ayant avancé comme un fait que la Banque de Venise prenoit autrefois les constitutions qu'on vouloit faire sur des enfans naissans, à condition d'être dix ans sans payer aucun interêt & de faire après ce tems une rente tous les ans égale à la mise. M. Déparcieux s'est informé avec soin de ce fait, il s'est trouvé faux, mais cette idée lui en a fait naître une autre, c'est de chercher combien un rentier doit attendre de tems pour recevoir une rente égale à son capital. Or il est démontré que 758 rentiers de 27 ans doivent at-

tendre 35 ans, en comptant les interêts sur le pied du denier 20. L'Auteur a étendu cette Table pour les differens âges.

L'Ouvrage dont nous venons de rendre compte a eu l'approbation de deux célébres Académies, l'une est de la Societé de Montpellier dont l'Auteur est un des Membres, l'autre est celle de l'Académie des Sciences de Paris : elles se sont toutes deux réunies à loüer, & à estimer le travail de M. Déparcieux ; il y a tout lieu d'esperer qu'après un jugement si favorable, celle-ci mettra l'Auteur dans la necessité de consacrer ses veilles à augmenter le nombre des excellens Mémoires que cet illustre Compagnie donne tous les ans au public.

Nous ne devons pas oublier de remarquer que les Freres Guerin se sont signalés dans cette impression, & particulierement dans l'ordre, la netteté & la division des Tables qu'on peut regarder par la maniere dont elles sont dres-

ſées comme un chef-d'œuvre dans ce genre.

BIBLIOTHE'QUE FRANÇOISE, ou *Hiſtoire de la Litterature Françoiſe, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut tirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoiſſance des Belles-Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts; & où l'on rapporte les jugemens des Critiques ſur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même Langue; par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.* in-12. *Tome IX. pp.* 423. *Tome X. pp.* 447. A Paris, ruë S. Jacques, chez *Pierre-Jean Mariette*, & *Hyppolite-Louis Guerin.* 1745.

MONSIEUR l'Abbé Goujet, animé par le ſuccès qu'ont eu les huit premiers Volumes de cet important Ouvrage, vient d'en publier les deux ſuivans; la matie-

re qui y eſt traitée, comme il le fait obſerver dans ſa Préface, doit non-ſeulement intereſſer les François, mais même les étrangers. Il s'agit dans l'un & dans l'autre des anciens Poëtes François. Quelque groſſiereté & quelque défaut de correction qu'on trouve dans la plûpart de leurs Ouvrages, ils méritent d'autant plus d'être connus, que rien n'eſt plus agréable ni plus utile, que d'être inſtruit des differentes révolutions de l'eſprit humain dans les Sciences & dans les Arts.

Nos premiers Poëtes n'ayant, ſelon lui, preſque aucune connoiſſance des grands modelles de l'Antiquité ſe plaiſoient à multiplier les antithéſes; ils aimoient les froids jeux de mots; les allégories forcées leur paroiſſoient des beautés, le nombre & l'harmonie leur étoient auſſi peu connus que le grand & le ſublime, & ſouvent ceux qui ne vouloient qu'être ſimples & naïfs, tomboient dans le bas & le ridicule.

Mais comme il y a eu dans tous les tems des génies privilégiés, qui ont ſçu s'élever au-deſſus de leurs contemporains, on ne laiſſe pas de trouver dans quelques - uns de nos premiers Poëtes un génie plus cultivé, plus de connoiſſance du beau, un eſprit plus orné, de grands talens même, à qui il n'a manqué pour être perfectionnés, que d'être éclos quelques ſiécles plus tard.

C'eſt ce que M. l'Abbé Goujet fait voir en détail dans tout le reſte de ce Volume; l'on y trouvera non - ſeulement des recherches, mais même des découvertes auſſi curieuſes qu'inſtructives, & qui l'emportent par leur nombre, & par leur exactitude ſur celles des Auteurs qui avoient déja entrepris de traiter en tout ou en partie la même matiere.

Cependant avec quelque courage & quelque application qu'il ſe ſoit donné à la lecture de nos anciens Poëtes, qui ſont dépoſés à la

Bibliothéque du Roi, ou qui se trouvent rassemblés dans les Cabinets des particuliers; quelque peine qu'il ait prise pour conferer souvent les manuscrits avec les imprimés, & pour chercher même dans les autres Ouvrages du tems où vivoient nos Poëtes, les circonstances de leur vie, qu'il ne trouvoit point dans leurs Ecrits, comme il est impossible que dans un Ouvrage si varié & si étendu, il ne lui soit échappé quelques fautes & quelques omissions, il prie instamment qu'on les lui fasse connoître.

Les additions & les corrections qu'il a déja faites à la seconde Edition, qu'il a donnée des quatre premiers Volumes de cet Ouvrage, sont une bonne preuve de la sincerité de cette priere & de l'ardeur qu'il a pour le porter à sa perfection. Il a mis ici ces additions & ces corrections en faveur de ceux qui ont sa premiere Edition, & y a joint celles qui regardent les volumes suivans.

Nous ne nous étendrons point sur cet article ; il nous suffira de dire, que tout Auteur qui a le courage de se critiquer lui-même, ou de profiter des critiques des autres, même de celles qui semblent avoir été plûtôt dictées par un sentiment de malignité que par l'amour de la vérité, donne trop bonne opinion de son cœur & de son esprit, pour ne pas mériter l'estime & la confiance des Lecteurs.

Dans le Volume dont nous allons rendre compte, & qui est le neuviéme, M. l'Abbé Goujet a renfermé ce qui regarde la personne & les Ecrits de 26 de nos premiers Poëtes ; il y a suivi l'ordre chronologique autant qu'il lui a été possible, cet ordre lui ayant paru le plus naturel & le plus propre pour faire connoître les progrès de notre Poësie. C'est par cette raison qu'il commence par Hélinand mort en 1209, Religieux de Citeaux, dont il embrassa la

Régle, après avoir passé ses premieres années à la suite des Grands & à la Cour. Il eut grande part à la bienveillance & aux libéralités de Philippe-Auguste qui aima les Poëtes, leur fit du bien, & prit plaisir à en avoir auprès de sa personne.

Ce Prince le faisoit venir quelquefois après avoir mangé; & » alors Hélinand chantoit des vers » sur quelque effet de la nature ou » sur quelque sujet tiré de la Fable, » à peu-près comme nous voyons » dans Homére, que Phémius & » Démodocus en chantent à la ta- » ble d'Alcinoüs & de Pénélope, » & dans Virgile qu'Iopas en » chante à la table de Didon.

Il ne nous reste des Poësies d'Hélinand que *le Poëme de la mort*, publié en 1595 par Antoine l'Oysel, mais sur un manuscrit très-défectueux. Ce Poëme, selon M. l'Ab. Goujet, contient quelques traits assez beaux. » Ceux (ajoûte-t-il » d'après M. l'Abbé Massieu) qui

» peuvent pardonner à cet Auteur
» d'avoir vécu, il y a 500 ans, &
» de parler autrement que nous ne
» parlons aujourd'hui, lui trou-
» vent de grandes qualités.

Vient enſuite Thibaud Comte de Champagne. M. l'Ab. G. après avoir touché légérement les principaux événemens de ſa vie, paſſe aux Poëſies de ce Prince, en donne le caractére, & en cite quelques traits; il en uſe de même à l'égard des autres Poëtes toutes les fois qu'il y trouve quelqu'endroit remarquable, ſoit par la naïveté de l'expreſſion, ſoit par la force, la nouveauté, ou même la bizarrerie des penſées, ſoit enfin par les alluſions qu'ils font aux mœurs, aux uſages, & à l'Hiſtoire du tems. Ces morceaux ſont choiſis avec ſoin; ils délaſſent de la ſéchereſſe de certains détails de critique dans leſquels l'Auteur eſt neceſſairement obligé d'entrer.

Thibaud eſt le premier de nos Poëtes qui, ſelon M. l'Abbé Maſ-

ſieu, a mêlé les rimes maſculines avec les féminines, & qui ait ſenti les agrémens & les charmes de ce mélange. Les Chanſons de cet illuſtre Poëte ſont les plus célébres de nos premieres Pieces en ce genre ; non-ſeulement à cauſe de leur Auteur, dit M. l'Ab. G. mais auſſi parce qu'elles ſont les plus délicates & les plus ingénieuſes.

La plûpart des Hiſtoriens anciens & modernes ont cru que le Comte Thibaud avoit fait une grande partie de ſes Chanſons pour la Reine Blanche, mere de S. Louis, d'où ils ont conclu qu'il en avoit été paſſionnément amoureux. Mais notre Auteur ſe range au ſentiment de M. l'Evêque de la Ravaliere, qui dans l'Edition qu'il a publiée des Poëſies de ce Prince, a montré que ces prétendus amours, n'étoient qu'une fable, inventée par l'Hiſtorien Mathieu Paris, ennemi de la Maiſon de Philippe-Auguſte, fable qui n'a été répétée que ſur ſon autorité par tous les Hiſtoriens qui ſont venus depuis.

A l'égard de la queſtion en elle-même, que M. de la Ravaliere a diſcutée fort au long & dans *l'examen critique* qu'il en a fait, & dans ſes réponſes au Pere le Pelletier, Chanoine Régulier, qui a prétendu deffendre l'opinion contraire ; notre judicieux Bibliothécaire remarque ici que l'Obſervateur des Ecrits modernes n'a pas eu raiſon de la traiter de frivole ; » ſi l'on » prend, dit-il, pour tel des ca- » lomnies atroces répanduës con- » tre les Rois & accréditées par » une foule d'Hiſtoriens, qui ſe » ſont copiés les uns les autres, il » n'y aura plus rien de grave & de » ſérieux dans l'Hiſtoire.

Le Regne de S. Louis fournit un grand nombre de Poëtes, dont quelques-uns même ont laiſſé des Poëmes de longue haleine, mais comme ils ne ſont pas imprimés, M. l'Ab. G. ſe croit diſpenſé d'en parler. C'eſt par la même raiſon qu'il paſſe ſous ſilence cette quantité de *Fabels*, ou de *Fabliaux*, c'eſt-

à-dire, comme nous parlerions aujourd'hui, de contes & de nouvelles, qui eurent alors tant de Lecteurs, & qui ne nous sont presque plus connus que parce qu'on en trouve dans les *Recherches* de Fauchet, de Pasquier, de M. Galland, & de quelques autres Ecrivains.

L'article de Guillaume de Lorris & de Jean de Méun, Auteurs du Roman de la Rose, nous a paru plein de recherches ausquelles nous sommes contrains de renvoyer nos Lecteurs. L'Auteur y a rassemblé tout ce qui lui a paru de plus propre à nous faire connoître ce fameux Roman, & les divers jugemens qu'on en a portés; l'on y voit qu'il n'y a jamais eu peut-être d'Ouvrage dont on ait dit tant de bien & tant de mal.

» La plûpart des personnes vertueuses s'éleverent contre & » avec raison. Elles soûtenoient » qu'il tendoit directement à cor- » rompre les mœurs; & il n'étoit

» pas difficile de le prouver. Les
» Religieux qui s'y voyoient mal-
» traités en cent endroits n'obmet-
» toient rien pour le décrier ; les
» Prédicateurs l'anathématisoient
» dans leurs Chaires....Le Chance-
» lier Gerson en combattit la doc-
» trine par un Traité Latin. . . . &
» les Dames sur-tout, ou du moins
» leurs partisans, se déclarerent
» ouvertement contre cet Ouvra-
» ge à cause du peu de ménage-
» ment, que l'on y observe pour
» leur sexe.

D'autres au contraire soûtinrent dans differens Ecrits, qu'on trouvera cités ici, que ce Roman étoit très-propre à corriger les hommes de leurs ridicules & de leurs vices. On prétendoit qu'il étoit rempli de grands misteres & de vérités, où il n'étoit pas permis à tout le monde d'entrer. » Les Chymistes
» croyoient y trouver le grand œu-
» vre, d'autres Spéculatifs s'ima-
» ginoient y voir une Théologie
» morale & que cette Rose dont

» la conquête avoit coûté tar
» peines à l'amant, n'étoit
» chose que la Sagesse.

La vérité est, dit M. l'Ab
que Guillaume de Lorris &
de Méun n'ont prétendu
qu'un Ouvrage de galanterie
que lorsqu'ils employent les
de *Verger*, de *Jardin*, de *Ro*
& de *Rose*, ils se servent de te
honnêtes pour exprimer des ch
qui ne le sont pas.

A l'imitation de ces deux
bres Poëtes, la plûpart de
dont il est parlé dans ce Vol
ont donné à leur Poëme un
allégorique, qui les rend pre
tous semblables par la form
par le dessein. Ils feignent ord
rement d'être transportés en s
dans des lieux charmans, ou
tes sélon la nature du dessein e

d'*amour*, de *belaccueil*, de *pitié*, de *franchiſe*, &c. & les vices comme des divinités malfaiſantes. Telles ſont chez eux *Fauxſemblant*, *Danger*, *Malebouche*, *Jalouſie*, &c.

C'eſt ce qu'on verra entre autres dans les Poëmes de Guillaume d'Eguilleville & de Jean Dupin, tous deux Religieux de Citeaux, & dont le dernier, tout Moine qu'il étoit, ne laiſſe pas ſelon la coûtume des Auteurs de ce tems, de faire un portrait affreux des Moines, des Chanoines, des Prélats, des Cardinaux & de tous les gens d'Egliſe, qu'il accuſe de luxe, de ſimonie, d'avarice, & d'autres crimes encore plus ſcandaleux.

Entre le très-petit nombre de faits hiſtoriques que Jean Dupin rapporte comme en paſſant, M. l'Ab. G. cite le ſuivant qui regarde la ſuppreſſion de l'Ordre des Templiers arrivée de ſon tems.

Ou par droit ou par voulenté
Furent les Templiers condamnez;
Pape Clément leur fit telle honte:

Puis fut le Temple transporté
A l'Hospital, non pas donné :
Ce Pape en eût d'argent grant monte.

En parlant de Gaston Comte de Foix, surnommé *Phœbus*, M. l'Ab. G. convient que ce Prince tient parmi nos premiers Poëtes un rang plus distingué par sa naissance que par ses talens. Nous avons de lui un Traité sur la chasse, dont la premiere partie est en prose, & divisée en 85 Chapitres. La seconde qui est beaucoup plus étenduë est en vers. Il semble d'abord que l'Auteur ne veuille y parler que des oiseaux de proye, mais on voit bien-tôt que son but est d'envelopper en partie sa propre Histoire & celle de son tems sous differentes allégories ; elles sont si obscures & si énigmatiques que quelques efforts que l'Auteur ait fait pour découvrir les mysteres cachés sous ces voiles, il lui a été impossible, soit, dit-il, défaut de pénétration, soit manque de pa-

tience, de rien y découvrir qui pût le satisfaire.

Gaston de Foix étoit extrêmement lié avec Froissart ; on ne regarde guéres ce dernier que comme un Historien, dont les Ouvrages sont très-utiles pour la connoissance de son siécle, mais on verra ici qu'il doit être mis au nombre de nos Poëtes, du moins par la grande quantité de vers qui nous restent de lui en manuscrit: dans le compte que M. l'Ab. G. nous en rend aussi-bien que de ce qui regarde les particularités de la Vie de Froissart, il avertit que ne pouvant puiser dans de meilleures sources, il a suivi les recherches que M. de S. Palaye a faites sur cet Ecrivain.

Il déclare de même qu'il ne fait mention de l'Histoire en vers *des trois Maries* qui n'est point imprimée, que parce que M. de S. Palaye nous en a donné pareillement une notice. L'Auteur de cet Ouvrage l'est encore de la seconde

continuation de l'Histoire de Gu
laume de Nangis, & a mérité au
bien que Froissart d'être com
parmi nos bons Historiens, m
M. l'Abbé Goujet reconnoît, q
étoit encore plus dépourvû que
premier, des qualités qui font
bon Poëte.

Il n'en est pas tout-à-fait de m
me d'Alain-Chartier qui fut s
cessivement Sécrétaire de Char
VI. & de Charles VII. On voit e
core dans ses Poësies dont le st
est d'ailleurs très-diffus, une for
d'expression & des beautés d'im
gination qui justifient une par
des éloges qu'on lui a donnés
son vivant & long-tems après
mort. De tous ces Ouvrages poé
ques le plus estimé de son tem
mais non pas selon notre Aute
celui dont la lecture donneroit a
jourd'hui le moins d'ennui, est in
tulé *le Breviaire des Nobles*, pa
qu'il contient en abrégé toutes
vertus qu'exige la vraye Noble
Un Auteur qui a jugé ce Poë

digne d'un Commentaire, assure que du tems de nos ayeux » ces » rimes étoient en telle estime, » qu'on obligeoit les Pages & les » jeunes Gentilshommes de les » apprendre par cœur, & de les » reciter tous les jours aussi exac- » tement que les Ecclesiastiques » font leurs Bréviaires.

Mais de tous ces anciens Poëtes il n'en est point dont les poësies se fassent lire avec plus de plaisir que celles de Charles Duc d'Orléans pere de Louis XII. & petit-fils de Charles V ; depuis le regne de ce Prince qui aimoit les Lettres, le goût de la poësie devint celui de la Cour ; les plus grands Seigneurs y vouloient briller de ce côté-là. On trouve dans le manuscrit des poësies de Charles Duc d'Orléans, intitulé *Balladies* du Duc d'Orléans, des vers de Jean Duc de Bourbon, de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, de René d'Anjou Roi de Sicile, de Jean de Lorraine Duc de Calabre, du Duc

de Nevers, du Comte de Clermont, & de Jean Duc d'Alençon.

Mais quoique ces Princes traitassent pour l'ordinaire les mêmes sujets qui font l'objet des vers du Duc d'Orléans; il s'en faut beaucoup, au jugement de M. l'Ab. G. que leurs poësies ayent la même délicatesse, les mêmes graces, la même naïveté qu'on admire dans celles du dernier.

Notre sçavant Auteur rapporte plusieurs morceaux des poësies de ce Prince ainsi qu'il fait à l'égard de celles des autres Poëtes; mais ce qui rend la lecture de ce Volume aussi utile qu'agréable, comme nous l'avons insinué, c'est que M. l'Ab. G. indique particulierement les endroits de leurs Ouvrages qui instruisent des coûtumes du tems, ou de differens faits qui ont rapport à l'Histoire Ecclesiastique, Civile, & Litteraire, faits ou inconnus à nos Historiens qui n'ont pas daigné consulter ces vieux Auteurs, ou qui confirment, ou éclaircissent en

en differens points qu'ils n'ont touchés qu'en passant.

Nous donnerons dans le Journal suivant l'Extrait du Xme Volume, dans lequel l'Auteur nous a paru soûtenir la reputation que les précédens lui ont si justement acquise.



HISTOIRE ET DESCRIPTION générale de la nouvelle France, avec le Journal Hiſtorique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale : par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez *Nyon* fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion, 1744. ſix vol. *in*-12. Tome I. pag. 454. en y comprenant la Table des matieres.

LE Pere de Charlevoix commence ainſi ſon Hiſtoire de la nouvelle France : » on parle ſi » diverſement parmi nous des établiſſemens que nous avons faits » en divers tems dans l'Amérique » Septentrionale, que j'ai cru faire plaiſir au public, & rendre » même quelque ſervice à ma patrie, ſi aux obſervations que j'ai » faites en parcourant ces vaſtes » Pays, où la France poſſede plus

» de terrein qu'il n'y en a dans le » continent de l'Europe, je joignois » une Histoire exacte & suivie de » tout ce qui s'y est passé de mémo» rable depuis plus de deux siécles.

» Mais ce motif n'est pas le seul » qui m'a engagé dans ce travail. » Persuadé que si je me dois à la » la République comme citoyen, » ma profession m'oblige aussi à » servir l'Eglise, & à lui consacrer » du moins une partie de mes veil» les, je me suis encore déterminé » à entreprendre cet Ouvrage, par » le desir de faire connoître les mi» séricordes du Seigneur & le triom» phe de la Religion, sur ce petit » nombre d'Elûs, prédestinés avant » tous les siécles, parmi tant de » Nations sauvages, qui jusqu'à » l'entrée des François dans leur » Pays étoient demeurées enséve» lies dans les plus épaisses ténébres » de l'infidélité.

» Enfin j'ai eu en vûë de tirer » de l'oubli plusieurs personnes il-

» luſtres dont les noms méritoient
» bien de paſſer à la poſterité, &
» de faire comprendre que l'obſcu-
» rité où ils ſont reſtés juſqu'à pre-
» ſent ne vient point de la médio-
» crité de leur mérite.

Après ce court préambule le P. de Charlevoix entre en matiere, on a toûjours regardé comme une des viſions de Guillaume Poſtel qu'une bonne partie des côtes de l'Amérique Septentrionale ait été frequentée par les peuples des Gaules, même avant JESUS-CHRIST; on doit auſſi peu compter ſur les prétenduës découvertes de Jean Sclave Polonois en 1477, & on ne doit ajoûter foi tout au plus qu'à une partie des Relations de Jean Gabot, & de Gaſpar de Corteréal qui, à ce que l'on dit, découvrirent quelques terres de l'Amérique Septentrionale. Le premier en 1497 & le ſecond en 1500, mais il eſt plus certain qu'en 1504 des Pêcheurs Baſ-

ques, Normands & Bretons faiſoient déja la pêche de la morruë ſur le grand Banc de Terre neuve & le long de la côte maritime du Canada. Le P. C. a trouvé dans de bons Mémoires qu'en 1506 un habitant de Honfleur appellé Jean-Denis avoit tracé une Carte du Golphe qui porte aujourd'hui le nom de Saint Laurent. Vincent le Blanc raconte dans ſes Voyages que vers le même tems un Capitaine Eſpagnol nommé *Velaſco* remonta le fleuve qui ſe décharge dans ce même Golphe & qui en porte le nom, & en 1508 un Pilote de Dieppe nommé *Thomas Aubert*, amena en France des Sauvages de Canada, mais on a peu de lumieres ſur les découvertes de ces differens Navigateurs, & ce qu'on en lit eſt rempli de beaucoup de recits fabuleux. Nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amérique avant l'année 1523. Alors François I. voulant exciter l'émulation de ſes ſu-

jets par rapport à la navigation & au commerce donna ordre à Jean Vérazani qui étoit à son service, d'aller reconnoître les nouvelles terres dont on commençoit à parler beaucoup en France.

Vérazani fit trois Voyages à l'Amérique, le premier en 1523, le second en 1525, & un troisiéme dont on ne marque pas précisément la date. Le détail de ces voyages n'a rien de fort interessant, il périt dans le dernier & l'on n'en n'a point entendu parler depuis. Le malheureux sort de Vérazani fut cause que pendant plusieurs années ni le Roi ni la Nation ne songerent plus à l'Amérique.

Dix ans après Philippe Chabot Amiral de France engagea le Roi à reprendre le dessein d'établir une Colonie Françoise dans le nouveau monde. Il lui presenta un Capitaine Maloin nommé *Jacques Cartier* dont il connoissoit le mérite & que ce Prince agréa, Cartier ayant re-

çu ſes inſtructions partit de Saint Malo le 20 d'Avril 1534 avec deux Bâtimens de ſoixante tonneaux & cent vingt-deux hommes d'équipage, il arriva heureuſement à l'Iſle de Terre-neuve dont il parcourut les côtes ſans cependant pouvoir s'aſſurer que c'étoit une Iſle, il viſita auſſi toutes celles du Golphe de S. Laurent & en prit poſſeſſion pour le Roi. Il entra dans une Baye qu'il nomma *la Baye des chaleurs.* Cette Baye eſt la même que l'on trouve marquée dans quelques Cartes ſous le nom *de Baye des Eſpagnols.* Une ancienne Tradition porte que des Caſtillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'ayant apperçu aucune apparence de mines, ils avoient prononcé pluſieurs fois ces deux mots, *aca nada*, que les Sauvages avoient répetés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du Pays. Mais d'autres dé-

rivent ce mot de *Kanata*, mot iroquois qui se prononce *Cannada* & signifie un amas de Cabanes. Cartier étoit descendu à terre & avoit été fort content des Sauvages avec lesquels il avoit troqué quelques marchandises pour des pelleteries, ce qui lui avoit fait concevoir de très grandes esperances pour l'établissement du commerce dans cette partie du monde, il remit à la voile le 15 d'Août pour retourner en France, & il arriva heureusement à S. Malo le 15 de Septembre 1534.

Cartier s'embarqua pour un second voyage le 17 Mai 1535, il avoit trois vaisseaux, de bons équipages, & plusieurs Gentilshommes qui voulurent le suivre en qualité de volontaires. Ce second voyage ne fut pas aussi heureux que le premier, les vaisseaux François essuyerent de grandes tempêtes & furent séparés, ils se rejoignirent dans le Golphe de S. Laurent qui étoit le lieu marqué pour le

rendez-vous, ils y entrerent le 10me d'Août jour de S. Laurent, ce qui lui fit donner par Cartier le nom de *Golphe de S. Laurent* qu'il a conservé depuis, aussi-bien que le fleuve qui s'y décharge. Il visita l'Isle d'Orléans, la riviere de Ste Croix & l'Isle de Montréal, il passa l'hiver dans ces cantons, où ses gens eurent beaucoup à souffrir. A son retour en France, il dit au Roi que les terres où il étoit descendu étoient très-fertiles, que le climat y étoit sain, les habitans sociables & fort aisés à tenir en respect, il lui parla sur-tout des pelleteries comme d'un objet considerable. Mais il insista sur-tout sur l'obligation où étoit un Roi très-Chrétien, de procurer la connoissance de JESUS-CHRIST à tant de Nations infidéles, qui ne paroissoient pas difficiles à convertir au Christianisme.

Le P. de C. fait une réfléxion au sujet des Mémoires que Cartier

a laissés, qui nous a paru mériter d'être copiée ici. » Véritablement, » *dit ce Pere*, la Relation d'un » Voyageur est bien triste quand « il n'a point rapporté de quoi se » dédommager par quelque avan- » tage solide de ses fatigues & des » risques qu'il a courus. S'il s'avise » de faire une Relation de son » Voyage, il trouve tous ses Lec- » teurs en garde contre lui, pour » peu qu'il dise des choses extraor- » dinaires, il ne trouve aucune » croyance. D'autre part, si une » Relation est entierement dénuée » de merveilleux, on ne la lit point, » c'est-à-dire qu'on exige d'un » Voyageur qu'il nous amuse mê- » me aux dépens de sa reputation: » on veut le lire avec plaisir, & » avoir le droit de se mocquer de » lui.

Cartier aura apparemment voulu amuser ses Lecteurs lorsqu'il a écrit qu'étant un jour à la chasse il poursuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une

extrême vitesse, ce que le P. de C. explique en disant que cette bête fauve à deux pieds, étoit, suivant toutes les apparences, un Sauvage couvert d'une peau dont le poil étoit en dehors, & qui contrefaisoit le cri de quelqu'animal suivant la coûtume de ces peuples.

Cartier dit encore qu'un Roi de Sauvages lui avoit raconté que dans un voyage qu'il avoit fait, il » avoit vû des hommes qui ne » mangeoient point, & qui n'a» voient au corps aucune issuë pour » les excrémens, mais qui bu» voient & urinoient : que dans » un autre Pays il y en a qui n'ont » qu'une jambe, une cuisse & un » pied fort grand, deux mains au » même bras, la taille extrême» ment quarrée, la poitrine & la » tête platte, & une très-petite » bouche : que plus loin encore il » avoit vû des Pigmées & une mer » dont l'eau est douce, &c.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une jeune esclave de la na-

tion des Eskimaux qui étoit à Québec en 1720, & que le P. de C. y a vûë, assuroit que dans son Pays il y a des hommes faits précisément comme ceux dont nous venons de parler; elle ajoûtoit qu'elle-même avoit vû deux hommes d'une grandeur & d'une grosseur monstrueuse qui rendoient leurs excrémens par la bouche & qui urinoient par dessous l'épaule.

Cependant Cartier eut beau venter le Pays qu'il avoit découvert, le peu qu'il en rapporta, & le triste état où ses gens y avoient été reduits par le froid, & par le scorbut persuaderent à la plûpart qu'il ne seroit jamais d'aucune utilité à la France. On insista principalement sur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de mines; car alors plus encore qu'aujourd'hui, une terre étrangère qui ne produisoit ni or ni argent n'étoit comptée pour rien.

Quelques personnes de la Cour penserent autrement que le com-

mun & furent d'avis qu'on ne se rebutât point sitôt d'une entreprise dont le succès ne devoit pas dépendre d'une ou de deux tentatives. Un Gentilhomme de Picardie fort connu du Roi nommé *François de la Roque*, Seigneur de Roberval, demanda pour lui-même la commission de poursuivre les découvertes. Il obtint des Lettres Patentes qui le déclarerent Vice-Roi & Lieutenant Général pour Sa Majesté dans toutes les parties de l'Amérique appartenantes à la France. Ces Lettres sont dattées du 15 Janvier 1540. M. de Roberval partit l'année suivante avec cinq vaisseaux, ayant sous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote, la navigation fut heureuse. M. de Roberval bâtit un Fort, les uns disent sur le fleuve S. Laurent, d'autres dans l'Isle du Cap-Breton, & y laissa Cartier en qualité de Commandant avec une garnison nombreuse, des provisions suffisantes & un de ses vaisseaux, après

quoi il retourna en France pour y chercher de plus grands secours. Mais soit qu'il eût mal choisi, & le poste & la garnison qu'il y laissa, ou soit que le froid & d'autres incommodités dégoûtassent les François, Cartier fut obligé de s'embarquer avec tout son monde pour retourner en France; ils rencontrerent près de Terre-neuve le Vice-Roi qui leur amenoit un grand convoi & qui les ramena à leur poste; M. de Roberval poussa ses découvertes le plus loin qu'il lui fut possible. Il envoya même un de ses Pilotes au-dessus de Terre-neuve pour chercher un chemin aux Indes Orientales. Ce Pilote n'étoit pas encore revenu que M. de Roberval étoit déja parti pour la France où les guerres qui survinrent entre Charles V. & François I. le retinrent pendant plusieurs années. En 1549 il fit un nouvel embarquement avec son frere, ils perirent dans ce voyage avec tous ceux qui les accompagnoient, &

on n'a jamais bien ſçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tomberent toutes les eſperances que l'on avoit conçûës de faire un établiſſement en Amérique : François I. ne parut donc plus s'intereſſer au nouveau Monde. Après la mort de Roberval, & ſous le regne ſuivant les voyages de quelques François au Bréſil ayant donné en France une grande idée des richeſſes de ce Pays-là. L'Amiral de Coligny propoſa au Roi Henri II. d'y faire un établiſſement. Nicolas Durand de Villegagnon, Vice-Amiral de Bretagne, fut choiſi pour cette entrepriſe; une des principales raiſons de ce choix fut qu'il profeſſoit la Religion Prétenduë - Réformée, & que l'Amiral avoit moins envie d'acquerir une partie du Bréſil à la France que d'y aſſurer une reſſource au Calviniſme. Mais Villegagnon s'étant fait Catholique, ſes gens ſe ſéparerent, & ſe voyant abandonné il fut obligé de revenir en France, & les Portu-

gais égorgerent comme Corsaires & gens sans aveu le peu de François qui étoient restés au Brésil après le départ de Villegagnon.

L'Amiral ne perdit point de vûë son projet, & il crut sous le regne de Charles IX. avoir trouvé une occasion tout à-fait favorable d'établir en Amérique une Colonie de Réformés François, il jetta pour cela les yeux sur la Floride. La Floride est toute cette partie du continent de l'Amérique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Méxique, la nouvelle France & la Caroline Septentrionale. Les Espagnols comprennent dans la Floride tout ce que les François & les Anglois possedent dans l'Amérique Septentrionale, & ils prétendent que ces deux nations n'y possedent aucune terre qu'elles n'ayent envahit sur la Couronne d'Espagne. Le Pere de C. fait voir combien cette prétention des Espagnols est peu fondée. Quoiqu'il en soit, quand l'Amiral se proposa de

mparer d'une partie de la Flori-
, il ne s'y trouvoit pas un seul
pagnol, il choisit pour exécuter
projet un ancien Officier de Ma-
ıe nommé *Jean de Ribaut*, natif
Dieppe, & zélé Huguenot : il
rtit de Dieppe même le 18 Fe-
er 1562 avec deux Bâtimens ; il
:iva heureusement en Floride, il
visita les côtes, reconnut plu-
urs rivieres & leur donna des
ms, la plûpart pris des noms
s rivieres de France, enfin il se
a dans un endroit extrêmement
réable & fertile,&y bâtit unFort
'il appella *Charles-fort*. Ici le P.
C. donne une description très-
:ieuse de la Floride, de la Reli-
ɔn & des mœurs des habitans,
; arbres, des plantes, & des
imaux que cette contrée produit.
de Ribaut, après avoir fait son
:it établissement, s'en retourna
France, laissant pour comman-
: à Charles-fort, un de ses Ca-
aines nommé *Albert*. Cet hom-
: se conduisit si mal qu'il revolta

tous les gens contre lui, qu'ils le tuerent & qu'ils élurent en sa place un nommé *Nicolas Barré*, qui par son adresse & par sa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie; mais pressé par la faim & la misere ils hazarderent de se mettre en mer pour revenir en France dans une espéce de Bâtiment construit à la hâte & qui n'avoit ni voiles ni cordages ni agrès. La faim les poursuivit d'une maniere encore plus cruelle sur mer qu'elle ne les avoit poursuivis sur terre, & reduits aux dernieres extrémités ils égorgerent & mangerent un de leurs camarades, & sans doute qu'ils se seroient tous mangés les uns après les autres s'ils n'avoient rencontré un vaisseau Anglois qui les reçut humainement sur son bord.

Les projets de l'Amiral avoient été interrompus par les guerres civiles de France, mais dès qu'il put reparoître à la Cour, il engagea Charles IX à lui accorder trois

Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler Charlesfort, il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite nommé *René de Laudonniere*, qui connoissoit déja la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. L'Amiral eut soin surtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet armement. Les trois Navires firent voile du Havre de Grace le 22 d'Avril 1564. Laudonniere étant arrivé en Floride examina le Pays avec attention, & après un mur examen il resolut d'abandonner Charlesfort, & bâtir un nouveau Fort sur la riviere de Mai à deux lieuës de la mer, il le nomma *la Caroline*. Les commencemens de ce nouvel établissement donnoient les plus belles esperances, les Sauvages avoient vû avec joye arriver les François, & ils leur donnerent même tous les secours qui dépendoient d'eux, les gens de M. de Laudonniere fai-

soient tous les jours de nouvelles découvertes, & l'on se voyoit comme maître d'un Pays admirable, mais les suites ne répondirent point à de si belles apparences; l'esprit de revolte s'empara des François, une partie disparut, soixante-six forcerent le commandant le pistolet sous la gorge de leur donner une commission pour aller en course sur les Espagnols, toutes sortes de malheurs suivirent ces divisions, & la Colonie fut reduite à de si grandes extrémités que l'on prit la resolution d'abandonner la Floride & de retourner en France, on avoit déja démoli le Fort, & l'on étoit prêt à mettre à la voile lorsqu'on vit arriver des Vaisseaux François. C'étoit M. de Ribaut à qui le Roi avoit donné le commandement de sept Navires & avoit ordonné d'aller en Floride pour y porter de nouvelles forces & pour mettre tout en ordre dans la Colonie. Ce secours inopiné rendit la joye & l'assurance aux

François : on revint à la Caroline & l'on se mit en devoir de retablir ce Fort ; on travailloit avec toute l'ardeur possible à en reparer les fortifications, mais l'arrivée d'une flotte Espagnole vint bientôt déranger les travaux & renverser tous les projets des François.

On avoit appris en Espagne avec chagrin que les François avoient commencé un établissement dans la Floride, & que cette Colonie n'étoit composée que d'Huguenots. Philippe II. à qui un pareil voisinage ne plaisoit en aucune maniere, resolut de s'en débarrasser à quelque prix que ce fût, il chargea de cette entreprise Dom Pédro Menendez de Avilez & le mit à la tête d'un armement considerable, il fut composé du Galion nommé *le S. Pélage* du Port de 996 tonneaux, & de dix Navires dont les équipages montoient à 995 hommes. Cette flotte sortit de Cadis le 29 Juin 1565, elle fut d'abord dispersée par les tempêtes, mais enfin

Menendez arriva en Floride,
couvrit le lieu où étoient les F
çois & il se mit en devoir d
aller attaquer. Quoiqu'il fût
reduit à la troisiéme partie de
monde, & que la plûpart d
Soldats fussent sans expérienc
se presenta devant la rivier
May avec ses Navires, il att
les Vaisseaux François qui ne
tendoit à rien moins, & qui
rent que le tems de couper
cables & de prendre le large
voulut ensuite faire sa desce
mais il fut repoussé & obligé d
prendre la route de la rivier
Dauphins.

Il n'y a point de doute que
nendez n'eût échoüé dans son
treprise si l'imprudence & la
vaise conduite des Françoi
l'eussent mieux servi encore
son courage, ils avoient tou
d'avis de travailler sans relâ
reparer le Fort de la Caroline
le mettre en état de faire un
goureuse resistance, & en n

tems d'envoyer par terre un gros détachement dans la riviere des Dauphins où les Espagnols n'avoient pas eu encore le tems de se bien retrancher. Mais M. de Ribaut pretendit qu'il devoit aller avec quatre de ses plus grands Navires fondre sur trois Vaisseaux Espagnols qu'on lui avoit dit être restés au large. Il laissa donc dans le Fort M. de Laudonniere, qui étoit malade avec environ 50 ou 60 François, & se mit en mer avec presque toutes ses forces, mais ce qui arriva, c'est que d'un côté les Vaisseaux François furent dispersés & éloignés par un furieux ouragan, & que de l'autre Menendez bien informé de l'état où étoit le Fort vint à la tête de ses Troupes par terre, & avec une peine & des fatigues incroyables de la riviere des Dauphins tomber sur la Caroline; il surprit cette place qui ne put faire une grande resistance. Ceux qui eurent le bonheur de n'être ni tués ni pris se sauverent dans les

bois, mais n'ayant pû y demeurer long-tems, les uns allerent ſe rendre d'eux-mêmes aux Eſpagnols, les autres ſe retirerent chez les Sauvages. Menendez, ſans excepter perſonne, fit pendre tous les François qui tomberent entre ſes mains à un même arbre auquel il fit attacher cette Inſcription.

Ceux-ci n'ont point été traités de la ſorte en qualité de François, mais comme Hérétiques & Ennemis de Dieu.

M. de Ribaut fit naufrage avec ſes quatre Vaiſſeaux, & lui & ſes gens, après pluſieurs négociations, ſe remirent entre les mains de Menendez qui les fit tous égorger, toûjours par la raiſon que c'étoit des Hérétiques. Cette inhumanité étant ſçuë en France, y excita l'horreur & l'indignation qu'elle méritoit, & il ſe trouva un François aſſez zélé pour oſer entreprendre de punir les Eſpagnols de leur

leur perfidie, il se nommoit *le Chevalier de Gourgue*, Gentilhomme Gascon, né au Mont de Marsan dans la Comté de Comminges, & il étoit bon Catholique, à ce qu'assure le Pere de Charlevoix. Il arma à ses propres frais trois Bâtimens avec 80 Matelots, & 150 Soldats ou volontaires, il partit de Bordeaux le 2 du mois d'Août 1467. Il arriva en Floride & il se conduisit avec tant de prudence & de valeur qu'il vint à bout de prendre la Caroline, alors il fit conduire tous les prisonniers Espagnols qu'il avoit faits, dans l'endroit où les François avoient été massacrés. Il leur reprocha leur perfidie, leur cruauté, leur serment violé, puis il les fit tous pendre à un arbre, avec cette Inscription.

Je ne fais ceci comme à Espagnols ni comme à Marranes, mais comme à traitres voleurs & meurtriers.

RECUEIL d'OBSERVA-
Chirurgicales sur les mal
l'urethre, traitées par une
méthode: par M. DAR
devant Chirurgien Majo
giment de Palfi, Cuirassi
suite de l'Hôpital Impe
Espagnols noirs à Vienne,
lement résident à Marse
Avignon, chez *Joseph*
Imprimeur & Libraire
S. Didier. 1745. vol. *in*-
222 pag. sans la *Préfa*
quelques Lettres relati
fond de l'Ouvrage qui
72, & la *Table des Obser*
qui en contient 14.

TOus les Auteurs q
écrit avec exactitude
maladies vénériennes, a
qu'elles laissent souvent des
reputées jusqu'à present i
bles. M. Astruc regarde
tels les ulceres tortueux, fist
calleux, & sinueux, du péri

communiquent avec l'urethre, & avec le fondement. Il veut dans ce cas qu'on se contente d'une cure palliative. Et c'est avec beaucoup de raison. Car l'experience a fait voir jusqu'à present, pour emploier les propres termes de M. de la Mettrie, que » l'urethre étant » rongée par l'acreté du venin, il » se forme des sinus qui causent de » la douleur toute la vie, *& que » les remedes ne font qu'augmenter.*«
M. Guisard, sçavant Medecin de Montpellier, dont les succès annoncent la capacité dans le traitement des maladies vénériennes, n'est pas plus consolant dans sa *Dissertation pratique* sur ces maladies, dont nous avons donné l'extrait dans le tems. » Les gonor» rhées (dit-il) qui sont accompa» gnées de carnosités ne sçauroient » être plus fâcheuses. Un flux de » matiere purulente, qui ne tarit » point, une ordure continuelle, » la peine qu'on a à rendre ses » urines, la necessité qu'il y a de

» toûjours garder une sonde de » plomb, prouvent clairement » qu'il vaudroit mieux au malade » qu'il fût atteint d'une maladie » vénérienne complette, &c. M. Dubois dit des » Carnosités, sortes » d'excroissances qui occupent le » canal de l'urethre, qu'elles cau» sent des peines inexprimables aux » pauvres malades, & des déboi» res infinis à la plûpart des Chi» rurgiens.

Ajoûtons à ces suites trop ordinaires de ces maladies, l'amaigrissement, la phthisie, le *tabes dorsalis*, effets d'un écoulement intarissable, la dysurie, la strangurie, & l'ischurie, une espece d'impuissance qui lui succede, on n'aura pas encore une peinture exacte des maux que M. Daran nous apprend qu'il guerit par une méthode qui paroît d'autant plus avantageuse, qu'elle est également propre à surmonter les embarras qui peuvent se former dans l'urethre & les parties voisines à l'occasion d'autres

maladies, & à déterger les ulceres, & fondre les callosités de ce canal, & de toute autre partie du corps où il peut porter ses remedes, condition qu'il regarde lui-même comme indispensable.

Comme il ne nous apprend pas la composition de son fondant nous sommes obligés de nous borner à faire connoître quelques-unes de ses cures, & nous choisirons les plus extraordinaires, & en même tems celles dont on ne peut soupçonner la vérité, parce qu'elles sont constatées par les certificats des Medecins sous les ïeux de qui elles ont été operées. Elles acheveront l'histoire des suites des gonorrhées dont les Auteurs que nous avons cités ci-devant ont omis une partie. Mais avant que d'y venir, nous ferons, de crainte qu'elle ne nous échappe, l'observation importante que M. Daran est fort éloigné de penser que l'écoulement éternel qui reste après les gonorrhées vienne

d'un simple relâchement de vaisseaux, comme le disent tous ceux qui traitent les maladies vénériennes, & qu'on puisse, comme ils l'assurent, se marier avec cet écoulement sans craindre de souiller le lit nuptial, parce qu'il n'a rien de virulent. Les observations de M. Daran prouvent qu'il est l'effet d'un ulcere plus ou moins considérable, qui, suivant M. Astruc, » de léger & superficiel qu'il étoit » d'abord, doit necessairement de» venir à la longue, malin, fistu» leux, & calleux, & qui, loin » qu'il puisse être détergé, devien» dra chaque jour plus sordide, » à cause qu'il est continuellement » arrosé de matieres purulentes, » & d'une urine fort acre. « Et qui pourra raisonnablement se rassurer contre les suites de cet écoulement, pendant que vingt ans de sagesse, passés sans aucun ressentiment d'une gonorrhée précédente, ne mettent point à l'abri des suites de cette maladie, comme on le verra par

l'Hiſtoire de Monſieur Boyer que nous rapporterons plus bas ? Venons aux obſervations que nous avons promiſes.

On voit dans la premiere un malade qui en 1737 étoit attaqué depuis dix ans d'une difficulté d'uriner qui le faiſoit ſouffrir cruellement, tenter inutilement tous les remedes qu'on lui conſeille à Marſeille, à Montpellier, à Paris. » L'écoulement purulent que rien » n'avoit pû arrêter étoit toûjours » fort abondant, & d'une mauvai- » ſe couleur. La difficulté d'uriner » dégénéroit ſouvent en attaques » d'iſchurie, ou de ſuppreſſion to- » tale. La fievre s'allumoit alors; » le bas-ventre devenoit tendu; les » inquiétudes étoient extrêmes; » l'urine, refoulant vers la maſſe, » ſe jettoit ſur differens viſceres, ou » ſe répandoit ſur toute l'habitude; » les nauſées, les vomiſſemens, les » langueurs, les aſſoupiſſemens, » les délires, & mille autres acci- » dens plus allarmans les uns que

» les autres mettoient toûjours le
» malade dans un danger évident
» de périr. Il auroit effectivement
» succombé à la violence de ces
» attaques, si la vigueur du tem-
» perament, & la force de la jeu-
» nesse n'avoient suppléé à l'inuti-
» lité des remedes. Mais ces res-
» sources victorieuses jusques-là
» menaçoient de cesser, &c.

L'état des malades qui font les sujets des observations 27, 39, & 54, n'étoit gueres moins facheux. Le premier avoit cinq fistules, & une grosse tumeur squirreuse aux parties génitales, & aux environs; l'urine sortoit par ces fistules, & pas une goutte par la voie naturelle. Le second, à qui on avoit été obligé de faire la ponction au périnée, seul palliatif qu'on eut pû emploier pour le garantir de la mort dans de fréquentes suppressions d'urine, outre cette ouverture, qui étoit devenuë fistuleuse, avoit au périnée cinq fistules, dont les environs étoient squirrheux.

Le troisiéme, outre un pareil nombre de fistules, avoit trois tumeurs dures, plusieurs pustules, & un phimosis.

On seroit tenté de croire que l'interêt qu'a M. Daran de s'acquerir la confiance du Public l'engage à exagerer les suites des embarras de l'urethre, si l'on ne trouvoit dans le Tome II. des Opérations de Chirurgie de M. Garangeot Ch. I. Art. I. Obs. I. l'histoire d'un malade où presque tous les accidens dont il est parlé dans les quatre observations de M. Daran se trouvent rassemblés. Il étoit depuis un mois entre les mains d'un Chirurgien qui le traitoit pour des carnosités dont il prétendoit le guerir par le moien de ses bougies.

Il est aisé de deviner que ces bougies étoient enduites de quelque composition caustique, & que l'irritation qu'elles causerent dans le canal de l'urethre produisit tous les accidens dont M. Garangeot fait l'histoire, accidens inévitables

toutes les fois qu'on appliquera des corrosifs sur une partie aussi sensible. Il faut même que celui qu'emploia le Chirurgien en question ait été bien doux, puisqu'il tarda si long tems à produire ces effets funestes. Que dirons-nous donc d'un Chirurgien dont parle M. Daran qui a eu la témérité d'y porter la pierre infernale!

M. Garangeot ne dit pas quels accidens obligerent son malade à se faire traiter pour des carnosités; mais il résulte de l'Obs. xxxix. de M. Daran qu'il rémédie aux accidens d'ischurie par la dexterité avec laquelle il introduit jusques dans la vessie des sondes ou bougies proportionnées au rétrécissement de l'urethre; operation qui, donnant à ce réservoir la facilité de se vuider, empêche le refoulement de l'urine dans la masse du sang, & les efforts qu'elle fait vers les parties voisines de son canal excretoire, quand son cours est intercepté, efforts qui produi-

ſent les tumeurs & fiſtules dont il eſt parlé dans les hiſtoires que nous avons citées, & qui ſont d'autant plus efficaces quand elle eſt chargée d'un virus corroſif qui ſéjourne dans l'urethre. On ne penſe pas qu'aucun malade balance à préferer cette méthode à celle qu'emploia M. Garangeot, qui ne ſoulagea le ſien qu'à force de ſaignées & d'inciſions. Encore n'obtint-il une gueriſon parfaite qu'au bout de trois mois, pendant que ceux de M. Daran, ce qui paroîtra prodigieux à tous les connoiſſeurs, furent gueris ſans le ſecours d'aucun inſtrument tranchant, celui de la 1re obſervation en deux mois, celui de la 27me en deux mois & demi, celui de la 54me en 40 jours ou environ. Il eſt vrai que tous ne ſont pas ſi heureux; car le malade de la 39me n'a été gueri qu'au bout de ſix mois.

M. Daran a bien ſenti que des cures auſſi extraordinaires ne ſeroient pas crues ſur ſa parole. Il

produit des témoins. M. Joieuſe, Medecin ordinaire des Galéres, n'a pas perdu de vûë les malades qui ſont les ſujets de la 39me & de la 54me Obſervations. Celui de la 27me a été traité ſous les ïeux de M. Albin, Medecin de Marſeille ; & pluſieurs autres hiſtoires ſe trouvent atteſtées par les certificats ou Lettres de pluſieurs autres Medecins. Ce ne ſeroit donc point la foi de M. Daran ſeul qu'il faudroit ſuſpecter ; il faudroit ſoupçonner un concert de fraude entre ceux qui lui ont délivré des certificats, & lui ; ce qui n'eſt point vraiſemblable. Car on ne peut pas exiger dans des cas tels que ceux qui ſont le ſujet de ſes obſervations qu'il nomme les perſonnes dont il s'agit. Bien que les fautes de la jeuneſſe ne tirent point à conſéquence pour le reſte de la vie, il faut une eſpéce de prodige de reconnoiſſance pour engager à en faire la confeſſion publique. C'eſt pourtant ce qui vient d'arriver à M. Boyer, ci-

devant Chirurgien Major des Grenadiers à cheval de Sa Majesté Catholique dans une Lettre qu'il vouloit rendre publique par le moien de notre Journal, & qui contient le récit des succès qu'a eus M. Daran en se transportant de Marseille à Paris. Mais comme elle est trop longue pour trouver place à la suite de cet extrait, nous nous contenterons d'en donner une idée, que nous ferons suivre de quelques réfléxions.

En 1720 M. Boyer gagna une gonorrhée dont il parut être bien guéri. Vingt ans après, qui s'étoient passés dans une parfaite sécurité, & sans s'exposer à de nouveaux dangers, il s'apperçut d'une diminution dans le fil des urines, dont l'excrétion devint pénible & douloureuse. Obligé de partir pour l'armée d'Italie, il n'eut point le tems de se traiter d'une strangurie, qui dégénéra promptement en ischurie. Il fut obligé de quitter le service. Il vint

à Montpellier , où les reme
qu'on lui fit le soulagerent a
pour croire qu'il pouvoit suivre
qualité de Chirurgien Major le
giment de Pavie , Dragons. M
une tumeur au périnée , qui
bien-tôt de la grosseur du poing
qu'il fallut ouvrir , l'obligea
laisser partir le Régiment. Elle
vint fistuleuse ; cependant ét
guérie au-bout de deux mois ,
Boyer se mit en marche , &
attaqué à une lieuë de Dém
d'une suppression d'urine qui d
quatre jours, & dont il pensa m
rir. Il s'étoit retiré chez lui o
suivoit la diete la plus austere,l
que M. Daran passa par Mont
lier. Malgré les soupçons que
gens du métier ont de tout hom
qu'on annonce comme guerisse
& sur-tout guérisseur de carnosi
M. Boyer se mit au nombre de
malades. M. Daran offrit son
cours à tous ceux qui le deman
rent , mais à condition qu'on
suivroit jusqu'à la guérison. Il

tit en poste, & ses malades le suivirent;&,ce qu'il y a de plus singulier, les fatigues du cheval, & l'usage du vin & des autres alimens dont on use en santé, n'empêcherent pas les progrès de la guerison. Ce qu'il y a de vrai, ajoûte M. Boyer, c'est que je me suis trouvé parfaitement gueri avant mon arrivée à Paris, & que je joüis depuis plus d'un mois de la plus parfaite santé. La Lettre est dattée du 12 Novembre dernier.

Monsieur Boyer fait ensuite le détail des guérisons operées pendant le voiage. De cinq malades qui partirent de Montpellier, deux n'allerent que jusqu'à Narbonne, & deux jusqu'à Toulouse, aiant été trouvés en assez bon état pour achever de se traiter eux-mêmes, & cependant ils avoient tous des accidens très-graves. De quatre autres malades, un partit de Narbonne avec M. Daran, & trois de Toulouse, un seul des derniers est venu jusqu'à Paris,

où ſon état, l'un des plus facheux qu'on ait encore vûs à cauſe de la complication des accidens, a été conſtaté par M[rs] Pouſſe & Boyer, Medecins de la Faculté de Paris. Les trois autres ſont retournés chez eux après avoir fait un chemin fort court. M. Daran fit à Bordeaux recrue de quatre autres malades, dont il commença le traitement ſur les lieux, & qui étoient aſſez bien quand il en partit après un ſéjour aſſez court, pour qu'avec ſes inſtructions ils puſſent achever de ſe guérir. Depuis l'arrivée de M. Daran il a reçu de tous des lettres pour le remercier de leur guériſon.

Tel eſt le précis de la Lettre de M. Boyer. Voici maintenant nos réfléxions.

On demande trois conditions aux guériſons, qu'elles ſe faſſent, *tuto*, *cito*, *jucunde*. On trouve dans les obſervations de M. Daran des malades qui n'ont point eu d'accidens analogues à ceux qui les

ont obligés d'avoir recours à lui, quoiqu'il les ait traités il y a vingt ans, & l'on ne voit point que sa méthode expose à aucun des accidens ausquels les autres sont sujettes; voilà donc la premiere condition remplie : un mois ou deux lui suffisent communément pour rétablir parfaitement sans le secours d'instrumens des malades très maltraités par la maladie; les observations que nous avons extraites en font foi; voilà la seconde condition. Il épargne à ses malades les embarras & les dégoûts d'un régime continuel. N'est-ce pas guérir agréablement? Au reste, nous remarquerons que quoique le remede dont il se sert n'ait rien de caustique, à ce qu'il assure, tous les malades ne guerissent pas sans douleur, & lui-même nous en fournit la preuve; nous observerons 2°. que son fondant n'est pas uniquement propre aux maladies de l'urethre, & qu'il fond les callosités des ulcéres des autres parties,

& qu'il les déterge & les consolide. C'est ce qui résulte de la 100me observation, où il est parlé de la guérison d'un ulcére calleux situé à demi travers de doigt en dedans de l'anus, qui fut consolidé dans l'espace de quarante-deux jours. Finissons en remarquant que la poudre prétenduë universelle de M. Ailhaud, dont nous avons parlé d'une maniere convenable dans notre Journal d'Octobre 1743, ainsi que les remedes si vantés du Sr Cottet, malgré le long usage qu'en ont fait des malades de M. Daran, ont été également impuissans pour rémédier aux accidens de leurs précédentes gonorrhées.



HISTOIRE DU THEATRE François, depuis son origine jusqu'à present. Avec la Vie des plus célébres Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Pieces, & des notes historiques & critiques. Tome V. A Paris, chez *P. G. le Mercier*, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & *Saillant*, Libraire, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1745. *in*-12. pag. 489. sans la Préface.

ON nous dit dans la Préface de ce Volume qu'il » renferme » des faits extrêmement curieux, » & beaucoup plus connus que » ceux qui les ont précédés.

Apparemment que ce terme *connus* se prend ici relativement aux Auteurs de cet Ouvrage qui veulent marquer par là qu'ils ont trouvé dans cette derniere époque des sources plus abondantes; car s'il étoit question de faits connus en

eux-mêmes, c'est-à-dire, qui ne fussent point ignorés de la plûpart des Lecteurs, cette circonstance paroîtroit peu propre à mériter à ces faits la qualification de *curieux*.

Ce Tome 5me comprend l'Histoire du Théatre depuis 1633 jusqu'en 1638. Cet espace de tems, quoique fort court, fournit un grand nombre de Pieces. La plûpart sont des mêmes Auteurs dont il a déja été parlé dans le Tome précédent. Parmi ceux dont on voit ici les premiers Ouvrages, nous ne nous arrêterons qu'à Mrs Boisrobert, la Calprenede, Tristan, Guerin de Bouscal, Chevreau, & Desmarêts.

L'agrément de la conservation de M. l'Abbé de Boisrobert, & le talent d'amuser qu'il possedoit au suprême degré, le mirent dans la plus grande faveur auprès du Cardinal de Richelieu qui le combla de bienfaits. Cette faveur fut interrompuë pendant quelque tems, à l'occasion de la conduite scandaleuse du favori. Plusieurs person-

nes solliciterent une grace qu'on sçavoit que le Ministre desiroit lui-même interieurement d'accorder, quoiqu'il voulut paroître s'y refuser : son Medecin fut celui qui réussit à le déterminer. Il profita pour cela d'une légére indisposition qu'il connut ne venir que de quelque chagrin, & il lui donna pour toute ordonnance ces mots, *recipe Boisrobert.* Boisrobert fut rappellé, & le mal cessa.

Boisrobert excelloit dans la déclamation, ce qui lui fit donner le nom d'Abbé *Mondory* : aussi, entr'autres passions qu'il avoit en très-grand nombre, celle des Spectacles étoit-elle une des plus fortes. Gui-Patin a parlé de lui en ces termes : » c'est un Prêtre » qui vit en goinfre, fort déréglé, » & fort dissolu.

L'Abbé de Boisrobert a composé 18 Pieces, parmi lesquelles il y a une Tragédie : les autres sont des Tragicomédies & des Comédies. Le tout est très-foible. Il étoit un des cinq Auteurs qu'employoit

le Cardinal de Richelieu, & par lesquels, ainsi qu'il est assez d'usage dans les Ouvrages faits en commun, il étoit fort mal servi.

Ce qu'on peut observer de plus glorieux pour l'Abbé de Boisrobert, c'est qu'il fut celui qui contribua le plus à l'établissement de l'Académie Françoise. A ce titre sa mémoire ne sçauroit être trop chere à la République des Lettres.

La Calprenede est plus connu par ses Romans de *Cassandre*, de *Cléopatre*, & de *Faramond*, que comme Poëte Dramatique. Il a cependant composé trois Tragicomédies, & sept Tragédies, & de ces Tragédies il y en a deux, *Mithridate*, & *le Comte d'Essex*, en 1635 & 1638 qui ne sont point à mépriser. La Calprenede a imaginé assez heureusement dans sa Tragédie de Mithridate le Rolle Episodique de la femme de Pharnace. Cette Princesse demeure constamment attachée aux interêts de son beau-pere : elle le force

ême à lui donner du poiſon, lorſ-
ue les Romains à la tête deſquels
t ſon mari, ſe rendent maîtres de
nope. Ce Poëte a encore mieux
uſſi dans le Comte d'Eſſex, &
homas Corneille a ſçu en profi-
r.

La Calprenede eut en 1650 la
harge de Gentilhomme ordinai-
: de la Chambre du Roi : il étoit
rt jeune, & Cadet dans le Ré-
ment des Gardes, lorſqu'il com-
oſa Mithridate ſa premiere Tra-
édie. Ses Préfaces ſont à peu-près
ns le goût de celles de M. de
cudery : il y affecte de même un
r de militaire. » On dit que le
Cardinal de Richelieu s'étant
fait lire une Tragédie de cet Au-
teur, dit que la Piece étoit bon-
ne, mais que les vers en étoient
lâches. Ceci fut rapporté à no-
tre Poëte qui repliqua par une
ſaillie digne d'un Gaſcon : (il
l'étoit en effet) comment lâches!
il n'y a rien de lâche dans la mai-
ſon de la Calprenede.

Jamais Auteur n'a débuté au Théatre d'une maniere aussi brillante que Tristan. *La Mariane* sa premiere Piece qu'il donna en 1636, non-seulement surpassa par son succès *la Médée* de Corneille qui avoit paru l'année précédente, mais même le disputa au *Cid* avec lequel elle parut en concurrence l'hiver suivant. Cette réputation s'est long-tems soûtenuë: nos Auteurs remarquent que jusques & compris 1704, on trouve cette Tragédie sur les Régistres des Comédiens au nombre des Pieces qu'ils joüoient pendant le cours de l'année; & que la même (*) main qui avoit hazardé ses corrections sur le *Cid* n'avoit pas dédaigné d'entreprendre la même chose pour *Marianne*. Quoiqu'il en soit, cette Piece, à la lecture, répond peu à cette grande idée; on s'apperçoit aisément qu'il y a de grands défauts dans la conduite, que la vérification en est foible, remplie

(*) Rousseau.

d'expressions

d'expressions basses, d'inutilités, & de détails froids. L'imprécation que fait Hérode contre les Juifs, lorsqu'il a appris la mort de Marianne, est un assez beau morceau de Poësie, & il devoit paroître encore avec plus d'éclat dans la bouche de Mondory dont ce Rolle étoit le triomphe; le Cardinal de Richelieu voulut l'entendre, le fit venir, & ne put lui refuser des larmes. Le succès de Mondory dans cette Piece lui devint funeste, les efforts qu'il y fit lui causerent, suivant M. de S. Evremont, une attaque d'apopléxie dont il fut surpris sur le Théatre même.

La Tragédie de *Panthée* du même Tristan, en 1637, ne fut pas aussi-bien reçuë : on y trouve cependant quelques beaux vers: nos Auteurs en citent deux tirés du récit de la mort d'Abradate.

» Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussiere,
» Les mains de la Victoire ont fermé sa paupiere.

Tristan avoit été gratifié par Gaston de France, Duc d'Orléans, d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il mourut en 1655 à l'Hôtel de Guise où il avoit son logement.

Ce Poëte a dit de lui-même :

» Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
» Je me flattai toûjours de l'esperance vaine,
» Faisant le chien couchant auprès d'un grand Seigneur.
» Je me vis toûjours pauvre, & tâchai de paroître :
» Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
» Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

Tristan avoit pris soin d'instruire un Disciple qui est devenu dans la suite plus célébre que son Maître. C'est M. Quinault. M. de Montmort a mis en vers une plaisanterie de M. le Duc de Montausier à ce sujet

» Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
» De ſon manteau joint à ſon double eſprit
» Recompenſa ſon ſerviteur fidéle.
» Triſtan eut ſuivi ce modéle ;
» Mais Triſtan qu'on mit au tombeau
» Plus pauvre que n'eſt un Prophete ,
» En laiſſant à Quinault ſon eſprit de Poëte,
» Ne pût lui laiſſer de manteau.

On ignore le tems de la naiſſance & de la mort de Guerin de Bouſcal, & tout ce qu'on peut ſçavoir de ſa perſonne ſe tire des *Privilèges* de ſes Pieces , où il prend la qualité d'Avocat au Parlement. Il a donné pluſieurs Tragédies, Tragicomédies , & Comédies , depuis 1636 juſqu'en 1647. Sa Comédie de *Dom Quixote de la Manche*, en 1638 eſt une des meilleures Pieces de ſon tems. *Dans* le Tragique il a ſouvent pris l'enflure , & le galimathias pour la verve poëtique. Par exemple, il parle ainſi de la

Bataille gagnée par Octave & Antoine dans les champs de Philippes.

» Ce fut lorſque l'enfer fit voir en abrégé,
» Ce qu'il a de plus noir & de plus enragé.
» Ce fut lorſqu'on craignit que le Ciel en colére,
» Voulût noyer de ſang l'un & l'autre Hémiſphére,
» Et que Bellone même hériſſant ſes cheveux
» Arrêta ſa fureur pour recourir aux vœux.
» L'aſſurance & la peur à travers la fumée,
» Repaſſerent cent fois de l'une à l'autre armée,
» Et la victoire errante en ce danger mortel,
» Douta qui reſteroit pour lui faire un autel.

Si nous avons mis M. Chevreau au nombre de ceux ſur leſquels nous avons cru pouvoir nous arrêter dans cet Extrait, ce n'eſt pas qu'il nous ait paru mériter aucune

distinction parmi les Poëtes Dramatiques de ce tems : c'est seulement à cause de la façon dont nos Auteurs se sont expliqués à son sujet.

Ils commencent l'article qui le concerne en rapportant son éloge tel qu'il se trouve dans le Journal de trevoux, du mois de Mars 1701. Ils ajoûtent ensuite, » en
» souscrivant sans réserve aux élo-
» ges que l'on donne à M. Che-
» vreau sur ses lumieres, sa pro-
» bité, & sa vraie pieté, ses ta-
» lens dans les négociations, &
» dans l'usage du grand monde,
» &c. qu'il nous soit permis de
» parler des Ouvrages qu'il a don-
» nés au Public. Rien ne mérite
» moins d'éloge que *le Tableau de*
» *la Fortune*. C'est un Livre ignoré
» & qui mérite de l'être. A l'égard
» de son *Histoire du Monde*, qui
» lui fit une grande reputation dans
» le tems qu'elle parut, on peut
» dire que c'est tout au plus un
» Ouvrage médiocre. Le style en

» eſt diffus, & entortillé, nul ar-
» rangement dans les faits hiſtori-
» ques, & une chronologie peu
» ſure. Ses *Poëſies mêlées*, & ſes
» *Chevrœaua* ſont encore ſi près
» du mauvais que c'eſt les épar-
» gner que de les paſſer ſous ſilen-
» ce. Nous voici enfin arrivés à
» l'article de ſes productions pour
» le Théatre dont l'Auteur de l'E-
» loge s'eſt diſcretement gardé de
» parler. Nous voudrions bien
» pouvoir ſuivre ſon exemple, nous
» ne ſerions pas obligés de dire,
» que parmi les plus foibles Poëtes
» de ſon tems, il tient le plus petit
» rang, ſoit qu'on faſſe attention
» au choix & au plan de ſes Pieces,
» ou qu'on examine les caracteres
» des perſonnages qu'il y introduit.
» Pour ſa Poeſie, *je ne ſçais* ſi l'on
» doit la nommer telle, c'eſt preſ-
» que toûjours des mots rimés, &
» nul ſens commun. Tels ſont les
» Poëmes Dramatiques de M. Che-
» vreau qui en a compoſé ſept.

On ne croit pas que perſonne re-

clame contre le jugement de nos Auteurs relativement aux Poëmes Dramatiques de Chevreau : mais à l'égard de ses autres Ouvrages, & en particulier de l'*Histoire du Monde*, leur censure pourra paroître au moins trop sévére : d'ailleurs ils ont eux-mêmes déclaré plus d'une fois qu'ils se bornoient seulement aux Ouvrages de Théatre, & qu'ils ne consideroient les Auteurs dont ils avoient à parler, que comme Poëtes Dramatiques ; desorte que rien ne les nécessitoit à communiquer au public leur sentiment peu avantageux pour M. Chevreau à tout autre égard. On auroit mieux aimé que c'eût été pour donner des loüanges, qu'ils se fussent écartés de leur sujet.

La Comédie *des Visionnaires* de Desmarêts eut le succès le plus brillant lorsqu'elle parut sur le Théatre en 1637. Les beaux esprits ses contemporains, & M. Pélisson lui-même l'ont honorée de la qualification de l'*inimitable Comédie*, &

elle pourroit la mériter, pour
que ce fût dans un sens contrai
C'est la premiere Comédie qui
pour objet la critique de differe
caracteres ridicules : mais presc
aucun de ces caracteres n'est p
dans la nature. Il est vrai c
l'Auteur étoit assez propre à
presenter de cette façon : il ét
lui-même visionnaire, & ses pe
tures devoient se ressentir du c
réglement de ses idées. Au reste
trouve dans cette Piece quelqu
Scénes assez comiques, & u
versification supérieure à celle
son tems.

Ce fut contre son propre go
que Desmarêts travailla dans
genre dramatique, il ne pouv
quitter sans peine la compositi
de son Poëme de Clovis : mais
Cardinal de Richelieu qui l'aime
& à qui il étoit redevable de
fortune, le força de donner p
sieurs Pieces de Théatre. Il a f
deux Comédies, une Comédie h
roïque, & quatre Tragicomédi

Voici l'idée que Chapelain donna de Desmarêts à M. Colbert, lorsque ce Ministre le chargea de lui fournir un Mémoire sur les gens de Lettres alors vivans.

» C'est un des esprits faciles de » ce tems, & qui, sans grand fonds, » sçait une grande quantité de » choses, & leur donner un meil» leur jour. Son style de prose est » pur, mais sans élevation : en » vers, il est élevé, & abaissé, se» lon qu'il le desire, & en l'un & » l'autre genre, il est inépuisable, » & rapide dans l'exécution, ai» mant mieux y laisser des taches, » & des négligences que de n'avoir » pas bien-tôt fait. Son imagina» tion est très-fertile, & souvent » tient la place du jugement. Au» trefois il s'en servoit pour des » Romans & des Comédies, non » sans beaucoup de succès : dans le » retour de son âge, il s'est tout » entier tourné à la devotion où il » ne va pas moins vîte qu'il alloit » dans les Lettres profanes.

4 R v

Desmarêts est l'Auteur du Sonnet qui sert d'Inscription à la Statuë équestre de la Place Royale: il a eu part aussi à *la guirlande de Julie*: c'est de lui que sont ces 4. vers sur *la violette*.

» Modeste en ma couleur, modeste en
mon séjour,
» Franche d'ambition, je me cache sous
l'herbe;
» Mais si sur votre front je puis me voir
un jour,
» La plus humble des fleurs sera la plus
superbe.

Pendant les six années que ce Volume a pour objet, M. Corneille a donné plusieurs Pieces. *La Veuve*, *la gallerie du Palais*, *la Suivante*, *la Place Royale*, *Médée*, *l'illusion comique*, & enfin *le Cid*.

La *Veuve* ou *le Traitre puni*, est de 1633, elle n'est pas plus réguliere que Mélite pour l'unité de lieu. La durée du tems n'est pas si étenduë, & on peut la reduire à cinq jours, un par Acte; c'étoit

un temperament que M. Corneille trouvoit alors fort raisonnable entre la rigueur des 24 heures, & une licence indéfinie. » J'ai cru, » dit-il, rendre assez de respect à » l'Antiquité de lui partager mes » Ouvrages : & de six Pieces de » Théatre qui me sont échappées, » en ayant reduit trois dans la con- » trainte qu'elle nous a presentée, » je n'ai point fait de conscience » d'allonger un peu les 24 heures » aux trois autres.

On ne doit pas être étonné de voir Corneille parler si librement encore sur l'unité de jour. Un grand nombre d'Auteurs ennemis de toutes régles, parce que les régles gênent, critiquoient alors ouvertement celle des 24 heures. Durval Poëte de ce tems termine ainsi à ce sujet, sa Préface de *Panthée*, Tragédie qu'il fit paroître en 1638.

» Adieu, Lecteur, & pour comprendre
» La régle des Pieces du tems,

» Ne te laſſe point de l'apprendre,
» Pour le moins encore cent ans:
» L'effet de cette loi nouvelle
» Eſt de comprimer la cervelle,
» De rétrécir l'entendement,
» D'affoiblir l'imaginative;
» Par ce moyen juge comment
» L'ame ſe rend plus attentive.

La *Gallerie du Palais*, où l'*Amie Rivale* a été repreſentée en 1634. Cette Piece, quant à la durée de l'action, eſt du même genre que *la Veuve*. C'eſt la premiere où le perſonnage de *nourrice* qui étoit reſté de l'ancienne Comédie, & que le manque d'Actrices ſur nos Théatres y avoit conſervé juſqu'alors, afin qu'un homme le pût repreſenter ſous le maſque, a été remplacé par celui de *Suivante* qui commença à être joüé par une femme.

La Comédie de *la Suivante*, eſt de la même année. M. Corneille paroît en avoir penſé fort avantageuſement. Il ſeroit actuellement

assez difficile de comprendre sur quel fondement. On trouve ces six vers dans son Epître dédicatoire.

» Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
» Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
» Sans hazarder ma peine à le faire descendre.
» La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser,
» Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
» Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

La *Place Royale* ou l'*amoureux extravagant* est de 1635. M. Corneille a été moins prévenu en faveur de cette Piece.

La même année vit paroître *Médée* ; cette Tragédie est fort au-dessus de toutes celles qui l'avoient précédée ; on peut cependant observer qu'à la réserve du Rôle de Médée, le reste est assez foible. Voici ce que l'Auteur en a dit lui-même. » Quant au sty-

» le, il eſt fort inégal en ce Poë-
» me, & ce que j'y ai mêlé du
» mien, approché ſi peu de ce
» que j'ai traduit de Senéque, qu'il
» n'eſt point beſoin d'en mettre le
» Texte en marge, pour faire diſ-
» cerner au Lecteur ce qui eſt de
» lui, ou de moi.

M. Corneille donna en 1636 l'*Illuſion Comique* : cette Piece indigne de l'Auteur de *Médée* fut ſuivie ſur le champ, par un contraſte encore plus frappant, de la Tragédie du *Cid*, intitulée d'abord *Tragicomédie*.

La premiere repreſentation du *Cid* fut un évenement conſiderable. Le public en fut enchanté, les rivaux de M. Corneille en furent conſternés, & un grand Miniſtre qui auroit voulu primer dans tous les genres, devint jaloux de ſa gloire : non content d'avoir excité des cenſures particulieres, il voulut donner à la critique une eſpéce d'autenticité par la déciſion juridique d'un Tribunal juſtement

accrédité dans de pareilles matieres. Mais ce fut en vain qu'on voulut prouver au public qu'il devoit blamer ce qu'il admiroit: le sentiment l'emporta : l'admiration continua, & plus d'un siécle après, elle subsiste encore.

L'Histoire du *Cid* compose ici un article d'une assez grande étenduë : on y trouve l'essentiel de tout ce qui peut à cet égard exciter la curiosité : les personnes mêmes les plus instruites de ce qui concerne le Théatre, auront la satisfaction d'y trouver rassemblés des faits qu'il faut rechercher dans un grand nombre de Volumes.

Le célébre Auteur de la Vie de M. Corneille dit avoir vû un homme de guerre & un Mathématicien qui de tous les Poëmes dramatiques ne connoissoient que le *Cid*. » L'horrible barbarie où ils » vivoient n'avoit pû empêcher le » nom du Cid d'aller jusqu'à eux. » M. Corneille avoit dans son Ca» binet cette Piece en toutes les

» Langues de l'Europe, hormis
» l'Esclavonne & la Turque. Elle
» étoit en Allemand, en Anglois,
» en Flamand, & par une exacti-
» tude Flamande, on l'avoit ren-
» duë vers pour vers. Elle étoit en
» Italien, & ce qui est plus éton-
» nant, en Espagnol. Les Espa-
» gnols avoient bien voulu copier
» eux-mêmes une copie dont l'ori-
» ginal leur appartenoit.

En plusieurs Provinces il étoit passé en proverbe de dire pour relever l'excellence de quelque chose, *cela est beau comme le Cid*. Suivant le même Historien, » si ce
» proverbe a péri, il faut s'en
» prendre aux Auteurs qui ne le
» goûtoient pas, & à la Cour, où
» c'eût été très-mal parler que de
» s'en servir sous le ministere du
» Cardinal de Richelieu.

On a voulu depuis peu donner une autre raison de la chûte de ce proverbe : » c'est (dit-on) Cor-
» neille lui-même qui le détruisit,
» c'est à *Cinna* qu'il s'en faut pren-
» dre.

On eut bien de la peine à faire consentir M. Corneille à reconnoître le Tribunal de l'Académie Françoise proposé par M. de Scudery son adversaire ; encore ne donna-t-il ce consentement, qui étoit nécessaire, que d'une façon bien foible. Ce fut dans une Lettre qu'il écrivit à M. de Boisrobert, & qu'il termina par ces mots : » M[rs] » de l'Académie peuvent faire ce » qui leur plaira ; puisque vous » m'écrivez que Monseigneur se» roit bien aise d'en voir le juge» ment, & que cela doit divertir » Son Eminence, je n'ai rien à dire.

M[rs] de l'Académie avoient eux-mêmes beaucoup de repugnance pour cette démarche, & le Ministre fut obligé de leur faire déclarer précisément qu'il *le desiroit*, & *qu'il les aimeroit comme ils l'aimeroient*.

Près de cinq mois furent employés à composer & à rediger *les sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid*. Le Cardinal de Richelieu, quoique chargé des affaires

de toute l'Europe, ne perdit pas celle-ci de vûë un seul instant ; on trouve toûjours du tems pour tout ce qui interesse.

Ces sentimens de l'Académie furent assez bien reçus, & ils le méritoient : mais le Cid n'en fut pas moins goûté : le Public les regarda comme une bonne Critique d'un Ouvrage excellent.

Deux ans après en 1638 le Cid fut encore attaqué, mais indirectement ; Scudery fit representer la Tragicomédie de l'*amour tyrannique:* le Cardinal de Richelieu crut cette occasion favorable pour donner à Corneille du moins un concurrent : il se déclara ouvertement en faveur du dernier Ouvrage, & cette approbation suivie de celle de tous les Auteurs, ne laissa pas de produire quelque effet. M. Sarrazin chargé de faire l'éloge de la Piece de Scudery, la combla de loüanges, dans un assez long discours dont voici la fin.

» Nous jugeons que cette Tra-

» gédie est au-dessus des attaques » de l'envie, & par son propre » mérite, & par une protection » qu'on seroit plus que sacrilége de » violer, puisque c'est celle d'*Ar-* » *mand, le Dieu tutelaire des Let-* » *tres*. C'est de la voix de cet ora- » cle que sont sorties ces propres » paroles : *que l'amour tyrannique* » *étoit un ouvrage qui n'avoit pas be-* » *soin d'apologie, & qui se deffendoit* » *de soi-même.*

Ces traverses ausquelles M. Corneille a été exposé à l'occasion du Cid, doivent nous être précieuses, s'il est vrai que, comme le dit M. Despreaux,

» Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance.

Au reste, un aussi grand homme que le Cardinal de Richelieu mérite bien qu'on lui rende la justice d'observer que sa jalousie contre Corneille ne l'a pas empêché de continuer d'être toûjours son bienfaicteur. C'est ce que M.

de Fontenelle a si bien exprimé en ces termes : » Il recompensoit » comme Ministre, ce même mé» rite dont il étoit jaloux comme » Poëte ; & il semble que cette » grande ame ne pouvoit pas avoir » des foiblesses, qu'elle ne repa» rât en même tems par quelque » chose de noble.

Nos Auteurs ont joint à l'article du Cid une Vie abrégée de M. Corneille : comme son Histoire est assez connuë, nous nous bornerons à cet égard à rapporter six vers où ce grand Poëte s'est peint lui-même, & qui se trouvent dans un billet adressé à M. Pelisson.

» En matiere d'amour je suis fort inégal,
» J'en écris assez bien, & le fais assez mal.
» J'ai la plume féconde, & la bouche stérile,
» Bon galant au Théatre, & fort mauvais en ville.
» Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
» Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Si le ſuccès du Cid excita l'envie du plus grand nombre des Poëtes Dramatiques contemporains de Corneille, s'ils tâcherent de ſoûtenir leur reputation par de nouvelles productions, on peut dire que leurs travaux furent malheureux. *Panthée*, de Triſtan, l'*amour tyrannique* de Scudery, *Antigone* de Rotrou, & *le Comte d'Eſſex* de la Calprenede, ſont les ſeules Pieces qui puiſſent mériter quelques loüanges, encore n'eſt-ce qu'en uſant de beaucoup d'indulgence pour le ſujet, la conduite & la verſification.

Ce Volume contient auſſi des recherches ſur les Acteurs & les Actrices dont on donne ici pluſieurs Liſtes.

Les plus célébres parmi les hommes, ce ſont Pierre *le Meiſſier*, dit *Bellerofe*, Comédien, & chef de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, & *Mondory*, Çomédien & chef de la Troupe du Marais. *La Rancune* dans le Roman Comique de Scar-

ron, reproche à *Bellerose* d'être *trop affecté*, & à *Mondory* d'être *trop rude*.

Parmi les femmes, la D^lle^ Beaupré a tenu un des premiers rangs. On rapporte d'elle, qu'en parlant de M. Corneille, elle disoit, » il » nous a fait grand tort : nous » avions ci-devant des Pieces de » Théatre pour trois écus, que l'on » faisoit en une nuit : on y étoit » accoûtumé, & nous gagnions » beaucoup; presentement les Pie- » ces de M. Corneille nous coû- » tent bien de l'argent, & nous » gagnons peu de chose. Il est vrai » que ces vieilles Pieces étoient » miserables, mais les Comédiens » étoient excellens, & ils les fai- » soient valoir par la representa- » tion.

Les Comédiens du Marais l'emportoient apparemment sur ceux de l'Hôtel de Bourgogne, car on voit qu'en 1634, ce fut la Troupe du Marais qui representa à l'Arsenal *la Comédie des Comédiens*, dans

une Fête que la Reine honora de sa presence le 28 Novembre.

On trouve dans cette Comédie (de M. de Scudery) un détail assez curieux qui fait connoître l'état où étoit alors le Théatre François : on y demande à un des Comédiens quelles Pieces ils sont en état de representer : il répond : » toutes » celles de feu Hardy. . . . Nous » avons encore le Pyrame de » Théophile, Poëme qui n'est » mauvais qu'en ce qu'il a été trop » bon : car excepté ceux qui n'ont » point de Mémoire, Il ne se trou- » ve personne qui ne le sçache par » cœur ; desorte que ses raretés » empêchent qu'il ne soit rare. » Nous avons encore la Silvie, la » Chriseide, & la Silvanire (de » Mayret). Les folies de Cardenio, » l'infidelle confidente & la Philis » de Scire, (de Pichou). Les Ber- » geries de M. de Racan : le Lig- » damon, le Trompeur puni (de » Scudery). Mélite, Clitandre, la » Veuve (de Corneille). La Bague

» de l'oubly (de Rotrou) : &
» ce qu'ont mis en lumiere les
» beaux esprits de ce tems.

A la fin de la même année
six Acteurs furent tirés de la Tr
du Marais & incorporés dans
de l'Hôtel de Bourgogne. La
zette du 15 Décembre rap
ainsi cet évenement. » Cette v
» Troupe (celle de Bellerose)
» forcée de sa nouvelle recru
» le 10 du courant, trouver l'H
» de Bourgogne trop petit à
» fluence du peuple, devant le
» elle representa le Trompeu
» ni du Sr de Scudery, tandis
» Mondory (ne desesperant
» pour cela du salut de sa p
» République) tâche à repare
» débris, & ne fait pas moi
» perer que par le passé, de

ruës *Michel-Lecomte*, & *Grenier-Saint Lazare*, presenterent sur le champ leur Requête au Parlement, pour se plaindre de l'incommodité que leur apportoit ce nouveau Spectacle, & le Parlement par son Arrêt du 22 Mars 1633, reçut ces habitans appellans de la permission du Lieutenant Civil, & par provision fit défenses aux Comédiens du Jeu de Paume de la Fontaine d'y representer aucune Piece jusqu'à ce qu'autrement eût été ordonné. Cette prohibition demeura diffinitive.

En 1635 d'autres Comédiens tenterent un établissement au Faux bourg S. Germain : on n'en sçait aucun détail ; mais il est certain que ce fut avec aussi peu de succès, puisqu'il ne reste aucun vestige de ces deux Troupes. Il paroît cependant que la derniere étoit appuyée de l'autorité Royale.

Nous terminerons cet Extrait par un petit nombre de traits tirés de Pieces anterieures au Cid : on

en ſentira d'autant mieux l'honneur que mérite Corneille, qui trouvant le Théatre dans un pareil état, en a porté la gloire à ſon plus haut point.

Dans *la Céliane*, Tragédie de M. Rotrou, en 1634 : *Niſe*, amante de *Pamphile*, paroît couchée dans un lit : Pamphile eſt aſſis auprès d'elle : elle lui dit :

» Puiſque les doux liens d'un heureux mariage
» Vont joindre à ton deſtin ma fortune & mon âge,
» Que puis-je refuſer pour gage de ma foy,
» Si par la loy d'amour je ne ſuis plus à moy.

Il lui répond :

» Que dois-je donc choiſir, puiſſant maître des Dieux,
» De la bouche, du ſein, de la joüe, ou des yeux ?
» Que dois-je préferer de tant de belles choſes ?
» Si j'aime les œillets, & les lys, & les roſes,

« Ma lévre est suspenduë en cette égalité,
« Et l'abondance ici cause ma pauvreté;
&c.

Il est ensuite marqué qu'*il se tient la bouche sur son sein*: & comme il a délibéré long-tems, il s'attache long-tems aussi à ce qu'il a préféré: Nise a la patience de prononcer vingt vers, au bout desquels seulement (car cela est marqué en prose à la marge) Pamphile tourne le visage du côté des Spectateurs.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le même Rotrou, qui s'est ici permis une indécence aussi scandaleuse, s'étoit fait honneur dès 1628 dans l'Epître Dédicatoire de *la Bague d'oubli*, de la *modestie singuliere de sa muse*, dont il prétendoit *avoir pris tant de peine à polir les mœurs, que si elle n'étoit belle, du moins elle étoit sage, & que d'une profane il en avoit fait une Religieuse.*

Dans ce même tems Mayret assuroit avec une égale hardiesse que le Théatre étoit alors si épuré, que *les plus honnêtes femmes frequentent maintenant l'Hôtel de Bourgogne avec aussi peu de scrupule qu'elles feroient celui du Luxembourg.*

Dans *la belle Alphrede*, Comedie du même Rotrou dans la même année 1634, l'héroïne dépeint ainsi la passion dont elle ressent la violence.

» Il faut que tout se rende à sa force indomptable,
» Il n'est tigre plus fort, lyon plus redoutable,
» Il n'épargne tourmens, gênes, flammes, ni fers;
» Il passe en cruauté la mort & les enfers :
» Il presse, oppresse, brûle, étouffe, desespere,
» Fait naître pleurs, soupirs, sanglots, plaintes, colere,
» Fait souhaiter la mort, & mépriser le jour,

» Et tout amour qu'il eſt, il n'a rien
moins qu'amour.

Dans la Tragédie de *Cléopatre* par Benſerade en 1635, Antoine croyant Cléopatre morte, ſe perce le ſein : prêt d'expirer, on vient lui apprendre que cette Reine eſt vivante ; il s'écrie :

» Eſt-il poſſible ! ô Dieux ! que ne puis-
je guerir ?
» Ah ! je meurs maintenant du regret de
mourir.

Nos Auteurs ont mis à la fin de cet Ouvrage trois Tables par ordre alphabétique: la premiere, des Pieces, la ſeconde, des Auteurs, & la 3me, des Acteurs dont il eſt parlé dans ce Tome cinquiéme. Cette nouvelle preuve de leur attention pour le public, fait d'autant plus regretter de ne point trouver les mêmes facilités dans les Volumes précédens.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année 1741. avec les Mémoires de Physique & de Mathématique, tirés des Régistres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1745. *in-4°. pag.* 631. *planches détach.* 29.

Troisiéme & dernier Extrait.

IL nous reste à faire l'analyse de plusieurs Mémoires qui regardent la Chymie, l'Algébre & l'Astronomie.

Un des premiers qui appartiennent à la Chymie est celui qui traite de la teinture des étoffes. Ce morceau est de M. Hellot qui a entrepris un Ouvrage entier sur l'art de la teinture. Cet Auteur avoit commencé dans le Volume de 1740, à expliquer la méthode qu'il falloit suivre pour teindre en bleu, il continue dans celui-ci à donner ses expériences sur la cou-

leur rouge & jaune, il y ajoûte quelques réfléxions utiles pour la pratique.

Avant que d'entrer en matiere, l'Auteur commence par faire la distinction du bon teint & du mauvais teint. La difference des couleurs dépend de la préparation de l'étoffe qu'on veut teindre, & en partie du choix des matieres colorantes. Toute la méchanique de la teinture consiste à dilater les pores du corps à teindre & à y déposer les particules d'une matiere étrangere, & à les y retenir de maniere que ni l'eau de la pluye, ni les rayons du Soleil ne puissent les en détacher facilement. Desorte que si l'on trouve le moyen de retenir dans les pores de l'étoffe des particules colorantes d'une extrême petitesse, on sera sûr d'avoir une étoffe de bon teint, & par une raison contraire la couleur de faux teint viendra de ce que l'étoffe n'étant pas assez bien préparée les particules colorantes ne sont

déposées que sur la surface des corps, & ne peuvent se fixer dans les pores de l'étoffe mal apprêtée. Cette préparation est si nécessaire que M. Hellot nous assure que tous les bois reservés pour la teinture du faux teint peuvent être très-utilement employés pour celle du bon teint, si le sujet est disposé avec art & avec précaution. Cette méthode encore ignorée des Ouvriers pourra quelque jour leur être communiquée par le secours des observations ausquelles notre Auteur se prepare.

Les méthodes qu'on peut employer pour reconnoître si les couleurs sont de bon ou de mauvais teint sont assez équivoques, & principalement celles qui supposent le débouillis ; elles n'ont d'autre avantage que de demander peu de tems pour être mises en œuvre : la pratique la plus sûre est d'exposer au Soleil & au serein l'étoffe pendant douze jours complets.

Le plus grand art de la teinture &

le plus utile eſt de ſçavoir fixer les divers ingrédiens qui entrent dans les étoffes : on ne peut bien teindre un drap qu'il n'ait été auparavant parfaitement dégraiſſé, les pores de l'étoffe doivent être ouverts & dilatés par les bains d'eau chaude, les ſaletés que le tartre & l'alun peuvent y avoir laiſſées doivent être emportées par le lavage. Enfin il faut que les ſels puiſſent s'inſinuer & s'accrocher fortement à l'étoffe afin que les parties colorantes la pénétrent plus intimement & faſſent enſemble comme un corps continu. Ce ſont les ſels qui aſſurent la teinture, ſoit parce qu'ils ôtent les reſtes de la tranſpiration huileuſe de la laine, ſoit parce qu'en ſaiſiſſant les parties colorantes ils les retiennent : de quelque maniere que la choſe ſe paſſe, il eſt certain qu'une étoffe dans laquelle il n'entre point de ſels ne tient point la couleur, quoiqu'elle paroiſſe d'abord aſſez vive & aſſez éclatante.

Quelques expériences ne nous permettent pas de douter que c'eſt aux ſels & non aux ingrédiens qu'on doit la ténacité de la couleur, on remarque même que cette vertu augmente à meſure que les ſels ſont plus aſtringens.

Nous rapporterons en faveur de quelques-uns de nos Lecteurs les ingrédiens qui ſont le plus communément employés dans la teinture, il n'arrive que trop communément que les Artiſtes ignorent l'hiſtoire & la nature des drogues qu'ils mettent en uſage journellement.

Le *Kermès* eſt une Gale, Inſecte qui croît, qui vit & qui multiplie : on en trouve beaucoup en Eſpagne. Cet Inſecte qui a la figure d'une graine a ſervi autrefois à faire cette couleur rouge qu'on appelle l'*Ecarlate de France*. Les draperies rouges des anciennes tapiſſeries ſont teintes avec cet ingrédient, & leur couleur n'a preſque point changé, elle ſe nomme aujourd'hui *Ecarlate de*

Venise, parce qu'elle y est fort en usage : elle a de plus l'avantage de n'être point sujette à être tachée par la bouë & les liqueurs acres. On ne l'employe aujourd'hui que pour les laines qui sont destinées aux tapisseries.

La Cochenille fine, nommée autrement *mesteque*, est un Insecte dont on fait une récolte considerable dans le Mexique, les naturels du Pays, & les Espagnols ont soin de le retirer de dessus la plante qui le nourrit avant le tems où les pluyes sont abondantes: ils font mourir & secher ce qu'ils ont dessein d'en vendre, & conservent le reste pour le faire multiplier quand la mauvaise saison est passée. L'espéce de poussiere de cet Insecte peut se conserver pendant des siécles en tiers sans se gâter.

La Cochenille *Sylvestre* vient d'un Insecte qu'on trouve dans les bois du nouveau Méxique, on le laisse exposé aux pluyes, & aux injures de l'air, on attend qu'il meure naturellement.

Cette Cochenille eſt plus menuë que la Cochenille fine, & ſa couleur eſt plus ſolide que celle de la fine; mais il en faut plus & elle n'a pas tant d'éclat que la Cochenille *meſteque*. La couleur de feu ou l'écarlate connuë ſous le nom d'écarlate *des Gobelins* eſt la plus belle de toutes les couleurs, auſſi eſt-elle la plus difficile à porter à ſa perfection. On peut lire ſa compoſition dans le Mémoire : ſa réuſſite ne dépend que du choix de la Cochenille & de la maniere dont on prépare l'eau qui doit ſervir à la teinture, comme de celle de diſſoudre l'étain qui entre dans ſa compoſition. C'eſt à cette diſſolution de l'étain que la Cochenille doit cette couleur vive de feu.

Les draps demi écarlates ſe font de même que les écarlates : ils ne ſont pas ſi beaux, mais la couleur eſt plus ſolide, parce qu'on y met une partie de belle garence avec deux parties de Cochenille. On peut cependant donner à l'étoffe

une couleur aussi vive que celle de la belle écarlate en augmentant un peu de la doze des ingrédiens ordinaires, mais cette méthode diminuë la bonté de l'étoffe.

On peut employer aussi le rouge de la *gomme lacque* à faire des écarlates. La meilleure gomme lacque vient de Siam, elle est adhérente à de petits bâtons ou branches d'arbres; il faut choisir celle qui est la plus rouge interieurement, & qui tire sur le noir exterieurement.

Le *Coccus - Polonicus* est un petit Insecte rond, un peu moins gros qu'un grain de coriandre; c'est après le Solstice d'Eté qu'on en fait la recolte. Le *Coccus* ne donne pas une belle couleur écarlate, le commerce de cet ingrédient est extrêmement tombé depuis que la Cochenille a pris le dessus.

Nous avons annoncé que M. Hellot avoit fait quelques essais sur cette teinture rouge que les Teinturiers du petit teint font avec diverses espéces de bois que l'on

connoît ſous le nom de *bois du Bréſil.* Notre Auteur penſe que ſi cette couleur n'égale pas la beauté des autres, le défaut provient du manque de ſels dont les Ouvriers épargnent la quantité.

M. Hellot finit ſon Mémoire par la couleur jaune : les ingrédiens qui la donnent ne ſont pas rares, preſque toutes les plantes qui ont des fleurs jaunes ſont capables de produire les nuances qu'on deſire, les divers degrés où les differens tons ne dépendent que de la doze des ſels, de la quantité de l'ingrédient, & du tems de l'ébullition. Sa préparation eſt la même que celle de la couleur écarlate.

Nous ne parlerons point du Mémoire de M. Géoffroy ſur les moyens de congeler l'eſprit de vin, & de donner aux huiles graſſes quelques-uns des caracteres d'une huile eſſentielle.

L'Algébre renferme trois morceaux conſiderables. Le premier *eſt* de M. Nicole, & traite du cas *irréductible*, les deux autres ſont

de Monſieur l'Abbé Degua.

Lorſque nous rendîmes compte des Mémoires de l'année 1738, nous remarquâmes que M. Nicole avoit donné deux Mémoires ſur cette matiere, & qu'il avoit montré comment il falloit reduire en ſuite infinie chacun des deux ſignes radicaux qui entrent dans la formule attribuée à Cardan : quoique par ce moyen M. Nicole fût arrivé à aſſigner des quantités réelles au lieu des quantités imaginaires que contient cette formule, c'étoit toûjours une ſuite compoſée d'une infinité de termes, il a donc fait à ce ſujet quelques remarques curieuſes & nouvelles qu'il faut lire dans le Mémoire même.

Le premier des deux Mémoires qui appartiennent à M. l'Abbé D. contient une démonſtration d'Algébre cherchée depuis long-tems par les plus célébres Algébriſtes. Deſcartes à qui l'Algébre doit une partie de ſa perfection, a donné pour régle dans ſa Géométrie, *qu'il peut y avoir dans une équation*

autant de racines vraies que les signes + & — s'y trouvent de fois être changées, & autant de fausses qu'il s'y trouve de fois deux signes + ou deux signes — qui s'entresuivent.

Quelques Géométres ont taxé cette régle de fausseté, & entre autres Wallis qui affecte dans plusieurs endroits de ses Ouvrages de jetter sur le mérite de Descartes un vernis qui ne montre qu'une basse jalousie plus capable de flétrir sa gloire que celle de l'Auteur qu'il attaque si mal à propos. On imputoit au Philosophe François d'avoir compris dans l'énoncé de sa régle le cas où l'équation renferme des imaginaires, ce qui la rendroit évidemment fausse. Ce premier point étoit très-important à discuter, & M. l'Abbé Degua en prouvant la vérité de la régle, & en démontrant qu'elle devoit être énoncée comme Descartes l'a fait, retablit la gloire de celui qui mérite l'éloge de tous les Géométres. Notre Auteur ne le défend pas moins bien lorsqu'il s'agit

e convaincre de fausseté quelques
Iathématiciens qui avoient accusé
escartes d'avoir enlevé cette mê-
ie régle à Harriot & de s'en être
iit honneur. Si on lit le Mémoire,
n verra que Descartes a été inju-
ement troublé dans une possession
ui lui appartenoit légitimement ;
et illustre Philosophe, aussi grand
hysicien qu'habile Géométre,
oit trop riche de son propre fonds
our ne pas laisser joüir les autres
e leurs découvertes : il a plus
ongé à fournir les moyens d'en
iire de nouvelles qu'à s'attri-
uer celles de quelques Auteurs
ui lui étoient bien inférieurs. Il
e suffisoit pas cependant de prou-
er la vérité de l'un & de l'autre
iit ; cette régle auroit été regar-
ée comme vraye, & il auroit de-
ieuré seulement pour constant
u'elle appartenoit à Descartes,
iais quoique certaine, elle n'étoit
oint démontrée, & il faut con-
enir qu'une vérité de Mathéma-
que qui n'est point démontrée
esse pour ainsi dire de l'être

jusqu'à ce qu'elle ait acquis par la démonstration en forme le degré de certitude qui lui manque. Les plus grands Algébristes avoient tenté inutilement le moïen d'y parvenir, ils avoüoient que cette démonstration étoit une des plus difficiles qu'on pût proposer: cette même difficulté a encouragé M. l'Abbé Degua, & il a eu tout le succès que méritoit son travail aidé de sa sagacité.

Dans le second Mémoire d'Algébre qui est du même Auteur, M. l'Abbé Degua recherche le *nombre des racines réelles ou imaginaires, réelles positives ou réelles négatives qui peuvent se trouver dans les équations de tous les degrés.*

Avant que d'entrer dans cette recherche notre Auteur a jugé à propos de diviser ce Mémoire en deux parties; la premiere contient un abrégé historique des régles qui ont été trouvées jusques aujourd'hui pour déterminer le nombre des racines, & à cette occasion il rend compte des differentes décou-

vertes qu'on a faites depuis qu'on a emploïé l'Algébre dans les Mathématiques. Nous parlerons de cette Hiſtoire qui ſera plaiſir à ceux même qui ne ſont pas Géométres, & nous renverrons les amateurs de l'Algébre à l'autre partie qui traite des régles pour déterminer le nombre des racines de toute eſpéce dans une équation quelconque.

M. l'Abbé Degua ne s'eſt point ſoucié d'examiner ſi les anciens Géométres connoiſſoient l'Algébre & juſqu'à quel point ils avoient fait des progrès dans cette ſcience; ces recherches, ſeroient devenuës ſuperfluës & peut-être inutiles par le manque de preuves qu'on ne peut avoir dans cette matiere. Il s'eſt donc contenté de remonter juſqu'au ſeiziéme ſiécle.

Luc Pacciolo, Cordelier Italien, connu auſſi ſous le nom de *Frater Lucas à Burga Sancti Sepulchri*, a été le premier qui ait publié les régles d'Algébre que les Arabes & les Maures avoient apportées en *Eſpagne*, & qui de là s'étoient ré-

panduës dans tout le reste de l'Europe. L'Ouvrage de ce Religieux fut imprimé en Italien à Venise en caractére gothique l'an 1494. On entrevoit, dit M. L. Degua, dans cet Ouvrage les premieres traces de la détermination du nombre des racines des équations, il n'a étendu ses recherches que jusques aux équations du second degré inclusivement, encore ne connoissoit-il pas l'usage qu'on pouvoit faire des racines négatives, il regardoit même l'équation qui en étoit composée, comme un problême insoluble. *Pacciolo* paroît aussi douter que les deux racines d'une équation du second degré puissent satisfaire généralement à la question proposée, & il a pensé que l'analyse devoit se borner aux seules équations qui appartiennent au second degré, ou du moins quand elles peuvent s'y ramener. On trouve dans cet Ouvrage un Traité d'Arithmétique fort étendu & fort complet; c'est le premier qui ait été impri-

mé, & probablement l'Auteur n'avoit tiré des ſecours d'aucun autre Ecrivain.

La premiere découverte remarquable qu'on ait faite dans l'analyſe depuis Luc Pacciolo a été celle de la formule générale pour la réſolution des équations du 3me degré : (ſi l'on en croit Cardan Medecin de Milan) on doit attribuer cette formule à Scipion Ferrei Profeſſeur de Mathématique à Bologne ; mais ce Medecin rapporte que Nicolas Tartaglia qui paſſoit pour un grand Algébriſte, parvint 30 ans après à la découvrir par l'obligation où il ſe trouva de réſoudre quelques problêmes qui lui étoient propoſés par un Diſciple de *Ferrei*, à qui ce Mathématicien avoit communiqué ſa formule. Tartaglia exprima ſa formule en vers, & l'envoya à Jerôme Cardan, mais après avoir exigé de lui par ſerment qu'il ne la communiqueroit point. Cardan ne ſe crut pas lié par le ſerment qu'il avoit fait, & donna cette règle

dans un Ouvrage intitulé *Ars magna*, il y ajoûta la démonſtration, ce qui pourroit l'excuſer, s'il n'avoit pas donné ſa parole.

Lorſque Tartaglia eut appris qu'un autre avoit fait la même découverte que lui, il fut au deſeſpoir, & un Hiſtorien contemporain rapporte qu'il paroiſſoit en avoir perdu l'eſprit. S'il eſt beau pour Tartaglia d'avoir trouvé cette formule, il eſt peu glorieux pour un Sçavant de ſe laiſſer aller à de telles extrémités & dont la vraye Science devroit les garantir. Cardan qui avoit ajoûté la démonſtration à cette formule s'attacha encore à diſcerner le cas où l'équation contient trois racines réelles & incommenſurables, & qui viennent, comme l'on ſçait, ſous une expreſſion imaginaire : il avoit bien entrevu quelques cas où la ſolution pouvoit ſe ſimplifier, mais il ne paroît point avoir tourné ſes vûës du côté de l'uſage qu'on peut faire de ſes racines, de leur qualité & de leur quantité.

Raphaël Bombel de Bologne, qui vivoit peu après Cardan, a donné un Ouvrage sur l'Algébre qui fut imprimé à Bologne en 1579. Notre Auteur le regarde comme un bon Livre, à quelques erreurs près. C'est chez cet Auteur qu'on trouve pour la premiere fois le calcul des radicaux : il est aussi le premier qui ait employé les racines impossibles, il a établi quelques régles pour les équations du 3me degré, & principalement sur celles du 4me degré.

Tel étoit l'état de l'Algébre, dit M. L. Degua, lorsque la France vit naître dans son sein, François Viête qui lui fit autant d'honneur que tous les Auteurs dont nous venons de parler en avoient fait à l'Italie. Les plus célébres Géométres étrangers ne lui envient point la reputation que cet Auteur s'est acquise; ils en ont tous fait un éloge qui ne laisse rien à desirer.

Parmi les découvertes que Viête a faites dans l'analyse. Voici quelques-unes des plus remarquables.

il a introduit dans les calculs les lettres de l'alphabet pour désigner les quantités connuës, il a imaginé presque toutes les transformations des équations avec leurs differens usages. Il a donné une méthode pour reconnoître par la comparaison de deux équations qui ne different que par les signes, quel rapport il y a entre chacun des coefficiens qui leur sont communs, & les racines de l'une & de l'autre : il a montré comment il falloit employer ces régles pour resoudre les équations du 3me & du 4me degré : il a enseigné la formation des équations composées par leurs racines simples, lorsqu'elles sont toutes positives; une découverte qui n'est pas moins considérable, c'est la résolution des équations à l'imitation des extractions des racines numériques. Enfin Viéte a donné la méthode de construire géométriquement les équations.

Après tous les Algébristes dont nous avons parlé est venu le célébre

bre Descartes. Cet illustre Auteur à qui les Sciences doivent une partie de leur élevation, a principalement augmenté l'Algébre & l'analyse, il a poussé ses découvertes beaucoup plus loin que Viête. Il a introduit dans l'Algébre le calcul des exposans, il a imaginé le premier des racines aux équations lorsque ces racines sont impossibles : c'est lui qui a donné les moyens de trouver les limites des racines des équations qu'on ne peut resoudre exactement, il a ajoûté aux effections géométriques après avoir enseigné comment on multiplie & divise des lignes. C'est Descartes qui a établi cette régle que nous avons rapportée au commencement de notre Extrait pour déterminer dans une équation le nombre des racines réelles positives & négatives : c'est encore lui qui a mis la méthode des indéterminées dans un si grand jour qu'il en est regardé comme l'inventeur, quoique les Auteurs dont nous

avons fait mention en eussent eu la connoissance.

Pour l'application de l'Algébre à la Géométrie, elle est presque dûë entierement à Descartes, parce que c'est lui qui a déterminé la nature des courbes par leurs équations, ainsi que la construction générale des équations du 3me & du 4me degré. Il ne faut pas oublier sa méthode pour mener les tangentes, qui comme dit M. L. Degua, est celle qui a frayé le chemin vers les infinimens petits. Enfin on trouve dans la Géométrie de ce grand homme plusieurs autres découvertes, comme celles de déterminer les courbes à double courbure, celles de réfléxion & de réfraction qui sont d'un usage immense dans la Physique.

Malgré toutes ces découvertes qui font tant d'honneur à Descartes. Il faut convenir que l'Algébre a depuis cette époque beaucoup augmenté, elle doit infiniment à Newton, & à plusieurs Géométres

Anglois : Halley, Mac-Laurin, Georges Campbell, Stirling, tous ces Auteurs paroiſſent avoir épuiſé l'art de l'analyſe.

Newton ſi célébre par ſon calcul des fluxions, par ſon Traité de la quadrature des courbes, & par celui des lignes du 3ᵐᵉ ordre ne l'eſt pas moins par l'application qu'il a faite du calcul des fractions à celui des expoſans, par l'expreſſion en ſuite infinie des puiſſances entieres ou fractionnaires d'un binome quelconque, par la régle du parallélogramme qui donne le moïen d'aſſigner en ſuite infinie les racines d'une équation quelconque; enfin la méthode appellée *Methodus differentialis* qui apprend à interpoler les ſéries.

Voilà les principales découvertes qui ont fait regarder Newton comme un des plus grands Géométres qu'il y ait eu; mais il a encore ajoûté pluſieurs régles importantes pour l'analyſe commune qui ſuffiroient ſeules pour illuſtrer plu-

ſieurs Géométres. C'eſt lui qui a donné une régle pour reconnoître les cas où les équations peuvent avoir des diviſeurs rationels, & quels ſont les polynomes qui peuvent être les diviſeurs. Une autre régle utile eſt celle qui apprend à reconnoître dans pluſieurs occaſions combien une équation contient de racines imaginaires. Il a encore déterminé d'une maniere nouvelle les limites d'une équation. Entre toutes ces recherches une ſeule regarde l'objet que M. L. Degua ſe propoſe d'examiner dans la ſeconde partie de ce Mémoire, c'eſt celle qui enſeigne à déterminer en quelques occaſions les racines imaginaires d'une équation quelconque.

Nous ne ſuivrons point M. L. Degua dans cette ſeconde partie : il eſt aiſé d'obſerver que ſi la premiere a demandé beaucoup de lecture & d'attention, celle-ci ſuppoſe beaucoup de ſcience & de profondeur dans les Mathématiques,

c'eſt une ſuite néceſſaire de la méditation que notre Auteur a apportée aux divers Ouvrages que nous venons de citer.

L'Aſtronomie nous offre trois morceaux, il y en a deux qui ſont de M. de Thury, le 3me eſt de M. le Monnier le fils, un de ceux qui appartiennent à M. de Thury regarde la hauteur apparente du Tropique du Cancer obſervée en 1740. L'objet que s'eſt propoſé M. de Thury a été d'examiner l'obliquité de l'Ecliptique en déterminant la diſtance du Tropique à l'Equateur. Comme c'eſt à l'Ecliptique qu'on rapporte les inclinaiſons des orbites, & la latitude des Etoiles, les plus célébres Aſtronomes ont cherché à connoître exactement cette obliquité. M. le Chevalier de Louville après quelques comparaiſons avoit jugé que cette obliquité diminuoit; d'autres Aſtronomes oppoſoient diverſes obſervations qui rendoient les preuves de M. de Louville plus

conjecturales. Nous avons eu occasion diverses fois de remarquer les causes d'où ces incertitudes pouvoient provenir. M. de Thury, après avoir donné ses propres observations, nous apprend qu'on ne peut encore rien établir de certain sur cet article.

Le second Mémoire de M. de Thury a un rapport assez intime avec le premier, on y cherche à déterminer le moment ou plûtôt l'instant où le Soleil arrive au Solstice. Comme les hauteurs du Soleil sont presque insensibles à mesure que cet Astre approche du Solstice, & qu'après y être arrivé, il est encore très-difficile de déterminer ce moment solstitial, les plus grands Astronomes ont proposé diverses méthodes, mais indirectes : M. de Thury employe des observations particulieres, & il joint aux siennes celles de M. Cassini son pere.

C'est à ce sujet que M. le Monnier fils a fait quelques remarques

& ausquelles nous renvoyons nos Lecteurs.

Nous mettrons ici comme nous avons coûtume de le faire, le résultat de la quantité de pluye qui est tombée à l'Observatoire de Paris en 1741.

Les premiers six mois 4 pouces, 10 lignes 4 sixiémes.

Les derniers six mois 7. p. 11. l. deux sixiémes.

Dans toute l'année 1741. 12. p. 10. l. quantité médiocre. On remarque que cette année fut fort seche.

Sur le Thermométre.

La liqueur du Thermométre de M. de Réaumur descendit le 26 Janvier de cette année à 7 deg. & tous les Thermométres marquerent à peine la congélation pendant les mois de Fevrier, Mars & Avril.

La plus grande chaleur a été le 7 & le 8 d'Août.

Barrométre.

Le Barrométre s'est soûtenu pendant cette année à une grande hauteur. La plus grande a été à 28 p.

7 l. le 18 Fevrier, & la moindre a été à 27 p° 5 l. le 19 Septembre.

La déclinaiſon de l'aiman avec une aiguille de 12 pouces a été de 15°, 35′ à 40′ vers le nord-oueſt.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

LE Pape vient de donner une Lettre circulaire addreſſée aux Archevêques & Evêques d'Italie touchant la matiere de l'uſure, ſur laquelle il s'eſt élevé depuis quelque tems diverſes opinions entre quelques Sçavans. Le S. Pere a jugé à propos de prévenir les ſuites d'une diſpute, où il entroit de la chaleur. Cette Lettre a pour titre : *Sanctiſſimi Domini noſtri Domini Benedicti divina providentia Papa XIV. Epiſtola Encyclica ad Patriarchas, Archiepiſcopos, Epiſcopos & ordinarios Italiæ.* Romæ. 1745.

DE NAPLES.

On a publié en cette Ville

le premier Volume d'un Recueil considerable de sujets ou de Traités de pieté, sous le titre de *Lezioni Sacre del P. Francesco Pene della Compagnia di Gesu.* L'Ouvrage entier comprendra 8 vol. *in-4°.* les quatre premiers rouleront sur les grandeurs de JESUS-CHRIST, & les quatre derniers sur les grandeurs de la Ste Vierge; l'Auteur se propose d'embrasser dans son plan tous les Mysteres de la Religion Chrétienne: la génération éternelle du Fils de Dieu, la Sainte Trinité, l'Essence & les perfections de Dieu, l'Incarnation, la divine maternité de la Ste Vierge. On trouvera une Table à la fin du 8me Volume, qui indiquera les divers sujets que les Prédicateurs jugeront à propos de choisir, soit pour les Sermons du Carême, soit pour ceux des Dimanches, ou des principales Fêtes de l'année, &c. Cet Ouvrage sera imprimé sur de beau papier; il se vendra en relieure commune à raison de huit

carlini par Volume, & en relieure plus élégante, huit *carlini* & demi (3 liv. environ monnoye de France). Il en paroîtra tous les six mois un Volume. Le premier qu'on vient de publier, comprend 121 feuilles d'impression; les suivans ne seront pas moins fournis.

DE FLORENCE.

Jean-Paul Giovanelli, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a publié un Programme pour informer le public qu'il va imprimer sous la direction de quelques Docteurs en Medecine de ses amis, un Recueil considerable de Dissertations sur la Physique & la Medecine. Ces Pieces dont la plûpart ont déja été imprimées dans les Universités d'Allemagne, & qui se trouvent toutes rassemblées ici dans la Bibliothéque du Baron Philippe Stosch, sont des Dissertations composées par les plus célébres Professeurs, ou des Théses pour le Doctorat en Medecine. Elles roulent sur les préceptes les

plus importans de la Medecine, & ſur les plus belles connoiſſances de la Phyſique & de l'Anatomie. Les Editeurs en ont retranché ce qui leur a paru être inutile, ou ne regarder que les uſages de la Langue Allemande, mais ils ont conſervé avec ſoin ce qui regarde le fonds des choſes, & les ſentimens des Auteurs, ſoit ſur la Théorie, ſois ſur la Pratique. Et pour faire connoître plus particulierement la nature & le goût de cette Collection, le Libraire a joint à ſon Programme les titres ou argumens de quelques-unes de ces Pieces, que nous ajoûterons ici pour la même raiſon: *De Legiſlatore Medicinæ, ſeu de præceptis valetudinis in Lege Ebraïcâ contentis. De plica Polonica. De cura avenacea. De Nigritarum adfectionibus. De hydrope pericardii. De morborum quorumdam ſalubritate. De venenis & philtris. Dentium Hiſtoria. De requiſitis bonæ nutricis. De præſervatione Principis à veneno. De hydrophobia. De mor-*

ſibus & puncturis animalium. De experientia fallaci. De incubo. De minis Medicis. De neceſſaria ſalivæ inſpectione. De præſtantia malorum citriorum in Medicina,&c. On en verra un Volume inceſſament.

Dell'uſo del Mercurio crudo praticato nella cura delle febbri maligne e contagioſe, in Cortona l'anno 1744. *dal Dottore Giuſeppe Valdambrini, Profeſſore publico di Medicina in detta Citta, &c.* Nella Stamperia di Gi. Paolo Giovanelli. 1745. *in*-4°.

Jean Baptiſte Zannoni a mis au jour le troiſiéme Volume des *Lettres écrites à Antoine Magliabechi par divers Sçavans de l'Europe.* Ce nouveau Volume qui, ſuivant le plan des Editeurs, devoit être pour les Lettres des Sçavans Vénitiens, ne contient encore que la ſuite des Lettres des Sçavans des Pays Bas, qui ſe ſont trouvées en aſſez grand nombre, pour former un troiſiéme Volume.

On a publié ici le troiſiéme & le quatriéme Volumes de l'Ouvra-

ge connu ſous le titre de *Raccolta di Proſe Fiorentine, parte quarta, volume terzo e quarto, conteneme Lettere* In Firenze, per li Tartini e Franchi; 1745. *in* 8°. deux vol. Parmi les Pieces intereſſantes que l'on a recueillies dans ces deux derniers Tomes, on trouve au commencement du troiſiéme 34 Lettres du célébre Philippe Saſſetti Florentin, qu'il a écrites dans le cours de ſes Voyages aux Indes Orientales, à quelques-uns de ſes amis ou parens, les unes de Liſbone, les autres de Cochin & de Goa. Elles contiennent diverſes Obſervations touchant l'Aſtronomie & la Phyſique & touchant les mœurs, les coûtumes & les caractéres des peuples chez qui il a demeuré pendant pluſieurs années. Ces Lettres ont été écrites depuis 1578 juſqu'en 1587.

Antonii Mariæ Graziani à Burgo Sancti Sepulchri, Epiſcopi Amerini de Scriptis invita Minerva ad Aloyſium fratrem Libri xx. nunc-

primùm editi cum animadversionibus Hieronymi Lagomarsini è Societate Jesu, volumen 1. Florentiæ. 1745. *in*-4°. Le manuscrit qui contient l'Ouvrage que nous annonçons, avoit été remis il y a déja du tems par quelques-uns de la famille des *Graziani del Borgo S. Sepolcro*, au P. Lagomarsini Jesuite, pour le revoir & le donner au public, s'il le jugeoit à propos. L'Editeur a regardé cette Histoire comme interessante pour la République des Lettres, & digne d'être mise au jour. Il a pris soin de l'Edition qu'il en a faite; il y a mis une Préface, une Epître Dédicatoire à M. Muratori, & des Remarques critiques & historiques. Antoine-Marie *Graziani* intitula son Livre *de Scriptis invita Minerva*: parce qu'il le composa contre sa volonté & aux pressantes sollicitations de son frere *Aloysius Graziani*. On trouve au commencement un Sommaire composé par le neveu de l'Auteur, ou plûtôt

par l'Auteur même, selon l'opinion de l'Editeur. Des 20 Livres que contient cet Ouvrage, les quatre premiers sont une Histoire de la Ville *del Borgo San Sepolcro*, & de la famille des *Graziani*. Les quatre suivans contiennent la Relation des Voyages d'*Aloysius Graziani*, frere de l'Auteur, en Espagne, en Portugal, en Egypte, & en Asie; les quatre suivans sont une suite de cette Relation, ils roulent sur l'arrivée d'*Aloysius Graziani* à Constantinople, sur l'Histoire de cette Ville, qu'il reprend au tems où Constantin y transfera le Siége de l'Empire Romain, sur l'Histoire de la Conquête de cette même Ville par les Turcs, & celle de leur Empire.

DE PESARO.

Nicol. Gavelli, Imprimeur-Libraire de cette Ville, a mis au jour depuis peu deux Ouvrages relatifs à l'*Istoria del Probabilismo e del Rigorismo* du P. Concina Dominicain; le premier dans lequel on prend

la défenſe de cette Hiſtoire, intitulé : *Eſame Teologico del Libro intitolato : Saggio de Supplementi Teologici morali e critici, di cui abbiſogna la Storia del Probabiliſmo e del Rigoriſmo..... publicato con lo Stampe di Lucca l'anno* 1744. *dal R. P. Nicolo Ghezzi*. In Peſaro. 1745. *in*-4°.

Le ſecond où l'Auteur ſe propoſe de montrer que, dans cette diſpute, ce n'eſt point violer les régles de la charité, de refuter les opinions relâchées, & de précautionner en même tems les Fidéles ſur la lecture des Auteurs qui les enſeignent ; ce ſecond Ouvrage, diſons-nous, a pour titre : *Oſſervazioni critiche e morali in difeſa della Storia del Probabiliſſimo e del Rigoriſmo contra il Libro intitolato : Giuſtificazione di piu perſonaggi e di altri ſoggetti rigguardevoli in Lucca* 1743. *eſpoſte in queſta Lettera diretta all'Autore della Medeſima giuſtificazione*. In Peſaro. 1745. *in*-4°.

DE MODENE.

On trouve en cette Ville depuis peu deux Brochures, la premiere de 68 pag. d'impression *in*-8°. sous ce titre : *In Joannis Blanchi, seu Jani Planci Ariminensis vitam animadversiones, anonymo Bononiensi Auctore.* Mutinæ, Typis Francisci Torni, 1745. Cet Anonyme, sous prétexte de quelques remarques grammaticales qu'il fait sur l'Histoire de la Vie de M. Jean Bianchi célébre Medecin de Rimini & Professeur dans l'Université de Sienne, se répand en invectives contre la personne même, & contre les Ouvrages qu'il a donnés de son vivant.

La seconde Brochure, dans laquelle on prend vivement la défense de la personne de M. Bianchi & de ses Ouvrages, paroît avoir été imprimée à Rimini, elle a pour titre : *Simonis Cosmopolitæ Epistola apologetica pro Jano Planco ad Anonymum Bononiensem.* Arimini, in Ædibus Albertinorum. 1745. *in*-8°.

DE MILAN.

Voici encore deux nouvelles Brochures imprimées en cette Ville ; la premiere de cinq feuilles d'impression *in*-4°. est intitulée : *Prodromus Bibliothecæ Scriptorum Mediolanensium. Auctore Philippo Argelato Bononiensi*. 1745. M. Argelati y rend compte des soins qu'il s'est donnés pour la composition de la Bibliothéque des Auteurs Milanois, des sources où il a puisé, de la multitude des Volumes, tant imprimés que manuscrits, qu'il a été obligé de parcourir, & de dépouiller, pour la plûpart, du choix des materiaux qu'il a employés, & de la méthode qu'il y a gardée. Il ajoûte à la fin l'Elenchus de chacun des quatre Volumes dont la Bibliothéque Milanoise est composée, avec la Table des Auteurs Milanois par les surnoms & par les noms. L'impression de cette grande Bibliothéque qui forme 4. vol. *in-fol*. est achevée, & elle sera en vente au premier jour.

L'autre brochure qui contient 58 pag. *in*-4°. a pour titre : *Ad Em. & Rev. D. D. Angelum Mariam Quirinum S. R. E. Cardinalem Bibliothecarium & Episcopum Brixiensem Epistola.* 1745. Cette Lettre est une réponse de M. Joseph-Antoine Saxius, Préfet de la Bibliothéque Ambrosienne, à celle que M. le Cardinal Querini lui avoit écrite le 30 Juillet 1745 sur l'Histoire Litteraire de Milan, composée par M. Saxius.

DE BOULOGNE.

On vient de publier ici les *Tables des surnoms des Familles Boulonnoises & étrangeres*, dont il est parlé dans l'Histoire de Boulogne de Ghirardacci. Ces Tables qui sont d'un grand secours pour ceux qui veulent lire commodément & utilement l'Histoire de Boulogne, avoient été dressées il y a déja quelque tems par le Comte Gaspard Bombacci. Elles contiennent beaucoup de remarques qui peuvent servir de correction & même

de Supplémens à plusieurs endroits de cette Histoire. Elles sont imprimées *in-fol.* & se débitent chez *Longhi*, Imprimeur-Libraire de cette Ville, pour le prix de 5 *paols* par chaque exemplaire en papier moyen, & de 6 *paols* (3 liv. environ monnoye de France) en grand papier.

D'AVIGNON.

François Girard, Imprimeur-Libraire de cette Ville, Place S. Didier, a achevé d'imprimer en petits Volumes *l'Histoire du Regne de Louis XIV. surnommé le Grand, Roi de France.* Par M. Reboulet, Docteur ès Droits. 1746. *in-12.* 9. vol.

Cette Histoire se débite à Paris chez Huart, Libraire, ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin.

FRANCE.

DE PARIS.

Jacques Barrois, Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers, débite *le Catalogue des Livres de la Bibliothéque de M. Gode-*

froy, Ecuyer-Avocat au Parlement, & aux Conſeils du Roi, dont la vente ſe fait actuellement en détail en ſa Maiſon, ruë du Jardinet du Cimetiere S. André. 1746. *in*-8°.

Couſtelier, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la ruë Giſt-le-Cœur, a publié un Programme, pour faire part au public, qu'il va imprimer par Souſcription un Ouvrage en deux Volumes *in*-4°. ſous ce titre : *Mœurs & uſages des Turcs, leur Gouvernement civil, Militaire & Politique, avec un abrégé de l'Hiſtoire Ottomanne.* Il paroît par ce Programme que l'Ouvrage qu'on nous promet, ſera diviſé en dix Livres. Dans le premier, on donnera l'Hiſtoire abrégée de l'origine des Turcs, avec la Deſcription de leur Empire & des peuples qui l'habitent, depuis leur premier Empereur, juſqu'à Mahomet V. aujourd'hui regnant; dans le ſecond, la Vie de Mahomet, & le détail de ſa Religion; dans le troiſiéme, on parlera

du caractere des Turcs, de leur façon de vivre, de leurs femmes, des funérailles, des bâtimens publics, &c. dans le quatriéme, de la Cour Ottomanne, & premierement du Sultan, de ses Officiers, de ses femmes, de son Palais, des grands Officiers de l'Empire; le Gouvernement civil, militaire & politique fera le sujet des 5. 6. 7. 8. & 9me Livres; le dixiéme roulera sur la puissance & la stabilité de l'Empire Ottoman. Tous ces differens objets, qui sont dispersés dans les Auteurs qui en ont parlé, & qui pour la plûpart n'ont été touchés que par occasion, & toûjours trop succinctement, se trouveront réunis dans l'Ouvrage que nous annonçons, & concourront à former un tout, qui ne peut manquer d'avoir le mérite de la nouveauté, & d'être également curieux & interessant. Voici les conditions sous lesquelles on propose la Souscription. L'Ouvrage dont on ne tirera que 450 exemplaires sur du papier

semblable à celui du *Prospectus*, sera enrichi de trente estampes, de dix vignettes, & d'un pareil nombre de culs de lampes, & de lettres grises de la main des meilleurs Maîtres. On mettra autour de chaque planche des cartouches de goût, qu'on aura soin d'effacer, dès qu'on aura tiré les 450 exemplaires destinés aux Souscripteurs. Le prix de la Souscription est de 24 liv. on en payera 12 en souscrivant, & les 12 liv. restantes lorsqu'on retirera le premier Volume. Le Libraire promet qu'il publiera le premier Volume au mois de Juillet prochain, & le second au mois de Décembre suivant.

Essai d'Odontotechnie, ou *Dissertation sur les dents artificielles*, où l'on démontre que leur usage n'est ni moins commode, ni moins étendu que celui des dents naturelles. Par M. Mouton, Chirurgien Dentiste. Chez Antoine Boudet, Libraire, ruë Saint Jacques. 1746. *in*-8°.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Nov. 1745.

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR L'ANNE'E M. DCC. XLV.

DE'CEMBRE.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XLV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SCAVANS.

DEC. M. DCC. XLV.

BIBLIOTHE'QUE FRANÇOISE, ou *Histoire de la Litterature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut tirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts; & où l'on rapporte les jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même*

Langue ; par M. l'Abbé Goujet , Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. in-12. *Tome X. pp.* 449. A Paris , ruë S. Jacques , chez *Pierre-Jean Mariette* , & *Hyppolite-Louis Guerin.* 1745.

LES anciens Poëtes François dont il est parlé dans ce Volume , sont au nombre de vingt-huit. Tous ou presque tous, comme on le verra dans cet Ouvrage , ont joui dans leur tems d'une grande réputation , & ont reçu même de leurs contemporains des loüanges excessives. Cependant M. l'Abbé Goujet avoüe, qu'il a eu souvent besoin de toute sa patience pour en soûtenir la lecture & pour surmonter l'ennui, que lui a dû causer un pareil travail.

Il eût toûjours été fort heureux pour le public, que quelqu'un eût pris la peine de nous donner une légére idée de ces vieux Poëtes , quand ce n'eût été que pour ôter *aux* gens du monde l'envie de

les lire. Mais quelle obligation n'a-t-on pas à M. l'Abbé Goujet d'avoir mis dans un ſi beau jour cette partie de la Litterature Françoiſe, de nous avoir indiqué ce qu'on y peut trouver de bon, d'utile & même d'agréable parmi un fatras énorme d'abſurdités, de platitudes & d'indécences. Il ſuffira de jetter les yeux ſur cet Ouvrage, pour ſe convaincre combien il a fallu de recherches & d'art, pour compoſer avec des matériaux ſi groſſiers & ſi confus, un Ouvrage non-ſeulement inſtructif pour ceux qui font leur capital des Lettres & de la Poëſie, mais même intereſſant pour le commun des Lecteurs.

On trouvera la preuve de ce que nous venons d'avancer dans l'article même qui regarde Molinet, le premier de nos anciens Poëtes, dont il eſt parlé dans ce Volume. Il vivoit à la fin du 15me ſiécle & au commencement du 16me. Nous avons de lui des Pieces de toutes

espéces, de sérieuses, d'héroïques, d'enjoüées, de badines, de satyriques, & de devotes, en un mot sur toutes sortes de sujets. M. l'Abbé Goujet, dans le jugement qu'il en porte, le trouve comme presque tous les Poëtes de son tems, prolixe, plein d'allégories & d'allégories forcées, de froides allusions sur les mots & sur les choses, de puerilités & de traits aussi bizarres que grossiers. C'est ainsi, pour en donner un exemple, qu'il s'exprime dans une de ses Pieces intitulée *le Temple de Mars*.

Le chant de ce Temple est allarme,
Les Cloches sont grosses bombardes,
L'eau benoiste est sang & larme,
L'Espergez un bout de guisarme,
Les Chappes sont harnas & bardes;
Les Processions avantgardes,
Et l'encens poudre de canon,
A tel Saint, tel offre & tel don.

M. l'Abbé G. ne reconnoît dans Molinet d'autre mérite que celui

de la fécondité. Malgré la contrainte à laquelle il s'aſſujettiſſoit en accumulant les mêmes rimes les unes ſur les autres, il écrivoit avec une facilité prodigieuſe. » Lorſ-
» qu'il traitoit un ſujet élevé, il
» plaçoit d'ordinaire une ſtrophe
» de petits vers après une ſtrophe
» de grands, ce qui joint à l'affec-
» tation qu'il avoit d'épuiſer la mê-
» me rime, rend extrêmement fa-
» tiguante la lecture de ſes Ecrits,
» déja ſi déſagréables à cauſe de la
» groſſiereté du ſtile.

Il portoit cette affectation juſqu'à doubler la rime, non-ſeulement à la fin du vers, mais encore au repos; nous en donnerons pour exemple ces vers, où il parle ainſi de lui-même.

Molinet n'eſt ſans bruit, ne ſans nom, non,
Il a ſon ſon, & comme tu vois voix;
Son doux plaids plaît mieux que ne fait ton ton;
Ton vif art ard plus cler que charbon bon;

Tes tranchans chantz perchent ses parois
roids,

D'entregent gent ont nobles Franchois
choix,

Se ne doibz doigtz doubter en son laict
laids,

Car souvent vent vient au molinet neċt.

Quelque mauvais goût qu'il regne dans cette maniere extravagante de rimer, M. l'Ab. G. observe avec M. l'Abbé Massieu, que la plûpart des Poëtes du même siécle travaillerent d'après ce modelle.

Cette censure tombe également sur Guillaume Cretin, comme notre Auteur en avertit dans l'article suivant, où il est question de ce Poëte, trop servile imitateur de son ami Molinet; Cretin se jetta comme lui dans le goût des rimes *équivoques* & ne songea qu'à remplir ses vers de miserables jeux de mots. Le Recueil de ses Poesies contient plusieurs chants Royaux, Ballades, & Rondeaux sur l'Immaculée Conception de la Ste Vierge

envoyés au Puy de Roüen," eſpéce
» d'Académie qui n'étoit dans ſon
» origine qu'une Aſſociation ou
» Confrerie érigée vers la fin de
» l'onziéme ſiécle en l'honneur de
» l'Immaculée Conception dans
» l'Egliſe de S. Jean de Roüen &
» depuis dans le Couvent des Car-
» mes de la même Ville.

Les Poëtes les plus célébres comme on le voit en pluſieurs endroits de ce Volume, ſe faiſoient alors un grand honneur d'y remporter les prix qu'on y diſtribuoit en grande cérémonie à un certain jour marqué. Cet uſage ſubſiſte encore aujourd'hui, mais avec beaucoup moins d'éclat.

On nous parle ici plus avantageuſement de Martial d'Auvergne; c'étoit, dit on, l'homme de ſon ſiécle qui écrivoit le mieux. Il s'eſt rendu fameux principalement par ſes *Arrêts d'amour*. Il en avoit trouvé le modelle dans des tems plus reculés & chez les Poëtes Provençaux. Ces ſortes de Pieces durent

leur naissance à differentes societés de gens d'esprit qui s'assembloient pour se communiquer les Poësies galantes qu'ils composoient & pour s'entretenir de tous les sujets que l'amour peut fournir, » ils » donnoient leur jugement sur les » jalousies & les brouilleries des » amans ; c'est pour cela qu'on » appelloit ces Societés *la Cour* » *d'amour*. Il y avoit de ces espéces » de Tribunaux dans plusieurs Vil- » les du Royaume ; & l'on choi- » sissoit les Juges parmi les Sei- » gneurs & les Dames, que le com- » merce du grand monde & une » longue expérience rendoient plus » habiles dans ces matieres. Ils pe- » soient les fautes commises de » part & d'autre, imposoient des » peines proportionnées, & pro- » posoient la forme des ruptures, » & les articles de reconciliation ; » il n'étoit pas permis de décliner » leur Jurisdiction, ni d'appeller de » leurs jugemens qu'on nommoit » *Arrets d'amour*.

Ces arrets furent long-tems en vogue dans toute la France; & c'est sur leur modelle que Martial d'Auvergne composa ceux que nous avons de lui au nombre de 51, ils ont été imprimés plusieurs fois avec un Commentaire par Benoît le Court. » Il faut avoüer » (dit notre Auteur) que c'est une » plaisante imagination que d'al- » ler commenter sérieusement un » Ouvrage purement badin com- » me cet Auteur a fait. Il étale » beaucoup d'érudition dans ses » Commentaires, & il y a fort » bien développé plusieurs ques- » tions de Droit Civil, mais peu de » personnes s'aviseront d'y en al- » ler chercher la solution.

Ces arrets sont écrits en prose; mais l'Ouvrage finit & commence par quelques vers; celui de tous les Ecrits de Martial d'Auvergne qui lui a fait le plus de réputation, est son Poëme Historique de Charles VIII. La versification, au jugement de M. l'Ab. G. n'en est pas

des plus exactes, mais l'Auteur y fait paroître de l'invention & beaucoup de discernement.

Jean le Maire, qui à la tête d'un de ses Ouvrages, prend le titre de *Sécrétaire Judiciaire ou Historiographe de très-haute & de très excellente Princesse Madame Anne deux fois Royne de France*, suit immédiatement dans ce Volume Martial d'Auvergne; il fut, comme lui, Poëte & Historien. On voit dans une de ces Poësies une longue description de la honteuse maladie qui a infecté l'Europe depuis les guerres de Charles VIII. en Italie. Le Maire parle des differens noms qu'on lui a donnés. D'où il s'ensuit, selon la remarque de notre Auteur, que Jerôme Fracastor, célébre Medecin & Poëte, n'est pas le premier qui ait traité de cette maladie. Le Maire dit que l'on en a au moins tiré cet avantage, que la crainte du mal fait sur plusieurs personnes, ce que l'amour de la vertu n'auroit pas fait, ce qu'il exprime ainsi:

Si à la peur de ce très-grand diffame
Fait maint preud'homme, & mainte preude femme,
Dont chasteté qui presque étoit à néant,
A reprins bruyt par inconvénient :
Car quant ce vient que à aymer la vertu
L'homme imprudent ne compte un seul festu,
Et que pour ce dépêcher ne se garde,
En la parfin la peine l'en retarde,
Si vaut-t-il mieux toûjours tard que jamais.

Quoique, selon M. l'Ab. Goujet, il y ait beaucoup à rabattre de l'éloge que Marot fait de ce Poëte en ces termes :

Jean le Maire Belgeois
Qui eut d'Homere l'esprit le grégeois ;

Il soûtient qu'on ne peut disconvenir, que le Maire ne fût un des meilleurs esprits & un des plus sçavans hommes de son siécle, & que notre Langue, soit pour les vers ou

pour la prose, ne lui soit fort redevable.

Dans l'article où il s'agit *du Catholicon des Maladvisés*, *autrement dit le Cymetiere des Malheureux*, composé par Jean des Moulins, Poëme moral dont le stile est très-diffus, mais rempli de maximes excellentes, où cependant les peintures des vices ne sont pas assez voilées ni presentées avec des expressions assez modestes, M. l'Ab. G. observe, qu'on ne sçavoit pas s'exprimer alors avec plus de délicatesse, même en Chaire, comme on le voit par plusieurs Sermonaires qui sont du même siécle. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver tant de licence & d'obscénités dans les Pieces galantes de ces anciens Poëtes, puisqu'ils ont souvent deshonoré leurs Pieces les plus morales, non-seulement par des termes, mais même par des images qui blesseroient aujourd'hui la pudeur.

Il faut cependant excepter de

ce nombre Guillaume Alexis, appellé communément *le bon Moine de Lyre*, parce qu'il étoit Religieux de cette Abbaye. Ses Poësies n'offrent rien de licencieux, elles ont même de l'agrément, comme on pourra en juger par differens morceaux que M. l'Ab. G. en a extraits; il nous reste de ce Poëte une Piece composée de stances, chacune de » douze vers, qui outre qu'ils ne » roulent que sur deux rimes, sont » encore d'une mesure & d'un ar» rangement qui en rendent la » versification très-difficile; mais » en même tems fort agréable, » lorsqu'on en peut surmonter la » difficulté.

» M. de la Fontaine qui admiroit » l'air aisé & vif de la Poësie de ce » Moine, voulut pour marquer » l'estime qu'il en faisoit, essayer » une petite Piece en ce genre, & » il a réussi.

Le bon Moine de Lyre n'épargnoit pas trop les femmes, comme on en peut juger par plusieurs

endroits de ses Poësies qu'on trouvera ici, & entr'autres par celui-ci, que nous rapportons, parce qu'il est très-court.

Plus sentiront,
Qu'aimez seront
Pour leur beauté,
Plus jureront
Qu'ils garderont
Fidélité;
Mais c'est traité
Sans sureté;
Car autant à tous en diront.

Mais notre Auteur le blâme d'avoir, à l'exemple des autres Poëtes, confondu les femmes vertueuses avec celles qui ne l'étoient pas, & de ne paroître faire grace à aucune.

C'est ce qu'on remarquera encore dans deux Pieces anciennes dont l'une est une Satyre très-ennuyeuse, & très-emportée contre le mariage, & sur-tout contre les femmes, l'autre est une apologie de

celles-ci en réponse à la premiere sous le titre *de Chevalier des Dames.* Il faut voir ce que M. l'Abbé G. dit de quelques autres Poësies aussi anonymes, telles que *le Calendrier des Bergers*, *le Jardin de plaisance & fleur de Réthorique*, dont il examine quels ont été les véritables Auteurs.

Nous renvoyons aussi à l'Ouvrage même pour ce qui regarde Coquillart, Simon Bourgoinc, Robert Gobin, Symphorien Champier & plusieurs autres Poëtes, dont la réputation a été bornée au siécle même où ils ont vécu. Nous avertirons seulement que M. l'Abbé Goujet fait à son ordinaire sur leur vie & sur leurs Ecrits des recherches & des observations, qui ne pourront manquer de plaire à ceux qui aiment à voir les differens degrés par lesquels notre Langue & notre Poësie ont passé. Ils y trouveront encore, comme dans le Volume précédent, un nombre considerable de traits curieux, qu'il

a recueillis dans leurs Ouvrages, & dont les uns ont rapport à l'Histoire & les autres aux usages & aux mœurs du tems dans lequel ces Poëtes ont fleuri.

La Vie d'Octavien de S. Gelais, quoique fort courte dans sa durée, car elle n'alla pas au-delà de 36 ans, fournit à M. l'Ab. G. beaucoup plus de circonstances curieuses, que les Vies de plusieurs des Poëtes, dont il a parlé jusqu'à present.

Comme il est mort, pour ainsi dire, à la fleur de son âge, ses Traductions en vers de l'Odyssée d'Homére, de l'Eneïde de Virgile & des Héroïdes d'Ovide, jointes à un grand nombre d'autres Poësies de toutes espéces dans lesquelles la galanterie est souvent poussée jusqu'au libertinage & à l'obscénité, montrent, que la Poësie & les Belles-Lettres l'occuperent beaucoup plus que la Théologie & les études sérieuses, dont il assure dans un endroit de ses Ouvrages, qu'il

faisoit sa principale occupation.

Ses talens & sa naissance lui acquirent la faveur de Charles VIII. dont il parle en ces termes.

De laage de vint & deux ans,
Jeune de jours, mais vieil de sens,
Aux fiers de fiere résistance,
Aux humbles d'humble contenence.

Ce Prince l'aïant nommé Evêque d'Angoulême, S. Gelais en prit possession en 1496. On assure que depuis ce tems, c'est-à-dire pendant six ou sept années, qu'il gouverna cette Eglise, car il mourut en 1502, il ne s'occupa plus que de ses devoirs, de l'étude des Saintes Lettres, & à faire du bien à son Eglise, qu'il enrichit de presens considerables, & dont il fit reparer les bâtimens qui tomboient de vétusté.

S. Gelais fut regardé comme un des plus grands Poëtes de son tems; c'est du moins un de ceux qui a le plus écrit, comme on peut le voir

par le Recueil de ses Poësies. M. l'Ab. G. après les avoir passées toutes en revûë, n'y trouve, pour la plûpart, sur-tout dans celles qui roulent sur des matieres de galanteries, ni goût ni presque aucun génie. » S. Gelais (dit-il) aimoit » mieux faire beaucoup de vers » que d'en faire de bons, on en lit » cependant quelques-uns dans ce » Recueil qui plaisent du moins » par leur naïveté. On en donne pour exemple deux Rondeaux, dont nous placerons ici le premier.

Je servirai selon qu'on me poyra,
Et m'en mectrai du tout à mon devoir;
Mais si ma Dame ne me veut point veoir
Incontinent la premiere m'aura,
Et puis en parle qui parler en sçaura;
Selon le bien que je pourrai avoir
Je servirai.
Maudit soit-il qui autrement fera,
Ne qui jamais aura aultre vouloir:
Car quant de moy chacun peut bien savoir,
Que tout ainsi que l'on me traictera,
Je servirai.

Voici encore un trait dans le même goût.

Bonnes gens j'ay perdu ma Dame;
Qui la trouvera ſur mon ame,
Combien qu'elle ſoit belle & bonne,
De très-bon cœur je la luy donne,
Sans en prendre debat à ame, &c.

Nous finirons par Jean de la Vigne, Sécrétaire d'Anne de Bretagne, & à qui du Verdier donne encore le titre d'Orateur de Charles VIII. Il eſt du moins certain, qu'il fut attaché à ce Prince & que l'ayant ſuivi dans ſon Voyage d'Italie, ce fut par ſes ordres qu'il en dreſſa le Journal. Il l'écrivit en proſe & en vers : » on le lit (dit » notre ſçavant Bibliothécaire) » avec plaiſir à cauſe des particu- » larités qu'il contient, & dont » quelques-unes ne ſe trouvent » point ailleurs ; vous y remarque- » rez beaucoup de ſimplicité dans » la narration, jointe à une grande

» exactitude.... La Vigne ne s'é-
» leve un peu davantage que dans
» la description qu'il donne de
» quelques Fêtes singulieres, ou
» dans le recit qu'il fait de la mort
» de quelque Grand.

Sans parler de plusieurs Ouvrages en vers qui sont d'une assez grande étenduë qu'on trouve dans le Recueil de ses Ouvrages, il y a rassemblé plus de six cens autres Pieces, comme Rondeaux, Triolets, Ballades, Complaintes, Lais & Virelais, Lettres, &c. presque toutes sur des sujets galans, & dans lesquelles, pour parler avec M. l'Ab. G. il regne souvent plus que de la liberté. Mais il n'y a pas vingt de ces Pieces qu'on puisse lire avec quelque satisfaction,
» tant le stile en est dur, grossier,
» & rempli d'expressions bizarres,
» de mots forgés, ou tirés du La-
» tin; tant on y trouve de jeux de
» mots fades & insipides, de fré-
» quentes répétitions des mêmes
» tours, des mêmes pensées, &

» des mêmes façons de parler. «
L'Auteur donne quelques exemples de celles, où la Vigne a le mieux réussi, & on les lira avec plaisir.

Le tems ne nous permet pas de parler de six ou sept autres Poëtes dont les Ouvrages étoient enséve-lis dans la poussiere des grandes Bibliothéques, mais conservés précieusement dans les Cabinets de quelques curieux. Il nous suffira de dire que M. l'Ab. G. nous les fait connoître à proportion qu'ils méritent d'être connus, & qu'il y en a peu, dont il n'ait tiré quelques particularités interessantes.

Il remarque, par exemple, que Pierre Grognet, dans les Epîtres Dédicatoires des Poësies qu'il addresse à François de Valois, Dauphin de France, à Henri Duc d'Orléans, & à Charles Duc d'Angoulême, qualifie ces trois Princes de *Majesté*. » Je sçai (dit-il) que
» ce glorieux titre se trouve dans
» plusieurs Lettres écrites à quel-

» ques personnes distinguées par
» leur rang, sur-tout aux Evêques.
» Mais je n'aurois pas cru que cet
» usage eût été en vigueur jusqu'en
» 1536, & peut-être Grognet est-
» il le seul, qui en ait honoré de
» son têms d'autres, que des Mo-
» narques.

On a mis à la fin de ce Volume un Catalogue des Ouvrages des Poëtes François dont il y est parlé, aussi-bien que dans le 9me; on l'a rangé suivant l'ordre des matieres qui sont traitées dans cette Bibliothéque Françoise, & afin que l'on trouve sans peine les jugemens que l'on porte des Livres, dont il y est fait mention, on y indique les pages où il en est parlé. On a cru aussi devoir inserer dans ce Catalogue quelques Ecrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'Ouvrage, mais ces derniers sont en petit nombre.



NOUVELLE THE'ORIE DE la Manœuvre des Vaisseaux à la portée des Pilotes. Par M. Saverien. A Paris, chez la Veuve *Knapen & Charles Jombert*, Libraire. 1746. vol. *in*-8°. pp. 180.

LA Navigation a deux parties, l'une connuë sous le nom de pilotage, & l'autre qu'on nomme la manœuvre ; ces deux parties se servent réciproquement, l'Officier de Marine doit être également instruit de l'une & de l'autre. La premiere a été perfectionnée en peu de tems, aussi est-elle assez facile ; la seconde qui n'est pas d'une moindre utilité n'est pas encore arrivée à ce degré de perfection qu'il seroit à desirer. Les plus célébres Géométres s'y sont appliqués & ont établi des théories très-sçavantes.

M. le Chevalier Renau est le premier qui ait fait connoître que cette matiere étoit soûmise aux

loix du calcul & aux régles de la Géométrie : les fautes dans lesquelles cet Officier est tombé ont excité plusieurs Géométres à examiner la matiere de plus près. M. Huighens releva quelques erreurs qui s'étoient glissées dans l'Ouvrage du Chevalier Renau, M. Bernoulli en remarqua d'autres qui n'étoient pas moins essentielles. L'Histoire de cette dispute est fort connuë, & nous nous dispenserons d'en parler. Quoique M. le Chevalier Renau se fut trompé, il est mort n'étant pas parfaitement convaincu de son parallogisme : il faut convenir que s'il avoit eu affaire à un autre adversaire que M. Bernoulli, l'erreur dans laquelle il étoit tombé auroit peut-être passé pendant long-tems pour une vérité ; mais il n'étoit pas possible de se refuser aux démonstrations de M. Bernoulli & d'en obscurcir l'évidence.

Il y a quelques années qu'un Géométre habile (M. Pitot) donna

au public un Ouvrage ſur la Théorie de la manœuvre des Vaiſſeaux. Cet Académicien a travaillé d'après le plan qu'avoit tracé M. Bernoulli, mais ſon Ouvrage conduit plus à la pratique, tant par la maniere dont il eſt traité que par les Tables qu'il y a ajoûtées ; il ſuppoſe à la vérité qu'on ſoit inſtruit de diverſes méthodes de calcul que pluſieurs Navigateurs ignorent aſſez ſouvent : il a rémédié cependant à cet inconvénient par les Tables qui ſont le réſultat de toute la Théorie.

Après ces Auteurs & toutes ces recherches, Monſieur Saverien conſiderant ces differens Ouvrages à qui il rend toute la juſtice qui leur eſt dûë, a cherché à compoſer une Théorie ſur la manœuvre, qui fût à la portée des Pilotes, c'eſt-à-dire des élémens de la manœuvre. Il ne falloit pour cela que prendre dans les diverſes Théories dont nous venons de parler les propoſitions les plus

vaisseau a plus de facilité à fendre l'eau par sa proüe que par tout autre endroit. La resistance que le vaisseau éprouve par la proüe, quoique moindre que celle qu'il reçoit par le côté, n'est pas infiniment petite : ce qui contraint le vaisseau à prendre une route moyenne. C'est ainsi qu'un batteau qui traverse une riviere n'est jamais dans le plan de la direction des Rameurs. Cette ligne moyenne est appellée *ligne de route* ; l'angle que cette ligne de route fait avec la quille du vaisseau est connu des Marins sous le nom d'*angle de la dérive.* Il a été démontré que l'angle de la dérive n'est point dans un rapport constant, & qu'il ne dépend pas seulement de la resistance que le vaisseau éprouve en fendant l'eau par le côté, & comparée à la facilité qu'il a d'aller par la proüe, mais qu'il faut avoir égard à la figure du vaisseau. Ce principe a été très-bien établi par M. Bernoulli contre M. le Chevalier Renau; c'est une des fautes que

cet Officier a commises dans sa Théorie. M. Huighens remarqua bien que le Chevalier Renau s'étoit mépris, mais en relevant cette erreur, il tomba lui-même dans une autre.

Personne n'ignore que le vent ne soit le seul mobile de la vîtesse du vaisseau : or selon que le vent souffle plus ou moins fort sur la voile, l'impression est plus ou moins forte ; il est encore vrai que la ligne de vent agissant sous un plus grand angle, communique au vaisseau un plus grand mouvement. On distingue diverses sortes de vents à cause de la maniere dont ils agissent sur la voile : si la ligne de vent & de la route est droit, c'est un vent de quartier, si l'angle est obtus, c'est un vent largue, s'il est aigu c'est un vent de bouline ; enfin si la ligne de vent & la quille (qui se trouve alors dans la ligne de route) ne font qu'une même ligne, c'est un vent d'arriere. Ce dernier vent paroîtroit devoir être

le plus favorable, cependant comme toutes les voiles ne portent pas, il en résulte une moindre vîtesse, ce qui fait préferer les autres directions ; or laquelle choisir, & comment faudra-t-il diriger les voiles pour gagner ou perdre le plus au vent ; car d'une part on voit que si la ligne de la force mouvante approche plus de la quille, l'angle de derive sera plus petit & la résistance sera moindre, mais en revanche l'angle du vent sur les voiles sera diminué, & par conséquent l'impression totale où la vîtesse du vaisseau sera retardée ; d'un autre côté si la ligne de vent fait avec la voile un plus grand angle, la dérive sera plus grande, donc le vaisseau éprouvera plus de resistance ; il y a par conséquent une compensation à faire, où pour s'exprimer géométriquement, il y a une situation de voile avec la ligne de vent qui est telle que le vaisseau reçoit la plus grande vîtesse possible en diminuant

en même tems l'angle de dérive le plus qu'il ſe peut. Ce problême traité par pluſieurs Géométres s'énonce ainſi. *La ligne de route étant donnée, trouver la ſituation la plus avantageuſe de la voile.* M. Saverien ſe contente de faire ſentir les difficultés de cette démonſtration ſans l'entreprendre; il eſt à remarquer que les plus habiles n'ont déterminé la plus avantageuſe ſituation des voiles que dans l'hypothéſe que le vaiſſeau ne dérivoit point, & il eſt certain que ſi l'on faiſoit attention à la dérive, la ſolution deviendroit ſi compliquée à cauſe des differentes figures des vaiſſeaux que l'on a auſſi bien fait de n'y avoir aucun égard; c'eſt ainſi qu'en a agi Monſieur Pitot, & qu'il a calculé une Table des ſituations les plus avantageuſes de la voile avec la ligne de vent. M. Saverien explique comment il faut ſe ſervir des Tables de ce laborieux Académicien; il les a tranſportées du Livre de M. Pitot dans le ſien,

afin qu'il ne fallût point recourir à deux Ouvrages particuliers ; il en a aussi retranché quelques colonnes dont on peut se passer.

Dans la pratique de la manœuvre il est à craindre qu'il n'y ait quelques difficultés à orienter ou à diriger les voiles selon que la Table l'exige. M. Saverien propose un moyen dont les Marins jugeront mieux que nous, s'ils veulent le mettre en usage. Il a encore proposé la Machine que M. Doz-embray a inventée pour connoître l'angle de la ligne de vent & de la route.

Le Chapitre quatriéme traite du Gouvernail, & de la situation la plus avantageuse pour faire le plus grand effet. Comme il y a une situation plus avantageuse de la voile avec la ligne de vent pour suivre une route donnée ; il y a pareillement un angle que le Gouvernail doit faire avec la quille pour faire le plus grand effort, afin que le vaisseau puisse dans certai-

nes occasions virer avec plus de vîtesse, soit pour éviter des écueils, ou doubler des Caps. Les mêmes Géométres que nous avons déja cités, & quelques autres ont resolu ce problême; celui-ci n'offre pas la même difficulté que le précédent qui regarde la détermination de la dérive : cet angle a été trouvé de 54° 44′, c'est-à-dire que le gouvernail avec la quille fera dans cette situation le plus grand effet possible. Notre Auteur n'a pas voulu se jetter dans le calcul que demande cette solution, il a commencé par supposer que l'angle de 54 degrés étoit le plus avantageux, & calculant l'impression qui en résulte avec celle qui est déduite d'un angle supposé de 56 degrés; il trouve que le premier effort est plus grand que celui du second; c'est ainsi que ces problêmes sont rendus sensibles aux Pilotes & aux Navigateurs qui ignorent l'Algébre, cependant il a transporté à la fin de son Ouvrage la démons-

tration qu'on trouve chez les autres Géométres pour éviter d'y renvoyer ceux qui ſont en état de l'entendre.

Le Chapitre cinquiéme contient un examen de la poſition la plus avantageuſe de la rame, & ſur la longueur que la partie de la rame doit avoir depuis l'apoſtis ou le point ſur laquelle elle tourne juſqu'au milieu de la pale qu'on ſuppoſe être le centre de la reſiſtance de l'eau. M. Pitot a traité cette matiere, & n'a employé qu'un calcul très-aiſé, le ſujet ne demandant que de ſimples proportions. Notre Auteur ſuit la même idée, & la même ſolution, il fait cependant entendre à ſon Lecteur que les effets de la rame ſont très-difficiles à déterminer.

Ce n'eſt pas une choſe inutile que d'examiner les effets de la rame, ils ſervent pour conduire pluſieurs de nos bâtimens, & ce que le vent fait pour les uns la rame le fait pour les autres.

Notre Auteur fait une comparaiſon entre la maniere dont nous ramons ordinairement & celle qu'employent les Sauvages de l'Amérique méridionale. Cette façon de naviger eſt quelquefois miſe en uſage par nos Mariniers qui veulent conduire leurs Barques ou Bachots pendant une courte diſtance. M. Saverien fait ici quelques ſuppoſitions qui pourront être conteſtées par quelques Géométres.

Le Chapitre ſixiéme traite de la vîteſſe du vaiſſeau par rapport aux differens airs de vent & aux differentes dérives. Il n'eſt pas facile de calculer les differentes vîteſſes d'un vaiſſeau; l'expérience & la pratique tiennent lieu de régle aux Marins, parce qu'ils ne peuvent acquerir une connoiſſance plus exacte. Cependant on peut comparer les cas les plus ſimples & y parvenir en faiſant quelques hypothéſes, comme de ſuppoſer la dérive connuë, & une figure déterminée au vaiſſeau. La vîteſſe d'un vaiſſeau

peut augmenter ou diminuer par deux causes principales ; la premiere par les differens angles d'incidence du vent sur les voiles, & la seconde par l'accélération même de la vîtesse du vent. Dans l'un & dans l'autre cas la resistance moyenne de l'eau est toûjours égale à la force du vent sur les voiles, de maniere que si un vaisseau fait une même route en conservant la même situation de voile & que le rumb de vent change, la ligne de resistance augmente ou diminuë, mais ne change point de position ou conserve la même direction ; d'où l'on déduit que les vîtesses du vaisseau sont alors comme les sinus d'incidence du vent sur les voiles. S'il arrive que le vaisseau chassant la même route & avec la même situation de voile, le vent vienne à augmenter ou à diminuer, les vîtesses du vaisseau comparées ensemble sont entr'elles comme celles du vent. Enfin on peut assigner le rapport des vîtesses d'un vaisseau,

ſoit que les angles de voile avec la quille ſoient differens, ſoit que les rumbs de vent changent, ſoit encore que les vîteſſes du vent augmentent ou diminuent, ce qui renferme à peu-près toutes les variations.

M. Saverien ſans entrer d'une maniere profonde dans tous ces détails, en a donné ſuffiſamment pour inſtruire ceux pour leſquels il a travaillé, il a eu ſoin d'accompagner ſon explication de quelques exemples. La vîteſſe connuë d'un vaiſſeau eſt importante, puiſqu'elle ſert à eſtimer le chemin qu'il parcourt : on eſt auſſi en état d'examiner par le moyen des Tables calculées, ſi en augmentant l'angle du vent ſur la voile, on n'augmente pas la réſiſtance dans un plus grand rapport. Les Tables ont encore cet avantage que ſi on peut une fois eſtimer au juſte le chemin d'un vaiſſeau, avec la vîteſſe du vent, le rumb de vent, & l'angle de reſiſtance ; il eſt certain

que ces rapports deviendront constans pour toutes les routes du même vaisseau, & pour tous les angles du vent, & ses divers degrés de vîtesses, puisque l'on a déterminé, comme nous l'avons dit, les rapports qu'il y a entre toutes ces variations. Notre Auteur a employé à cet usage les Tables de M. Pitot.

Après ceci il paroîtroit que les Géométres ont tout fait pour connoître exactement la vîtesse d'un vaisseau ; il reste encore à examiner les differentes voilures, & en quelle quantité elles sont ; afin de pouvoir comparer le plus ou le moins d'effet du vent. M. Saverien en traite dans le huitiéme Chapitre. Les principes n'en sont pas si compliqués, les régles ne sont pas si difficiles à assigner que dans les hypothéses précédentes. On peut estimer la surface des voiles, on sçait de plus reduire l'impression qu'elles reçoivent comme si elles étoient des surfaces planes ; méthode dûë au célébre

Jean Bernoulli. Tous les problêmes qui regardent la voilure peuvent ſe diverſifier ſuivant l'exigence des cas, & font autant de queſtions differentes. Notre Auteur en donne pluſieurs exemples, dans leſquels cependant il s'eſt gliſſé quelques fautes qui doivent ſans doute être attribuées à l'Imprimeur.

M. Saverien n'a mis dans le Chapitre neuviéme que des problêmes de pratique & qui ſont d'un grand uſage dans la Marine. Comme de connoître ſi un vaiſſeau eſt au vent, ou ſous le vent d'un autre; trouver encore combien on a gagné au vent ou perdu au vent; enfin prendre le deſſus du vent.

On dit que deux vaiſſeaux ſont également au vent, ſi de l'un de ces vaiſſeaux on imagine une ligne perpendiculaire à la ligne de vent, & que cette ligne rencontre l'autre vaiſſeau; ce n'eſt rien dire autre choſe que ſi ces deux vaiſſeaux vien-

nent à la rencontre l'un de l'autre avec les mêmes circonſtances, ils ſe rencontreront dans le même point ; ce qui eſt démontré dans ce Chapitre : ſi au contraire la perpendiculaire tirée à la ligne de vent ne rencontre point l'autre vaiſſeau, mais au-deſſus ou au-deſſous, on dira alors que ce vaiſſeau eſt au-deſſus ou au-deſſous du vent. Il eſt facile de concevoir que deux vaiſſeaux qui ſont également au vent ſe rencontreront dans le même point, mais on peut encore dire que deux vaiſſeaux ſous le même vent & inégalement éloignés ſe joindront pourvû qu'ils ayent des vîteſſes proportionelles à leurs diſtances. L'Auteur a terminé ſon Ouvrage par pluſieurs de ces problêmes que M. Pitot avoit traités avec beaucoup de détail & d'exactitude. M. Saverien pouvoit même y renvoyer ainſi que dans pluſieurs autres endroits, parce qu'ils y ſont expliqués d'une maniere fort élémentaire. Au reſte,

notre Auteur eſt loüable de s'être exercé ſur une matiere qui par elle-même eſt très-importante.

HISTOIRE ET DESCRIPTION *générale de la nouvelle France, avec le Journal Hiſtorique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale : par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jeſus.* A Paris, chez *Nyon* fils, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Occaſion, 1744. ſix vol. *in* 12. Tome I. pag. 454. en y comprenant la Table des matieres.

SECOND EXTRAIT.

APRE'S tous les malheurs qu'avoient eſſuyé nos Colonies dans l'Amérique (an. 1598.) & dont nous avons parlé ci-devant, il paroiſſoit que la France avoit entierement renoncé à faire aucun établiſſement dans cette partie du monde. Cependant les

Normans, Basques & les Bretons continuoient toûjours à faire la pêche des Baleines & des Morruës sur le grand banc & le long des côtes de Terre neuve, dans tout le Golphe de S. Laurent & dans le grand fleuve qui s'y décharge; quelques-uns même faisoient le commerce des pelleteries.

Enfin en 1598 la France, après cinquante ans de troubles domestiques ayant recouvré sa premiere tranquillité sous Henri le Grand, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Cloche obtint du Roi la même commission & les mêmes pouvoirs qu'avoit eu M. de Robertval sous François I. & qu'Henri III. lui avoit déja accordés à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en situation de faire usage. Avant de former un projet il voulut aller reconnoître le Pays, il s'embarqua sur un vaisseau qu'il avoit fait armer, il visita l'Isle de Sable, il alla ensuite reconnoître les Côtes

du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoiſſances dont il crut avoir beſoin, il retourna en France, mais pluſieurs contretems l'empêcherent de ſuivre ſon entrepriſe, & après avoir eſſuyé pluſieurs diſgraces il mourut ſans être retourné en Amérique.

M. Chauvin, Capitaine de Vaiſſeau, fit vers les années 1600 & 1602 deux voyages à Tadouſſac, qui lui valurent beaucoup par les pelleteries qu'il rapporta, mais il n'établit aucune Colonie.

Le Commandeur de Chatte, Gouverneur de Dieppe, forma enſuite une Compagnie de Marchands de Roüen, avec leſquels pluſieurs perſonnes de condition firent ſocieté. Il fit un armement dont il confia la conduite à Pontgravé. Samuel Champlain, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaiſſeaux, ſe joignit à lui. Ils partirent en 1603, ils s'arrêterent peu à Tadouſſac, & s'étant mis

dans un Batteau léger avec cinq Matelots, ils remonterent le fleuve S. Laurent jusqu'au Sault Saint Louis. A leur retour en France ils trouverent le Commandeur de Chatte mort & sa commission donnée avec des pouvoirs très-amples & de très-grands priviléges à Pierre du Guast, Sieur de Monts, Gentilhomme Saintongeois. M. de Monts conserva la Compagnie formée par son prédecesseur, & il l'augmenta de plusieurs Négocians des principaux Ports de France, sur-tout de celui de la Rochelle, ce qui lui fournit le moyen d'armer quatre Vaisseaux, l'un étoit destiné à faire la traite des pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceaux, de courir de-là tout le Canal que forment l'Isle Royale & l'Isle de S. Jean pour écarter ceux qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages. M. de Monts conduisit les deux autres navires en Acadie.

Le Pere Charlevoix donne ici une description très-exacte de l'Acadie, & il détermine l'étenduë de ce Pays en rapportant les diverses opinions des Historiens & des Géographes sur cette question. » La situation de l'Acadie (dit-il) » est admirable pour le commer- » ce, c'est la tête de l'Amérique » Septentrionale & l'entrepôt le » plus proche, le plus sûr & le » plus commode pour le commer- » ce des Indes Occidentales. Son » étenduë est de deux cens cin- » quante lieuës de circuit, entre » les quarante-trois & les quaran- » te-six degrés de latitude-nord, » les courans n'y sont point fâ- » cheux & l'on y navigue de tous » vents. Il n'y a pas de Pays au » monde où l'on rencontre de plus » beaux ports, ni qui puisse four- » nir plus abondamment toutes » les commodités de la vie. Le » climat en est doux & fort sain, » & l'on n'y a encore trouvé que » des terres d'une fécondité sur-

» prenante. La France a cedé à l'Angleterre l'Acadie par le Traité d'Utrecht.

M. de Monts partit du Havre de Grace le 7 de Mars 1604 & le 16 de Mai suivant il entra dans un Port de l'Acadie, il voulut d'abord s'établir dans une petite Isle à qui il donna le nom de Ste Croix, mais il ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'il avoit fait un mauvais choix, & il transporta sa Colonie au Port Royal. Vers l'Automne M. de Monts retourna en France, il y essuya bien des contradictions; on avoit fait concevoir au Conseil combien le privilége exclusif de la pêche accordé à une Compagnie nuisoit au Royaume, on l'ôta à M. de Monts, on n'en resta pas là, on vint à bout de faire revoquer tout-à-fait sa Commission. Cependant la nouvelle Colonie établie à Port Royal se crut tout-à-fait abandonnée, & avoit déja pris la résolution de repasser en France, mais M. de Poutrincour

trincour les arrêta, & donna tous ſes ſoins pour que cet établiſſement devînt ſolide, il fut beaucoup aidé par un Avocat de Paris nommé *Marc l'Eſcarbot*, homme d'eſprit & fort attaché à M. de Poutrincour, il avoit eu la curioſité peu ordinaire aux perſonnes de ſa profeſſion de voir le nouveau monde, & il ſervit beaucoup à mettre & à maintenir les choſes dans un heureux état. C'eſt à cet Avocat que nous ſommes redevables des meilleurs Mémoires que nous ayons de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux & d'une Hiſtoire de la Floride Françoiſe.

Cependant M. de Monts n'avoit pas tout-à-fait perdu courage, ſa Compagnie ne l'avoit point abandonné, elle s'étoit même augmentée à meſure que le commerce des pelleteries devint plus conſiderable. Il avoit obtenu une nouvelle commiſſion pour un an, & en 1608 il envoya des Vaiſſeaux dans le fleuve S. Laurent. Ce fut cette même

année 1608 que M. de Champlain conçut l'idée de bâtir une Ville à l'endroit où est Quebec, & qu'il commença à y construire quelques Cabannes, & que le Roi Henri le Grand prit la résolution d'envoyer des Jesuites en Canada pour y travailler à la conversion des Sauvages, mais cette bonne intention du Roi ne put être exécutée sous son Successeur pour les raisons que le Pere de Charlevoix expose. On choisit néanmoins dès lors pour premiers Missionnaires en Canada le Pere Pierre Biart qui professoit la Théologie à Lyon & le Pere Ennemond Massa, Compagnon du Pere Cotton, & ces Peres après avoir essuyé pendant trois ans mille difficultés, sur-tout de la part de M. Poutrincourt, arriverent enfin au Port Royal le 12 de Juin 1611. Le P. de Ch. nous instruit parfaitement de tout ce qui concerne les Sauvages qui habitoient alors l'Acadie. Quoiqu'ils fussent d'un caractere assez doux,

quoique les nouveaux Missionnaires ne négligeassent rien de tout ce qu'il étoit possible de faire pour hâter la conversion de ces peuples, cependant les choses alloient avec beaucoup de lenteur. » Tout le » mal (dit notre Auteur) venoit » du peu de concert qu'il y avoit » entre les Missionnaires & ceux » qui commandoient au Port » Royal. Il n'étoit pas possible » que les Infideles ne s'en apper» çussent, & l'experience de tous » les tems a fait voir que rien n'est » plus nuisible à l'établissement du » Christianisme.

Une Dame de la Cour nommée *Madame Guercheville*, femme d'une haute devotion & qui s'interessoit infiniment aux Missions du Canada, voyoit avec beaucoup de chagrin les obstacles que les Peres Jesuites avoient à essuyer de la part de ceux qui commandoient en Acadie, elle forma un nouveau projet qu'elle fit goûter à la Reine Mere qui même y entra pour quel-

que somme, elle fit armer un Vaisseau à Honfleur & donna ordre au S[r] de la Saussaye qui devoit commander en son nom dans l'Amérique, d'y embarquer tout ce qui étoit nécessaire pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment partit le 12 Mars 1613 & mouilla dans le Port de la Haive le 6 de Mai suivant. De la Haive la Saussaye passa au Port Royal, y prit les deux Jesuites, rangea la Côte jusqu'à la riviere de Pentagoet, où il entra & où il résolut de s'établir.

L'embouchure de la riviere de Pantagoet est par les quarante-quatre degrés vingt minutes, elle a la figure d'un *delta*, est assez large, & peut recevoir des Navires de trois cens tonneaux. Les environs en sont fort agréables & le terrein des plus fertiles, il y croît des arbres de toutes les espéces & en particulier des Pins de soixante pieds de haut. Sur quoi on a observé que plus on descend au midi de l'Amérique plus on y trouve les

arbres propres à la mâture, & que celle de la nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvége. Pentagoet nourrissoit aussi toutes sortes de gibiers & de grosses bêtes, entr'autres des Ours qui vivent de glands & qui ont la chair blanche & délicate comme celle du veau. La pêche y étoit aussi fort abondante. Tel étoit le lieu où Monsieur de la Saussaye, plaça la Colonie de M. de Guercheville, & auquel on donna le nom de *S. Sauveur*.

Mais cette Colonie n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme certaine qu'elle fut détruite de fond en comble. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie sous les ordres de Samuel Argall, pour faire la pêche vers l'Isle des Monts deserts; ce Général apprit sur sa route que des étrangers s'établissoient à Pentagoet, il ne douta point que ce ne fussent des François, & quoique les deux Couronnes fussent alors

en paix il résolut de les en chasser; il vint donc à S. Laurent & l'attaqua. La Saussaye fut obligé de se rendre; le Gouverneur de la Virginie ne voulut pas qu'on en demeurât là, & il ordonna à Argall d'aller détruire ce qui subsistoit encore de l'établissement de M. de Monts à Ste Croix, & tout ce que l'on avoit fait depuis peu au Port Royal, ce qui fut exécuté sans que les François pussent l'empêcher. Une partie d'entr'eux revint en France, d'autres suivirent les Anglois à la Virginie.

Tandis que les François faisoient si mal leurs affaires en Acadie, M. de Champlain travailloit sans relâche à avancer son établissement de Quebec, les Sauvages établis aux environs étoient les Algonquins & les Montagnez. Ces deux Nations firent alliance avec nous d'autant plus volontiers qu'elles se promettoient notre secours contre les Iroquois leurs ennemis, en effet M. de Champlain se laissa

persuader d'aller faire la guerre à ces derniers, guerre dont les suites ont été des plus funestes.

Ce fut en 1609 qu'Henri de Hudson Anglois, mais attaché au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, découvrit la Baye qui porte son nom, il y apperçut une riviere qu'il remonta l'espace de 60 lieuës, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des habitans du Pays. L'année suivante quelques Marchands d'Amsterdam envoyerent des Navires dans cette riviere pour y faire la traitte. En 1615 on y bâtit un fort à l'endroit où est presentement la Ville de Manhatte, & toute cette Contrée prit le nom de *nouvelle Belgique*. Dans la suite les Hollandois construisirent le Fort d'Orange beaucoup plus au nord. Les Hollandois sont demeurés maîtres de ces établissemens jusqu'en 1664. En cette année les Anglois les obligerent à les leur ceder en échange de Surinam.

Charles II. en donna le Domaine au Duc d'York son frere & depuis son Successeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea son nom en celui de *nouvelle York*. Orange fut appellé *Albani*; au-dessus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade qui confine avec les Cantons Iroquois, & que l'on appelle *Corlav*, d'où ces Sauvages se sont accoûtumés à donner le nom de *Corlav* au Gouverneur de la nouvelle York.

Un grand parti composé d'Hurons, d'Algonquins & de Montagnés se disposoit à marcher contre les Iroquois, Champlain se joignit à eux, ils s'embarquerent sur la riviere qui a porté long-tems le nom de *Riviere des Iroquois*, qu'ils remonterent. Outre toutes les autres difficultés qui se rencontrerent dans cette expédition, la mauvaise foi des Sauvages & leur mauvaise façon de faire la guerre embarrasserent beaucoup Champlain. Voici, au rapport du P. de Char-

levoix, quelle étoit la discipline des Sauvages. » On campoit de
» bonne heure & on se retranchoit
» du côté de la terre avec de grands
» abatis d'arbres, car ce n'est pas
» la coûtume des Sauvages de se
» fortifier du côté de l'eau, ils ne
» sont jamais attaqués par cet en-
» droit. On a seulement soin de
» ranger les canots sur les bords
» de la riviere ou du Lac, & il faut
» que l'on soit bien surpris, si on
» n'a pas le tems de s'embar-
» quer, & de se mettre hors du
» péril avant que le retranchement
» soit forcé. Dès qu'on a campé on
» envoye à la découverte, mais ce
» n'est guéres que pour la forme.
» Les Découvreurs ne vont pas
» bien loin, & dès qu'ils sont re-
» venus sans rien voir tout le mon-
» de demeure fort tranquille, on
» ne songe pas même à mettre des
» Sentinelles à l'entrée du Camp
» où personne ne veille; ces Bar-
» bares sont tous les jours les du-
» pes d'une conduite si insensée,

» mais ils ne s'en corrigent point.
» Les seuls Iroquois ont toûjours
» fait la guerre avec un peu plus
» de circonspection, & il n'y a
» point de doute que c'est là une
» des principales causes de la su-
» périorité qu'ils ont prise sur des
» ennemis qui ne leur ont jamais
» cedé en valeur & qui auroient dû
» les écraser par leur nombre.

» Ce qui contribuoit le plus à
» cette fausse sécurité étoit la con-
» fiance des Sauvages en leurs
» Jongleurs. La premiere chose à
» quoi pensoit le Jongleur qui ac-
» compagnoit l'armée, dès qu'on
» avoit débarqué pour camper,
» c'étoit de se faire une petite ca-
» bane de pieux, il la couvroit de la
» même peau qui lui servoit de vê-
» tement, puis il y entroit tout
» nud & les Guerriers venoient se
» ranger autour de lui. Il pronon-
» çoit alors quelques paroles que
» personne ne comprenoit. C'est,
» dit-on, une priere pour invoquer
» le Dieu de la Guerre. Un mo-

» ment après il avertiſſoit que la
» Divinité étoit venuë à ſa voix,
» & il déclaroit les avis qu'il en
» avoit reçus. Il ſe levoit enfin,
» car juſques-là il demeuroit proſ-
» terné contre terre, il crioit, il
» s'agitoit, il paroiſſoit hors de lui-
» même, l'eau découloit en abon-
» dance de toutes les parties de
» ſon corps.

» La Cabanne s'ébranloit auſſi
» quelquefois, & les aſſiſtans ne
» doutoient point que ce ne fût
» un effet de la preſence de l'Eſ-
» prit. Ils avoient grand ſoin de
» faire remarquer à M. de Cham-
» plain cette prétenduë merveille,
» mais il avoit vû le Jongleur ſe-
» couer les pieux & il ſe mocqua
» d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il
» alloit voir ſortir du feu par le
» haut de la Cabanne, mais il eut
» beau regarder, le feu ne parut
» point. Il eut peut-être paru ſi M.
» de Champlain eût été moins at-
» tentif. Car ordinairement ces Im-
» poſteurs ont la précaution de ſe

» munir de tout ce qu'il faut pour
» en allumer. . . . . La plûpart du
» tems il arrive tout le contraire
» de ce qu'ils ont prédit, mais ils
» ne perdent pour cela rien de leur
» crédit, & ils trouvent toûjours
» quelque échappatoire pour sau-
» ver leur honneur. . . .

Les deux partis se rencontrerent, les Algonquins & les Hurons sortirent les premiers de leurs retranchemens & coururent deux cens pas au devant des Iroquois. Quand ils furent en presence ils s'arrêterent, se partagerent en deux bandes & laisserent le milieu libre à M. de Champlain qui vint se mettre à leur tête. Sa figure & ses armes étoient quelque chose de nouveau pour les Iroquois, dont la surprise devint extrême, lorsque du premier coup de son Arquebuse où il avoit mis quatre postes, ils virent tomber morts deux de leurs Chefs & le troisiéme dangereusement blessé; ces Chefs se distinguoient par des plumes ou

des queuës d'oiſeaux plus grandes que celles de leurs Soldats, car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange ſur ſa tête ſuivant ſon caprice. Ce premier ſuccès fit jetter aux alliés de grands cris de joye, & il ſe fit dans le moment quelques décharges de fléches qui ne produiſirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger lorſqu'un des deux autres François ayant encore abbatu quelques Iroquois, tous furent mis en deſordre & ne ſongerent plus qu'à fuir. Cette victoire qui fut des plus complettes ne coûta pas davantage aux vainqueurs.

Nous ne pouvons pas ſuivre le P. de Charlevoix dans les récits extrêmement curieux qu'il nous fait des cruautés que les Vainqueurs exercerent ſur leurs captifs & des cérémonies de leurs triomphes. Après cette premiere expédition M. de Champlain retourna en France, laiſſant la Colonie ſous les ordres d'un brave homme nom-

mé *Pierre Chavin*. Champlain fut fort bien reçu du Roi qu'il alla trouver à Fontainebleau pour lui rendre compte de la situation où il avoit laissé la *Nouvelle France*, car ce fut alors que l'on commença à donner ce nom au Canada, c'étoit en l'année 1609.

LA PRATIQUE UNIVERSELLE pour la renovation des Terriers, & des Droits Seigneuriaux, contenant les Questions les plus importantes sur cette matiere, & leurs décisions, tant pour les Pays Coûtumiers, que pour ceux régis par le Droit-Ecrit.

Ouvrage utile à tous les Seigneurs, tant Laïcs qu'Ecclésiastiques, à leurs Intendans, Gens d'affaires, Receveurs & Régisseurs, de même qu'aux Notaires & Commissaires à Terriers, & autres Officiers.

Dans lequel on trouvera tout ce qui est necessaire pour bien faire la rénovation des Censives & Terriers, & la régie d'une Terre & Seigneur-

rie; le tout accompagné des modéles & stiles de tous les actes concernant cette matiere.

Par Edme de la Poix de Freminville, Bailly des Villes & Marquisat de la Palisse, Commissaire aux Droits Seigneuriaux.

A Paris, chez *Morel l'aîné*, Grand-Salle du Palais, à l'Image Saint Jean, & *Gissey*, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé. 1746. *in*-4°. pag. 600. sans la Table des matieres.

SI la renovation des Terriers est un acte important pour les Seigneurs dont ils constatent les Droits, les Vassaux, Censitaires, & Sujets, n'y sont pas moins interessés, en ce qu'ils fixent leur état d'une maniere qui leur procure ensuite une possession paisible & assurée : ce Traité qui, relativement à son objet, est d'une utilité générale, nous a paru, en même tems, fait avec intelligence & avec

attention : tout le monde peut y profiter, soit pour apprendre les principes qui sont de l'usage le plus fréquent dans cette matiere, soit pour se les rappeller, & s'en rendre l'application plus familiere. La méthode de l'Auteur est de proposer en peu de mots des questions sur lesquelles il donne des réponses assez succinctes.

Cet Ouvrage est divisé en six Chapitres. Nous allons en rendre un compte sommaire, en y ajoûtant en même tems quelques observations sur quelques-unes des décisions qui peuvent paroître susceptibles de difficulté.

Le premier Chapitre traite *de la condition des héritages, & de combien de sortes il y en a. Le Franc-alleu, les Fiefs & les Rotures* donnent lieu à trois Sections.

Le second Chapitre a pour objet *la rénovation des Droits Seigneuriaux* : l'Auteur y insiste principalement sur l'attention que doit apporter le Seigneur, dans le choix

d'un *Commissaire à Terrier.*

On appelle vulgairement *Commissaire à Terrier* le Notaire Royal qui est commis par les Lettres de Terrier, ou par le Juge auquel elles sont addressées, pour recevoir les actes des droits Seigneuriaux.

On indique ici aux Seigneurs un moyen *infaillible* pour connoître si *les Commissaires* qui se presenteront pour traiter avec eux, sont *habiles* ou *ignorans.* Les premiers se chargeront toûjours de la rénovation, relativement aux anciens Terriers, ainsi qu'aux nouveaux, parce que ces anciens Terriers sont communément mieux faits; au lieu que la plûpart des Notaires qui, sans capacité, s'érigent en Commissaires à Terriers, se bornent au dernier Terrier.

M. de Freminville remarque encore à ce sujet, pag. 554 & 555, qu'il y a plusieurs Provinces du Royaume où il est plus commun de trouver d'habiles Commissaires à Terriers : » telles sont les Pro-

» vinces du Lyonnois, Forêts, » Beaujolois, Charollois, Bresse, » Languedoc & quelques autres, où à l'exemple de ceux de la République des Suisses, ces Officiers se sont exercés par une longue pratique à ces sortes d'operations. En Suisse il y a dans chaque Canton un Commissaire général, qui examine ceux qui se presentent pour remplir cette fonction de Commissaire à Terrier : pour être Commissaire général, il faut avoir travaillé dix ans en qualité de Substitut de cet Officier, & en conséquence de Lettres qu'il ne donne qu'après un examen de la capacité des aspirans.

Dans le Chapitre troisiéme intitulé *des Terriers* on trouve expliquée toute la procedure ordinaire à ce sujet : les deux dernieres Sections traitent *de la maniere de lever les plans : & de la maniere de carter les Terriers, & d'en faire l'application sur les plans nouveaux.*

Dans le Chapitre quatriéme *des*

reconnoissances dûës au Seigneur Haut-Huissier, tant des héritages tenus en franc-aleu, féodaux, que roturiers. M. de Freminville fait voir dans plusieurs *Sections & paragraphes* » ce que c'est qu'une déclara- » tion à Terrier, la maniere de la » faire, à quoi elle doit se restrain- » dre, aux frais de qui elle doit » être passée, les droits qui sont » dûs pour cet acte, & les droits » des Seigneurs qui peuvent y être » compris.

M. de Freminville insiste fortement sur l'obligation dans laquelle est le Notaire de garder les minutes du Terrier, sans pouvoir les remettre au Seigneur : il en donne une raison démonstrative, c'est que le Terrier est un titre commun au Seigneur, & aux sujets : or la minute d'un titre commun ne peut être entre les mains d'aucune des parties.

Le Chapitre cinquiéme traite *de la demande en reconnoissance, & en arrerages de cens, & de la procedure sur icelle.*

La Question 20me concerne l'effet de la protestation faite par un Seigneur dans une nouvelle reconnoissance, par rapport aux anciens arrérages. M. de Freminville, d'après un Arrêt qu'il énonce, mais sans en marquer la datte, décide que cette reserve ne donne point droit de demander les arrérages anterieurs au-delà des 29 dernieres années. Le motif qu'il attribue à ce jugement, c'est que la clause, *sans préjudice des arrérages qui pouvoient être dûs*, & *les protestations de les recouvrer*, portées dans une reconnoissance, ne sont point de la part du Censitaire *une obligation* de les payer.

M. de Freminville se livre dans ce même Chapitre, avec assez d'étenduë, à une observation importante sur la prescription du Cens dans les Coûtumes où elle est admise; sçavoir que la liberation de ce cens prescrit, au lieu de rendre l'héritage allodial, lui fait reprendre son ancienne condition féodale

qu'il avoit avant l'accenſement.

Cela poſé, il ſe propoſe cette queſtion, pag. 484 : *ſi un Cenſitaire avoit reconnu & payé un cens qui étoit réellement preſcrit lors de cette reconnoiſſance, & que le Seigneur du cens en eût joüi pendant 20, 30 ou 40 ans, le Seigneur Suzerain du cens pourroit-il faire caſſer cette reconnoiſſance, comme n'ayant pû ſe faire au préjudice de la féodalité qui lui étoit ouverte au jour de la preſcription acquiſe ?*

M. de Freminville décide que ſi le Seigneur du cens a en ſa faveur une poſſeſſion de 30 ou de 40 années, il la conſerve contre le Seigneur Suzerain dont le droit ſeroit lui-même preſcrit : mais qu'il n'en eſt pas de même dans le cas où le Seigneur du cens n'en auroit joüi que depuis 10 ou 20 ans, ou tout autre tems inſuffiſant pour acquerir la preſcription : qu'alors le Seigneur dominant ſeroit bien fondé à faire valoir ſes droits & à faire annuller la reconnoiſſance

que le proprietaire auroit pû faire à ſon préjudice au Terrier de ſon vaſſal, parce qu'il avoit un droit certain ſur l'héritage au moment de la preſcription une fois acquiſe à ce proprietaire.

Indépendamment de la difficulté dont l'opinion de M. de Freminville eſt ſuſceptible au fonds, en ce qu'il ſuppoſe que dans le point de droit la preſcription du cens opere la féodalité au profit du Seigneur Suzerain, la réſolution qu'il donne à la queſtion propoſée, paroît d'ailleurs ſujette à de grands inconvéniens par les conteſtations qu'on pourra toûjours élever, dans le fait, ſur ce point de ſçavoir ſi la preſcription étoit acquiſe lors de la reconnoiſſance. Comment être ſûr qu'il n'y avoit point eu d'interruption: & à qui doit-on plûtôt s'en rapporter qu'au Cenſitaire qui a reconnu ne pouvoir point faire uſage de ce moyen de preſcription toûjours odieux?

Auſſi l'Auteur lui-même, ſur

une autre question dans le Chapitre suivant, pag. 523, cite-t-il plusieurs Arrêts qu'il dit avoir jugé » que celui qui paye, & reconnoît » un titre ancien qui, à l'aspect de » sa datte, paroît prescrit, est » censé le faire de bonne foi, & » avec connoissance que le cens » n'est pas prescrit.

Le Chapitre sixiéme & dernier est divisé en cinq *paragraphes.*

De la prescription des directes.

Des tems pendant lesquels il n'y a point de prescription contre le Seigneur d'une Terre ayant censive, & directe Seigneurie.

Des Seigneurs contre lesquels il ne peut courir aucune prescription.

Des interruptions à la prescription.

Des particuliers Censitaires qui ne peuvent prescrire contre leur Seigneur.

Sur tous ces chefs M. de Freminville propose & décide un grand nombre de questions. Nous ne nous arrêterons qu'à la neuviéme du paragraphe premier.

Dans les Pays de Droit-Ecrit & Coûtumier, où le cens & la directe sont imprescriptibles, ne peuvent-ils jamais s'y prescrire ?

La résolution de l'Auteur est pour la prescriptibilité *à die contradictionis* : ainsi, ajoûte-t-il, » si un Seigneur en Pays de Droit- » Ecrit, ou dans la Coûtume de » Paris, avoit fait demande en » justice du cens à un Emphitéote, » & que ce Censitaire pour deffen- » ses eût soûtenu que son héritage » n'en doit point, parce qu'il est » franc, & que ce Seigneur eût » resté pendant 30 années dans » l'inaction, sans faire juger cette » instance, ce Censitaire se seroit » affranchi du cens & de la direc- » te, parce que du jour de la con- » tradiction, il se fait de la part » du Censitaire une interversion » de possession, qui acquiert la » prescription au proprietaire, & » lui donne droit de joüir de son » héritage comme il a fait jusques- » là.

Ne

Ne pourroit-on pas prétendre au contraire que dans les Pays où le cens est imprescriptible, la contradiction de la part du Censitaire ne donne point lieu à l'introduction de la prescription? sur-tout si l'on est dans des Coûtumes qui ne reconnoissent point de franc-aleu sans titre. La contradiction, l'allégation de franchise forment-elles réellement un titre?

On trouve à la fin du sixiéme Chapitre un état des differentes mesures qui sont en usage dans le Royaume pour les terres & les bois.

SAGGI DI DISSERTAZIONI Academiche publicamente Lette nella Nobile Accademia Etrusca dell'Antichissima Citta di Cortona. In Roma, &c. 1743. Tomo IV^mo.

C'est-à-dire : *Essais de Dissertations Académiques, lûës publiquement dans l'illustre Académie Etrusque de la très ancienne Ville de Cor-*

tone. Tome IV. A Rome, chez les *Freres Pagliarini*, Marchands Libraires 1743. vol. *in*-4°. pages 247.

LES Dissertations contenuës dans ce quatriéme Volume sont au nombre de six, en voici les titres.

I. *Sur l'ancienne Ville de Cortone & sur ses habitans.* Par M. l'Abbé R. Venuti.

II. *Sur les Serpens Sacrés.* Par M. Lami, Professeur à Florence.

III. *Sur le Temple de Janus.* Par M. le Chanoine Philippe Venuti. Cette Dissertation remporta le prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1740. Elle parut alors séparément, & nous en rendîmes compte dans notre Journal du mois de Décembre 1743.

IV. *Sur quelques Médailles Samnites.* Par M. Annibal *degli Abati Olivieri.*

V. Suite de la Dissertation de M. le Chanoine Jean Checozi *sur l'ancienne Idolatrie des bois.*

VI. *Sur quelques Médailles d'or.* Ce sixiéme article est composé de quatre Lettres, dont trois sont de M. Cuper & la quatriéme est de M. Bianchini.

Nous avons choisi pour objet de cet Extrait la seconde Dissertation qui est de M. Lami & qui roule sur les Serpens sacrés.

M. Lami a partagé sa Dissertation en cinq Sections.

La premiere Section sert de préliminaire à tout ce qu'il doit dire dans la suite ; il y traite des differentes proprietés attribuées aux Serpens.

Dans la seconde Section M. L. parle des Serpens qu'on a adorés comme des Dieux.

Dans la troisiéme des Dieux honorés sous la figure de Serpens.

Dans la quatriéme des Serpens qui accompagnent les Divinités & qui leur servent de symboles.

Dans la cinquiéme des Serpens employés dans les Sacrifices & dans les autres cérémonies sacrées servans aux présages & regardés comme des amulétes.

Section premiere.

Des proprietés attribuées aux Serpens.

Il n'y a aucune qualité estimable dans tous les differens animaux qui n'ait été accordée aux Serpens & c'est apparemment sur ce fondement qu'on en a fait un objet de Culte, & qu'on les a employés dans les Mysteres. M. Lami ne garantit point ce qu'il va rapporter des vertus des Serpens ; il a exposé fidélement les opinions que l'on a eues de ces animaux dans tous les tems & dans tous les Pays, opinions dont plusieurs se trouvent aujourd'hui confirmées par les Relations des Voyageurs les plus fidéles & les plus éclairés. Au reste M. L. laisse à ses Lecteurs la liberté de n'en

croire que ce qu'ils voudront.

1°. On a donné des aîles aux Serpens, ou, ce qui est la même chose, aux Dragons; le Char de Cérès étoit tiré par des Dragons aîlés, comme on le voit sur plusieurs monumens anciens, & comme les poëtes en font foi. Ovide, Liv. 4. des Fastes, en parlant de Cérès, dit :

Dixit & egrediens nubem trahit, inque Dracones
Transit, & aligero, tollitur axe Cerès.

Le même Poëte raconte que Médée s'envola dans un Char attelé de Dragons.

Nec frustra volucrum tractus cervice Draconum
Currus adest. . . . .

Le Char de Triptoléme n'étoit pas different de celui de Cérès. M. L. avoüe que quelquefois sur des Médailles & sur des bas-reliefs anciens les Dragons qui traînent le Char de cette Déesse ne sont point

aîlés, mais souvent aussi on les voit aîlés, & les Dragons aîlés se trouvent très-souvent sur les monumens antiques, mais existe-t-il véritablement des Serpens aîlés? M. L. tâche de le prouver par l'autorité du P. Calmet, de Jonston, & de quelques autres Ecrivains modernes.

2°. La force & la valeur des Serpens sont prouvées par ce que Pline & d'autres Auteurs racontent des combats des Serpens contre les Eléphans, & par la Fable de l'Hydre que Hercule défit. Ovid. Lib. IX. des Métamorph.

Vulneribus fœcunda suis erat illa, nec ullum
De centum numero caput est impunè recisum,
Quin gemino cervix harede valentior esset.

3°. La vigilance des Dragons se trouve célébrée par-tout, c'est pourquoi on les a fait gardiens des Thrésors & de toutes les choses

précieuſes, & véritablement les Naturaliſtes conviennent que les Serpens ont la vûë très-bonne & très-perçante.

4°. On dit auſſi que certains Serpens ſont très-reconnoiſſans ; ce qui ne ſe trouve autoriſé que ſur quelques Hiſtoires rapportées par Pline & par Elien.

5°. La grandeur énorme de quelques Serpens eſt juſtifiée par les témoignages d'une infinité d'Auteurs tant anciens que modernes qui aſſurent qu'il y a des Serpens aſſez gros pour avaler un cheval ou un bœuf tout entier.

6°. Il y a des Serpens d'une douceur admirable & que l'on apprivoiſe très-aiſément. Il y en a qui aiment les hommes, & ſur-tout les enfans, & il eſt arrivé ſouvent que des Serpens ont ſauvé des enfans que des bêtes féroces alloient dévorer. Ils ne le cedent point ſur cet article aux Dauphins dont on a fait de ſi beaux contes. M. L. cite ſes garans, & entr'autres Jouſton

qui dit qu'il y a de ces Serpens bien-faisans dans le Malabar. Pour ce qui est de la prudence du Serpent elle a passée en proverbe, & se trouve autorisée par la Sainte Ecriture.

7°. La faculté qu'a le Serpent de changer de peau & de se rajeunir chaque année est encore une de ces belles prérogatives; Virgile en fait foi.

Frigida sub terra tumidum quem bruma tegebat,
Nunc positis novus exuviis, nitidusque juventa
Lubrica convolvit sublato pectore terga
Arduus ad Solem, & linguis micat ore trisulcis.

Il ne faut pas oublier non plus l'agilité du Serpent, ni qu'il y en a qui ont deux têtes, d'autres qui ont des cornes, d'autres des pattes, & enfin qu'il y en a dont la chair est un manger délicieux, ou

bien un remede ſouverain contre pluſieurs maladies. Il ne faut pas s'étonner qu'un animal à qui l'on a attribué tant de proprietés ait été regardé comme divin, qu'il ait ſervi ſouvent de ſymbole & qu'on en ait fait uſage dans les Myſteres.

Section II.

Des Serpens ont été adorés.

M. Lami penſe que la ſéduction d'Eve par le Serpent a été une des cauſes pour leſquelles on a regardé de toute antiquité le Serpent comme un génie & une puiſſance ſurnaturelle qu'il falloit redouter. Il eſt certain que depuis le Chriſtianiſme le Démon a été appellé Serpent, & qu'il a été peint ſous la figure d'un Serpent. Philon de Biblos cité par Euſébe (*) dit que Tout avoit déifié la nature du Dragon & du Serpent, & qu'après lui les Phéniciens & les Egyptiens les déifierent auſſi à cauſe des admirables proprietés de ces animaux. Zoroaſtre & les

(*) Lib. 1. Præp. Evang.

Mages attribuoient à Dieu la figure du Serpent & le representoient avec une tête d'Epervier. Les Persans & les Mages ont enseigné qu'il y avoit deux principes des choses, l'un bon & l'autre mauvais. C'est d'eux, à ce qu'on croit, que Manès avoit emprunté sa doctrine. M. L. pense que c'est cette même doctrine qui est voilée sur un grand nombre d'abracas & d'autres monumens qui representent tantôt deux Serpens, des deux gueules desquels sort un œuf, & tantôt un Serpent à deux têtes ou d'Aigles, ou de Faucon, ou d'Epervier avec le limbe autour de chaque tête. On ne sçauroit douter, ajoûte M. Lami, que les anciens n'ayent souvent representé la premiere cause, ou, ce qui est la même chose, la Divinité sous les emblêmes de Serpens de differentes figures bizarres & extraordinaires, & il justifie cette assertion par un grand nombre de preuves.

L'Antiquité Payenne regardoit

les Serpens comme des génies & des génies tutélaires : ce qui a fait dire à Lucain.

Vos quoque, qui cunctis innoxia Numina terris
Serpitis, aurato nitidi fulgore Dracones.

Enée voyant ſortir du tombeau de ſon pere un Serpent, demeure incertain ſi ce n'eſt point le Dieu tutélaire de cet endroit ou le génie aſſiſtant de ſon pere.

Incertus geniumne loci, famulumne parentis
Eſſe putet. . . . .

Les Idoles anciennes, les bas-reliefs, les Médailles, les pierres gravées, les témoignages des Auteurs les plus authentiques, tout nous prouve qu'en une infinité d'endroits on adoroit des Serpens. A Lavinium on en nourriſſoit un à qui l'on rendoit un culte. Il eſt parlé dans l'Ecriture d'un énorme Dragon que l'on adoroit à Baby-

lone & que l'on nourrissoit avec soin, que Daniel trouva le moïen de faire mourir. *Erat Draco magnus in loco illo, & colebant eum Babylonii, & dixit Rex Danieli : ecce nunc non potes dicere, quia iste non sit Deus vivens, adora ergo eum.* M. Lami parle d'un grand nombre d'autres Serpens qui ont été traités comme étant des Dieux ; il dit ensuite un mot des Crocodiles adorés par les Egyptiens & des Constellations décorées du nom de Serpens. Il traite des représentations de Serpens qui ont été révérés, & à cette occasion il parle du Serpent d'airain, il finit cette Section en expliquant ce que c'étoit que l'Hérésie des Ophites. Ces Sectaires croyoient que le Serpent qui avoit séduit Adam & Eve étoit JESUS-CHRIST, c'est pourquoi on les appelloit Ophites ou Serpentins.

SECTION III.

Des Dieux adorés ſous la figure de Serpens.

Jupiter ſe transforma en Serpent pour abuſer de ſa propre fille Proſerpine.

Aureus ut Danaen Aſopida luſerit ignis
Mnemoſynem paſtor, variuſque Deoida Serpens.

Clément d'Aléxandrie, Euſébe & Arnobe prétendent que Bacchus naquit de ce commerce inceſtueux & que c'étoit pour en perpétuer le ſouvenir que dans ſes Myſtéres on portoit un Serpent enfermé dans une des Corbeilles ſacrées. C'eſt ſur le fondement de la transformation de Jupiter en Serpent qu'avoit été imaginée la prétenduë habitude de ce Dieu avec Olympias mere d'Alexandre le Grand & depuis avec la mere de Scipion l'Affricain, fable dont ces deux grands Hommes chercherent à ſe prévaloir.

Mais de tous les Dieux il n'y en a eu aucun qui ait été plus constamment honoré ſous la figure d'un Serpent que le Dieu Eſculape, on en donne pluſieurs raiſons que M. Lami a eu ſoin de rapporter. Les monumens anciens de toute eſpéce ſur leſquels Eſculape eſt repreſenté ſous la forme d'un Serpent ſont en très-grand nombre. Souvent ce Serpent a un viſage humain. On peut voir dans Lucien ce qu'il raconte d'un certain Impoſteur nommé *Alexandre*, & de quelle maniere il vint à bout de ſe faire croire un grand Prophete par le moyen d'un Serpent à viſage humain qu'il diſoit être Eſculape.

On trouve ſur quelques Médailles un Serpent entortillé autour d'un Trépied, mais ce n'eſt point Apollon, c'eſt le Serpent Python, ſymbole de ce Dieu. Les Dieux Lares & les Dieux Manes étoient ſouvent repreſentés ſous la figure de Serpens, & à ce que dit M. L. c'eſt pour cette raiſon que l'on voit

des Serpens autour des colomnes ſépulchrales. Cette croyance pouvoit tirer ſon origine de l'opinion où l'on a été que la moële de l'épine du dos des cadavres humains engendroit des Serpens, opinion dont Ovide fait Pythagore Auteur.

Sunt qui quum clauſo putrefacta eſt
ſpina ſepulcro
Mutari credant humanas angue
Medullas.

Section IV.

Des Serpens qui accompagnent les Divinités & qui leur ſervent de ſymboles.

Si pluſieurs Dieux ſe ſont changés en Serpens, ſi ſous cette figure ils ont eu des adorateurs, par une ſuite neceſſaire la même ſuperſtition a dû faire repreſenter ſouvent leurs images accompagnées de Serpens. Nous avons vû ci-deſſus les Relations que le Serpent avoit avec Jupiter, avec Bacchus, avec Eſculape : pluſieurs autres raiſons ont

encore engagé de charger du même emblême les representations de plusieurs autres Divinités. Par exemple, on ne voit guéres de figure d'Apollon sans un Serpent. Outre qu'il avoit défait le Serpent Python, & que les fêtes instituées en mémoire de ce fameux combat faisoient une partie considerable du culte qu'on rendoit à ce Dieu; on sçait qu'il étoit le Soleil, & en cette qualité le Serpent étoit un symbole qui lui convenoit extrêmement. L'année chez les Egyptiens & chez plusieurs autres peuples étoit representée par la figure d'un Serpent qui se mordoit la queuë ; ce qui offroit une image assez sensible du retour perpétuel des saisons qui se succedent l'une à l'autre sans interruption. Le Soleil d'ailleurs fait son tour annuel en parcourant des cercles qui ressemblent assez aux plis & replis d'un Serpent qui se meut. Par la même raison le Serpent doit aussi servir de symbole à la Lune. Or

ſuivant les Mythologiſtes un grand nombre de Divinités n'étoient rien autre choſe dans le fond que le Soleil & la Lune. Virgile invoque ces deux Aſtres ſous les dénominations de Cérès & de Bacchus.

Vos ô clariſſima Mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,
Liber & alma Ceres.

Iſis & Oſiris chez les Egyptiens étoient les mêmes Divinités, & devoient par conſéquent être reconnuës aux mêmes emblêmes. Le Dieu Mithra étoit auſſi le Soleil: pouvoit-on ſéparer les Serpens des images d'Hercules, puiſque ce Dieu encore enfant en étouffa deux dans ſon berceau, & qu'un de ſes travaux fut d'avoir vaincu l'Hydre de Lerne. L'envie, les Furies peuvent-elles être repreſentées ſans Serpens.

Par les mêmes raiſons on a dû encore donner des Serpens à ces Divinités qu'on peut appeller Penthées

ou Meslées, parce qu'elles sont pour ainsi dire l'assemblage de plusieurs Divinités. Telle est par exemple une petite Statuë de Bronze conservée dans la Galerie de Médicis & qu'on croit avec assez de fondement être une Minerve Hygia. Elle porte un casque & une cuirasse, elle tient une pique dans sa main gauche & un Serpent entortillé autour de sa main droite. Nous avons vû déja que le Serpent étoit consacré à cette Déesse d'une maniere particuliere, M. Lami en rend plusieurs raisons qui paroissent très-vraisemblables, il a soin de confirmer tout ce qu'il avance dans cette Section par un grand nombre de passages de Poëtes, d'Inscriptions anciennes, de Médailles, de bas-reliefs, & de Statuës. Nous ne doutons pas qu'on n'en pût ajoûter une infinité d'autres si l'on vouloit se donner la peine de les rassembler, car il y a peu de Symboles dont l'Antiquité Payenne ait fait plus d'usage que du Serpent.

Section V.

Des Serpens employés dans les Cérémonies Religieuses, servans aux présages & regardés comme des préservatifs & des amulétes.

M. Lami, dans cette cinquiéme Section, parcourt les differens Mysteres des Payens, & prouve qu'il n'y en avoit aucun où le Serpent ne joüât un Rôle. Il traite d'abord des Mysteres d'Eleusis. Dans ces Mysteres on portoit des corbeilles dans lesquelles un Serpent étoit enfermé; ce qui étoit connu de tout le monde; on voit ce Serpent prêt à sortir de la corbeille dans une infinité de monumens. Dans d'autres Mysteres, comme ceux de Minerve, de Junon, on portoit aussi une ou plusieurs corbeilles, mais on gardoit un grand secret sur ce que ces corbeilles contenoient: cependant M. L. trouve des raisons pour croire qu'elles renfermoient un Serpent. Il traite en second lieu des Myste-

res de Bacchus & rapporte les témoignages qui font foi que les Bacchantes se coëffoient de Serpens & s'en faisoient des ceintures, il parle ensuite des cérémonies usitées dans le culte & dans les initiations aux Mysteres de Jupiter surnommé *Sabazius*. Il touche en passant les horribles & ridicules Mysteres de ces Fanatiques nommés *Ophites* dont S. Augustin nous a conservé le détail. M. L. après avoir épuisé la matiere des Mysteres, considere les Serpens sous plusieurs autres rapports, 1°. en tant qu'ils ont servi pour les Augures, pour les présages & pour les enchantemens; pour peu qu'on soit initié dans la lecture des Auteurs Payens on jugera facilement que M. Lami a dû trouver ici abondamment de quoi grossir sa Dissertation. C'est sur cet article qu'il parle de la Verge de Moyse. M. L. parle 2°. des figures de Serpens que l'on conservoit dans les Temples & dans les maisons ou que

l'on portoit ſur ſoi pour ſe préſerver de certains malheurs ou pour être heureux en certaines choſes. Il traite des Serpens en tant qu'ils ont ſervi de deviſes, d'enſeignes & d'armoiries, ſoit dans l'Antiquité, ſoit par rapport aux derniers ſiécles. 4°. Il parle des Hommes Illuſtres, des Familles, des Ordres de Chevalerie, & des troupes de gens de guerre qui ont porté ou qui portent les noms de Dragon & de Serpent. M. L. comme on le voit, n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à ſon ſujet. Nous n'avons pû le ſuivre dans tous les détails où il entre, mais en finiſſant de rendre compte de cette Diſſertation de l'Académie de Cortone, nous ne pouvons refuſer à M. Lami, non plus qu'à tous ſes illuſtres Confreres, le juſte tribut d'éloges qui eſt dû à leur érudition & à leur zéle pour l'étude de l'Antiquité.

LA RELIGION CHRETIENNE méditée dans le véritable esprit de ses maximes, ou Cours suivi & complet de Réfléxions ou de Sujets de Méditations pour chaque jour de l'année sur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches & des Fêtes. A Paris, chez *Pierre Prault*, Quai de Gêvres au Paradis, & *Philippe-Nicolas Lottin*, ruë S. Jacques, à la Vérité. 1745. *in*-12. 6 vol.

LE titre de ce Livre en annonce suffisamment l'utilité. On nous le donne comme un Ouvrage propre à tous les états, où les Ecclesiastiques, les personnes du monde & les simples Fidelles apprendront également les régles sûres de se sanctifier chacun dans leur vocation.

Il y avoit déja, nous dit-on dans un court Avertissement, plusieurs Ouvrages où l'on trouve des explications morales & dogmatiques

ſur les Epîtres & Evangiles que l'Egliſe propoſe à ſes enfans dans ſa Liturgie pendant le Cours de l'année. Quelques-uns même, tel que celui dont il s'agit ici, contiennent une ſuite de courtes réfléxions ou de ſujets de méditation propres aux perſonnes, qui par goût ou par état y employent régulierement par jour un certain tems limité. Mais on ſe plaignoit depuis long-tems qu'aucun de ces Ouvrages, ſoit pour le fonds des choſes, ſoit pour la maniere dont elles y ſont traitées, ne ſe trouvoit pleinement aſſorti aux differens états que forment les Fidelles dans l'Egliſe, au caractére, & aux beſoins du plus grand nombre.,

Ainſi loin de reſtraindre cet Ouvrage à certaines conditions particulieres, on s'y eſt propoſé d'entrer à tous égards dans les vûës & les beſoins des Fidelles ſelon leurs differentes vocations, d'y joindre partout les réfléxions aux ſentimens, & d'y preſenter toûjours les gran-

des Vérités du salut, de maniere qu'en portant la lumiere dans l'esprit, elles portassent aussi l'onction dans le cœur.

On trouvera donc ici pour chaque jour deux sujets de méditations, le premier tiré de l'Epître, & le second de l'Evangile. Chaque Méditation est suivie d'une Priere ou Elévation, qui loin d'être remplie de simples effusions de cœur multipliées à l'infini, & qui n'appuyent sur rien, presente au contraire les grandes Vérités de la Religion, les maximes les plus solides de la morale & les régles necessaires pour se sanctifier dans tous les états.

Il ne nous reste plus, pour achever de donner quelque idée d'un Ouvrage qui, selon nous, ne sçauroit être trop connu, ni trop répandu, que de mettre ici tou au long une de ces instructions nous l'avons prise au hazard dar le sujet de méditation sur l'Epît de la seconde Semaine après l'Ep phan

phanie. L'Auteur, en ſuivant l'uſage où il eſt de mettre en tête de chaque Méditation un paſſage de l'Epître ou de l'Evangile, qu'il ſe propoſe de développer, prend pour Texte de celle dont il s'agit ici, ce paſſage de S. Paul: *Ayez tous les uns pour les autres une tendreſſe de freres, prevenez-vous par des déférences mutuelles*, & telles ſont les réfléxions qu'il fait à cette occaſion.

» Que les hommes (dit-il) s'ai-
» ment comme freres, ce n'eſt pas
» ſeulement un précepte de Reli-
» gion & un devoir preſcrit par
» l'Evangile, l'obligation leur en
» eſt marquée par la nature qui les
» a tous fait naître du même pere,
» & ils ne ſçauroient ſe regarder
» comme étrangers les uns pour
» les autres, ſans démentir leur
» origine commune. Qu'ils ſe pré-
» viennent par des déférences mu-
» tuelles, c'eſt un ſentiment qui
» vient en eux de la même ſource.
» Il eſt vrai, que la corruption du

» siécle où tout dégenere , a reduit
» ces déférences à des démonstra-
» tions de bienséance peu sinceres,
» à des respects aussi-tôt désavoüés
» que rendus ; mais on ne s'en dis-
» pense point , & il seroit hon-
» teux d'y manquer.

» Plus les Nations se sont civi-
» lisées, plus elles se sont rappro-
» chées des vrais principes de l'hu-
» manité ; plus elles portent loin
» ces sortes de politesses. On prend
» soin d'y former les enfans , on
» les leur fait regarder comme des
» devoirs ; & ce préjugé fait voir
» qu'elles ont leur source dans la
» nature. Ce n'est que la vérité
» que le mensonge cherche à con-
» trefaire. Les hommes n'affecte-
» roient point de respect les uns
» pour les autres , si quelque im-
» pression sécrette ne les y déter-
» minoit. Dieu qui les destinoit à
» la societé , leur imprima toutes
» les affections qui pouvoient con-
» tribuer à l'entretenir , les ten-
» dresses que donne la proximité

» du sang, les égards qu'on a pour
» ce qu'on estime; avec ces disposi-
» tions ils en ont moins de peine à
» se rendre au besoin des services
» mutuels; l'amour & le respect en
» sont les plus puissans motifs.

» L'Apôtre a donc raison de re-
» cueillir ces deux sentimens dans
» le cœur des Chrétiens. Toute la
» Religion ne tend qu'à rétablir
» en nous ce qui s'y étoit déréglé
» par la nature, qu'a rappeller nos
» mœurs à leurs premiers princi-
» pes, & qu'à ranimer nos ac-
» tions par leurs véritables motifs.
» Apprenons donc à nous aimer
» comme des freres, à concevoir
» les uns pour les autres une affec-
» tion respectueuse: rendons à la
» politesse du monde toute la sin-
» cérité des sentimens qui doit en
» être le principe & en faire le mé-
» rite. Ne faisons point un com-
» merce d'imposture des témoigna-
» ges d'une estime & d'une amitié
» réciproque; & pour nous révé-
» rer sincerement, accoûtumons-

» nous à nous considerer dans un
» autre ordre que celui de la natu-
» re. Songeons que du côté de la
» grace & de la vertu, qui fait la
» vraye supériorité des hommes, il
» n'est rien peut-être qui ne soit au
» dessus de nous. Après cette mé-
ditation vient la priere suivante.

» Ce sont-là, mon Dieu, des
» secrets de votre Sagesse & les
» effets de votre bonté pour nous,
» dans les devoirs que vous nous
» faites : vous mettez dans nos
» penchans mêmes les principes
» de ces devoirs, afin qu'il nous
» en coûte moins. Reformez donc
» en moi, Seigneur, ces heureux
» penchans par votre grace, dont
» le grand effet fut toûjours la cha-
» rité ; c'est tout ce qu'il me faut
» pour être fidelle à votre Loi. Que
» ne serois-je point prêt à faire
» pour ceux avec qui vous m'avez
» uni par les liens de la societé, si
» je sentois pour eux toute l'affec-
» tion qu'on a pour des freres, &
» tout le respect qu'on doit à ses

» Supérieurs. Faites que je me les
» represente sans cesse sous cette
» double vûë, & que je n'oublie
» jamais que je suis à vos yeux le
» moindre de tous mes freres.

A la suite de ces Méditations l'Auteur a cru devoir placer des réfléxions & des élévations pour chaque jour de l'Octave du S. Sacrement; il avertit, qu'elles ne sont que l'abrégé de celles qui se trouvent dans un excellent Ouvrage qui parut à Avignon en 1700, avec l'approbation des Superieurs ; il nous apprend qu'il est de M. de Pontevez, Chanoine d'Avignon, & ci-devant de la Congregation de la Mission.

On pourra se servir utilement de ces réfléxions, non-seulement pour s'occuper saintement pendant les jours de cette Octave, & dans les autres tems où le S. Sacrement est exposé à la vénération des Fidelles, mais encore pour se disposer à la Communion & pour se conserver dans les graces qu'on y a reçûës.

Dans la vûë de seconder la pieté des Fidelles dans les jours consacrés à honorer quelque Mistere de JESUS-CHRIST ou de la Vierge, ou à célébrer la mémoire des Saints, dont le culte est généralement observé dans l'Eglise, on a fait dans le VIme Tome sur les Epîtres & Evangiles de ces Fêtes, la même chose qu'on a faite pour les Epîtres & Evangiles qui se lisent à la Messe dans le cours de l'année. Mais comme on a supposé que les personnes de pieté ne manquent guéres à s'édifier par la lecture de la Vie des Saints, on ne s'est point attaché ici à en rapporter les principales Circonstances; mais sans les perdre pourtant de vûë, quand on y a été déterminé par le Texte de l'Epître ou de l'Evangile que l'Eglise fait lire en célébrant leurs Fêtes; on s'est toûjours attaché, comme dans les autres jours, aux vérités de morale que ce Texte peut fournir.

Enfin pour ne rien omettre de

ce qui peut répondre aux desirs des personnes qui font leur occupation de la priere & des exercices de pieté, on a rassemblé à la fin de l'Ouvrage 30 lectures de pieté pour chaque jour du mois. Elles ont été composées en faveur d'un homme de grande naissance, qui après avoir long-tems vécu dans toutes les illusions du monde, ouvrit enfin les yeux & se donna solidement à Dieu. Les réflexions dont ces lectures sont remplies, entrent si naturellement dans le plan & la méthode de cet Ouvrage, qu'on a cru devoir les faire imprimer ici d'après un manuscrit original. Quoique cet Ecrit n'ait été fait, comme on l'a dit, que pour une personne d'un rang distingué, on nous assure que les differentes matieres qui y sont traitées, regardent toutes les conditions, & conviennent par proportion à toutes les personnes converties, qui veulent marcher dans les voyes d'une vie nouvelle.

Nous n'en dirons pas davantage

ſur cet Ouvrage, nous ne pouvons cependant nous diſpenſer d'ajoûter ici, que l'Auteur y montre partout une grande connoiſſance de la Religion & du cœur humain, qu'il nous a paru écrit avec autant d'onction que de lumiere, & qu'on peut le regarder comme un Corps complet d'Inſtructions auſſi propres à entretenir la pieté dans le cœur des Fidelles qu'à la faire aimer & reſpecter de tous les hommes.

MEMORIE SOPRA LA FISICA e Hiſtoria Naturale di diverſi Valentuomini, &c.

C'eſt-à-dire : *Mémoire ſur la Phyſique & ſur l'Hiſtoire Naturelle de differens Auteurs diſtingués. Tome I. pp* 322. *Tome II. pp.* 396. A Lucques, chez *Joſeph-Maria Antonetti.* 1743. vol. *in*-12.

LES Sçavans qui nous preſentent aujourd'hui ce Recueil s'engagent de n'y faire entrer, que des Pieces dignes de l'attention du

public, ſoit par la nouveauté des ſujets, ſoit par la maniere dont ils ſont traités. Ils reconnoiſſent que la République des Lettres n'eſt déja que trop ſurchargée de Livres inutiles, & que c'eſt avec raiſon qu'un homme d'eſprit diſoit, que la plûpart de ceux qui en publient aujourd'hui, donnent plûtôt de nouveaux titres que de nouveaux Ouvrages, & ne font que nous offrir ſous differens aſpects des choſes, qui ſont au fonds les mêmes.

Pour éviter cet inconvénient, les Editeurs de ce Recueil ſe propoſent de n'y donner place, qu'aux ſeuls Mémoires, qui peuvent ſervir à éclaircir la Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle, & dont les Auteurs ont conſacré la plus grande partie de leur vie à une étude ſi agréable & ſi utile. Comme il eſt impoſſible de s'appliquer à tout & d'y réuſſir également, on ne doit pas être ſurpris, diſent-ils, que tant de *Miſcellanées* qu'on a pu-

bliés depuis quelque tems, ayent été reçus si peu favorablement du public, par la seule raison qu'ils sont remplis de matieres trop générales & trop differentes.

Ainsi laissant à d'autres la gloire d'embrasser un plus vaste champ & sur-tout ce qui regarde les Belles Lettres, ils se bornent précisément à la Physique moderne & à l'Histoire Naturelle. Leur but est de rassembler ici les meilleures Pieces en ce genre qui courent de main en main dans le monde sçavant. Les habiles gens pourront encore profiter de ce Recueil, pour faire part au public de leurs découvertes, ce qui n'empêchera pas nos Editeurs d'y faire paroître de nouveau des Mémoires, qui ayant été imprimés en feuilles volantes, sont devenus très-rares, ou qui se trouvant confondus dans une suite de gros Volumes, y sont oubliés, & presque perdus pour le public.

Le corps humain faisant une partie considerable du regne de la

nature, ils se croyent obligés, pour suivre leur projet, de remplir ce Recueil de differens Ouvrages d'Anatomie, de Medecine, & de Chirurgie; ils prient ceux qui font profession de ces Sciences, de vouloir bien leur communiquer ce qu'ils écriront de plus curieux & de plus singulier en ce genre. Ils assurent cependant que tout ce qui aura rapport à l'Histoire Naturelle sera également bien reçu; que leur dessein n'est point de marquer aucune prédilection pour certaines parties de la Physique préférablement à d'autres, mais de rassembler dans cette Collection généralement toutes les matieres qui peuvent former un corps complet de Physique.

Ils ne s'engagent point de donner le Tome suivant dans un certain tems marqué. L'expérience a fait voir, que les Auteurs de semblables Recueils, pour tenir leur parole, ne les ont que trop souvent remplis de Dissertations peu

dignes de l'attention du public. Pour eux ils attendent à publier le second Volume qu'ils ayent un nombre de Pieces, qui leur paroissent dignes de marcher à la suite de celles, qu'ils donnent aujourd'hui.

Ces Pièces sont au nombre de douze, & par conséquent en trop grand nombre, pour qu'il nous soit possible d'en donner un Extrait suivi; la premiere contient des Observations anatomiques par M. le Docteur Pierre Tabarrani: elles ont été lûës dans la célébre Académie de l'*Institut* de Bologne, & depuis il les a augmentées & enrichies de notes. On nous assure que differens Ouvrages qu'il a donnés au public, & qui ont eu l'approbation de tous ceux qui aiment la Philosophie moderne, prouvent qu'il n'est pas moins versé dans ce qui regarde la Medecine & l'Anatomie que dans la Physique. Quoique par modestie, ou par quelque autre motif, il ait refusé de met-

tre son nom à ces Observations ; les Sçavans n'ignorent pas cependant qu'il en est l'Auteur.

La premiere partie de ces Observations en contient deux, l'une sur les fractures des vertébres, & l'autre sur un faux aneuvrisme. Il a renfermé dans la seconde partie quelques découvertes anatomiques, qu'il croit avoir faites avec la description de differentes parties du corps humain, dont, selon lui, la plûpart des Anatomistes qui l'avoient précédé, avoient parlé avec peu d'exactitude, ou du moins avoient ignoré l'usage. Il y cite avec éloge plusieurs de nos François qui ont écrit sur ces matieres, comme Mrs du Verney, Verduc, Hunauld, Petit, Winslow, de la Motte, &c. Ces Observations sont pour la plûpart trop courtes & en trop grand nombre, pour qu'il soit possible de les détailler. Elles nous ont paru être le fruit de beaucoup d'expérience & d'une grande sagacité d'esprit.

La seconde Piece nous o[illegible] résolution d'un Problême d[illegible] chanique sur l'attraction, [illegible] Bernoulli l'ayant proposé co[illegible] très-difficile à resoudre, M[illegible] Montigny de l'Académie des Sc[illegible] ces pendant le séjour qu'il fit à [illegible] me dans le tems du dernier Co[illegible] clave, le communiqua aux Pe[illegible] Jacquier & le Seur; ceux-ci l'aïan[illegible] depuis donné au P. Roger-Josep[illegible] Boscovich Jesuite, ce Sçavant déja célébre par plusieurs Dissertations Astronomiques, Méchaniques & Géométriques qu'il a faites lorsqu'il étoit Professeur de Mathématiques dans le Collége Romain, se fit un plaisir de travailler sur ce Problême dont voici l'exposé.

» Etant donnée une quantité de » matiere, dont toutes les parties » attirent, suivant une loi quel» conque, trouver la forme, qu'il » faut lui donner pour qu'elle atti» re le plus qu'il est possible un » corpuscule placé à volonté.

Le Pere Boscovich en donne ici

deux ſolutions, l'une faite par une Analyſe purement géométrique, ſans y faire aucun uſage du calcul intégral, & l'autre où il a emploïé ce calcul, & il prétend, comme il aſſure l'avoir éprouvé dans cette occaſion, que ces ſortes de Problêmes ſe réſolvent quelquefois plus élegamment & plus facilement par l'uſage de la Géométrie que par celui du calcul intégral, qui demande beaucoup plus de tems & d'appareil. Ces deux Pieces ſont en Latin.

La ſuivante, qui eſt la troiſiéme, eſt un Diſcours Italien prononcé dans l'Académie des *Arcadi* par le P. Abbé D. Diego de Revillas. Il s'y agit de la plus ou moins grande pétrification des coquilles, ou des corps marins qui ſe trouvent ſur les montagnes. Elle eſt remplie de beaucoup d'érudition, d'aménité & d'une grande connoiſſance de l'Hiſtoire Naturelle.

On trouve enſuite deux Diſſertations du Docteur François-Marie

Mazzuoli, Professeur de Philosophie & de Medecine à Sienne. La premiere qui est en Latin traite de la nature des coraux & de leur véritable usage dans la Medecine. M. Mazzuoli y examine la question qu'il dit être encore indécise parmi les Naturalistes, sçavoir si on doit ranger les coraux dans le genre des végétaux ou dans celui des fossiles, ou les regarder, pour ainsi dire, comme des amphibies, qui participent de l'un & de l'autre; il se déclare pour le sentiment de ceux qui les regardent comme des minéraux, & définit le corail » un com-
» posé du suc lapidifique du genre
» des minéraux, formé en concré-
» tion au fonds de la mer, & qui
» par l'apposition d'une nouvelle
» substance, vient à prendre la
» forme d'un arbrisseau. Il confirme ce sentiment par differentes expériences qu'il a faites sur la maniere, dont il prétend, que se sont formées les differentes concrétions & pétrifications qu'il a observées

en plusieurs endroits de l'Italie, & répond aux objections de ceux qui rangent les coraux dans le regne végétal.

Quant à l'usage dont ils peuvent être en Medecine, sans entrer dans un long détail sur les vertus des prétenduës teintures, que des imposteurs ou des ignorans se vantent d'en tirer, il soûtient qu'on doit ranger les coraux dans la classe des absorbans, comme les yeux d'Ecrevisses & presque tous les Testacées, & qu'ils peuvent être d'une grande utilité dans toutes les maladies, qui viennent de l'excès de l'acide dans l'estomac & les autres premieres voyes.

L'autre Dissertation qui est en forme de Lettre écrite en Italien est adressée à M. Pierre-Antoine Micheli Botaniste du Grand Duc, il y est question de l'origine des champignons. L'Auteur y montre qu'ils sont du genre des plantes, qu'ils viennent de semence, & apport plusieurs expériences, qui le

prouvent inconteſtablement.

Les 6me & 7me Pieces qui viennent enſuite ſont encore en Latin. La premiere eſt une Lettre du Docteur Jean-Philippe Breynius de Dantzic, également diſtingué par ſes propres Ouvrages & par les Remarques dont il a enrichi ceux de ſon pere. Cette Lettre eſt addreſſée au Docteur Jean Bianchi d'Arimini, connu parmi les Sçavans ſous le nom de *Jano Planco*, nom qu'il prend quand il ſe montre au public comme Auteur. On y a joint la réponſe de ce dernier. Ces deux Pieces nous ont paru remplies de découvertes très-curieuſes ſur pluſieurs coquillages, qui n'étoient encore connus que très-imparfaitement, & entr'autres ſur les cornes d'Hammon, & les Nautiles.

La 8me Piece eſt l'Extrait de diverſes Lettres qui ont été écrites en Italien par le même M. Bianchi à l'occaſion d'un Phénoméne très-ſingulier arrivé en 1736 près d'Ari-

mini. Tel eſt ce Phénoméne. Un Boucher ayant tué un bœuf qui languiſſoit depuis trois mois d'une bleſſure qu'il avoit à la cuiſſe, au premier coup de couteau qu'il donna dans le ventricule de ce bœuf, il en vit tout d'un coup ſortir une grande flamme bleuë & très-vive, qui lui brûla incontinent le poil des ſoucils & des bras, & qu'on ne put éteindre qu'avec de l'eau.

M. Bianchi en écrivit à M. le Docteur Joſeph Monti de l'Inſtitut de Bologne, & le pria de conſulter cette Académie ſur un fait ſi extraordinaire. Il ajoûta en même tems qu'il laiſſoit à d'autres à examiner, ſi on ne pouvoit point attribuer l'éruption de cette flamme à la fievre & à la ſoif brûlante du bœuf, qui auroient enflammé le foin qui reſtoit encore dans ſon ventricule, comme il arrive ſouvent au foin de prendre en feu, lorſqu'on le ſerre humide & avant qu'il ſoit parfaitement ſec, ou ſi la bile & les autres ſucs de l'animal

exaltés par la fievre, & par la violence de ce qu'il avoit souffert dans le moment qu'on l'avoit tué, n'avoient point pû causer une fermentation assez forte, pour allumer les liqueurs de l'animal, comme il arrive à l'esprit de vin, à la poudre & autres choses combustibles.

M. Monti, avant que de proposer la chose à l'Académie de Bologne, crut devoir s'éclaircir davantage sur la vérité du fait; M. Bianchi lui répondit, qu'il le tenoit du Caissier de la Boucherie du lieu même où il étoit arrivé, & que cet homme qui d'ailleurs ne manquoit pas d'esprit, avoit outre cela quelque teinture de Chirurgie; que sans parler de cette Dame de Césene, dont nos Journaux ont fait mention, & qu'on trouva brûlée jusqu'aux os dans sa chambre par un feu, qu'on supposoit s'être allumé dans son corps même, le fait en question n'étoit point absolument impossible, & que plusieurs Auteurs parlent de gens yvres qui ont vomi des flammes.

Et ſur ce que M. Monti, après s'être enfin déterminé à conſulter l'Académie de Bologne ſur ce prodige, avoit mandé à notre Auteur, que ſes Confreres avoient peine à y ajoûter foi, M. Bianchi le renvoye à un Livre imprimé à Paris *in*-4°. en 1672. ſous le titre de *Miſcellanea Medico - Phyſica Academiæ Naturæ Curioſorum Germaniæ*, dans lequel on trouve la maniere de faire ſortir de la flamme du ventricule, & où cette invention eſt attribuée à un certain Docteur André Volpari de Bologne. M. Bianchi ajoûte, que dans les notes ſur cette obſervation, on raconte diverſes Hiſtoires de flammes ſorties du corps des animaux.

La 9me Piece eſt une Traduction en Italien d'un Mémoire compoſé en François par M. de Sauvages ſur les vers à ſoye. On y donne la maniere de faire éclorre promptement & ſurement les œufs de ces précieux Inſectes, celle de les nourrir, des remarques ſur la cul-

ture des Muriers qui sont, comme on sçait, la seule nourriture qui leur soit convenable, le moyen de les préserver ou de les guerir des maladies ausquelles ils sont sujets, & sur-tout d'en tirer le plus de soye & de la meilleure espéce qu'il est possible. Il est à observer, que les diverses méthodes, dont il est parlé dans ce Mémoire, ont été mises en pratique dans les environs d'Alais, & qu'il faudroit y faire quelques changemens, selon qu'on voudroit s'en servir dans un Pays plus ou moins chaud.

Quoique les Editeurs soient dans le dessein de donner toûjours en François même les Ouvrages en cette Langue, qu'ils feront entrer dans ce Recueil, cependant comme ce Mémoire leur a paru d'une grande utilité, & que le plus grand nombre de ceux qui s'appliquent à la culture des vers à soye, n'entend point la Langue Françoise, ils ont jugé à propos d'en donner ici une Traduction

Italienne, que le célébre M. Leprotti Medecin du Pape en a fait faire.

La 10[me] Piece, qui eſt encore en Italien, renferme des Obſervations faites par M. Chriſtophle Martin de Saxe-Gotha ſur les œufs d'une nouvelle eſpéce de punaiſe de bois non aîlée. La ſtructure des œufs de cet Inſecte a cela de particulier, qu'ils ont à leur partie ſupérieure un couvercle, qui eſt attaché par une eſpéce de charniere, & qui s'ouvre dans le moment que l'Inſecte vient à éclorre. On trouve ici une exacte deſcription, tant des œufs de cet Inſecte, que de l'Inſecte même, que l'Auteur a fait deſſiner; il pretend que nos plus ſçavans Naturaliſtes, & même M. de Réaumur, à qui M. Martin rend tout l'hommage qui lui eſt dû, n'avoient point encore fait mention de cette eſpéce de Punaiſe.

La 11[me] Piece eſt un Diſcours en François, concernant les differens changemens qui arrivent à la circulation du ſang du fœtus, renfer-

mé dans le ſein de ſa mere par M. Rouhault, Chirurgien du Roi de Sardaigne, Profeſſeur dans l'Univerſité Royale de Turin, Chirurgien Juré de Paris, de l'Académie Royale des Sciences.

M. Rouhault perſuadé que la maniere dont ſe fait la circulation du ſang dans le fœtus n'eſt demeurée juſqu'à preſent fort obſcure, & fort douteuſe, que parce qu'on s'eſt attaché à conſiderer ſimplement le trou ovale, le canal de communication, les oreillettes & les ventricules du cœur, ſans faire attention aux changemens qui leur arrivent, & particulierement à l'aorte inférieure, commence par donner une deſcription exacte du paſſage du ſang dans les ſacs, les ventricules, les oreillettes du cœur, &c. d'où il ſe croit en droit de conclurre, que dans le fœtus le ſang du ſac de l'oreillette gauche, paſſe par le trou ovale, dans le ſac de l'oreillette droite, dans le tems de leur diaſtole, & que le ſang de l'oreillette gauche

gauche passant dans celui de l'oreillette droite par la force qui lui a été communiquée par la contraction du ventricule gauche, cette même force doit contribuer non-seulement à dilater le sac de l'oreillette droite, mais encore aider en appuyant sur les valvules *Triglochines* le ventricule droit à lancer avec plus de force le sang dans l'artere pulmonaire.

Enfin dans la 12me & derniere Piece de ce Recueil qui est en Italien, on détermine la mesure de la vîtesse & du tems dans lequel une certaine quantité d'eau donnée d'un lac ou de tel reservoir quelconque, sort par une coupure libre & latérale du même lac. Ce petit Ouvrage est du Seigneur Thomas Narducci, Noble Lucquois, dont le nom est, dit-on, assez connu par les Ouvrages de Mathématique qu'il a déja donnés au public & principalement sur le mouvement des eaux courantes.

L'Auteur, pour établir sa doc-

trine sur de solides fondemens, & pour la rendre en même tems plus sensible, y procede par une suite de problêmes, qui sont au nombre de sept, & qui embrassent toutes les questions qu'on peut faire par rapport à la matiere qu'il a entrepris de traiter.

Nous croyons que cette Notice, toute abrégée qu'elle est, suffira pour faire sentir le mérite de ce Recueil. Nous ne manquerons pas de donner celle du Volume suivant dans le prochain Journal.

NOUVELLES LITTERAIRES,

ITALIE.

DE ROME.

LES Freres Pagliarini, Imprimeurs-Libraires de cette Ville, vont donner avec des remarques une Edition complette de tous les Ouvrages du Cardinal Joseph-Marie Tommasi. Ce grand Recueil, dont les parties étoient dispersées, & dont quelques-unes

étoient rares, formera 12 Volumes *in*-4°. les trois premiers paroîtront dans le courant de l'année 1746.

La nouvelle Edition du Martyrologe d'Adon, paroît depuis peu imprimée chez les mêmes Libraires, avec des augmentations, en deux vol. *in-fol.* en voici le titre: *Martyrologium Adonis Archiepiscopi Viennensis ab Heriberto Rosweido Societatis Jesu Theologo jam pridem ad Mss. exemplaria recensitum.* Nunc ope codicum Bibliothecæ Vaticanæ recognitum, & adnotationibus illustratum, *opera & studio Dominici Georgii Sanctissimi D. Nostri Benedicti XIV. P. M. ab intimo Sacello. Accessere Martyrologia & Kalendaria aliquot ex Vaticana & aliis Bibliothecis eruta, nunc primùm in lucem edita.* Pars I. & II. Romæ, ex Typographiâ Palladis excudebant Nicolaus & Marcus Palearini, &c. 1745. *in-fol.* 2. vol.

Les mêmes Libraires ont achevé, & débiteront incessamment le

quatriéme Volume de l'Ouvrage de M. Bianchi *della Potestà della Chiesa*. 1746. *in*-4°.

Ils vont aussi imprimer les Lettres d'Innocent III. qui ne se trouvent point dans l'Edition que M. Baluze a donnée des Décrétales de ce Pape. Ce Supplément sera en deux Volumes *in fol.* On doit sçavoir gré à l'Editeur de ce qu'il donne ces Lettres par forme de Supplément plûtôt qu'une nouvelle Edition de toutes les Lettres de ce Pape, dans laquelle il auroit refondu celle de Baluze. Cet exemple mérite bien d'être suivi.

DE SANSEVERINO.

On a publié ici un Programme pour donner avis au public que le Sr Marquis Antoine Belluccio va donner au public par Souscription un Ouvrage dans lequel il entreprend d'expliquer la Philosophie moderne par une méthode nouvelle & à la portée des Dames. Cet Ouvrage a pour titre : *Filosofia per le Dame, esposta tutta in Sonetti, e*

ſpiegata con tanti diſcorſi familiari ad una Dama erudita in una virtuoſa villeggiatura. Le premier Volume qui paroîtra dans peu de tems, roulera ſur la création de la terre, des plantes, des animaux irraiſonnables & de l'homme même, expliquée par un Syſtême nouveau; il contiendra 440 pag. *in*-4°. imprimées en beaux caractéres & ſur de bon papier. On ſouſcrira ici & à Florence chez Antoine-Sebaſtien Brazzini juſqu'à la fin du mois de Mars prochain. Le prix de l'Ouvrage pour les Aſſociés ſera de 12 *paoli* par Volume (6. liv. 6 ſ. environ monnoye de France).

D'AVIGNON.

Diſſertatio de febre non humorali, ac de febre hectica, quam propugnabit Simon Petrus Rouveyre Dozon, Valentinus apud Delphinates Artium Liberalium Magiſter, in Auguſtiſſimo Monſpelienſis Apollinis Fano, menſ. Decembri 1745. ad primam Apollinarem lauream conſequendam. Præſide R. D. Ant. Fi-

zes Reg. Consil.... nec non in alma Monspeliensium Medicorum Academia Chimiæ Professore, &c. Avenione, Typis Francisci Girard, in Platea S. Desiderii. 1745. *in*-8°.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A. Millar Imprimeur-Libraire dans le Strand, a publié depuis peu une nouvelle Edition de l'Ouvrage de M. Baxter, intitulé: *An inquiry in to the Nature of the human soul, wherein the immateriality of the soul is evinced from the principles of reason, and Philosophy*, &c. c'est-à-dire: *Recherche sur la Nature de l'Ame humaine, ou son immaterialité est démontrée par les principes de la raison & de la Philosophie.* A quoi on a ajoûté une Table des matieres. Londres, 1745. *in*-8°. 2. vol.

HOLLANDE.

DE LA HAYE.

Mémoires de M. l'Abbé Montgon. La Haye, chez Duhamel, 1745. *in*-8°. 2. vol. ces deux Vo-

mes qui comprennent ce que l'Auteur appelle la premiere partie de ſes Mémoires, commencent en 1724. & vont juſqu'en 1726.

Eman. Swedenborgii Soc. Reg. Maj. Regnique Sueciæ Collegii metallici Aſſeſſoris Regnum animale Anatomice, Phyſice, & Philoſophice perluſtratum; in tres part. diſtribut. Prima de viſceribus abdominis, ſeu de organis regionis inferioris agit; ſecunda de viſceribus Thoracis, ſeu de organis regionis ſuperioris agit. Hagæ-Comitum, apud Hadrianum Blivenburgium. 1744. *Tertia de cute, ſenſu tactûs, & guſtûs, & de formis organicis in genere agit.* Londini, 1745. *in-4°.* les trois parties forment enſemble trois Volumes qu'on peut mettre en deux.

Cet Ouvrage ſe trouve à Paris, chez Guill. Cavelier pere, Libraire, ruë ſaint Jacques, au Lis d'or.

Recueil de Piéces pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire de Louis XI. par

M. Duclos de l'Académie Royale des Belles-Lettres, chez Jean Neaulme 1746. ce Volume est imprimé dans la même forme que l'Histoire.

On le trouve à Paris, chez les freres Guerin, Libraires, ruë saint Jacques, & chez plusieurs autres Libraires de la même Ville.

DE LEYDE.

Samuel Luchtmans Imprimeur-Libraire de l'Université de Leide, vient de mettre au jour le premier Volume du Lexicon d'Hesychius. Comme le titre de cette nouvelle Edition fait connoître en général le plan de l'Ouvrage & le travail de l'Editeur, en attendant qu'on en rende un compte plus détaillé, voici ce titre en entier: Ησυχιυ Λεξικον. *Hesychii Lexicon cum notis doctorum Virorum integris, vel Editis antehac, nunc auctis & emendatis Had. Junii, Henr. Stephani, Josephi Scaligeri, Claud. Salmasii, Jacobi Palmerii, Franc. Guyeti, Godefr. Sopingii, Jo. Fungeri, Jo.*

Coccеii, *Jo. Fred. Gronovii*, *Jo. Caspar. Suiceri*, *Tanaquil. Fabri*, *Corn. Schrevelii*, *Ed. Bernardi*, *&c. vel ineditis Henr. Valesii*, *Dan. Heinsii*, *Phil. Jac. Manssaci*, *Thom. Brunonis*, *Isaaci Vossii*, *Jo. Viti Pergeri*, *Thom. Munkeri*, *Marc. Meibomii*, *Jo. Verweii*, *&c. imprimis Ludolphi Kusteri*, *Tiber. Hemsterhusii*, *Jo. Christ. Biel. &c. præter selectas Jo. Jensii*, *Dan. Wilhel. Trilleri*, *Georg. d'Arnaud*, *Frid. Lud. Abresch*, *Rich. Bentleii*, *Lamberti Bos*; *ex autographis partim recensuit*, *nunc primum edidit*, *suasque animadversiones perpetuas adjecit Joannes Alberti Theol. Doct. & Prof. ord. in Academia Lugduno-Batava*, *cum ejusdem prolegomenis*, *& apparatu hesychiano.* Lugduni Batavorum, apud Sam. Luchtmans & filium Academiæ Typographos, 1746. *in fol.*

Le même Libraire a publié en même tems un Programme dans lequel, en annonçant au public qu'il a mis en vente ce premier

Volume, & que l'Editeur continue à travailler au second, il ajoûte que l'Ouvrage entier sera imprimé sur du papier encore plus beau, que celui du Programme, en caracteres neufs, tant pour le texte qui est tout Grec, que pour les Remarques; que le Volume qui paroît, contient 253. feuilles d'impression, dont le prix est de 20. florins d'Hollande, 42 livres environ monnoye de France; que néanmoins ceux qui se le procureront dans le courant de l'année 1746, auront 2 florins de bénéfice sur le prix du second Volume. On en a tiré quelques exemplaires en grand papier qui couteront 30. florins. Ceux qui en feront l'emplette pendant la même année 1746. auront pareillement trois florins sur le prix du second Volume en même papier.

FRANCE.

DE BLOIS.

On a publié en cette Ville un Ouvrage, dans lequel on trouve-

ra assemblées les loix qui regardent le commerce, il est intitulé : *Instruction des Négocians, tirée des Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts, & des usages reçus.* Chez Philbert-Joseph Masson, 1744. *in*-12. 2. partie.

DE ROUEN.

Abraham Viret, Libraire de cette Ville, près saint Martin sur Renelle, vient de publier une nouvelle Edition des *Coûtumes du pays & Duché de Normandie, anciens ressorts, & enclaves d'icelui, augmentées de plusieurs Edits, Déclarations, Arrêts & nouveaux reglemens, tant du Conseil que de la Cour, jusqu'à présent* ; & en outre les articles rectifiés par les textes d'Aviron & de Berault ; avec des Extraits-Sommaires des Edits, Déclarations, Arrêts, Mandemens, Ordonnances concernans les differens droits des Curés, mariages & inhumations ; & une table des matieres, non-seulement pour la Coûtume & articles pla-

cités, mais pour les differens Arrêts, Edits, Déclarations & Reglemens qui se trouvent à la fin de cette Edition, 1746. *in*-24.

DE PARIS.

Le sixiéme Tome de l'*Histoire du Théatre François depuis son origine jusqu'à présent*, paroît depuis peu, chez G. le Mercier, ruë saint Jacques au Livre d'or, & chez Saillant, ruë saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1746. *in*-12.

On imprime actuellement chez Jean Mariette, rue saint Jacques aux Colonnes d'Hercules, le Livre intitulé: *Le Chirurgien Dentiste*; ou Traité des Dents, des alvéoles, des gencives, &c. nouvelle Fdition, par le sieur Fauchard, *in*-12. 2. vol. La premiere Edition de cet Ouvrage qui parut en 1728. & dont on rendit compte dans ce Journal au mois de Decembre de la même année, a été reçuë favorablement du public, les corrections & les aug-

mentations qu'on a faites à celle qui va paroître, en font eſperer encore plus de ſuccès.

Le ſieur Fauchard continue de pratiquer à la ſatisfaction du public les principes qu'il enſeigne dans ſon Traité, il diſtribue ſes opiats, poudres, & éponges fines, propres à entretenir les gencives & les dents. Il débite auſſi des eaux très-utiles contre les maladies de la bouche, les affections ſcorbutiques des gencives, &c. il demeure rue de la Comédie Françoiſe.

Le Dictionnaire Hébreu & Caldaïque, commencé depuis longtems par le Pere Guarin Benedictin de la Congrégation de ſaint Maur, & achevé par quelques-uns de ſes Confreres, vient de paroître. En attendant qu'on en rende compte dans ce Journal, nous en donnerons le titre : *Lexicon Hebraïcum & Chaldaïco-Biblicum, in quo non ſolum voces primigeniæ, ſeu radicales, verum etiam derivatæ,*

cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur; & latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenus prodierunt, vocabularia Hebraïca & Chaldaïca, præmittuntur græca quas suppeditant lxx. interpretum translatio, & quæ supersunt Aquilæ, Symmachi, Theodotionis v. vj. & vij. Editionum fragmenta. Accedunt nomina propria virorum, Mulierum, Idolorum Populorum Regionum, Urbium, Montium, Fluviorum, &c. cum præcipuis eorum etymologiis. Autore D. Petro Guarin Presbyt. & Monacho ord. S. Bened. è Congreg. S. Mauri. Typis Jacobi Francisci Collombat Regis Christ. Typogr. ordinar. &c. via Jacobæa, 1746. *in*-4°. 2. vol.

Jacques Clousier, Libraire, rue S. Jacques à l'Ecu de France, a imprimé cinq Comédies de M. de Boissy, connu par beaucoup d'ouvrages de ce genre, représentées avec succès sur les Théatres des Comédies Françoise & Italienne.

La premiere a pour titre : *le Médecin par Occasion*, en vers & en cinq Actes.

La seconde : *Pamela en France*, ou : *la vertu mieux éprouvée*, en vers, & en trois Actes.

La troiſiéme : *la Folie du jour*, en vers & en un Acte.

La quatriéme : *le Sage Etourdi*, en vers & en trois Actes.

La cinquiéme : *la Fête d'Auteüil*, ou : *la fauſſe mépriſe*, en vers & en trois Actes.

De ces cinq Piéces, il n'y a que la ſeconde qui ait été repréſentée au Théatre Italien ; les autres l'ont été au François.

Le même Libraire a auſſi imprimé *Alzaïde* Tragedie par M. de Linant, dont les talents pour la poëſie ont été couronnés par l'Académie Françoiſe.

Le ſieur le Rouge Imprimeur-Géographe du Roi, a donné au public depuis peu, les Cartes Géographiques ſuivantes : *Nouvelle Carte d'Ecoſſe*, traduite ſur celle

de Bowles, faites à Londres en 1731. par le sieur le Rouge. Les Plans de Bruxelles, d'Anvers, de Malines & de Louvain. Les Plans de Sahai, de Czaslaw & de Shor en Boheme; & de celle de *Campo-Santo* en Italie.

Quinti Horatii Flacci carmina nitori suo restituta. Accurante Steph. Andr. Philippe sumptibus Ant. Urbani Coutelier, 1746. *in*-12. cette Edition des œuvres d'Horace est très-bien exécutée; elle est encore ornée, ainsi que celle de Virgile du même Libraire, de vignetes, de culs-de-lampe, & autres ornemens en taille-douce, & du portrait d'Horace, tiré d'après une Médaille de bronze du Cabinet de Fulvius Ursinus.

Me. Jean-Baptiste Furgoles Avocat au Parlement de Toulouse, vient de donner le second Volume de son *Traité des Testamens, Codiciles, donations à cause de mort, & autres dispositions de derniere volonté*, suivant les principes

& les décisions du Droit Romain, les Ordonnances, les Coûtumes, & les maximes du Royaume, tant des pays de Droit Ecrit que Coûtumier, & la Jurisprudence des Arrêts. Chez Jean de Nully, Libraire au Palais, Grand'Salle, du côté de la Cour des Aydes, à l'Ecu de France & à la Palme, 1746. *in*-4°.

Il paroît tout récemment chez Theodore le Gras, Libraire au Palais, à l'L couronnée, une nouvelle Edition de *la Bibliothéque de Cour de Ville & de Campagne, contenant les bons mots de plusieurs Rois, Princes, Seigneurs de la Cour & autres personnes illustres.* Cette nouvelle Edition a été considerablement augmentée; on y trouve un choix des meilleures piéces de poësie des Poëtes célebres Latins & François, tant anciens que modernes; de pensées ingénieuses propres à orner l'esprit; d'anecdotes singulieres, & de remarques critiques sur diffe-

rens Ouvrages. On y trouve aussi un assemblage de traits naïfs, gascons & comiques; des traits d'histoire les plus curieux, & une collection exacte de bons mots, & d'apophthegmes des anciens, &c. 1746. *in*-12. 6. vol.

Rollin fils, Libraire, Quai des Augustins, a publié depuis peu un Programme pour donner avis au public, qu'il imprime actuellement une nouvelle Edition des *Mémoires de Messire Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, où l'on trouve l'Histoire des Rois de France Louis XI. & Charles VIII. revûë sur plusieurs Manuscrits du tems, enrichie de notes & de figures avec un Recueil de Traités, Lettres, Contrats & instructions utiles pour l'Histoire, & nécessaires pour l'étude du Droit public, & du Droit des gens, par Messieurs Godefroy, &c.* M. l'Abbé Langlet du Fresnoy, qui en est l'Editeur, a revû le texte sur les meilleurs manuscrits, & en particulier sur ceux

de la Bibliothéque du Roi, & de celle de ſaint Germain des Prés. Il marquera dans ſes notes les variantes qui lui ont paru les plus importantes ; & à l'égard du 7e & du 8e Livres, qui comprennent l'Hiſtoire de Charles VIII. pour leſquels, il n'avoit pas ce ſecours, il a conſulté les premieres Editions. Il joindra aux Obſervations Hiſtoriques de Mrs Godefroy ſes remarques particulieres, pour éclaircir pluſieurs événemens du Regne de Louis XI. & de Charles VIII. Il y en ajoûtera encore de Grammaticales en faveur de ceux qui n'entendroient pas certains termes peu communs de la Langue Françoiſe de ce ſiécle-là. Parmi les Pieces qu'il a choiſies pour ſervir de preuves, on en trouvera pluſieurs intereſſantes qui n'ont pas encore été données. L'Ouvrage ſera imprimé en caractéres & ſur du papier ſemblables à ceux du Programme, & les remarques ſeront en plus petit caractére, & placées au bas des pa-

ges. Le Libraire promet qu'il apportera tous ſes ſoins à l'exécution de cette Edition ; les deux premiers Volumes ſont imprimés, on peut les voir, & s'aſſurer par ſoimême, s'il tient parole. Le prix de la Souſcription eſt de 30 liv. pour le papier moyen, & de 40 liv. pour le grand papier. On en payera en ſouſcrivant 18 liv. ou 24 liv. ſelon la difference du papier. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront l'exemplaire à raiſon de 40 livres pour le petit papier, & de 50 pour le grand papier. Chaque Volume n'aura pas moins de 80 feuilles d'impreſſion. L'Edition ſera achevée & en état d'être délivrée aux Souſcripteurs ſur la fin de l'année 1746.



BIBLIOGRAPHIE,

OU

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL EST parlé dans les Journaux de l'Année 1745.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particulierement connoître.*

BIBLIA SACRA : INTERPRETES : CONCILIA.

BIBLIA Sacra, cum universis Francisci Vatabli & variorum Interpretum annotationibus, &c. Janvier, *pag.* 189.

* Nouvelle Traduction des Pseaumes de David, par Monseigneur l'Archevêque de Sens, avec une Instruction Pastorale de ce Prélat, Avril, 701.

Nouvelle Edition de la Bible Italienne, traduite par Jean Diodoti. Juillet, 1309.

Introductio in Prophetiam Joëlis ac explicatio ejusdem Prophetiæ. Juil. 1311.

Jo. Joachimi Schroederi Dissertatio Theologico-Philologica de Urim & Thymmim in Pontificis Hebræorum pectorali positis. Juil. 1314.

Notæ selectissimorum Commentariorum Judaïcorum in Psalmos Davidis, ex Collectione Hebraïca celeberrimi Viri D. Henric. Jac. Van-Bashuysen latinè redditæ à Conrado-Stephano Meintelio. Juil. 1322.

Specimina analytica in Epistolas Pauli quinque ratione ordinis temporis quo scriptæ sunt priores, &c. Juil. 1323.

Specimen analyticum in Epistolam Pauli ad Ephesios quæ ratione habita ordinis temporis quo singulæ ab Apostolo scriptæ sunt Epistolæ, est penultima. Juil. 1324.

Nouvelle Edition de la grande Bible de Sacy. Juil. 1328.

La Bible gravée d'après Raphaël & autres grands Maîtres en 525 planches, par le Sieur de Marne. Aoust, 1521.

Treni o Lamentazioni di Geremia, tradotti in Elegia Latina, e Toſcana — il Cantico di Salomone tradotto in verſi Anacreontici latini — i ſette Salmi Penitenziali, con alcuni altri tradotti in verſo Toſcano, e il Cantico di Moſe in Toſcano e Latino. Sept. 1703.

Diſſertatio de poſtremo Concilii Vernenſis Canone quam habuit in ſtudiorum inſtauratione Petrus Buſenellus. Sept. 1703.

La Ste Bible, *ou* le Vieux & le Nouveau Teſtament, avec un Commentaire Litteral composé de notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois. Octob. 1895.

PATRES : THEOLOGI : ASCETICI : LITURGICI : SCRIPTORES ECCLESIASTICI, &c. HETERODOXI.

* Sanĉti Patris noſtri Ephraem Syri Opera omnia, &c. Janv. 139.

De Revelationibus, viſionibus & apparitionibus privatis regulæ tutæ ex Scripturâ, Conciliis, Sanĉtis Patribus, &c. Autore R. D. Euſebio Amort. Janv. 168.

R. P. D. Antonii de Guevera Epiſcopi Accitani Epiſtolæ. Janv. 169.

Nouvelle Edition de la Religion Chrétienne, prouvée par les faits. Janv. 172.

Examen des défauts Théologiques, où l'on indique les moyens de les reformer. Janv. 172.

Joannis Drieberge de Prædeſtinatione & Gratiâ Liber. Janv. 174.

Office de la Fête que l'on célébre à Sedan le Jour de S. Mathias en mémoire du rétabliſſement du culte public du S. Sacrement en cette Ville. Janv. 181.

* De Beato Paulo Apoſtolo in Melitam Siculi-Adriatici Maris Inſulam Naufragio ejecto Diſſertationes Apologeticæ, &c. Fev. 290.

Vindiciæ Sermonis Sancti Ildefonſi de perpetuâ Virginitate, ac Parturitione Dei Genitricis Mariæ, à Ludovico Andruzzi. Mars, 529.

Marii Lupi Canonici Bergomatis de Notis Chronologicis anni Mortis & Nativitatis Domini Noſtri JESU-CHRISTI, Diſſertationes duæ. Mars, 531.

Nouvelle Edition de la Théologie Dogmatique du Pere Petau. Mars, 534.

Bibliotheca Euchariſtica. Mars, 534.

Diſcours de Pieté ſur les plus importans objets de la Religion, *ou* Sermons pour l'Avent, le Carême & les principaux Miſteres. Mars, 551.

Recueil des Ouvrages de M. l'Abbé Séguy, contenant ſes Sermons, Panégyriques, &c. Mars, 555.

Traité des Indulgences & du Jubilé, *ou* du Thréfor Spirituel de l'Eglife, &c. Mars, 561.

Projet d'une nouvelle Edition des Œuvres de S. Ambroife à Venife. Avril, 734.

Sybillarum in Veteri Ecclefiæ autoritas, & Hiftoriæ Ecclefiafticæ ac Theologiæ con unctio, Opus P. M. Francifci M. Leoni Veronenfis. Mai, 929.

P. Cafti Innocentis Anfaldi de Martyribus fine fanguine adverfus Dodwellum Differtatio, &c. Mai, 930.

Breve Saggio dell'Academia di Materie Ecclefiaftiche eretta dentro la Congregazione de Padri dell'Oratorio di Napoli nell'anno 1741, &c. Mai, 932.

Réfléxions fur la Mifericorde de Dieu, par Mme la Ducheffe de la Valiere, avec des Prieres tirées de l'Ecriture S^te^. Mai, 946.

Sentimens d'une Ame Pénitente, *ou* Retour d'une Ame à Dieu. Mai, 946.

Traité Historique & Dogmatique sur les paroles ou les formes des Sacremens de l'Eglise, par le R. P. Charles Merlin Jesuite. Mai, 947.

Les Sermons du Carême du P. Jean Gaspard du Fay Jesuite. Juil. 1299.

Demonstratio Critica Religionis Catholicæ nova, modesta, facilis, &c. Autore R. D. Eusebio Amort. Juil. 1300.

Dissertazione contro i fatalisti del Padre Maestro F. Tommazo Vincenzio. Juil. 1302.

Moralis Christiana ex Scripturâ Sacrâ, Traditione, Conciliis, Patribus & insignioribus Theologis excerpta. Autore R. P. Jacobo Besombes. Juil. 1303.

Christophori-Augusti Hermanni Dissertationum Sylloge. Juil. 1315.

Retraites & Méditations à l'usage des Religieuses & des personnes séculieres qui vivent en communauté, par M. Tiberge. Juil. 1327.

Abrégé de la Théologie Morale de M. Tournely. Juil. 1329.

* Œuvres de Messire Edme Mongin, Evêque & Seigneur de Bazas, contenant ses Sermons, Panégyriques, &c. Aoust, 1356.

Periculum Exegetico-Dogmaticum de primo primorum hominum peccato factum à Wilhelmo-Christiano Justo Chrysandro. Août, 1511.

Le Traité de la Charité Chrétienne, & des diverses Œuvres de Misericorde, traduit de l'Italien de M. Muratori. Août, 1516.

La Religion Chrétienne, méditée dans le véritable esprit de ses Maximes, &c. Août, 1516.

Discours dogmatiques & moraux sur le Symbole des Apôtres. Septemb. 1712.

Quatre nouveaux Volumes des Sermons de M. Massillon, Evêque de Clermont. Sept. 1714.

Retraite Spirituelle pour les Personnes Religieuses. Oct. 1906.

Retraite Spirituelle pour tous les

états, à l'usage des personnes du monde & des personnes Religieuses. Octob. 1907.

Sanctissimi Domini Nostri Domini Benedicti Divina Providentia Papæ XIV. Epistola encyclica ad Patriarchas, Archiepiscopos, Episcopos & ordinarios Italiæ. Nov. 2084.

Lezioni Sacre del P. Francesco Pene della Compagnia di Gesu. Novemb. 2085.

Esame Theologico del Libro intitolato: Saggio de Supplementi Teologici morali e critici, di cui abbisogna la Storia del Probabilismo e del Rigorismo. Nov. 2092.

Osservazioni critiche e morali in difesa della Storia del Probabilismo e del Rigorismo, &c. Nov. 2092.

* La Religion Chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes, &c. Décemb. 2194.

Supplément à l'Edition des Lettres d'Innocent III. de M. Baluze. Décemb. 2200.

HISTORIA SACRA ET PROPHANA : VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA : ANTIQUITATES HISTORICÆ, LITTERARIÆ, &c.

* Mémoires pour ſervir de preuves à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Boulogne, &c. par Dom Hiacinthe-Marie. Janv. 12.

Roma antica e moderna. Janv. 156.

Nouvelle Edition de la Vie de Caſtruccio, par Nicolas Tégrimi. Janv. 160.

Nouvelle Edition en Italie du ſixiéme Volume des Annales de l'Ordre de S. Benoît. Janv. 161.

Lettere Gualſundiane del Signor Giuſeppe Clemente Bini Sopra qualche parte dell'Antichita Etruſca. Janv. 164.

Hiſtoire de Charles XII. Roi de Suede, traduite du Suédois de M. Georges Nortberg en Allemand par M. Zuebel. Janv. 168.

Tome 7me de l'Hiſtoire Univerſelle, écrite en Anglois par une

Societé de Gens de Lettres; en Anglois. Janv. 170.

Tome VIme de la Traduction Françoise de cette même Histoire. Août, 1513.

Nouvelle Edition de l'Histoire des Juifs de Prideaux. Janv. 172.

Flori Epitome Rerum Romanarum, &c. Editio auctior & emendatior. Janv. 174.

Lettre écrite au P. Abrigeon, Provincial des Dominicains de la Province de Provence, au sujet des Réjoüissances qui ont été faites à Aix pour la convalescence de Sa Majesté, avec une copie du Discours prononcé dans cette occasion. Janv. 175.

Nouvelle Edition des Mémoires de Philippe de Comines. Janv. 192.

* Gallia Christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa. Tom. VIII. Fev. 195. Mai, 868.

* Marmor Sanduicense, cum Commentario & notis Joannis Taylori. Fev. 217.

* Histoire générale des Auteurs

Sacrés & Ecclesiastiques, par Dom Remy Ceillier. Tom. VIII. Fev. 324. Tom. IX. & X. Mars, 499. Tom. XI. & XII. Juin, 1063.

* Numismata Imperatorum Romanorum præstantiora à Julio Cæsare ad Postumum usque per Joannem Vaillant, Editio prima Romana. Fev. 343.

Descrizione del nuovo ripartimento de'Rioni di Roma con la notizia di quanto in essi si contiene. Fev. 353.

Historia Apostolica ex antiquis monumentis collecta operâ & studio Antonii Sandini Editio altera, &c. Fev. 355.

Portraits en estampe des Princes de la Maison Royale de Médicis. Fev. 355.

Plutarchi de Iside & Osiride Liber Græcè & Anglicè. Fev. 360.

Vingt des plus belles Statuës antiques de Rome & de Florence, gravées à Londres d'après les desseins de M. Richard Dalton. Fev. 361.

Memoirs of the life and Writings of M. Pope, &c. c'est-à-dire, Mémoires pour servir à l'Histoire de la Vie & des Ouvrages de M. Pope, par Guillaume Aire. Fev. 363.

Vie de M. Pope, par Warburton. Fev. 363.

T. Livius, cum notis integris Vallæ, Sabellici, Rhenani, Gelenii, Loriti, *Sigonii*, Ursini, *Sanctii*, Gronoviorum, &c. curante Arn. Drakenbroch, qui & suas adjecit. Fev. 366.

Le Guide d'Angleterre, *ou* Relation curieuse du Voyage de M. B. &c. Fev. 366.

Les deux derniers volumes de l'Histoire de la Vie & du Regne de Louis XIV. redigée sur les Mémoires de M. le Comte de.... publiée par M. Bruzen la Martiniere. Fev. 367.

Nouvelle Edition des Actes publics d'Angleterre, recueillis par T. Rymer. Fev. 367.

Les Voyages de Pietro della Valle. Fev. 372.

Les Mémoires de Maximilien de Bethune, Duc de Sully. Fev. 372.

XI[me] & XII[me] Tomes des Vies des Hommes Illuſtres de la France depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à preſent, par M. d'Auvigny. Fev. 374.

Les XI. XII. XIII. & XIV. Tomes de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane. Fev. 377.

* Hiſtoire de l'Abbé Joachim ſurnommé *le Prophete*. Mars, 457.

Les Tomes XIII. XIV. XV. XVI. XVII. & XVIII. de la nouvelle Edition des Annales Eccleſiaſtiques de Baronius. Mars, 533.

Traduction en Italien de l'Hiſtoire Romaine de M. Rollin. Mars, 535.

Le XVIII[me] Volume du Recueil Hiſtorique d'Actes, Négociations, Mémoires & Traités depuis la Paix d'Utrecht juſqu'à preſent, par Rouſſet, Mars, 540.

Cornelii Nepotis Vitæ excellentium Imperatorum ſine notis, Edi-

tio nova emendatior, & elegantior. Mars, 540.

Cornelius-Nepos de Vitâ excellentium Imperatorum ex recognitione Steph. Andr. Philippe. Juin, 1134.

Vie de la Vénérable Mere Françoiſe de la Croix, Inſtitutrice des Religieuſes Hoſpitalieres de la Charité de Notre-Dame. Mars, 555.

*Le XIme Tome de l'Hiſtoire Romaine, par M. Crevier. Avril, 562.

Petri Pollidori Frontani de Vitâ, geſtis & moribus Marcelli II. Pontificis Maximi Commentarius. Avril, 731.

Inſcriptionum Antiquarum Græcarum & Romanarum quæ in Etruriæ urbibus extant pars tertia. Avril, 733.

Les Annales de l'Europe. Avril, 735.

Hiſtoire de la Vie & des vertus de l'Impératrice Guillelmine Amelie, par le P. Cito Jeſuite. Avril 736.

Corporum lapide-factorum agri

di Larino Metropoli degli antichi Frentani, raccolte da Giovanni-Andrea Tria, &c. Mai, 927.

Numismata Romanorum Pontificum præstantiora à Martino V. ad Benedictum XIV. per Radulphinum Venuti Cortonensem, aucta & illustrata. Mai, 928.

Nouvelle Edition de l'Histoire de Trevise, composée par Jean Bonifacio. Mai, 929.

Joannis-Andreæ Irici, rerum Patriæ Libri tres ab anno urbis æternæ CLIV. usque ad annum Chr. MCLXXII. ubi Montisferrati Principum, Episcoporum, aliorumque illustrium Virorum gesta ex monumentis plurimis, nunc primùm editis, recensentur. Mai, 930.

Plan d'une Histoire ancienne, Gréque & Romaine, prouvée par les Médailles. Mai, 943.

* Dictionnaire de Mythologie, par M. l'Abbé de Claustre. Juin, 951.

* Histoire Ecclesiastique & Civile de Verdun, avec le Pouillé, la

Carte du Diocése & le plan de la Ville. Juin, 1081.

Le vme Volume de l'Histoire générale de Languedoc. Juin, 1135.

* Histoire des Hommes Illustres de l'Ordre de S. Dominique, par le P. R. Touron. Juil. 1143.

* Histoire d'Hérodien, traduite du Grec en François avec des Remarques sur la Traduction, par M. l'Abbé Mongault, Nouvelle Edition. Juil. 1209.

* Dissertation historique sur l'état du Soissonnois sous les enfans de Clotaire I. par M. Gouye de Longuemarre. Juil. 1263.

Delle Lodi di Giuseppe Averanni. Juil. 1298.

Ouvrage de Jean Renauld Carli sur l'expédition des Argonautes dans la Colchide. Juil. 1293.

Vita del Padre D. Guido Grandi Abbate Camaldolese. Juil. 1299.

Imago optimi Sapientissimique Pontificis expressa in gestis Pauli III. Farnesii, &c. Juil. 1305.

Monumenta inedita rerum Ger-

manicarum præcipuè Cimbricarum & Megapalenſium, &c. Juil. 1308.

Antiquitates Hebræorum de Iſraeliticæ gentis origine, fatis, rebus ſacris, civilibus & domeſticis, &c. delineante Andrea Georg. Woehner. Juil. 1317.

Tabularium Eccleſiæ Romanæ ſeculi decimi - ſexti in quo monumenta reſtituti Calicis Euchariſtici, totiuſque Concilii Tridentini Hiſtoriam mirificè illuſtrantia continentur. Juil. 1318.

Scriptores rerum Marchiæ Brandburgenſis. Juil. 1320.

Jo. Jacobi Walchii Hiſtoria Eccleſiaſtica Novi Teſtamenti. Juil. 1321.

Hiſtoire générale des Voyages, *ou* la nouvelle Collection de toutes les Relations de Voyages par terre & par mer qui ont été publiées juſqu'à preſent dans les differentes Langues de toutes les Nations connuës. Juil. 1328.

* Nouveaux Mémoires des Miſſions de la Compagnie de Jeſus

dans le Levant. Août, 1335. Sept. 1550.

* Quels étoient les Droits des Métropoles Grecques ſur les Colonies, les devoirs des Colonies envers leurs Métropoles, &c. Diſſertation de M. de Bougainville qui a remporté le prix de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres en l'année 1745. Août, 1395.

Alexii Symmachi Mazochii Epiſtola, quâ veterem Inſcriptionem Chriſtianam nuper in Cæmeterio Prætextati Via Appia detectam, interpretatur & illuſtrat. Août, 1500.

Romanorum Pontificum, Regum, atque illuſtrium Virorum teſtimonia de Beato Nicolao Albergato Cardinali Sanctæ Crucis & Epiſcopo Bononienſi. Août, 1500.

Documenti per la vera Iſtoria di San Romolo. Aoûr, 1504.

Gerarchia Eccleſiaſtica Teatina, &c. Août, 1505.

Campagnes du Roi en 1744 &

1745, contenant les victoires & les conquêtes de Sa Majesté & celles de ses alliés, en Flandres, en Silésie & en Italie; par M. l'Abbé Rousseau. Août, 1512.

Nouvelle Carte de la France. — Nouvelle Carte des Pays-Bas Catholiques. — Plan de la Ville de Brusselles. — Plan de la Bataille de Sohr gagnée par le Roi de Prusse; par M. le Rouge. Août, 1523.

* Histoire du Théatre François, depuis son origine jusqu'à present, avec la Vie des plus fameux Poëtes Dramatiques, &c. par Mrs Parfait freres. Sept. 1604. Octob. 1793. Novemb. 2033.

* Histoire de Gréce, traduite de l'Anglois de Temple Stanyan; par M. Diderot. Sept. 1637.

* L'origine & les progrès des Gardes du Corps, Poëme par M. Mauger Garde du Corps. Sept. 1690. & 1698.

Joannis Lamii in antiquam Tabulam aheneam, Decurionum nomina & descriptionem conti-

nentem & in privato Vincentii Mariæ Riccardii Museo adservatam observationes. Sept. 1705.

Istoria della Vita di M. Tullio Cicerone, scritta in Lingua Inglese dal Sig. Conyders Midleton. . . . . tradotta in Lingua Italiana. Sept. 1710.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres ; par feu le R.P. Nicerôn, Barnabite. Tome 43me. Septemb. 1713.

Tome XIIme de l'Histoire Romaine, par M. Crevier. Sept. 1715.

* Vita e Letere di Americo Vespucci racolte e illustrat. dal l'Abbate Angelo - Maria Bandini. Oct. 1719.

* Voyages de M. Shaw dans plusieurs Provinces de la Barbarie & du Levant, traduits de l'Anglois. Octob. 1767.

* Routier des Côtes orientales, & de la Chine, par M. Daprès de Mannevillette. Octob. 1784.

* Thesaurus Antiquitatum Sacra-

rum, complectens selectissima Clarissimorum Virorum Opuscula, &c. Autore Blasio Ugolino. Octob. 1852.

Danubius Pannonico - Mysicus observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis perlustratus ab Aloysio Ferd. Comite Marsily. Octob. 1894.

Diodori Siculi Bibliothecæ Historicæ Libri qui supersunt, interprete Laurentio Rodomano ad fidem Mss. recensuit Petrus Wesselingius, &c. Octob. 1897.

Relation du Voyage de M. de la Condamine dans l'interieur de l'Amérique Méridionale, depuis la Côte de la mer du Sud jusqu'aux Côtes de la mer du Brésil & de la Gayanne en descendant la Riviere des Amazones. Octob. 1901.

Mémoires de Montecuculi. Nouvelle Edition. Octob. 1906.

*Tomes IX. & X. de la Bibliothéque Françoise, *ou* Histoire de la Litterature Françoise de M. l'Abbé Goujet. Novemb. 1963. Déc. 2103.

* Histoire & Description générale de la nouvelle France, avec le Journal Historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale, par le P. de Charlevoix. Novemb. 1982. Déc. 2143.

Antonii Mariæ Graziani à Burgo S^ti Sepulchri, Episcopi Amerini de Scriptis invita Minerva ad Aloysium fratrem. Libri xx. Nov. 2089.

In Joannis Blanchi, *seu* Jani Planci Ariminensis Vitam animadversiones. Anonymo Bononiensi Auctore. Novemb. 2093.

Simonis Cosmopolitæ Epistola Apologetica pro Jano Planco ad Anonymum Bononiensem. Nov. 2093.

Prodromus Bibliothecæ Scriptorum Mediolanensium. Nov. 2094.

Ad Emin. & Rev. D. D. Angelum - Mariam Quirinum S. R. E. Cardinalem, &c. Epistola. Nov. 2095.

Tables des surnoms des Familles Boulonnoises & étrangeres, dont

il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Boulogne de Chirardacci. Nov. 2095.

Edition *in*-12. de l'Hiſtoire du Regne de Louis XIV. par M. Reboulet. Novemb. 2096.

Mœurs & uſages des Turcs, leur Gouvernement civil, militaire & politique, avec un abrégé de l'Hiſtoire Ottomane. Novemb. 2097.

Mémoires de M. l'Abbé Montgon. Décemb. 2226.

Recueil de Pieces pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire de Louis XI. par M. Duclos. Décemb. 2227.

Nouvelle Edition des Mémoires de Philippe de Comines. Déc. 2238.

Nouvelle Edition du Martirologe d'Adon. Décemb. 2223.

JURIDICI ET POLITICI.

*Traité des Teſtamens, Codiciles, Donations à cauſe de mort, & autres diſpoſitions de derniere volonté, &c. Par M. Jean-Baptiſte Furgole. Janv. 3.

* Arrêts de Réglemens rendus par le Parlement de Provence, avec des notes. Janv. 31.

Ferdinandi de Valentibus Opera omnia ſelectiora. Tomus primus de contractibus. Fev. 352.

Delle vizioſe maniere del difendere le cauſe nel foro, Trattato di Giuſeppe Aurelio di Gennaro. Fev. 359.

* Diſcours prononcés au Parlement de Provence par un de Meſſieurs les Avocats Généraux. Tom. III. Mars, 482.

Obſervations ſur le Traité de M. Muratori des deffauts de la Juriſprudence. Mars, 536.

Joſephi Volette Neapolitani J. C. cauſarum Patroni diſceptationes Forenſes. Mars, 536.

Codex Theodoſianus, cum perpetuis Commentariis Jacobi Godofredi. Editio nova in vi. Tomos digeſta. Mars, 537.

* Les Coûtumes de la Marche, expliquées & interprétées ſuivant les Loix, &c. par Barthelemi Jabely. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & conférée avec la Coûtume de Paris; par Germain-Antoine Guyot.

tions de Me Claude Jacques Prohet. Juil. 1326.

* La Pratique universelle pour la renovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux. Décembre, 2162.

Samuëlis L. B. A. Puffendorf de Jure naturæ & gentium Libri octo, cum integris Commentariis Virorum Illustrissimorum Joan. Nicolai Hertii atque Joannis Barbeyraci. Accedit Eris Scandica. Recensuit, & animadversionibus illustravit Gottfridus Mascovius. Août, 1509.

VIIme Volume des Ordonnances des Rois de France de la troisiéme Race, recueillies par ordre chronologique, contenant les Ordonnances de Charles VI. &c. par M. Secousse. Août, 1521.

Pratiques Bénéficiales, suivant l'usage commun & celui de la Province de Normandie, &c. Sept. 1712.

Defensio Declarationis Conventus Cleri Gallicani anni 1682 de Ecclesiastica potestate, Autore illustrissimo

lustrissimo ac Reverendissimo D. Jacobo Benigno Bossuet Episcopo Meldensi. Octob. 1898.

Manuel des Marchands pour les Négociations en Change, soit en fournissant, soit en prenant des Lettres de France sur l'étranger & de l'étranger sur la France. Octob. 1903.

Code des Paroisses, *ou* Recueil des plus importantes questions sur les Curés & leurs Paroissiens, &c. Octob. 1905.

* Essai sur les probabilités de la vie humaine, d'où l'on déduit la maniere de déterminer les rentes viageres, tant simples qu'en Tontines, par M. Déparcieux. Nov. 1936.

Nouvelle Edition des Coûtumes du Pays & Duché de Normandie. Décemb. 2231.

Instruction des Négocians, tirée des Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts & des usages reçus. Décemb. 2231.

PHILOSOPHIA, SCIENTIÆ & ARTE

* Hiſtoire de l'Académie Roya des Sciences, année 1740, av les Mémoires de Phyſique & Mathématique, tirés des Regiſti de cette Académie. Janv. 54.

* — Année 1741. Fev. 304. Avi 655. Novemb. 2058.

* Mémoires pour ſervir à l'H toire d'un genre de Polypes d'e douce à bras en forme de corne par M. Trembley. Janv. 86. Fe 237.

Hiſtoria Botanica practica. Jai 158.

Dictionnaire Univerſel, cont nant ce qui regarde le commer l'œconomie, l'Hiſtoire naturell la Marine, les Sciences & les art tant libéraux que méchanique &c. par Jean-François Priva Janv. 162.

Plan d'un Cours de Phyſiq expérimentale, par M. Guiſa Janv. 178.

Le Maître des Novices dans l'a

de chanter, *ou* Régles générales, courtes, faciles & certaines pour apprendre le plain-chant, par Fr. Remy Carré. Janv. 186.

De Corporum principiis Tractatus Cr. Ludovici Barberii Vicentini. Fev. 355.

Cours d'Expériences de Physique, par Charles Alphonse Guadagni. Fev. 358.

Mémoires d'Artillerie, recueillis par M. Surirey de S. Remy. Fev. 377.

Essai sur les Feux d'artifice pour le Spectacle & pour la Guerre. Fev. 381.

* Traité complet sur l'aberration des étoiles fixes, avec une Histoire générale de l'Astronomie, &c. Mars, 408.

*Traité d'Insectologie, par Charles Bonnet. Mars, 436. Juil. 1186.

Della generazione de' colori Libri tre. Mars, 533.

D. Joh. Alberti Gesneri Historia Cadmiæ fossilis metallicæ, sive Cobalti, & ex illo præparatorum

Zaffaræ & Smalti, pars prior. Mars, 538.

Nouvelle Edition des Offices de Ciceron. Mars, 539.

Lettre à M. D. sur le nouveau Systême de la voix. Mars, 541.

* Livre d'Architecture, contenant les principes généraux de cet art, &c. par le Sr Boffrand. Avril, 587.

Philosophiæ à Benedicto Stay Ragusino versibus traditæ Libri sex. Avril, 736.

Lettres sur la Cosmographie, où le Systême de Copernic est refuté, &c. Avril, 752.

Traité des 4 premieres Régles d'Arithmétique sur les fractions; par le Sr Roslin. Avril, 756.

* Leçons de Physique expérimentale de M. l'Abbé Nollet. Tome 3me. Mai, 795. Juin, 1038.

Principi di Scienza nuova di Giambatista vico d'intorno alla commune natura della Nazioni &c. Juin, 1118.

Jacobi Theodori Klein Historia

traire les sels essentiels des végétaux, animaux & minéraux avec l'eau pure. Juil. 1330.

* Elémens des principales parties Mathématiques nécessaires à l'Artillerie & au génie ; par M. l'Abbé Deidier. Août, 1422.

Nouveau Dictionnaire Italien, contenant tout ce qui regarde les Sciences & les arts, tant liberaux que méchaniques, &c. Août, 1502.

Essai sur le Cœur humain, *ou* Principes naturels de l'Education, par M. Morelli. Août, 1515.

* Traité du mouvement diurne de la Terre, suivant le Systême de Copernic. Septemb. 1597.

De la maniere de graver à l'eau forte & au burin, & de la gravûre en maniere noire. Octob. 1849,

Specimen Philosophiæ moralis expressum in præstantioribus Legibus & virtutibus Gentilium Græcorum ac Latinorum. Oct. 1887.

Synopsis Metaphysicæ, Ontologiam & Pneumatologiam complectens Editio altera auctior. Oct. 1889.

Deux Traités du Chevalier Newton ſur la Quadrature des Courbes, &c. traduits en Anglois. Oct. 1890.

Ornitologiæ Specimen novum, *ſive* ſeries avium in Ruſcinone, Pyrenæis montibus, &c. obſervatarum in claſſes, genera & ſpecies nova methodo digeſta, Autore Petro Barrere. Octob. 1900.

Nouvelle Edition de l'Arithmétique de le Gendre. Octob. 1906.

Supplément au Dictionnaire militaire. Octob. 1907.

Recueil conſiderable de Diſſertations ſur la Phyſique & ſur la Medecine. Novemb. 2086.

* Nouvelle Théorie de la manœuvre des Vaiſſeaux à la portée des Pilotes. Par M. Saverien. Déc. 2125.

* Memorie ſopra la Fiſica, e Hiſtoria naturali di diverſi valentuomini. Décemb. 2204.

An inquiry in to the nature, &c. Recherches ſur la nature de l'ame humaine, où ſon immatérialité eſt démontrée par les principes de la

raison & de la Philosophie. Déc. 2226.

Eman. Swedenborgii Regnum animale anatomicè, physicè & philosophicè perlustratum. Déc. 2227.

Filosofia per le Dame, &c. Décemb. 2224.

Medici.

Dissertatio de salivatione mercuriali Phisico-medico mecanica Bartholomæi Boschetti Vicentini. Janv. 163.

Dell'uso esterno e interno del mercurio, Discorso di Giuseppe-Maria-Saverio Bertini. Janv. 165.

De generatione hominis Liber Petri Gerike. Janv. 169.

Pharmacopœia Collegii Regii Medicorum Edimburgensis. Janv. 170.

Traité des causes, des accidens & de la cure de la peste, &c. Janv. 188.

Traduction Françoise du Traité de la matiere médicale, ou de l'Histoire des vertus, du choix &

de l'usage des remedes simples, par M. Geoffroy. Janv. 188.

Nouveau Recueil de Remedes pour toutes sortes de maladies par ordre alphabétique, par M. Naudié. Fev. 371.

Traité des parties qui servent de passage à l'urine, avec leur description, leur action & leurs usages. Fev. 380.

* Mémoire sur la nécessité d'un réglement général au sujet des Enterremens & des Embaumemens; par M. Jacques - Jean Bruhier. Mars, 476.

* Dictionnaire Universel de Medecine, de Physique, de Chimie, de Botanique, de Chirurgie, d'Anatomie, de Pharmacie, &c. traduit de l'Anglois de M. James. Mars, 519.

* Consultations de Medecine, par Louis - Jean le Thieullier. Tome II. Avril, 687.

Œuvres de Medecine de Sebastien Rotario. Avril, 737.

Diverses Brochures composées

en Anglois à l'occasion des Ecrits que M. Berkeley, Evêque de Cloyne, a publiés sur les vertus de l'eau de Goudron, les unes pour combattre les avantages de ce nouveau remede, les autres pour les deffendre. Avril, 746.

The nature of an intermitting fever, &c. Considerations sur la nature des fievres intermittentes & aiguës, &c. Avril, 750.

A mechanical account of poisons, &c. Explication méchanique des poisons en plusieurs essais, par Richard Méad. Avril, 751.

* Réfléxions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail, en divers endroits de l'Europe. Mai, 905.

* Lettre d'un Medecin de Paris à un Medecin de Province sur la maladie des bestiaux. Juin, 968.

Consultations de divers Docteurs & Professeurs en Medecine, recueillies par le Dr Gaëtan Armillei. Juin, 1118.

Dissertazioni Toscane intorno alla febbre di Lorenzo Gaetano Fabbri. Juin, 1119.

Dispensatorium Regium & Electorale Borusso - Brandeburgicum, juxta quod in Silesia medicamenta officinis familiaria, præparanda & dispensanda, denuò editum. Juin, 1131.

Joannis Platneri Institutiones Chirurgiæ rationalis, &c. Juin, 1131.

Daniel. Fischer de remedio rustícano variolas per balneum primo aquæ dulcis, post verò seri lactis feliciter curandi, &c. Juin, 1131.

Joannis Schreiberi Observationes & cogitata de pestilentia quæ annis 1738 & 1739 in Ucrainia grassata est, &c. Juin, 1132.

Bart. Lud. Huckelii D. M. Observationes medicinales selectæ. Juin, 1132.

Exercitationes III. praxeos casualis clinico - medicæ continentis Historias & Observationes practicas quantum fieri potuit perfectas,

&c. à Medico Hercyniæ Silvas habitante. Juin, 1132.

Recherches ſur les vertus de l'eau de Goudron, &c. traduit de l'Anglois du Dr Georges Berkeley. Juin, 1133.

Fundamenta Medicinæ ex Scriptoribus tam inter antiquos quam recentiores præſtantioribus deprumpta, &c. Juil. 1299.

Diſſertatio Chirurgica, Medico-practica de vulneribus. Juil. 1325.

Generationis Hiſtoria. Juil. 1325.

Diſſertatio Medica de fœcundatione. Juil. 1326.

* Lettres ſur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes. Août, 1373.

Joannis de Gorter Chirurgia repurgata. Août, 1506.

Johannis-Jacobi Wepferi, Obſervationes Medico-practicæ, de affectibus capitis internis & externis, nunc demum publici Juris redditæ. Editio altera. Août, 1514.

Eſſai d'Anatomie en Tableaux, imprimés par le Sr Gautier. Août, 1519.

* Les Elémens de la Medecine pratique, tirés des Ecrits d'Hippocrate & de quelques autres Medecins anciens & modernes, &c. par M. Bouillet. Septemb. 1527.

Lancisii de motu cordis & anevrismatibus. Septemb. 1713.

* Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, & l'abus des Enterremens & Embaumemens précipités. Octob. 1744.

Traduction en Anglois de la Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort. Octob. 1894.

Deux Dissertations, l'une sur les fievres, la 2me sur les maladies de poitrine, par Antoine-Hiacinthe Santangeli. Octob. 1888.

Joannis Zachariæ Pianteri Institutiones Chirurgiæ, tum Medicæ tum Manualis. Octob. 1889.

Pharmacopœia Collegii Regii Medicorum Edimburgensis. Oct. 1889.

A Mechanical account of poisons, &c. Traité méchanique des poisons en plusieurs essais, par Richard Méad. Octob. 1890.

Letters relating to the plague and other contagious, &c. Octob. 1891.

An account of a most efficacious Medicine for fereness, weakness. And several other distempers of the eyes by sin Hans-Floane bart. Octob. 1892.

A mechanical inquiry in to the nature, cause, seat, and cure of the diabetes, &c. Octob. 1892.

Physical disquisitions demonstrating the real causes of the blood's-morbid rarefaction, and stagnation, and that the cure of fevers. Octob. 1892.

A Treatise of the gout and Rhumatism, &c. Octob. 1893.

Mémoires sur la maladie des bœufs du Vivarais, par M. de Sauvages. Octob. 1900.

Dictionnaire de Medecine, de Chirurgie, de Chymie, de Botanique, d'Anatomie, de Pharmacie, d'Histoire naturelle, &c. traduit de l'Anglois de M. James, par Mrs Diderot, Eidous & Toussaint, Octob. 1902.

* Recueil d'Observations Chirurgicales sur les maladies de l'uréthre, traitées par une nouvelle méthode ; par M. Daran. Nov. 2006.

Recueil considerable de Dissertations sur la Medecine & sur la Physique. Novemb. 2086.

Dell'uso del mercurio crudo praticato nella cura delle febbri maligne e contagiose, in Cortona l'anno 1744. dal Dottore Giuseppe Valdambrini. Novemb. 2088.

Essai d'Odontotechnie, *ou* Dissertation sur les dents artificielles. Novemb. 2099.

Nouvelle Edition du Chirurgien Dentiste de M. Fauchard. Décemb. 2232.

Dissertatio de febre non humorali ac de febre hectica. Déc. 2215.

ORATORES: POETÆ: FACETIARUM ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NECNON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES: GRAMMATICI.

* Les Amours de Cupidon & de

Psyché, en prose & en vers, traduit en Anglois sur le François de la Fontaine, &c. enrichi de notes, & précédé d'une version de la même Histoire sur le Latin d'Apulée, avec une nouvelle Vie de la Fontaine; par M. Lockman. Janv. 35.

Le Piacce-vole Rime del Dottore Fisico vittore vettori Mantovano. Janv. 158.

Rime scelte di diversi Autori antichi e moderni, tradotto in Lingua Latina, &c. Janv. 160.

Nouvelle Edition de l'Aminte du Tasse & du petit Poëme du même Auteur; intitulé *Amore Fugitivo*. Janv. 189.

* Les Pastorales de Némésien & de Calpurnius, traduites en François avec des remarques & un Discours sur l'Eclogne, par M. Maynault. Fev. 268.

Remarques sur les Lettres de Ciceron à Brutus & de Brutus à Ciceron, avec une Dissertation sur quatre Harangues attribuées à Ciceron, &c. Fev. 563.

Joan. Matthiæ Geſneri Carminum Lib. 3. Juil. 13 6.

Alexandri Pope Commentatio de homine poëtica ex Anglico idiomate in Latinum tranſlata & Carmine heroïco expreſſa, per Joannem-Joachimum Gottlob. Amende. Juil. 1307.

* Voyage de Languedoc & de Provence, en proſe & en vers. Août, 1445.

* Recueil de pluſieurs Pieces d'Eloquence & de Poëſie, preſentées à l'Académie des Jeux Floraux pour les prix des années 1744 & 1745, avec les Diſcours prononcés dans les Aſſemblées publiques de l'Académie. Août, 1489.

Joſephi Carpani è Societate Jeſu, Tragœdiæ ſex. Août, 1499.

Elegie ſcelte di Tibullo, Propertio, ed Albinovano tradotte in terza rima, da Oreſbio Agieo con annotazioni di Gio Girolamo Carli. Août, 1507.

Regole ed oſſervazioni della Lingua Toſcana ridotte a metodo. Août, 1508.

Lexicon Hebraïcum selectum Joannis-Christiani Clodii in Supplementum Lexici Gusseriani & aliorum quorumdam adornatum. Août, 1510.

Nicolai Heinsii Dan. F. adversariorum Libri IV. nunquam antea editi, &c. Août, 1512.

Caroli Porée è Societate Jesu, Tragœdiæ editæ Operâ P. Cl. Griffet. Septemb. 1570.

* Alexandri Politi Orationes ad Academiam Pisanam. Sept. 1663.

* Recueil de Fables choisies dans le goût de M. de la Fontaine sur de petits airs & Vaudevilles connus. Septemb. 1690.

Essai de Rhetorique Françoise à l'usage des jeunes Demoiselles. Octob. 1705.

* Bibliothéque Poëtique, *ou* nouveau choix des plus belles Pieces de vers en tous genres depuis Marot jusqu'aux Poëtes de nos jours, avec leurs Vies & des remarques sur leurs Ouvrages. Novemb. 1911.

Lexicon d'Hésychius, nouvelle Edition, Tome I. Décemb. 2228.

MISCELLANEI, PHILOLOGI ET POLYGRAPHI.

* Oeuvres physiques & Géographiques de M. Pierquin. Juil. 1233.

Joannis Antonii Flaminii Forocorneliensis Epistolæ Familiares. Juil. 1302.

* Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenuë dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville à Montpellier. Août, 1428.

* Théatre Critique & Espagnol, ou Discours sur toutes sortes de matieres pour détruire les erreurs communes. Août, 1454.

* Auli Gellii Noctium Atticarum Libri xx. accuratissimè recensiti à Petro Daniele Longolio. Août, 1477.

Catalogue des Livres de feu M. l'Abbé de Rothelin. Septemb. 1715.

Lettere di Fra Guittore d'Arezzo. Octob. 1888.

Henrici Benselii Syntagma Dissertationum in Academia lundensi habitarum. Octob. 1889.

Lettres écrites à Antoine Magliabechi par divers Sçavans de l'Europe. Nov. 2088.

Raccolta di Prose Fiorentine. Nov. 2089.

Le Catalogue des Livres de la Bibliothéque de M. Godefroy, Ecuyer, Avocat en Parlement. Novemb. 2096.

Nouvelle Edition complette de tous les Ouvrages du Cardinal Joseph-Marie Tommasi. Décemb. 2222.

Fin de la Bibliographie.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Déc. 1745.

Fin de la Table.

